Ce soir voyez la course à la télévision

LOTO PERFECTA

CFTM-TV, Canal 10
10h.15 p.m.

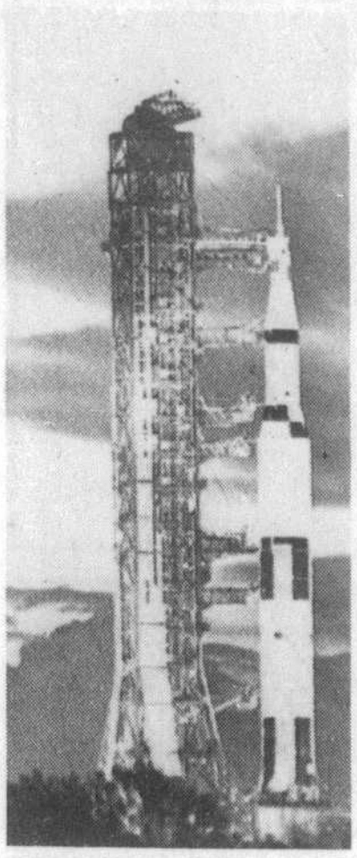
■ la météo

Ensoleillé, venteux, plus froid. Max. : 20.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Ambroise — VOL. LXIII - NO 283 — Montréal, jeudi 7 décembre 1972 — 15 CENTS



$500 millions pour réduire le chômage

L'Opposition: la mesure arrive trop tard

par Benoit Houle

OTTAWA (PC) – Le ministre des finances, M. John Turner, et celui de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Robert Andras, ont annoncé hier la mise sur pied d'un programme d'expansion de l'emploi en hiver de $500 millions destiné à combattre le chômage saisonnier.

Le nouveau programme est constitué de quatre parties: un supplément de $80 millions accordés au programme de subventions aux Initiatives locales, portant à $165 millions le montant consacré à cette fin; une augmentation de $10 millions en subventions pour le programme de formation en cours d'emploi, portant le fonds à $50 millions: l'octroi de $60 millions aux ministères fédéraux pour la création de travaux et d'activités à forte proportion de main-d'oeuvre au cours de l'hiver, et la création d'un fonds provincial-municipal de $350 millions de projets d'investissement en hiver pour permettre le financement de projets provinciaux et municipaux cet hiver et au cours des deux prochaines années.

Les deux ministres ont précisé que le parlement, lors de la reprise de la session, le 4 janvier, sera appelé à approuver un budget supplémentaire visant à mettre des fonds à la disposition de ce nouveau programme.

On estime que ce programme devrait aider à créer plus de 140,000 emplois au cours de l'hiver qui vient, et ces emplois seront de préférence accordés aux personnes qui reçoivent actuellement des prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale.

La grosse part de ce nouveau programme sera allouée en vue de la création directe d'emplois dans les provinces et les municipalités et le fonds servira à financer des projets locaux, des projets de réparation et d'entretien, de même que des travaux d'investissements.

M. Turner a souligné que, malgré la croissance vigoureuse de l'économie dans le premier semestre de l'année, les comptes nationaux récemment publiés montrent qu'il y a eu, au cours du troisième trimestre, un ralentissement important de la production et des revenus.

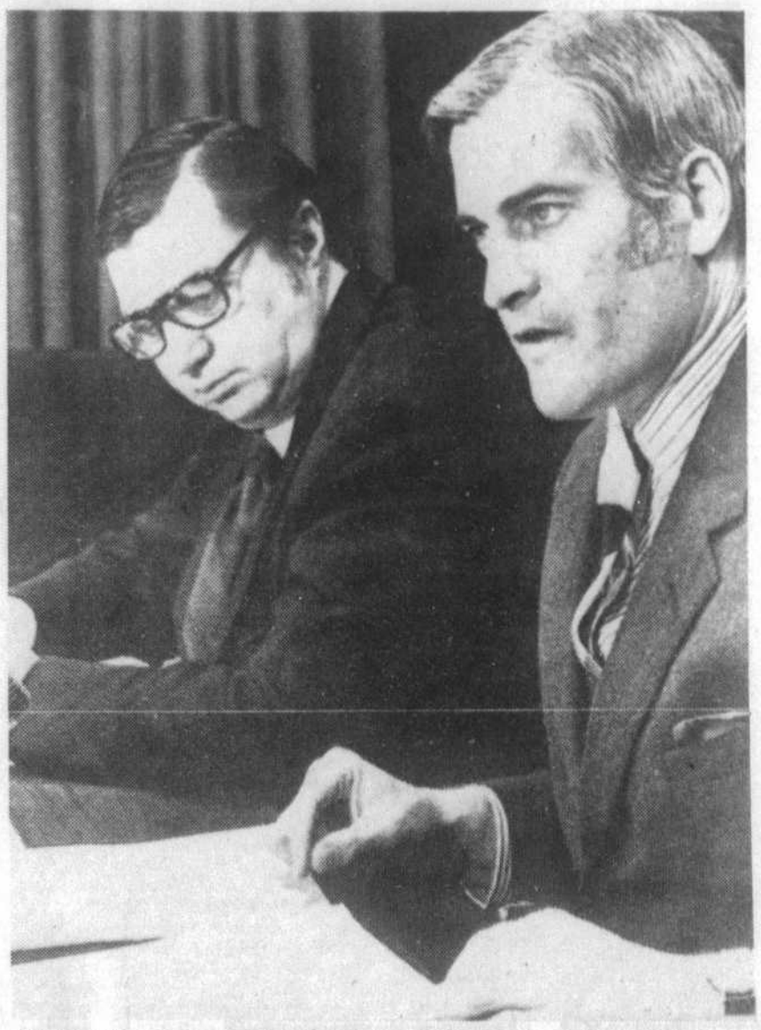
Le fonds de projets d'investissement pour l'hiver permettra de consentir des prêts aux provinces et municipalités jusqu'au 31 mai 1975.

Un dispositif d'encouragement en deux parties aidera à provoquer la création de nouveaux programmes de même qu'à concentrer les travaux dans les mois d'hiver.

Le gouvernement fédéral permettra que la moitié des frais de main-d'oeuvre engagés sur le chantier avant la fin du programme soient déduits du montant du prêt ou exonérés de remboursement alors que l'autre moitié des frais de main-d'oeuvre engagés sur le chantier seront exonérés de remboursement s'ils ont été engagés durant la période allant du 1er décembre au 31 mai. C'est dire que les subventions fédérales engloberont 100 pour cent des frais de main-d'oeuvre engagés sur le chantier pendant l'hiver.

"Ce nouveau fonds s'attache principalement à l'incidence saisonnière du chômage et à la nécessité d'une période de planification à plus long terme pour les gros investissements afin de s'attaquer au tenace problème du chômage saisonnier au Canada", a souligné M. Turner.

Voir page 6 : Chômage



MM. Andras et Turner, ministre de la main-d'oeuvre et ministre des finances, ont exposé hier le programme des travaux destinés à combattre le chômage. (Photo CP).

Entre le quart et le tiers au Québec

QUEBEC (Le Devoir) – Le Québec recevra entre un quart et un tiers des $350 millions que le gouvernement fédéral entend consacrer à la lutte contre le chômage d'hiver dans les municipalités. C'est ce qu'a déclaré hier à l'Assemblée nationale, le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, qui a d'autre part reconnu que son gouvernement n'avait pas été consulté de façon formelle par Ottawa au sujet de ce programme.

M. Bourassa répondait à des questions de l'opposition à la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral, au cours de la journée, de la création d'un programme spécial destiné à combattre le chômage. Ce programme, qui totalisera $500 millions, comprend une tranche de $350 millions pour défrayer des projets d'investissements dans les municipalités. Ottawa revient ainsi à une politique de travaux d'hiver qu'il avait abandonnée il y a quelques années.

Le premier ministre québécois a d'autre part refusé de dire si son gouvernement allait fournir aux municipalités une somme équivalente à celle accordée par Ottawa pour combattre le chômage d'hiver.

Voir page 6 : Québec

Le PC et le NPD jugent la décision trop tardive

OTTAWA (PC) – Les deux principaux partis d'opposition ont froidement accueilli l'annonce du gouvernement de mettre $500 millions à la disposition des ministères fédéraux, des provinces et des municipalités pour lancer un programme de travaux d'hiver et aider à réduire le taux de chômage au pays.

Leurs commentaires se résument en deux mots: "Trop tard".

J'ai toujours favorisé un tel programme, a dit le leader conservateur, M. Robert Stanfield, au cours d'une conférence de presse, mais je regrette que celui annoncé mercredi arrive trop tard et ne puisse être d'aucune utilité cet hiver".

"Pour être utile, ajoute M. Allan Lawrence, député conservateur de Northumberland-Durham, ce programme aurait dû être annoncé au début de septembre".

Quant au critique conservateur en matière de main-d'oeuvre M. Lincoln Alexander, député de Hamilton ouest, il estime que ce dont le pays a besoin pour pallier au chômage, c'est un programme économique sain réservant des réductions d'impôts aux Canadiens.

Le chef de Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, doute aussi que ce programme puisse être réellement efficace cet hiver.

"On annonce la somme mirobolante de $500 millions, mais il ne faut pas oublier que pour cet hiver seulement $200 millions seront disponibles et les municipalités, qui sont la principale source d'emplois au pays, ne toucheront que $50 millions".

M. Lewis souligne que le premier ministre Trudeau a déjà dit qu'il avait ti-

Voir page 6 : Le PC

Apollo 17 retardé

CAP KENNEDY (d'après AP et AFP) – La mission Apollo-17 a été retardée à deux reprises hier soir et on ignorait toujours, au moment de mettre sous presse, si le dernier voyage d'Américains vers la lune serait entrepris au cours de la nuit.

Les spécialistes de la NASA à Cap Kennedy et au centre de contrôle de Houston avaient jusqu'à 1h31 ce matin pour donner le feu vert à la mission, sinon le vol ne pourrait être entrepris que ce soir.

Trente secondes avant le lancement, qui devait avoir lieu à 21h57, la machine électronique signalait une défectuosité et la NASA annonçait que le compte à rebours était figé.

L'ordinateur qui exécute les dernières séquences de mise à feu a arrêté le processus parce que la pressurisation des réservoirs d'oxygène liquide du 3e étage de Saturne V ne se produisait pas. Les techniciens de la salle de contrôle s'en étaient aperçus et avaient essayé d'effectuer la pressurisation manuellement. Mais ils n'ont pas pu le faire assez vite et avant que l'ordinateur ne coupe tout le processus du lancement.

Le compte à rebours a repris à 22h58, la mission devant s'envoler à 13h20. Mais les techniciens n'avaient apparemment pas pu mettre le doigt sur

Voir page 6 : Apollo

Kissinger-Le Duc Tho

Un accord avant la fin de la semaine?

PARIS (d'après AP et AFP) – Une chaleureuse poignée de mains clôturant plus de cinq heures et demie d'entretiens entre Kissinger et Le Duc Tho ainsi qu'un déjeuner pris en commun à la résidence d'un joaillier franco-américain en banlieue de Paris constituent les seuls indices de la journée.

Il n'en faut pas plus pour affirmer que les obstacles menant au cessez-le-feu tombent les uns après les autres.

La Maison-Blanche a indiqué que les négociateurs américains et nord-vietnamiens se rencontreront une nouvelle fois cet après-midi, sans préciser qu'il s'agit de l'ultime manche du marathon diplomatique.

La 169e séance des négociations de l'avenue Kléber à Paris aura lieu comme d'habitude aujourd'hui et on attend les échanges routiniers autour de la table pour découvrir d'autres indices quant à la marche des entretiens secrets.

A midi, M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, déjeunera au Quai d'Orsay avec M. Henry Kissinger.

M. Schumann avait rendez-vous avec M. Kissinger hier après-midi, mais l'émissaire du président Nixon a dû déjeuner à la villa de Neuilly où se déroulent les négociations.

Le temps de réflexion que les délégations se sont donné en décidant de ne pas siéger ce matin pourrait être mis à profit pour d'ultimes consultations entre les négociateurs et leurs gouvernements avant de sceller leur accord sur un texte définitif.

En outre, de l'avis des observateurs, le fait que les délégations se rencontrent de nouveau à effectifs complets laisse penser que les choses bougent. Lorsque la précédente série de négociations avait abouti à une impasse, MM.

Voir page 6 : Kissinger

L'affaire Saulnier: la CPQ en appelle

La Commission de police du Québec en appellera aujourd'hui de la décision de la Cour supérieure portant qu'elle avait outrepassé sa juridiction en statuant sur la compétence de l'ex-directeur de la police de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier.

Il y a deux jours, le ministre de la justice du Québec, Me Jérôme Choquette indiquait son désaccord avec la décision du juge Paré d'émettre un bref d'évocation contre la Commission de po-

Voir page 6 : Saulnier

Restructuration scolaire: l'Opposition vote contre le principe du projet de loi

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Les trois partis d'Opposition voteront contre le principe du projet de loi 71, "loi pour favoriser le développement scolaire dans l'île de Montréal", dont l'étude en deuxième lecture a débuté, hier, à l'Assemblée nationale.

Le député de Beauce, porte-parole du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy, a même présenté une motion visant à reporter à six mois l'adoption du projet de loi.

Les trois partis d'opposition ont appuyé cette motion. Les dix députés qui ont pris la parole pour le soutenir ont fait valoir que ce délai permettrait de consulter la population, et, surtout, d'intégrer au projet de loi 71 les recommandations de la commission Gendron qui déposera son rapport sur l'état de la langue française au Québec, le 31 décembre.

Il va sans dire que la motion a été battue par les ministeriels. Elle a cependant permis à l'opposition, qui y a consacré plus de trois heures, de signifier au gouvernement qu'elle n'apprécie pas sa façon de faire adopter en vitesse, en fin de session, les projets de loi les plus importants.

L'opposition a voulu du même coup faire sentir à M. Cloutier que le projet de loi 71 ne serait pas adopté aussi facilement qu'il le souhaiterait.

Le mécontentement des partis d'opposition porte beaucoup plus sur les lacunes du projet de loi que sur les mesures qui y sont préconisées: instauration du suffrage universel et d'un nouveau mode de taxation, regroupement de quelques petites commissions scolaires catholiques et création d'un conseil scolaire pour l'ensemble de l'île.

Parlant au nom de l'Unité-Québec, M. Jean-Guy Cardinal, parrain du bill 62 proposant une restructuration beaucoup plus profonde pour Montréal mais qui disparut avec la défaite du parti en 1970, a accusé le gouvernement de s'être défilé en confiant au conseil scolaire de l'île la responsabilité de faire la vraie restructuration.

"D'autant plus, a-t-il dit, que les francophones pourraient n'être que très faiblement majoritaires au sein de ce conseil."

D'après les calculs de M. Cardinal, le conseil de l'île, qui sera composé de 16 membres, pourrait se retrouver avec sept anglophones, sept francophones et deux "neutres", ces derniers délégués par les commissions scolaires de Verdun et du sud-ouest de l'île.

Le Parti québécois avait annoncé la semaine dernière qu'il ne ferait pas l'obstruction systématique (filibuster) qu'il avait réservée au bill 28. Celui-ci portait également sur la restructuration; le gouvernement avait été forcé de le retirer devant l'opposition farouche des péquistes.

Le porte-parole du parti en matière d'éducation et député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a qualifié le projet 71 de "projet reptile qui se faufile entre les problèmes".

Voir page 6 : Scolaire

La trêve signifie 4,500 Canadiens et $70 millions

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

BRUXELLES Si le Canada accepte de participer à la commission de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam présentement en voie de négociation à Paris, il devra engager dans l'opération quelque 4,500 hommes. A un coût approximatif de $70 millions pendant la première année du cessez-le-feu.

Le contingent canadien serait formé de 1,450 observateurs tirés des forces armées canadiennes et de 3,000 hommes affectés à l'administration et au soutien. Si le contingent devait être aéroporté au Vietnam du Sud par l'armée canadienne, le coût de l'opération passerait à $100 millions.

C'est ce qu'ont révélé des diplomates canadiens participant à la conférence ministérielle de l'OTAN dans la capitale belge, où le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures Mitchell Sharp doit s'entretenir avec son vis-à-vis américain. M. Rogers, de la mission de surveillance qu'on envisage de confier au Canada.

Les évaluations canadiennes sont fondées sur des renseignements fournis récemment par des fonctionnaires de l'administration Nixon sur la nature et l'envergure de cette mission.

Des engagements comparables à ceux du Canada, de la part des trois autres pays qui contribueraient à la formation de la commission, porteraient l'effectif global de celle-ci à environ 18,000 hommes. Globalement, le coût de la mission de surveillance serait "d'au moins" un quart de milliard de dollars par année, et plus vraisemblablement de 300 à 400 millions. Encore cette estimation ne comprend-elle pas l'équipement requis "dont nous espérons qu'il serait fourni par quelqu'un d'autre", de signaler une source du ministère des affaires extérieures.

L'établissement de la Commission de surveillance serait un élément important de l'accord de cessez-le-feu que négocient à Paris des équipes dirigées par MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho, au nom des gouvernements des Etats-Unis et du Vietnam du Nord. Le 16 octobre dernier, le jour même où M. Kissinger exposait dans une conférence de presse les grandes lignes du projet d'accord, Ottawa a été informé, par l'entremise de son ambassadeur à Washington que les deux parties aux négociations de Paris s'étaient mises d'accord sur l'établissement d'une commission internationale composée du Canada, de la Hongrie, de l'Indonésie et de la Pologne pour contrôler le cessez-le-feu.

"Les Américains voulaient se retirer du Vietnam avec les honneurs de la guerre on nous demandait donc de fournir ces honneurs", de commenter un diplomate canadien.

Depuis ce premier contact, les chiffres avancés par les Etats-Unis sur l'effectif de la Commission de surveillance sont en pleine escalade. Tout en posant plusieurs conditions spécifiques, le Canada se déclarait disposé le 2 novembre à affecter les 18 fonctionnaires canadiens de la commission internationale du contrôle en poste au Vietnam à la nouvelle commission de surveillance. Mais à chaque nouveau contact, l'effectif requis, de l'avis des Américains, a considérablement augmenté: d'abord par dizaines, ensuite par centaines.

Le dernier chiffre de 1,450 observateurs a été apparemment communiqué à Ottawa avc une liste des divers postes d'observation qu'ils devraient maintenir sur le territoire du Vietnam du sud. Les estimations canadiennes de l'effectif global du contingent sont fondées sur cette liste, de même que sur l'extrême complexité de la mission de surveillance qu'on attend d'eux. Les fonctionnaires canadiens déplorent de plus en plus ouvertement que les renseignements fournis jusqu'ici par les autorités américaines sont trop sommaires pour qu'ils puissent évaluer raisonnablement l'efficacité probable de l'action

Voir page 6 : Canada

■ au gré du temps

Relativité

Les braves gens s'affolent. La violence s'installe résolument autour de nous et chaque mois les meurtres se font plus nombreux.

Nous vivons la fin d'un monde, disent-ils.

On serait tenté de leur répondre que chaque instant d'histoire a toujours été le moment de préhistoire d'une Histoire à venir.

Mais ils nous répondraient qu'ils voient, en effet, en chacun de leur semblable un homme préhistorique.

Louis-Martin TARD

Pour l'hôte accompli: 542G

ROYAL DE NEUVILLE
ROSE D'ANJOU



Importé de France - Pétillant

Sentence le 20 décembre

L'ex-président de Lowney: trois fraudes de $1 million

par Guy Deshaies

Edmund Littler, ancien président et principal actionnaire de la chocolaterie Walter Lowney Limited, a été déclaré coupable, hier, de trois fraudes totalisant une somme d'environ $1 million commises en 1968 aux dépens des intérêts McConnell qui possèdent, entre autres, le journal "Montreal Star".

Le jugement de 56 pages rendu par le juge Henri Masson-Loranger met fin à quatre années de procédures judiciaires concernant cette affaire, quatre années au cours desquelles M. Littler, 64 ans, a joui de sa liberté sur parole.

Hier, le juge a fixé au 20 décembre la date des représentations des avocats relativement à la sentence et il a accordé à M. Littler sa liberté sur parole.

Il s'agit d'une transaction concernant la vente des actions de la chocolaterie Lowney, transaction qui aurait enrichi M. Littler de $1 million mais qui a donné lieu aux longues procédures judiciaires qui se sont terminées, hier.

Littler faisait face aux trois accusations de fraudes pour lesquelles il a été déclaré coupable et à trois accusations de faux prétextes dont il a été acquitté. Ces accusations étaient portées en vertu du code pénal. La Couronne l'accusait aussi de conspiration et de fraude envers le public en général relativement à la vente de 3,825 actions mais ces accusations étaient portées en vertu de la loi sur les valeurs mobilières. Il a été acquitté aussi de ces accusations.

Les fraudes susmentionnées se détaillent de la façon suivante: $192,880 aux dépens de McConnell Investments Trust; $499,937 aux dépens de J.W. McConnell Foundation Inc; et $385,776 aux dépens de Starlaw Investments Ltd. Tous ces intérêts étaient groupés sous le nom de Commercial Trust et détenaient 14% des actions de Lowney, soit environ 30,000 parts.

En janvier 68, M. Littler, alors président et principal actionnaire (40%) de Lowney rencontre M. Peter McEntyre, président de Commercial Trust et lui offre de racheter les 30,000 actions que détiennent les fonds McConnell dans sa compagnie. Littler, alors que ces actions sont cotées à $24, offre un prix de $32.50 à McEntyre qui est naturellement intéressé. Littler prévient que cette transaction est assujettie à un prêt de $1 million qu'il doit faire à la banque.

Littler s'entend ensuite avec son gérant de banque pour que ce prêt lui soit refusé et il explique au gérant qu'il a l'intention de vendre sa compagnie au prix de $68 l'action afin de réaliser un bénéfice de $1 million. Il informe McEntyre que le prêt lui est refusé.

Mais il a commencé des négociations, notamment avec Kraft Foods, Warner Lambert et Standard Brands relativement à la vente de Lowney. Le 19 avril 68 Standard Brands lui offre $68.22 l'action pour la totalité des parts. Le lundi suivant il obtient de la banque $1 million et se rend chez McEntyre pour lui annoncer qu'il est enfin prêt à racheter les parts que détiennent les McConnell au prix de $32.50. McEntyre n'hésite pas. Un mois plus tard Littler vend toutes ces actions $68.22 à Standard Brand.

Les intérêts McConnell prétendent aussitôt que le président de Lowney, obligé envers ses actionnaires, les a induits en erreur et s'est approprié les profits d'une vente qu'il a réalisée seul au détriment de ces actionnaires qui auraient dû réaliser les profits de cette vente avantageuse.

On accuse Littler de fraudes, de faux prétextes et de conspiration.

Il a été déclaré coupable des trois fraudes commises aux dépens des McConnell en vertu du code pénal. Le juge Loranger estime que Littler a utilisé le mensonge, la supercherie, la ruse et autres moyens dolosifs pour se soustraire à son devoir de président de la compagnie et mal informer les actionnaires.

Il est acquitté de faux prétextes. Quant à la fraude concernant le public en general qui était susceptible d'acheter les quelques 4,000 actions cotées en bourse Littler est acquitté parce qu'il n'a pas poser les mêmes gestes envers les vendeurs éventuels qu'il ne connaissait pas et les actionnaires qu'il a visités, à savoir McConnell, pour acheter lui-même les parts à $32.50.

Le 20 décembre, après les représentations des avocats, le juge Masson-Loranger fixera la date de la sentence. Edmund Littler est représenté par Mes Harvey Yarosky et Fred Kaufman tandis que la poursuite est assurée par Mes Jacques Bellemare et Jacques Dagenais.

Outrage au tribunal: Chrysler paiera $2,000

La compagnie Chrysler Canada Ltée a été trouvée coupable, lundi, d'avoir désobéi à une injonction lui interdisant de menacer ou faire des pressions sur l'un de ses concessionnaires qui ont intenté contre elle une action de $400,000. Elle a été condamnée à verser une amende de $2,000.

Cette action a été intenté contre la compagnie Chrysler parce que celle-ci voulait révoquer la concession de Lasalle Automobile, propriété de M. Jacques Daigneault. Ce dernier a soutenu que Chrysler ne peut révoquer une concession sans raison valable et qu'en plus, il avait fait, à la demande de Chrysler, des agrandissements de ses locaux.

Par la suite, le 30 mars dernier, Lasalle Automobile obtenait par l'entremise de ses avocats, l'étude Cutler, Langlois et Castiglio, une injonction interdisant au géant de l'automobile de faire des menaces ou autres pressions en vue de porter préjudice à leur entreprise dans l'attente que la cause soit entendue devant les tribunaux.

Il y a quelques jours, Lasalle Automobile s'est présenté en cour alléguant que la compagnie Chrysler avait passé outre l'injonction en refusant d'abord de respecter les garanties émises sur les automobiles de la compagnie Chrysler. On alléguait aussi que Chrysler refusait d'informer le consessionnaire de défauts ou de mauvais fonctionnements de certaines voitures sujettes à des "avis de rappel" comme, par exemple, les freins et l'accélérateur collant au plancher. On accusait enfin Chrysler de s'efforcer de convaincre la clientèle de Lasalle Automobile de ne plus fréquenter ce concessionnaire mais plutôt d'accorder leur préférence à une autre agence.

Donnant raison aux accusations portées contre chrysler, le juge John A. Nolan de la Cour supérieur a déclaré l'importante compagnie coupable d'outrage au tribunal et l'a condamnée à $2,000.

Comptabilité forestière

Le service de l'inventaire forestier, du ministère des terres et forêts du Québec, vient d'inaugurer un système de comptabilité forestière qui permettra une mise à jour permanente des statistiques forestières.

L'objectif du programme est de recueillir et de comptabiliser diverses statistiques.

Pas de responsabilité criminelle dans la mort de Manon Delisle

Le coroner Laurin Lapointe a rendu un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle à l'issue d'une brève enquête, hier, sur la mort d'une adolescente de 15 ans, Manon Delisle, trouvée pendue dans sa cellule du Centre Notre-Dame-de-Laval, le 23 novembre dernier.

Le coroner a d'abord entendu une des directrices du centre, Mlle Pennel, qui a déclaré avoir vu l'adolescente vivante pour la dernière fois, vers 22h30, lors d'une inspection des chambres.

Puis, une gardienne, Mlle Ida Zakrewsky, a déclaré qu'elle avait découvert le drame peu après minuit. Elle a indiqué que la jeune fille s'était pendue à l'aide de son maillot de bain.

Immédiatement après, Mlle Zakrewsky dit avoir appelé un gardien, M. Paul Pilon, avec lequel elle a décroché le corps puis tenté en vain la respiration artificielle.

Plus tard, la police de Laval a été appelée et le corps a été conduit à l'Institut Médico-Légal pour autopsie.

Au cours de l'enquête qui a duré à peine une heure et à laquelle assistait le père de la victime, on a appris que l'adolescente avait été internée au mois de juin dernier et qu'elle était solitaire.

Vol de $2,500 dans une Caisse

Un bandit solitaire a réussi, hier après-midi, en simulant une arme à faire main basse sur $2,500 à la Caisse populaire Saint-Iréné, située au 3901 ouest, rue Notre-Dame.

L'attentat est survenu vers 14h35. Après son forfait, le bandit a pris la fuite à pied en direction inconnue. L'enquête a été confiée à la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR	SESSION HIVER 73
ARTS 102-202	mercredi
HISTOIRE DE L'ART 403	lundi
CINÉMA 921	lundi
ÉCONOMIQUE 921	jeudi
ESPAGNOL 201	lundi
FRANÇAIS: théâtre 202	mercredi
roman 302	mardi
GÉOGRAPHIE 906	jeudi
HISTOIRE 923	lundi
PHILOSOPHIE 201	lundi
PHILOSOPHIE 401	jeudi
PHILOSOPHIE 913	mercredi
POLITIQUE 950	mardi
PSYCHOLOGIE 201	lundi
PSYCHOLOGIE 903	mardi
SOCIOLOGIE 964	mercredi

Début des cours: semaine du 15 janvier 1973
Date limite pour inscription: 8 janvier 1973
RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat de l'Éducation permanente, Collège André-Grasset, 1001 est, Crémazie, Montréal 352 Tél. 381-4293



Choisissez les vins Hamilton's!
De bons vins importés d'Australie vendus à des prix raisonnables.



Le sherry Hamilton's
Un vin doré et velouté qui met du soleil dans toutes les occasions.
No 476C 40 oz $2.40
No 476D gal. $8.90

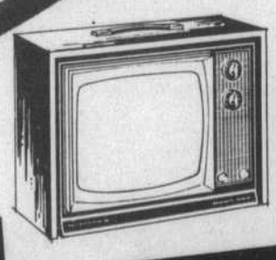
Le porto Hamilton's
Un vin couleur rubis, idéal pour les réceptions comme pour déguster après le diner.
No 474H 40 oz $2.40
No 474I gal. $8.90

UN GUIDE HEATHKIT POUR VOS ACHATS DES FÊTES.

...plus de 350 Kits, des cadeaux qui combinent le "divertissement à la réussite".

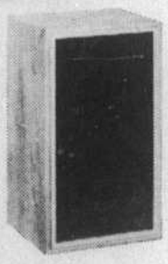
Regardez attentivement ces superbes appareils de qualité "Heathkit" pour vos suggestions de cadeaux... Puis apportez cette réclame au Centre Électronique Heathkit pour vous aider à choisir le cadeau vraiment approprié aux personnes inscrites sur votre liste. Soyez assuré que vous trouverez un cadeau qui leur plaira à coup sûr... avec un aussi vaste choix d'ensembles qui s'adaptent à tous les goûts et à de nombreux passe-temps. Les personnes chanceuses qui recevront à Noël votre cadeau "Kit facile à construire" en auront pour des heures de plaisir à assembler ses composants et seront enchantées de l'excellente performance de ces appareils et ce, durant de nombreuses années. Visitez notre Centre Électronique Heathkit dès maintenant... n'hésitez pas à fureter dans tout le magasin et à interroger notre personnel. Nous vous proposons des cadeaux qui feront doublement plaisir... Plaisir à les construire... plaisir à les utiliser!

DÉCOUPER ET CONSERVER


TV COULEUR TRANSISTORISÉ CONSOLE ET PORTATIF
Modèles portatifs
$474.95 et plus


CADRAN NUMÉRIQUE
Alarme Snooze" toutes les 7 minutes
$92.50


TABLES TOURNANTES DE QUALITÉ


SYSTÈME DE HAUTS-PARLEURS STÉRÉO HEATHKIT
$31.95


RÉCEPTEUR STÉRÉO AM/FM - 50 WATTS
Valeur exceptionnelle dans sa catégorie
$254.95


FOUR MICRO-ONDES HEATHKIT
Durée de la cuisson réduite jusqu'à 70%
$589.95


KITS ÉDUCATION-PLAISIR-JEUNESSE DE HEATHKIT
Enseigne sans aucun risque les bases de l'électronique
$21.95

HEURES D'AFFAIRES POUR LE TEMPS DES FÊTES
Lundi au samedi jusqu'à Noël commençant le 11 décembre, 9 A.M. à 9 P.M.


DÉTECTEUR DE MÉTAL HEATHKIT
Nouvelle tête chercheuse submersible
$119.95

SYSTÈME D'INTERCOM HEATHKIT
Installation facile, économiseur de temps et de pas
$44.50
station maitresse satellite


ENREGISTREUSE À CASSETTE STÉRÉO
Performance des enregistreuses à bobines
$179.95


REPÉREUR DE POISSONS HEATHKIT
Repère le poisson individuellement ou en banc
$122.65 et plus


LAMPE DE MISE AU POINT POUR AUTOMOBILE
Transistorisée, faisceau concentré.
$29.95


ORGUE TOUT TRANSISTORISÉ HEATHKIT/THOMAS
L'enchantement pour un musicien durant des années
$724.50

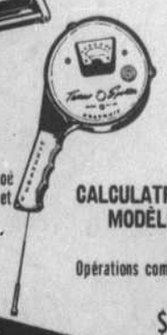

APPAREIL POUR LA MISE AU POINT DE MOTEURS (3 dans 1)
Mesure le Dwell RPM & DCV"
$49.50


PISTE DE COURSE AUTOMOBILES - HEATHKIT, SANS FENTE
Des heures de plaisir pour toute la famille
$199.95


CHARGEUR DE BATTERIES 10-AMPÈRES
Raccordez-le aussi longtemps que vous voudrez sans danger de surcharge
$46.75


ANALYSEUR D'ALLUMAGE
Détecte les défauts électriques sur les moteurs de 3-4-6 et 8 cylindres
$199.95

SONDE DE PROFONDEUR HEATHKIT
Choix de 3 modèles
$99.95 et plus


REPÉREUR DE TEMPÉRATURE DE L'EAU POUR LA PÊCHE
Indique la température où les poissons vivent et s'alimentent
$32.95


CALCULATRICE NUMÉRIQUE, MODÈLE DE TABLE, HEATHKIT
Opérations complètes, pour bureau ou maison
$164.50


TOURNE-DISQUE STÉRÉO - RADIO AM, PORTATIF
Magnifique, très haute performance sonore
$149.95


LA MOTO TOUT-TERRAIN "HILLTOPPER" DE HEATHKIT
Puissant moteur de 5 cv, assemblage possible en 2 soirées
$409.50


ANALYSEUR PORTATIF, HEATHKIT, POUR ALLUMAGE DE DE MOTEUR
Instrument de vérification pour automobile le plus versatile jamais offert par Heathkit
$96.50

VEUILLEZ M'ENVOYER GRATUITEMENT UN CATALOGUE CADEAUX HEATHKIT
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Centre Électronique Heathkit
795 EST, LEGENDRE
(2 rues au nord du Métropolitain, coin St-Hubert)
"Le plus grand choix de "Kits" électroniques au monde" plus de 350 ensembles disponibles.
Tél.: 384-9160

Renseignez-vous au sujet de notre plan de crédit renouvelable. Approbation le même jour dans plusieurs cas.

FAÍSCA
PÉTILLANT
ROSÉ & BLANC
INCOMPARABLE!
Importé du Portugal



MARTIN GRAY

Deux malheurs, un bonheur

A l'instar de ces grands écrivains qui ont tenté, par le roman ou le récit autobiographique, de crier à la face du monde le sens de leur existence, M. Martin Gray se promène de par l'Europe et l'Amérique, dans le but de faire connaître le message de "Au nom de tous les miens".

Le caractère "missionnaire" de cette oeuvre devient apparent lorsqu'on sait que les bénéfices du livre seront tous versés à une fondation instituée par l'auteur, qui est elle-même reliée aux événements du livre. D'autant plus que M. Gray, né dans le ghetto juif de Varsovie quatorze ans avant la Deuxième guerre mondiale (il écrira plus tard: "je suis né avec la guerre") n'est pas un écrivain. Seul compte pour lui le besoin de se raconter et de raconter les siens; ce besoin, d'ailleurs, n'est-il pas la plus ancienne raison d'être de la littérature?

Son récit, composé essentiellement de deux grands malheurs – persécution pendant la guerre et perte tragique de sa famille entière en 1970 – séparés par dix ans de bonheur – une existence de retraité millionnaire sur la Côte d'Azur avec sa femme et ses quatre enfants – a donc été recueilli par un "écrivant" de profession, Max Gallo. En 400 pages, on peut lire les événements de cette vie, énumérés et explicités avec passion: Martin Gray perd sa mère et ses soeurs dans le camp de concentration de Treblinka ("où je voyais mourir dix mille personnes par jour en plus"), devient contrebandier dans le camp, s'échappe, retourne à Varsovie... pou assister au meurtre de sor père par les SS allemands.

Après la guerre, s'étant juré de "survivre pour venger", il débarque à New York, se lance dans les affaires, épouse sa femme Dina, et au bout de quinze ans, se retrouve avec "assez d'argent pour me retirer". Agé de trente-cinq ans seulement, il déménage en France et s'installe dans "le plus beau domaine de la Côte d'Azur", et vit son idylle, tantôt avec ses quatre enfants, tantôt avec sa femme au Festival de Cannes, où il affiche le sourire (le livre est abondamment illustré de photos personelles) des millionnaires détendus en smoking. Un jour en 1970 "cinq minutes suffiront pour ne faire tout perdre". L'incendie de forêt du Tanneron tue les cinq membres de sa famille. Peu après, "avant que je ne cède au désespoir", naît le projet de ce récit, ainsi que la Fondation Dina Gray, qui lutte pour "protéger l'homme à travers son environnement".

Martin Gray, qui était aux éditions du Jour hier après-midi, avoue recevoir des témoignages reconnaissants de partout, car les gens, dit-il, ont besoin de ce message de courage. Son livre, traduit en dix-huit

Voir page 6 : Martin Gray

Selon les ouvriers

Les erreurs de la SGF sont à l'origine de l'échec de la Soma

par Pierre Richard

Deux causes majeures seraient à l'origine de l'échec de l'entreprise Soma qui fermera ses portes le 28 février prochain: le caractère désavantageux pour Soma du contrat signé en 1965 entre la Société générale de financement (SGF) et la Régie Renault et le "siphonnage" systématique de fonds qu'auraient pratiqué à l'endroit de Soma la SGF et les institutions financières qui en sont membres.

C'est là l'une des conclusions auxquelles sont parvenus un groupe de travailleurs de l'usine Soma et quelques permanents de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). L'étude réalisée par ce groupe a été rendue publique hier à une assemblée des membres du Syndicat national des employés de Soma (CSN).

Quelque 70 travailleurs, parmi les 150 qui n'ont pas encore été mis à pied, ont écouté leurs dirigeants syndicaux exposer les causes de l'échec de l'aventure lancée il y a sept ans et les mesures qui pourraient permettre la survie de leur usine et l'implantation d'une industrie québécoise de l'automobile.

Dans un document intitulé "Qui a mis le cadenas dans Soma?", les militants syndicaux décrivent ce qu'a été l'expérience de Soma et tentent d'analyser les causes qui ont mené à la fermeture de cette usine d'assemblage d'automobiles Renault.

Les auteurs du document soulignent, tout d'abord, que le véritable propriétaire de cette entreprise, c'est le peuple du Québec qui a investit $4 millions pour la faire démarrer. Soma est une filiale à 100% de la SGF, société mixte dans laquelle la participation de l'Etat est majoritaire.

Dans ce document, on fait état de quelques formes de gaspillage, de la mauvaise organisation de la production, ... Mais deux causes ressortent de l'ensemble.

Les auteurs soutiennent que, même si la SGF fait état de pertes d'exploitation de $2.4 millions pour Soma entre 1966 et 1971, Soma a en fait réalisé des profits. Les profits réels réalisés par Soma seraient siphonnés systématiquement par la SGF et par des institutions financières sous formes d'intérêts. Dans la comptabilité de la compagnie, ces intérêts font partie des frais d'opération alors que, selon les auteurs de l'analyse, ils sont en réalité des profits réels.

Ainsi, en 1971, si on soustrait les intérêts aux frais d'opération, Soma aurait réalisé un profit réel de $783,036, alors que les pertes déclarées sont de $130,000.

A l'appui de leur thèse, les auteurs citent un rapport du sous-ministre Robert De Coster préparé en 1971 à la demande du premier ministre Bourassa. Un extrait de ce rapport affirmerait: "Certaines filiales ont même versé à la SGF des intérêts alors que leur situation financière ne le permettait guère. En fait, ce sont ces dividendes versés à même les bénéfices des années antérieures et à même des intérêts (c'est le cas de Soma) que certaines filiales n'avaient pas les moyens de payer, qui constituent le gros des revenus de la société mère en 1969."

L'autre cause majeure de l'échec de Soma, selon les auteurs de l'analyse, c'est le contrat même qu'a conclu la SGF avec la Régie Renault de France. Selon eux, ce contrat accordait à Soma une marge de manoeuvre quasi nulle, lui enlevait tout contrôle et la coinçait entre la Régie Renault et Renault-Canada, qui s'occupait de la vente et du service.

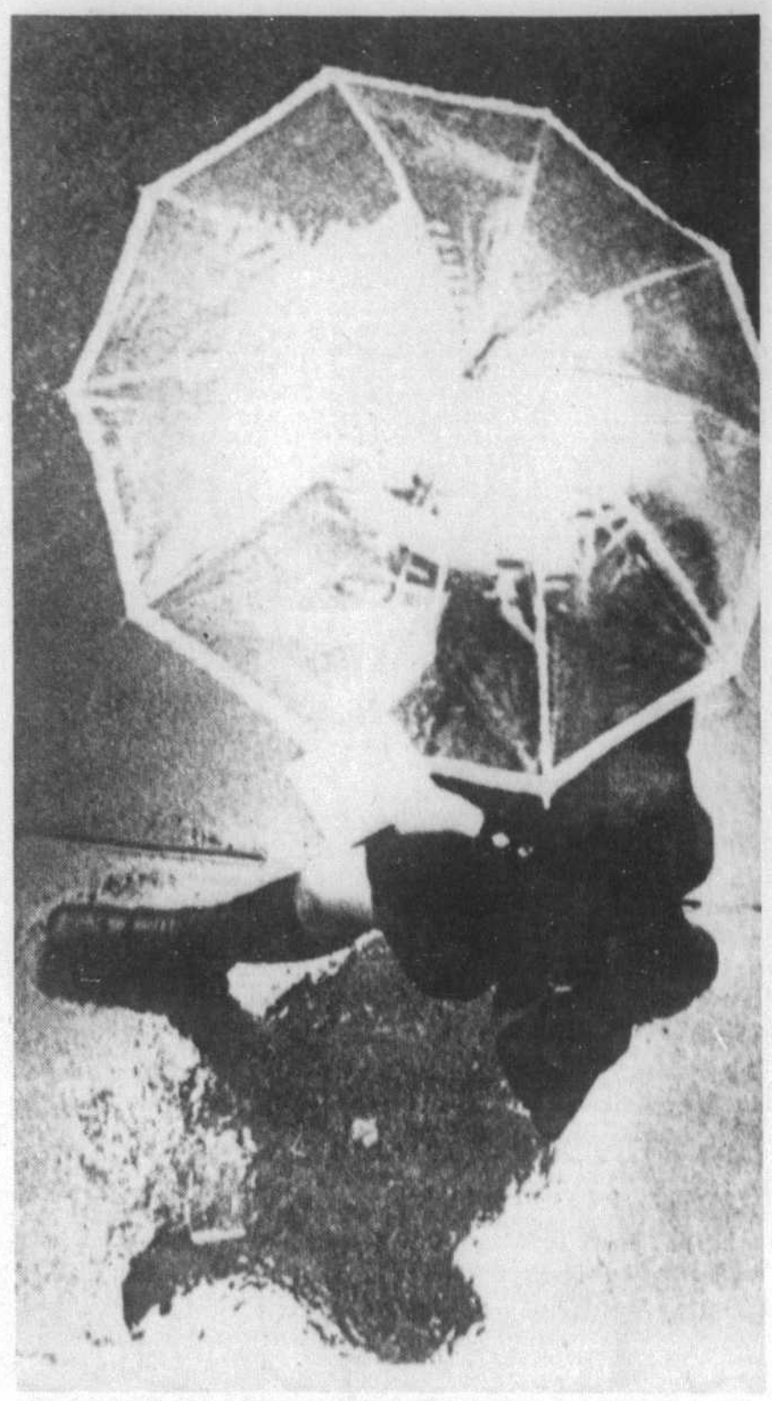
Le nouveau contrat signé en 1970 était beaucoup plus favorable à Soma, selon les auteurs, mais la Régie Renault l'a délibérément saboté lorsqu'elle aurait constaté l'impossibilité de pénétrer le marché des Etats-Unis.

La CSN accuse, entre autres, la Régie Renault d'avoir vendu au prix fort les pièces à Soma et Renault-Canada d'avoir directement importé de France des voitures dont le modèle était assemblé à Soma.

Au chapitre des mesures à prendre, les auteurs du document proposent:

- Que le Québec exige que Renault reprenne l'assemblage de ses véhicules à Soma.
- Que les automobiles assemblées au Québec soient immédiatement exemptées de la taxe de vente.

Voir page 6 : Soma



La pluie de décembre incommode les piétons mais inspire le photographe. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Obstacle majeur franchi pour la vente de Kipawa

(par Pierre Richard) – La Canadian International Paper (CIP) a annoncé hier qu'elle ne liait plus la vente de son usine Kipawa à Témiscaming au règlement de la question des concessions forestières qu'elle détient dans cette région.

Cette annonce a été faite après que les cadres de la compagnie eurent rencontré, hier, le premier ministre Robert Bourassa à Québec.

Il semble donc que le principal obstacle à la vente de l'usine Kipawa, que la compagnie a fermée le 31 mai dernier, est maintenant éliminé. A maintes reprises, les citoyens de la petite ville du Nord-Ouest menacée de disparition et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui représente les quelque 500 travailleurs mis à pied ont accusé la CIP de faire du chantage sur le dos des travailleurs pour obtenir de fortes compensations pour les concessions qu'elle exploite dans cette région.

Déjà, la CIP a refusé une offre d'achat formulée par Tembec Forest Industries, groupe privé jouissant de l'appui des travailleurs de Témiscaming. La CIP avait fait savoir à ce groupe que la vente de l'usine est liée à la question des concessions forestières.

Hier, la CIP a émis le communiqué laconique suivant: "A la suite d'une rencontre à Québec des officiers de la CIP avec le premier ministre Bourassa, il a été convenu d'exclure la question des concessions forestières, acquises par la CIP au coût de $5 millions, des conditions de vente de l'usine de Témiscaming. Les pourparlers concernant la vente de l'usine continueront de façon normale entre la compagnie et les acheteurs intéressés".

A la suite de cette annonce, un porte-parole syndical a déclaré que c'est "un pas dans la bonne direction". Il a précisé qu'il reste maintenant à savoir quel appui le gouvernement fournira aux citoyens pour que l'usine puisse être achetée et remise en marche.

Des policiers réclament une caisse unique de retraite

La Fraternité des policiers de Montréal-Nord vient de réclamer du ministre de la justice, Me Jérôme Choquette, qu'il regroupe dans une caisse unique les fonds de retraite de tous les corps policiers du Québec.

Dans une lettre expédiée à Me Choquette à la fin du mois, le président de la Fraternité, M. Gaston Roussin, dénonce l'injustice dont sont victimes les municipalités de la banlieue de Montréal par suite du refus des policiers montréalais d'accepter leurs collègues des autres villes membres de la Communauté urbaine de Montréal dans leur fonds de retraite. Une telle attitude équivaut à traiter les policiers de la banlieue en parents pauvres et les empêche de jouir des mêmes privilèges que leurs confrères de Montréal, dit M. Roussin.

Les forces policières de toutes les villes membres de la CUM sont intégrées au sein d'un service unique de police. "On veut à outrance l'intégration des corps policiers mais par contre on ne veut pas accorder aux municipalités de banlieue les mêmes privilèges, ce qui est une injustice flagrante", soutient la Fraternité de Montréal-Nord.

Au lieu de la ségrégation présente des fonds de retraite, héritage du temps où existaient des corps policiers distincts dans le territoire de la CUM, la Fraternité des policiers de Montréal-Nord prône la création d'un seul fonds de pension consolidé, non seulement pour Montréal mais pour toute la province. Ce fonds consolidé serait administré par le gouvernement du Québec.

■ aujourd'hui

A 8h30, le Centre de jeunesse de Tilly inaugure sa maison pour garçons au 1225 Chanoine-Morel à Sillery.

●

A 15h00, à la salle 2B de la CSN, 1001 Saint-Denis, l'exécutif du Syndicat des professurs de l'Université du Québec à Montréal donnera une conférence de presse concernant les 55 non-renouvellements de contrat.

●

A 15h50, arrivée à Dorval par le vol 871 d'Air Canada d'une délégation du Congo-Brazzaville dirigée par le premier ministre.

●

De 16 à 18 heures, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, assemblée des membres du Centre des dirigeants d'entreprise.

●

De 17 à 19 heures, dans le grand salon du centre communautaire de l'U. de M., 2332 Edouard-Montpetit, lancement de plusieurs ouvrages de professeurs de la faculté de théologie.

●

De 17 heures aujourd'hui à midi matin, réunion de prières de l'Association des pères et mères de prêtres, frères et soeurs chez les Pères Trinitaires, au Montplaisant, à Granby. Thème: "Le sacerdoce des prêtres et des laïcs".

●

De 17 à 19 heures, dans les bureaux de HMH, lancement d'un ouvrage de Yvan Lamonde intitulé "Historiographie de la philosophie au Québec, 1853-1971".

●

A 17 heures, en face de l'agence touristique soviétique, 1220 Stanley, les présidents de neuf organisations juives formeront un candélabre humain à l'occasion de la fête des lumières (Chanukah) en guise de solidarité avec les Juifs soviétiques.

Témoin

"Témoin à un accident sur Sherbrooke Ouest et Green, le 14 novembre 1972, à 13.50 p.m., dans lequel garçon conduisant une motocyclette fut blessé par une automobile étant une 1969 **Plymouth Bleue.** Pour informations, appelez Monsieur Zilbert à 878-9628".

Bureaux fermés

L'hôtel de ville et la cour municipale de Montréal, de même que la plupart des bureaux municipaux de la ville de Montréal seront fermés demain, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

Il y aura toutefois ramassage des ordures ménagères. Les services d'urgence seront maintenus, comme à l'habitude.

Seront fermés en particulier: les centres récréatifs municipaux, toutes les succursales de la bibliothèque municipale et le bibliobus, les piscines municipales à l'exception de celles où des cours se donnent à des étudiants.

Seront ouverts comme à l'ordinaire: les pesées et les marchés publics, le planétarium DOW, l'aquarium et les patinoires publiques.

Blessé par une souffleuse

Un homme qui affairait à enlever la neige à l'aide d'une petite souffleuse s'est coupé trois doigts hier matin. Il a été conduit à l'hôpital Saint-Luc où on a tenté de lui greffer les doigts coupés.

L'incident est survenu vers 8h20 en face du 535 rue Viger.

La victime est M. Armeli Nasarene, 32 ans, du 9627, rue J.J. Gagné.

Tentative de meurtre

Le propriétaire de la pizzeria Panet du 4062 rue Saint-Denis, M. Speridon Maroudas, comparaîtra ce matin pour répondre d'une accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un client. L'incident s'est produit hier matin au cours d'une partie de cartes.

Vos meubles remis à neuf
Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans
Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.
Estimation gratuite
LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947
Nous nous occupons aussi de rembourrage

Gancia
Vins et apéritifs de prestige depuis 1850
Vermouth rouge
Vin aromatisé au goût subtil maintenant
$2.30
Asti Gancia
Vin mousseux idéal avec desserts
$4.15
Americano
L'apéritif dans l'vent
$2.75
La Distillerie Meagher Limitée agents.

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
AU NOM DE TOUS LES MIENS
par MARTIN GRAY
• Du ghetto de Varsovie a Treblinka, de la misère au bonheur: la lutte contre l'anéantissement d'un homme marqué par le destin.
• Best seller en France et au Canada
En vente partout au prix de $6.00 — distribue par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montreal 303 — Tel. 274-2551.
ROBERT LAFFONT
EDITIONS DU JOUR

éditorial

Les catholiques anglophones ont-ils raison de gémir?

S'il faut en croire le Star d'hier, la campagne des catholiques de langue anglaise contre le projet de restructuration scolaire à Montréal serait en voie de prendre une ampleur considérable. Non seulement les réunions de parents se multiplient-elles à travers la région montréalaise, mais on parle aussi d'appuis que recueilleraient les catholiques de langue anglaise dans les milieux protestants et néo-canadiens de la métropole.

Les catholiques anglophones réclament le droit de posséder leurs propres commissions scolaires, tout comme les anglophones protestants et les catholiques de langue française. En ce faisant, ils soulèvent sans doute un problème très réel de représentation auquel aucun esprit démocratique ne saurait demeurer indifférent. Il n'est pas sûr, cependant, qu'ils adoptent la ligne de conduite la plus réaliste et la plus indiquée dans les circonstances. Car leur démarche, en plus d'aller contre l'esprit du projet Cloutier, qui vise à perturber le moins possible les structures en place, paraît non moins opposée à l'objectif à long terme de la réforme envisagée: celle-ci vise, en effet, à simplifier le plus possible, non à multiplier, les structures administratives dans le monde scolaire. Serait-il logique, alors qu'on veut procéder avec une prudence louable, d'innover à ce stade-ci en faveur d'un groupe particulier?

•

S'il est vrai que toute réforme durable des structures scolaires à Montréal devra tenir compte d'une manière satisfaisante du facteur religieux et du facteur linguistique, on comprend la protestation des catholiques de langue anglaise contre le sort qui pourrait leur être fait dans des structures unifiées suivant un esprit trop rigidement technocratique comme celui qui avait présidé à la rédaction des bills 62 et 28. Ces deux projets de loi entendaient donner naissance à des commissions scolaires unifiées où toutes les familles religieuses et linguistiques se seraient retrouvées dans des proportions sujettes aux variations d'un système électoral capable de nombreux accidents. Les catholiques anglophones avaient fait voir avec raison les risques que cela pouvait constituer pour la survie de leurs écoles. On prétendait leur garantir un minimum de représentation au sein du futur Conseil scolaire de l'île par le truchement de nominations qu'entendait se réserver le ministre de l'éducation. Ils rejetèrent à bon droit cette représentation au compte-gouttes qu'on voulait leur assurer par des voies on ne peut plus paternalistes.

Le projet Cloutier est, à cet égard, moins chargé d'embûches. En maintenant pour l'instant les commissions scolaires confessionnelles, il permet aux catholiques et aux protestants de conserver le contrôle de leurs écoles respectives. Le projet ne fait cependant point état, notent les catholiques de langue anglaise, de la représentation des familles linguistiques au sein des commissions confessionnelles qu'instituera le bill 71. D'où les craintes qu'ils formulent quant à leur représentation éventuelle à l'intérieur de chaque commission catholique.

A cela, il faut répondre d'abord que, contrairement aux affirmations de certains porte-parole catholiques anglophones, le bill 71, loin d'empirer la situation présentement faite aux catholiques anglophones, semble devoir l'améliorer sensiblement.

Déjà, au sein de la CECM, les catholiques anglophones jouissent depuis très longtemps d'une situation qui leur assure, à toutes fins utiles, des services distincts dont ils ont pratiquement l'entière direction. Ils ne comptent, il est vrai, sur sept commissaires, qu'un seul représentant. Mais si l'on ajoute à celui-là un autre commissaire représentant les néo-canadiens, on arrive à une proportion assez proche de la réalité. On doit également se souvenir qu'au plan administratif et pédagogique, les responsables du secteur anglophone disposent d'une très grande autonomie. Même dans ces conditions, la justice n'est sans doute pas complète, et l'on a pu noter au cours des dernières années maintes plaintes qui semblaient fondées au sujet de la qualité et de l'efficacité des services dans certains districts. Dans l'ensemble, nul n'oserait cependant parler d'une situation qui serait dangereusement contraignante pour les catholiques anglophones à l'intérieur de la CECM. Si une telle situation avait existé, les catholiques de langue anglaise n'auraient jamais pu édifier le véritable empire qu'ils se sont créé parmi les néo-canadiens catholiques depuis le dernier conflit mondial.

Invoquant une nouvelle carte scolaire qui n'a jamais existé ailleurs que dans l'esprit de fonctionnaires assez éloignés du centre principal des décisions législatives, les catholiques anglophones ont commencé pars'opposer à la réforme projetée, au nom de l'émiettement néfaste qu'elle semblait devoir imposer à leurs effectifs scolaires. Cette critique ne tient plus depuis que le contenu du projet Cloutier a été livré au public. En maintenant intact le territoire de la CECM, en se bornant à prescrire le regroupement de commissions situées à la périphérie, le projet ne peut, en effet, contribuer qu'à créer sept nouvelles commissions catholiques au sein desquelles les effectifs en provenance des milieux catholiques anglophones seront plus nombreux. Là où ceux-ci étaient trop peu nombreux pour fournir des effectifs suffisants – c'était sans doute le cas dans certaines commissions catholiques situées dans l'est de l'île – le regroupement favorisera une concentration des effectifs qui sera propice à une amélioration des services.

Chacun possède sa formule pour résoudre le problème des structures scolaires de Montréal. A tous le projet 71, avec un réalisme louable, demande de patienter afin que les principaux intéressés puissent trouver eux-mêmes une solution dont la définition défie de toute évidence le génie des technocrates de Québec. A cela, il met une condition: que l'on modifie le moins possible les structures actuelles jusqu'à ce qu'ait été trouvée le plus démocratiquement possible la meilleure solution. Les catholiques anglophones feraient fausse route en prétendant faire exception à cette règle de bon sens et d'équité.

•

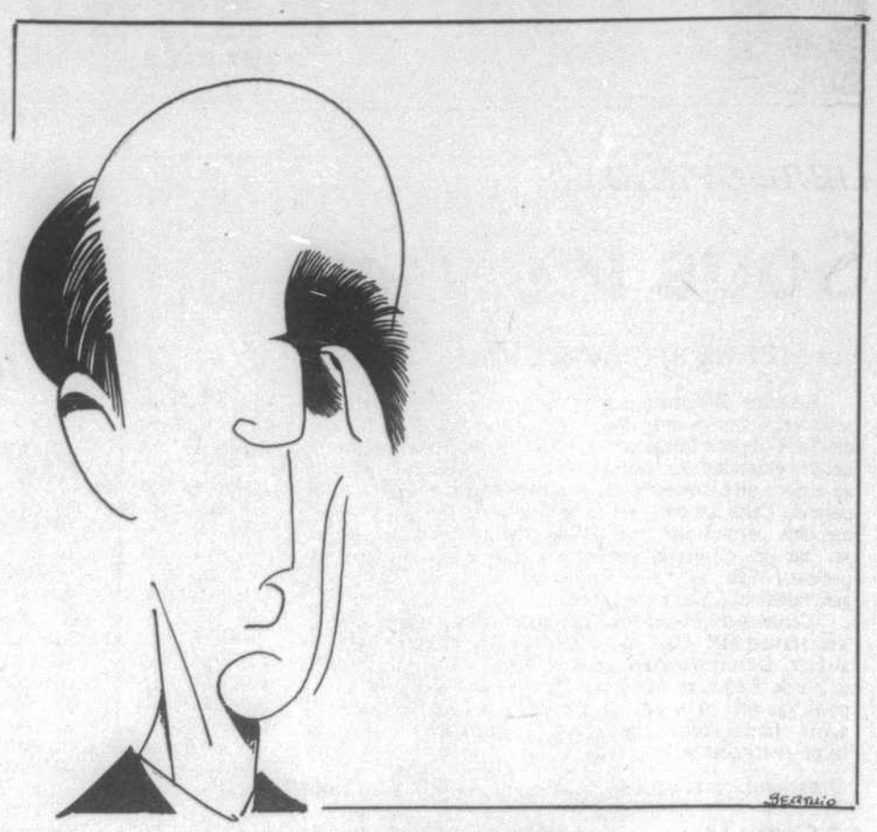
Il faut sans doute faire confiance au jeu de la démocratie. Sous le système électoral proposé par le bill 71, les catholiques de langue anglaise pourraient néanmoins se trouver sans aucune représentation au sein d'une ou de plusieurs commissions scolaires catholiques à la suite des élections qu'entend favoriser le bill 71.

Certains diront qu'il faut accepter ce risque comme normal et sain. On peut considérer, par contre, qu'on ne saurait choisir des administrateurs scolaires comme on élit des administrateurs municipaux. Si l'élection des seconds doit normalement se faire suivant le seul jeu du suffrage universel indistinct, on pourrait très bien envisager une élection des premiers à partir d'une classification des postes à pourvoir et des électeurs suivant deux grandes catégories linguistiques. La direction des écoles se rattache de beaucoup plus près aux valeurs spirituelles et culturelles des citoyens que la gestion des affaires municipales. Qu'on veuille tenir compte de cette considération dans l'établissement du mode d'élection des futurs commissaires, cela n'aurait rien de scandalisant.

Pour une commission scolaire catholique dont la population apte à voter comprendrait disons 25% d'anglophones et 75% de francophones, pourquoi serait-il interdit de prévoir que neuf sièges sur douze iront à des commissaires francophones, que les trois autres seront réservés à des commissaires anglophones et que chaque groupe de commissaires sera élu sur une base territoriale par des contribuables de même langue? Cela exigerait la formation de deux listes d'électeurs et un partage géographique différent des sièges selon le nombre de sièges à pourvoir. Qu'y a-t-il de vraiment impossible là-dedans?

C'est dans cette voie, nous semble-t-il, plutôt que dans la création d'un troisième réseau de commissions scolaires qu'il faut chercher une réponse aux craintes non dépourvues de fondement que formulent les catholiques de langue anglaise. Pour peu que ceux-ci veuillent faire preuve de réalisme, ils éviteront de pousser plus loin une campagne qui ne saurait que les conduire à un échec. Ils tenteront plutôt de définir des mécanismes qui pourraient, sans porter atteinte aux objectifs et à l'esprit du bill 71, leur garantir une présence mieux assurée au sein des structures devant suivre l'adoption, que nous souhaitons prochaine, du projet Cloutier.

Claude RYAN



Un oeil noir te regarde, Trudeau

TRIBUNE LIBRE

L'archevêché et les gars de Lapalme

par JEAN-MARIE LAFONTAINE
vicaire général du diocèse de Montréal

Vendredi, le 1er décembre, le service de presse de l'archevêché de Montréal émettait un communiqué concernant les démarches que j'ai poursuivies depuis plusieurs mois pour venir en aide aux gars de Lapalme. Le même jour, le Syndicat des gars de Lapalme tenait une conférence de presse sur le même sujet.

Le traitement que des journaux ont accordé au communiqué de l'archevêché et les affirmations faites par le Syndicat des gars de Lapalme lors de sa conférence de presse ont été de nature à semer la confusion et à susciter de nombreuses questions sur les intentions et le comportement de l'archevêché dans cette affaire. Je me dois de relever les faussetés et de corriger les erreurs d'interprétation qui ont alors été communiquées aux lecteurs.

1. "L'archevêché nous a trompés, disent les gars de Lapalme", selon le titre du DEVOIR dans son édition du 2 décembre. "On nous a fait marcher durant trois mois", "ils nous ont fait patiner", "l'archevêché et le pouvoir politique couchent dans le même lit", affirme M. Diterlizzi.

Je dirai en premier lieu que le titre du DEVOIR accorde une singulière créance à une déclaration sans fondement, qu'on n'a même pas eu la précaution de vérifier et qui aurait dû à tout le moins faire naître quelque doute dans l'esprit de quiconque venait d'entendre les énormes propos tenus lors de cette conférence de presse.

Quant aux affirmations de M. Diterlizzi, il est lui-même le premier à savoir qu'elles sont fausses. Les faits sont plutôt les suivants. J'ai accepté à la fin d'août, et à leur demande, d'intervenir en faveur des gars de Lapalme. Après quelques démarches infructueuses en septembre, j'ai pu soumettre le 13 octobre une première proposition concernant le reclassement et le recyclage des gars de Lapalme. Les autorités du ministère de la Main-d'oeuvre impliquées dans cette proposition exigèrent, avant de la mettre en oeuvre, de rencontrer les gars de Lapalme dans un endroit autre que les salles de la cathédrale qu'ils occupaient; on voulait s'assurer par là de la véritable intention des gars de Lapalme d'entrer dans un processus de reclassement. Les gars de Lapalme ont refusé de participer à une assemblée qui aurait eu lieu ailleurs qu'à la cathédrale. La cause s'en est trouvée pendant quelques jours immobilisée.

Le 20 octobre, je soumettais une seconde proposition, endossée à la fois par le ministère de la Main-d'oeuvre et par la C.S.N. et prévoyant la constitution d'un comité de reclassement et de recyclage doté de moyens particulièrement efficaces. Le ministère, par l'entremise de fonctionnaires supérieurs, spécialement mandatés, acceptait d'être l'un des signataires à un contrat tripartite auquel prenaient part également le Syndicat des gars de Lapalme et la C.S.N. Les gars de Lapalme se déclarèrent prêts alors à "discuter le principe" de cette proposition, mais en assortissant leur acceptation d'une exigence stratégique: ils demandaient une rencontre préalable avec le président de la C.S.N. "pour choisir le membre de l'Exécutif (de la C.S.N.) qui fera partie" de ce comité. M. Diterlizzi sait fort bien quel délai entraîna cette exigence. Il sait aussi que la C.S.N. refusa en dernière analyse, le 8 novembre, pour des raisons qui la regardent, d'être partie à ce comité. L'honnêteté oblige à dire que le délai qui s'est alors produit n'est imputable ni au ministère, ni à moi.

Malgré ce nouvel obstacle, j'ai maintenu mon intention d'être utile aux gars de Lapalme et j'ai obtenu que le comité puisse quand même être constitué, avec l'assentiment du ministère de la Main-d'oeuvre. Le comité s'adjoignit cette fois deux personnes dont la compétence fournissait aux gars de Lapalme de sérieuses garanties quant à l'efficacité des mesures proposées. Les gars de Lapalme ont accepté la composition nouvelle du comité. Le 24 novembre, ils ont eu une rencontre préalable avec les deux personnes-ressource, formellement agréées par eux: M. le juge Jean-Paul Geoffroy et M. Louis-Marie Tremblay. Le comité s'est enfin réuni le 27 et le 28 novembre. Même sans contrat, il disposait de tous les moyens efficaces déjà mis à sa disposition. Au cours de la réunion du 28 novembre, il devint évident que les gars de Lapalme exigeaient que le comité s'emploie à faire embaucher les membres du syndicat par un même employeur. Parce que sans issue, cette voie ne pouvait évidemment pas être retenue. MM. Geoffroy, Tremblay et moi-même avons clairement signifié notre intention de travailler au reclassement et au recyclage des gars de Lapalme, mais en tenant compte des possibilités connues du marché du travail, dans le secteur public et dans le secteur privé. Les gars de Lapalme demandèrent deux jours pour réfléchir et pour donner leur réponse. On connaît celle-ci: utilisant un subterfuge, les gars de Lapalme envahirent le 30 novembre la résidence de l'archevêché, exigèrent que l'archevêque "dénonce" le gouvernement fédéral et proférèrent la menace qu'il "y aura des cadavres à sortir de l'archevêché" si des mesures étaient prises pour libérer les lieux qu'ils avaient décidé d'occuper "tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral libéral ne nous aura pas remis notre dignité qu'il nous a volée".

Les vraies intentions

Tels sont les faits. On est en droit de se demander: qui a trompé qui? qui a voulu faire marcher, faire patiner qui? D'où sont venues les obstructions qui ont entraîné délais et rupture? Tout homme de bonne foi aura compris que l'archevêché n'a trompé personne, n'a servi les supposées manoeuvres de quiconque: il a voulu simplement se mettre à la disposition de gens et d'organismes susceptibles d'apporter une contribution valable au règlement d'une affaire difficile.

Quant à l'accusation d'une collusion avec les pouvoirs publics, les gens sans préjugés en disposeront rapidement, s'ils considèrent que les démarches entreprises n'avaient qu'un but: trouver des emplois à des travailleurs victimes d'un conflit de trente mois.

2. Selon des propos de M. Diterlizzi que rapporte le DEVOIR, je me serais placé moi-même à la présidence du comité de reclassement. Cela encore, M. Diterlizzi sait fort bien lui-même que c'est faux. Au moment où l'on a procédé à la formation du comité, j'ai exprimé clairement devant témoins que je considérais mon rôle terminé; j'ai même présenté une liste de candidats ayant une expérience reconnue dans le domaine du reclassement. Les gars de Lapalme ont insisté pour que j'accepte la présidence: les autres membres du comité peuvent en témoigner. Dans les écrits qu'il m'a transmis, le Syndicat a constamment réclamé ma présence et mon intervention. Si j'ai finalement accepté la présidence du comité, c'est parce qu'on m'a fait voir que, dans les circonstances, c'était une façon de faciliter les relations entre les divers membres du comité.

3. On me reproche aussi de n'avoir pas divulgué le nom des personnes que j'ai rencontrées et de ne pas m'être fait accompagner, lors de ces rencontres, de représentants du syndicat. Les raisons de cette attitude sont très simples. Je n'avais aucun titre ni mandat de médiateur dans cette affaire: il était bien entendu par tous les intéressés, y compris les gars de Lapalme, que les rencontres sollicitées avaient un caractère privé; réclamées de façon officielle, elles n'auraient probablement pas eu lieu. En pareil cas, la discrétion s'imposait et il avait été convenu que je ne transmettrais que les résultats des entrevues. On est mal venu aujourd'hui de me faire grief de cette procédure et de parler de manoeuvre ou de manipulation.

L'intervention de la police

4. Enfin pour ceux qui ne comprendraient pas, à la lecture des journaux, pourquoi et comment les gars de Lapalme ont été expulsés de l'archevêché, voici les faits. Après plus de sept semaines d'une occupation tolérée des salles de la cathédrale, les gars de Lapalme pénètrent dans la résidence de l'archevêché. Ils sont, non pas une vingtaine, mais une cinquantaine. Ils n'y viennent pas uniquement pour rencontrer Mgr Grégoire, mais ils affirment par écrit: "nous ne sortirons pas d'ici tant qu'il (le problème) ne sera pas réglé". Ils ne viennent pas pour discuter de façon pacifique, mais ils expriment par écrit des menaces. A ce sujet, le communiqué de l'archevêché était explicite et le Syndicat, au cours de sa conférence de presse, avait donné lecture intégrale du texte dans lequel se trouvait exprimée cette menace. Il est étrange que les journaux n'en aient pas fait état.

Devant cette situation nous n'avions qu'un choix: demander l'aide de la sûreté municipale qui dépêcha cinquante policiers et non pas cent. Ceux-ci sont venus, en vertu non d'un mandat signé par un juge, mais d'une demande d'assistance présentée selon la formule habituelle en pareil cas.

Ces précisions me paraissent nécessaires pour comprendre l'attitude qui a été adoptée. L'ensemble de cette mise au point veut rétablir des faits qui ont malheureusement été déformés. Elle me donne occasion également de regretter, ainsi que le signale le communiqué de l'archevêché, que les efforts pour venir en aide à des personnes vivant une situation très pénible depuis près de trois ans se soient heurtés à une attitude obstinée. Les démarches entreprises allaient permettre de trouver du travail à des personnes en chômage, pour la plupart, chargées de famille.

bloc-notes

Les 14 soleils

L'affaire des "14 soleils" a fait son petit tour de presse à la grande joie des chroniqueurs et des caricaturistes. Va-t-elle maintenant se résorber dans la bonne humeur? Va-t-elle plutôt survivre dans l'imagerie populaire à côté du "jet à Lesage", des "culottes à Vautrin", des "graines à Bégin", de la "pitoune à Bona"? Les opinions, on le comprendra, sont partagées.

M. Bourassa, à son habitude, a déclaré qu'il n'y avait pas de problème, mais que, si un problème se révélait, son gouvernement, comme d'habitude, prendrait les mesures les plus souhaitables. Il a néanmoins réussi, par-delà les généralités filandreuses qui n'ont plus de secret pour lui, à semer le doute dans l'esprit des gens. Plusieurs, en écoutant M. Bourassa, ont tout à coup compris qu'en effet une séance du conseil des ministres peut exiger le retour rapide à Québec des collègues du premier ministre. D'autres se sont dit que les ministres auxquels on fournit déjà sans limite de temps ou de lieu limousines et chauffeurs personnels s'attendaient sans doute à ce qu'on les véhicule de Portland à Québec aussi bien que de Montréal ou de Rimouski à Québec. Et pourquoi pas?

En somme, une fois qu'on a consenti à traiter les ministres comme des pachas, on passe sans transition et sans la moindre mauvaise intention de la limousine à l'hélicoptère et à l'avion privé. L'essentiel, si l'on peut aborder sérieusement une question dont on a souligné jusqu'ici surtout les aspects farfelus, consiste à examiner non pas tant tel ou tel voyage en avion privé, mais l'ensemble du décorum et du confort dont on entoure à Québec l'auguste personne d'un ministre. Très rares sont ceux qui, comme M. Cournoyer ou, autrefois, M. René Lévesque, ont su résister à la manie de la limousine et du chauffeur en livrée. Très rares aussi sont ceux qui savent qu'ailleurs, y compris à Ottawa, les déplacements d'un ministre ou sa façon de travailler réclament moins de simagrées.

A force de répéter que nos politiciens étaient plus voraces que les autres et qu'il fallait à tout prix hausser les salaires de nos députés et ministres si on voulait les garder honnêtes, nous en sommes arrivés à leur offrir des salaires considérables. Ils se justifient sans doute mais ils laissent quand même d'autres gouvernements provinciaux loin en arrière. Parallèlement, on améliorait de façon notable les conditions de travail des ministres, on les dotait d'un personnel de plus en plus considérable, on les véhiculait dans un luxe grandissant. Dans ce contexte, l'affaire des "14 soleils", comme celle de la dispendieuse surveillance dont on entoure la résidence de M. Choquette, fait figure de simple illustration.

Puisque le gouvernement québécois se dit à la fois soucieux d'efficacité et administrateur minutieux, pourquoi ne demande-t-il pas à un groupe de spécialistes recrutés à l'extérieur du gouvernement d'établir un certain nombre de normes gouvernant les activités, les déplacements, le logement, le personnel des ministres? Il ne s'agit pas d'accorder un plantureux contrat à des sympathisants libéraux pour le plaisir de faire entériner de l'extérieur des dépenses qu'on ne veut pas comprimer. Il s'agit plutôt de trouver deux ou trois anciens parlementaires encore parfaitement au courant des exigences de la vie ministérielle et de leur adjoindre un administrateur de l'entreprise privée. En quelques semaines, le gouvernement québécois aurait en mains une comparaison entre ses façons de faire et ce qui a cours à l'extérieur du Québec. Il saurait également à quel rythme se sont accrûs les dépenses de voyage des ministres, il verrait si les 143 secrétaires particuliers que le parti libéral reprochait à l'Union Nationale en mai 1972 se sont renouvelés depuis, et s'il est exact que les avions gouvernementaux coûtent deux fois plus au Québec qu'en Ontario et les limousines plus qu'à Ottawa.

Une fois muni de ces renseignements - et il ne s'agit pas de prendre six mois pour les recueillir -, le gouvernement prendra ses décisions. Au lendement de son arrivée au pouvoir, M. Bourassa mettait la hache dans le voyage que devait faire au Japon une troupe de ballet. Ce serait un juste retour à ses propres principes s'il astreignait maintenant son équipe à formuler des normes et à les suivre.

Laurent LAPLANTE

Vive l'indépendance!

Les Québécois ne manquent pas d'insécurités. Quand on a fini d'en exploiter une, on peut toujours passer à une autre. C'est ainsi qu'avec une franchise brutale l'homme des 100,000 emplois vient d'annoncer aux Québécois que c'est leur insécurité culturelle qui obtiendra la faveur du gouvernement d'ici les prochaines élections.

Quand le gouvernement Bertrand déclencha le scrutin qui devait lui être fatal, les libéraux de Robert Bourassa pouvaient déjà compter sur l'appui des anglophones et de bon nombre d'autres Québécois à l'aise à Montréal et en province. Pour rassembler les suffrages nécessaires à la prise du pouvoir, ils misèrent sur l'insécurité économique du reste de l'électorat. Québec au travail, lancèrent les faiseurs de slogans du parti.

Le Québec est resté en chômage, mais les libéraux étaient au pouvoir. Pour y rester, ils vont maintenant rivaliser de zèle nationaliste avec leurs adversaires du Parti québécois. M. Robert Bourassa vient de l'annoncer aux lecteurs du quotidien Le Soleil. "L'objectif prioritaire de mon gouvernement sera maintenant d'assurer la sécurité culturelle des Québécois. Il faut que le Québec réalise son indépendance culturelle à l'intérieur d'un fédéralisme économique."

Le premier ministre libéral avait déjà lancé la formule de la souveraineté culturelle. Il vient de faire de "l'indépendance culturelle" le cheval de bataille avec lequel il entend dépasser, dans un Québec traditionnellement nationaliste, les partisans de la souveraineté politique. A la barbe des péquistes et de ceux qui, dans l'Unité-Québec ou le Ralliement créditiste, se préparaient à ajouter aux 100,000 emplois les 100,000 immigrants anglicisés, le chef du gouvernement libéral vient de chausser les bottes autonomistes des Duplessis et des Johnson. N'en déplaise au West Island, la prochaine élection portera sur l'indépendance: chacun proposera la sienne.

Il n'est pas demandé à l'indépendance culturelle de M. Robert Bourassa d'avoir plus de succès que ses 100,000 emplois, mais de suffisamment diviser les Québécois francophones pour que les libéraux restent en tête du peloton. Avec quatre partis prônant chacun à sa façon une certaine indépendance, peut-être le Québec pourra-t-il se payer le luxe historique d'un gouvernement ... minoritaire.

Chose certaine, si l'on revient à l'autonomie de Maurice Duplessis, on ne reviendra pas à ses épouvantails communistes. Le père de l'autonomie pouvait vendre le Nouveau-Québec mais il ne pouvait être à gauche. Son fils Robert Bourassa n'a pas eu les mêmes difficultés avec ITT. "Je me suis toujours considéré comme un socialiste et non pas comme un autonomiste, a déclaré le chef libéral." Sa lucidité politique l'"oblige cependant à reconnaître" qu'il est maintenant "forcé d'adopter une position automoniste afin de récupérer au Québec les pouvoirs constitutionnels et les sommes nécessaires à assurer les objectifs culturels et économiques".

Fédéraliste avec les anglophones, autonomiste avec les francophones, socialiste avec les uns et libéral avec les autres, M. Robert Bourassa va sûrement rester au pouvoir s'il réussit à enlever aux autres partis autant d'électeurs que de slogans. Mais attendons l'élection. Le parti de "l'égalité ou l'indépendance" sortit battu d'un scrutin où il était parti vainqueur. On ne peut exploiter tout le monde en même temps. Vient un temps où c'est le peuple qui veut devenir égal et indépendant. Après le gouvernement Trudeau, le gouvernement Bourassa l'apprendra-t-il à ses dépens?

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

LIBRE OPINION

Sous les yeux du CRTC, la dégradation de la radio MF

par PIERRE R. CHANTELOIS

Certains diffuseurs comparaissent ces jours-ci afin de renouveler leur permis d'exploitation. Le Conseil de la Radio-Télédiffusion Canadien (le CRTC) réuni en audience publique entendra les demandes de ces diffuseurs et leur accordera ultérieurement un renouvellement ou non de leur permis. Cette phase prévue par les mécanismes gouvernementaux permet une justification publique des décisions prises par ces diffuseurs concernant leur programmation respective. Elle est une étape importante qui se répète généralement à tous les trois ans.

Certains diffuseurs demanderont un renouvellement pour leur station MF. C'est sur ce point que nous aimerions nous arrêter. Depuis quelques années, la radiodiffusion en modulation de fréquence (stations FM) a considérablement évolué positivement, ou négativement, selon le cas. Les goûts du public, faut-il croire, ont évolué en symbiose avec la modulation de fréquence.

Dans son rapport annuel, le CRTC note à propos de la radiodiffusion MF:

"Les ondes MF présentent une plus haute fidélité que les ondes MA lorsque la qualité des installations de transmission et de réception est la même, et elles sont moins sujettes aux interférences. Une station MF peut offrir une reproduction sonore stéréophonique lorsqu'elle diffuse simultanément sur une bande de fréquence principale et sur une bande de fréquence stéréophonique secondaire. Ces caractéristiques électroniques permettent au radiodiffuseur d'exploiter à fond la musique, le son et la voix dans la conception d'une programmation qui vise à accroître le plaisir de l'auditeur et à lui procurer une expérience enrichissante."

Voilà les aspects techniques de la radiodiffusion en modulation de fréquence. De plus en plus, les Canadiens s'intéressent à ce principe de diffusion. Les auditoires accrus en font foi. Depuis dix ans, qu'il nous suffise de consulter les sondages d'écoute (par référence, et non par dogme de foi). Les possibilités techniques qui découlent de la modulation de fréquence sont multiples. La haute fidélité permet une audition plus agréable et plus réaliste.

Doit-il exister un contrôle plus rigide sur les programmations diffusés en modulation de fréquence? Il est évident que le CRTC a fait preuve depuis quelques années d'une tolérance face aux diffuseurs MF. Cependant, dans son rapport, il note:

"Les sujets qui préoccupent le plus le Conseil sont le volume de programmation conjointe que les stations MA-MF associées devraient avoir le droit de diffuser, les circonstances qui permettraient une telle programmation conjointe et les incidences d'une programmation séparée et indépendante sur l'activité des titulaires de licence actuels et futurs, la politique en matière de publicité sur la gamme MF, le rôle que devraient jouer les stations MF pour encourager le talent canadien, les possibilités de favoriser au niveau de la gamme MF, l'établissement d'échanges bilatéraux spontanés entre le radiodiffuseur et la collectivité".

Il y a quelques années, un titulaire de licence MF devait montrer dans son exposé la portion de sa programmation consacrée à la musique classique, à la diffusion des arts et lettres, à la diffusion d'émissions spéciales conçues dans un esprit nettement culturel. Les temps changent. Les hommes aussi. A l'époque, (c'est si loin, déjà!) la modulation de fréquence restait le dernier bastion de culture auquel nous avions droit.

Il n'a jamais été diffusé par le CRTC, à ma connaissance, de directives contraires à celles édictées en premier lieu pour l'obtention d'une licence MF. Cependant, la grande tolérance du Conseil a fait que la radio MF a évolué vers une commercialisation en symbiose avec la radio MA. De nos jours, la radio MF diffuse à longueur de journée des musiquettes insignifiantes ou des ritournelles dont la saturation est l'apanage des ondes MA.

Ainsi, la station MF CHOM pose tout le principe à notre avis de la radiodiffusion en modulation de fréquence. La décision future du Conseil décidera de l'avenir de la gamme MF. Les émissions classiques sont reléguées à des heures nocturnes trop indécentes pour être écoutées, à moins de nous sentir des âmes de chouette. Tout le jour durant, tout n'est que vanité... vanité...

CHOM s'est spécialisé par son choix de musique "underground". Des voyages à l'acide jusqu'aux élucubrations d'Alice Cooper, c'est un "trip" du connu à l'inconnu. Le principe "underground" veut que toute musique qui se targue d'appartenir à cette élite soit marginale, hors de l'ordinaire, au-delà des frontières posées par l'establishment. Bref, si vous avez des âmes de conservateur, vous ne puiserez rien sur les ondes de CHOM.

Est-ce que CHOM selon les savantes-arguties juridiques du Conseil s'inscrit dans la "normalité"? Les lendemains seront-ils fructueux pour cette station marginale? Y a-t-il une place pour ce style musical, pour ces discours singuliers? Tout le problème se pose ici. Peut-on en cours d'émission promouvoir indirectement ou directement l'usage de drogues ou autres adjuvants qui vous permettent de "partir sur un trip"?

Le précédent que crée CHOM ne risque-t-il pas de faire tache d'huile dans la radiodiffusion? Pourquoi par exemple CKMF (du groupe Radiomutuel) devrait-elle s'astreindre à des émissions du type culturel lorsque si près d'elle, une station s'émousse dans des propos alambiqués, confus, incohérents, et dans une musique similaire? Le rapport des forces se trouve déséquilibré.

Depuis près de deux mois (j'écoute occasionnellement CHOM) cette station parainne des concerts classiques. Grande fut ma surprise. Mais dans la conjoncture actuelle, c'est la planche de salut. Il sera plus facile de déposer des demandes au Conseil en audience publique en arguant que CHOM ne favorise pas seulement la musique "underground".

Autre point. La station CHOM a-t-elle un permis de diffusion bilingue? Car le Conseil peut émettre un permis unilingue ou bilingue, selon les demandes. A l'origine, monsieur Sterling a-t-il fait une demande pour une station bilingue? Si non, pourquoi CHOM diffuse-t-elle dans les deux langues? Si son permis ne stipule pas cette particularité, les autres stations comme CJFM (c'est déjà commencé), CKMF, CFGL ou autres pourront diffuser en langue française et en langue anglaise. Nous ne saurons plus exactement où nous en sommes.

Est-il honnête pour certains titulaires de licence MF de prétendre diffuser des émissions de musique classique lorsque celles-ci sont entendues à des heures si tardives qu'elles ne sont plus accessibles à qui que ce soit. Le Conseil peut-il se laisser berner à ce point? Tout l'avenir de la radiodiffusion MF se dessinera au cours de ces audiences, par la position que tiendra le Conseil face à ses titulaires.

Qu'invoquera-t-on cette fois pour maintenir en place une programmation telle que CHOM? Je ne m'oppose nullement au principe de programmation de CHOM. Mais personne ne peut accepter que le CRTC donne dans les demi-mesures. Où il établit une politique définitive sur la modulation de fréquence ou il reconnaît son incapacité d'intervenir dans ce domaine. Les abus de la publicité diffusée sur les ondes MF (déjà dénoncés dans cette rubrique) doivent faire l'objet d'une étude sérieuse de la part du Conseil. Il est inacceptable que la modulation de fréquence ne repose sur aucune politique définie. Dans quelques années, cette gamme MF sera à ce point détériorée qu'il ne sera plus possible de revenir en arrière.

Il existe à Montréal huit stations MF. De ces huit stations, trois seulement diffusent des périodes de musique classique. Une autre diffuse à minuit ou un peu plus tard de telles périodes. De ces quatre stations, deux appartiennent à la Société Radio-Canada, CBF et CBM. Seule la station CKVL diffuse à des heures convenables des concerts classiques. Voilà le bilan. Toutes les autres stations MF se caractérisent par le même style de musique. Cependant, nous faisons exception pour la station CFGL qui offre un produit de grande qualité. Toutes les autres stations tentent d'offrir un sous-produit de la station CFQR, compte tenu de ses sondages qui lui donnent la plus haute cote d'écoute. CHOM se distingue, nous le savons, par le style particulier de sa programmation.

Ce qui revient à dire que quatre stations MF (avec CKVL en plus à certaines heures du jour) ressemblent étrangement au produit qu'offrent les stations MA. Publicité, musique de palmarès, commentaires insignifiants, tout à la saveur commerciale. Le public aurait-il droit à une législation sévère sur la modulation de fréquence? Le public aurait-il droit de trouver sur la gamme MF des émissions de qualité, et qui plus est, un choix varié? Seul le CRTC peut en décider.

"... Dans la mesure où le radiodiffuseur produira de lui-même des émissions convenables, l'Etat évitera d'intervenir par des contrôles minutieux. Dans le cas contraire, les règlements devraient le contraindre à agir convenablement, ou bien il se verra retirer son privilège qui pourra être attribué à un administrateur plus sérieux. L'Etat, sans aucun doute, a le droit absolu d'exiger de tout radiodiffuseur, auquel on confie l'utilisation d'une fréquence de radio ou d'un canal de télévision qu'il s'en serve avec imagination, avec discernement et en tenant sérieusement compte de l'intérêt public." (Rapport Fowler 1965)

lettres au DEVOIR

Appel au premier ministre de l'Ile Maurice

Sir Selwoo sdgeer Ramgoolam,
Ile Maurice, océan Indien.

C'est avec étonnement et tristesse que notre groupe d'artistes et d'écrivains canadiens vient de prendre connaissance d'un dossier que l'on nous a fait parvenir de Paris.

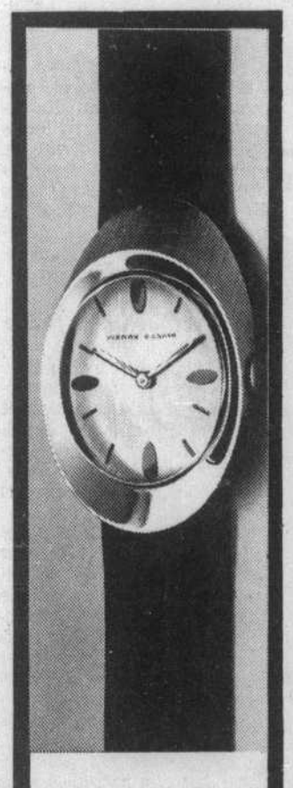
Ainsi donc la répression règne à l'Ile Maurice, où journalistes, syndicalistes et un député de l'opposition sont emprisonnés et mis au secret. Pourquoi? Parce qu'ils désapprouvent l'attitude de votre gouvernement en matière politique. En faisant enfermer le député Dev Virahsmy, vous lui enlevez automatiquement le droit de siéger à l'Assemblée. En agissant ainsi vous portez volontairement atteinte aux droits de l'homme et à sa liberté d'expression. Vous avez vous-même lutté ardemment pour que Maurice devienne indépendante, et maintenant l'état d'urgence que vous avez instauré la ramène au rang de République de Canne-à-Sucre fasciste.

Ce qui nous intéresse surtout, ici au Canada, c'est de savoir pourquoi le peintre Hervé Masson est toujours en prison et au secret (depuis plusieurs mois). Ceux qui l'on connu à travers son oeuvre picturale, qui fut exposée, ici, il y a quelques années, se demandent ce qui se passe dans cette partie du Commonwealth. C'est sur votre invitation qu'il quittait Paris, où il avait habité pendant de nombreuses années, pour se rendre à l'Ile Maurice pour occuper le poste de conseiller artistique. Devant la corruption qui s'étalait dans l'Ile, il démissionnait de l'emploi que vous lui aviez offert, pour s'occuper activement de politique. Directeur d'un journal de l'opposition, il se battit pour les pauvres et les opprimés. Condamné à la prison pour avoir exposé dans son journal la partialité des forces de l'ordre, en faveur de certain parti politique, il purgea sa peine. Au lieu d'être libéré après avoir payé sa dette à "votre" société, le journaliste est toujours au cachot. Que faites-vous de la liberté d'expression, monsieur le premier ministre? Vous êtes allé si loin, dans votre purge mauricienne, que la Fédération des Droits de l'Homme a été alertée, et qu'elle a demandé à M. Kurt Waldheim, Secrétaire Général de l'O.N.U. d'envoyer sur place des experts internationaux pour y enquêter. Des artistes et écrivains connus – ceux de France – vous ont fait parvenir une pétition, condamnant l'incarcération illégale d'Hervé Masson, et demandant sa libération immédiate. De Grande-Bretagne, d'autres intellectuels s'apprêtent à agir de la même façon.

Né Français, et maintenant citoyen du Canada, et du Commonwealth (comme vous, monsieur le premier ministre), je me permets de vous demander pourquoi le journaliste Hervé Masson est-il toujours en prison?

Ayant habité l'Ile Maurice pendant plus de trois ans, et ayant pris une part très active à la vie artistique de l'endroit, je ne peux pas croire que vous, représentant du peuple mauricien connu pour sa fierté, son bon sens et sa justice, puissiez laisser un journaliste en prison pour débit d'opinion.

Hugues de JOUVANCOURT
Montréal, le 28 novembre 1972.



La Montre-Objet signée Pierre Cardin pour Lui ou pour Elle. Sept modèles, de $78.50

LUCAS 2

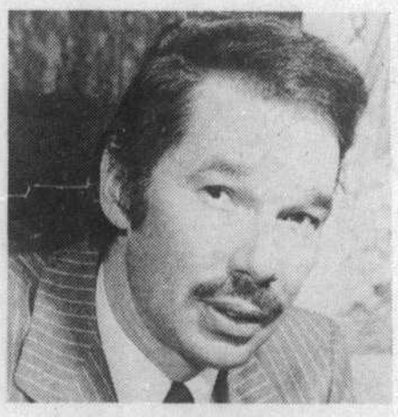
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
WESTMOUNT SQ.
1476 SHERBROOKE

Vous êtes jeunes, restez-le

Chez l'homme comme chez la femme, le remplacement naturel des cheveux doit se faire au taux de leur chute; ce remplacement se situe aux environs de 20,000 cheveux annuellement. Malheureusement un non-remplacement guette de nombreux individus (hommes en majorité) entre 17 et 25 ans. Lorsque la calvitie est à un état déjà fort avancé, vouloir se traiter s'avère impossible.

Dès que vous constatez un manque de remplacement, ne perdez pas de temps, consultez d'ABORD le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE afin de connaître votre cas. Nos trichologues pourront vous dire dans quelle proportion l'état de votre cuir chevelu pourra se stabiliser et comment prendre soin de votre chevelure à l'avenir.

Soyez conscient que traiter le cuir chevelu ne se limite pas au coupes de cheveux ni aux shampoings spéciaux. L'équilibre du cuir chevelu se retrouvera grâce à des formules adéquates programmées sur plusieurs mois. Les traitements sont en effet échelonnés sur de nombreuses semaines (il faut s'incliner devant cette nécessité), avec visites de contrôle mensuelles au



CENTRE CAPILLAIRE PIERRE, sous la responsabilité de nos trichologues.

Ne prenez pas le risque d'une apparence prématurément vieillie. Toutefois, discipline, persévérance et régularité sont les éléments de base indispensables pour ceux qui désirent se faire traiter efficacement.

Raymond Pierre
TRICHOLOGUE

11

Centre Capillaire Pierre
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Pour Noël 1972, offrez-lui le monde... des métiers d'art!



Pour Noël, cette année, lui offrirez-vous un bijou original? une gravure? une écharpe tissée? une sculpture sur bois? une poterie? . . . Dévoilez-lui en même temps le secret de sa fabrication! **Initiation aux métiers d'art du Québec** vous apporte la clef du monde artisanal . . . Dans cette nouvelle collection illustrée, nos artistes les plus reconnus vous expliquent leurs techniques selon une formule souple et originale. Chaque métier d'art est illustré au moyen de 40 photographies en couleurs, disponibles sous la forme d'un dépliant ou d'un jeu de diapositives. Une brochure explicative, réalisée avec la collaboration de l'artiste, complète chaque ensemble. Six titres sont déjà parus, une vingtaine d'autres paraîtront prochainement.
Les ensembles de la série **Initiation aux métiers d'art du Québec** sont en vente dès maintenant dans les librairies et les boutiques d'artisanat ou, sur commande, chez Formart. Vous pourrez venir les consulter à votre guise au Salon des Métiers d'art, Place Bonaventure, kiosque Formart, du 8 au 23 décembre. Entrée libre.

Initiation aux métiers d'art du Québec

Formart, inc.
211 Saint-Sacrement
Montréal 125

	Brochure et dépliant $3.95	40 Diapositives $21.00
La peinture à l'huile/*Léon Bellefleur*	☐	☐
Le bas-relief polychrome/*Mario Merola*	☐	☐
La gravure sur bois debout/*Janine Leroux-Guillaume*	☐	☐
La peinture acrylique/*Guy Montpetit*	☐	☐
La poterie/*Gaétan Beaudin*	☐	☐
L'émaillerie/*de Passillé-Sylvestre*	☐	☐

Aussi disponibles (ancienne édition):
40 diapositives et brochure explicative $23.95

La coulée à cire perdue/*Bernard Chaudron* ☐
La reliure/*Pierre Ouvrard* ☐
La céramique/*Maurice Savoie* ☐
La linogravure/*Robert Wolfe* ☐
La sérigraphie photomécanique/*Pierre Ayot* ☐
Le tissage de basse-lisse/*Lucien Desmarais* ☐
La ferronnerie d'art/*Jarnuszkiewicz et Michel* ☐
La sculpture sur bois/*Léo Gervais* ☐
La lithographie/*Albert Dumouchel* ☐

Nom
Adresse — Ci-inclus la somme de
Ville — Chèque ☐ Mandat-poste ☐



VIENT DE PARAÎTRE
CHEZ
ROBERT LAFFONT

Momone
par Simone Berteaut
• L'autobiographie émouvante d'une môme de Paris. Par l'auteur du grand best-seller PIAF. Criant de vérité. Un énorme succès. **$8.10**

Mère Paradis
par Jacques Perry
• Jacqueline Barde, du magazine Elle, a écrit: "Avant ce livre, comme moi, vous ignoriez l'amour". L'émerveillement des premières visions d'un grand amour. **$5.95**

L'Année du Crabe
par Olivier Todd
• Le labyrinthe d'un homme de quarante ans. Inoubliable. Cet homme qui parle de lui parle de nous. A lire à tout prix. **$7.60**

Le meurtre de la rue V
par Hans Hellmut Kirst
• Une sorte de vaste puzzle dont la toile de fond est Munich à l'approche des Jeux Olympiques. Se lit comme un "policier" mais a toute l'épaisseur de la réalité actuelle. Fascinant. **$7.60**

Le Psychodrame
par Gennie et Paul Lemoine
• La théorie que depuis Moréno on attendait et qui montre à quel point le psychodrame répond aux exigences de notre monde. **$7.60**

Cap sur la vie
par Jean Courbeyre
• L'histoire d'un solide garçon qui veut devenir marin. Le récit d'une aventure pas comme les autres. Dans la collection "Plein Vent". **$3.00**

Le Monstre du Loch
par Peter Dickinson
• Un canular qui ne tarde pas à tourner en une aventure bien réelle, aussi extravagante que les rêves les plus fous. Un roman d'humour et de santé. Dans la collection "Plein Vent". **$3.00**

Les demoiselles d'Hamilton
par David Hamilton
texte d'Alain Robbe-Grillet
• Un album d'art conçu par le célèbre photographe. Un texte étonnant d'Alain Robbe-Grillet. Un petit bijou. **$18.40**

En vente chez votre libraire
MESSAGERIES DU JOUR INC.
8255, RUE DUROCHER, MONTRÉAL 303, TÉLÉPHONE: 274-2551



VIENT DE PARAITRE...
...AUX EDITIONS DU JOUR
JOURNAL D'EXIL
La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie
FRANCOIS-MAURICE LEPAILLEUR
TEXTE INEDIT PRESENTE PAR ROBERT-LIONEL SEGUIN
En vente partout au prix de $4.50 — distribuee par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montreal 303 — Tel. 274-2551.
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

suites de la première page

LE PC

ré une bonne leçon des élections du 30 octobre.

"D'après ce que je peux voir, il n'a rien appris du tout et le gouvernement continue de faire de fausses représentations."

Le leader néo-démocrate estime que le pays aurait besoin d'une somme de $500 millions pour les travaux municipaux, seulement cet hiver.

"Le programme annoncé mercredi matin est des plus décevant et il ne fera qu'aborder, une solution au problème du chômage cet hiver".

M. Lewis conclut que si le programme avait été annoncé plus tôt, il aurait pu en effet donner lieu à des milliers d'emplois au pays, "mais aujourd'hui il est trop tard".

"En attendant au 6 décembre pour annoncer ce programme, poursuit M. Lawrence, on ne donne pas le temps voulu aux intéressés de se préparer pour en prendre avantage et il s'agit là bien plutôt d'une publicité tapageuse pour le gouvernement que d'un palliatif au chômage".

MM. Stanfield et Alexander soulignent de plus que ce programme ressemble étrangement à ce que le premier ministre Trudeau qualifiait lui-même, il y a deux ans, de démodé et discrédité.

"Le premier ministre découvre aujourd'hui qu'il y a du bon dans les programmes des travaux d'hiver, surtout si vous tentez de diriger un gouvernement minoritaire", ajoute M. Alexander.

Et il conclut: "Nous allons certainement en apprendre d'autres du même genre, de la part d'un gouvernement qui essaie d'acheter l'appui des Canadiens avec leur propre argent".

CHÔMAGE

Autant que possible, l'intention du gouvernement est que les fonds disponibles soient utilisés pour financer des projets qui, autrement, ne seraient pas entrepris et pour avancer des projets devant être mis en oeuvre à une époque ultérieure.

La répartition entre les provinces sera fondée sur une formule qui tient compte de la population, du niveau de chômage et de l'ampleur des fluctuations des industries provinciales.

Chaque province aura la possibilité de gérer le montant qui lui sera attribué, y compris la répartition des fonds entre la province et les municipalités et entre les municipalités.

Le gouvernement fédéral exigera que soient contrôlés les engagements annuels et les rapports financiers mais il ne demandera pas aux provinces de garantir le remboursement des prêts aux municipalités.

Des taux d'intérêt favorables seront fixés à l'égard des prêts consentis sur le fonds. Les détails seront connus d'ici quelques jours et envoyés aux gouvernements provinciaux.

Quant au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Andras, il a souligné qu'il a l'intention de faire tout son possible "pour mettre en oeuvre, le plus rapidement possible, les nouvelles mesures nécessaires pour surmonter les difficultés des mois d'hiver et trouver des solutions aux problèmes qui se posent à moyen terme, d'ici un an ou deux".

SAULNIER

lice pour l'obliger d'ici un mois à remettre à la Cour supérieure tout le dossier de l'enquête Saulnier.

Le ministre avait alors précisé qu'il étudiait la question avec des hauts-fonctionnaires et qu'il rendrait une décision prochainement.

Cette décision a été prise hier et l'appel sera donc présenté ce matin au greffe de la Cour d'appel. On ignore toutefois quand le débat sur le jugement de la Cour supérieure aura lieu.

APOLLO

la défectuosité, si bien qu'il y eut un nouveau contre-ordre.

La NASA a signalé dès le premier retard que la vie des trois cosmonautes, Eugene Cernan, Ronald Evans et Harrison Scmitt n'était nullement en danger.

Apollo-17 est le dernier équipage américain à aller sonder le sol lunaire.

Au moment de mettre sous presse, le centre spatial de Cap Kennedy était en rapport avec le centre spatial de Huntsville, en Alabama, où est construite la fusée porteuse Saturne V.

C'était la première fois dans l'histoire des lancements de cabines Apollo vers la lune que le compte à rebours s'arrêtait à 30 secondes du départ.

CANADA

envisagée. Au surplus, ils citent avec quelque cynisme la conférence de presse donnée le 26 octobre par Henry Kissinger, où celui-ci faisait allusion à la "section fort complexe (du projet d'accord) sur la surveillance internationale, qui mobilisera les cerveaux des universitaires pendant des années à venir, et que mon collègue, l'ambassadeur Sullivan, est peut-être la seule personne à comprendre tout à fait".

Les Canadiens ont situé tous les postes d'observation envisagés sur une carte du Vietnam du sud: ils ont alors constaté que le territoire "avait l'air d'avoir subi une violente attaque de vérole", tant il était ponctué de poches et d'enclaves sous contrôle, soit du Vietcong, soit du gouvernement de Saigon. Le maintien de tous ces postes d'observation exigerait un soutien logistique très peu fonctionnel, d'après les normes conventionnelles, particulièrement en raison de lignes de communications longues et capricieuses, étant donné que les équipes seraient distribuées sur le territoire de manière à pouvoir contrôler les lignes de cessez-le-feu à tous leurs détours.

Chacune des 1,450 équipes de surveillance formées de représentants des quatre pays devrait s'appuyer sur son propre personnel de soutien. Des unités administratives devraient être constituées au Vietnam et à Ottawa pour intégrer, réconcilier et analyser les rapports des observateurs. Des diplomates devront être postés auprès des parties en cause et de l'instance supérieure à laquelle la Commission de surveillance devrait obligatoirement se rapporter, selon le Canada, pour faire les représentations qui s'imposent. Pour ce faire, prévoient les diplomates canadiens, une quarantaine d'analystes politiques des affaires extérieures devront être détachés de leurs tâches ordinaires. Enfin, une petite armée d'interprètes devra être recrutée pour permettre aux observateurs de communiquer entre eux ainsi qu'avec la population et les autorités vietnamiennes; car il faudra passer couramment du vietnamien à l'anglais, au français, au polonais à l'indonésien et le hongrois.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi le personnel d'administration et de soutien 3,000 hommes devrait être aussi important.

Les spécialistes du ministère de la défense ont confirmé aux affaires extérieures que celui-ci serait en mesure de fournir le nombre requis d'observateurs, même si cela nuisait quelque peu à l'accomplissement de leurs autres missions militaires. De même, le contingent pourrait être assez facilement aéroporté au Vietnam du Sud. Mais tout cela, insistent-ils, ne pourrait s'accomplir du jour au lendemain.

Les Américains, de commenter un diplomate, semblent croire que nous pourrions arriver au Vietnam 48 heures après la signature du cessez-le-feu. Ce n'est pas le cas, la logistique d'une mission de surveillance est très différente de celle d'une mission militaire conventionnelle. Nous ne pourrions expédier une brigade déjà constituée au Vietnam. Il nous faudra plutôt recueillir les officiers compétents là où ils se trouvent: à Chypre ou en Allemagne, au quartier général de l'OTAN ou de NORAD ainsi que dans les établissements militaires situés dans les dix provinces canadiennes, de Terre-Neuve à Vancouver."

On a toutefois l'impression, aux affaires extérieures, que l'effectif de la Commission de surveillance pourra être réduit d'ici à la signature de cessez-le-feu. Cela pourrait résulter de pressions nord-vietnamiennes, puisque Hanoï est moins intéressé que Washington à ce que les lignes de cessez-le-feu soient absolument étanches. "Nous sommes tout à fait conscient que le plan de déploiement des observateurs qui nous a été fourni est essentiellement d'inspiration américaine", dit-on aux affaires extérieures.

Depuis le 26 octobre, Ottawa a pris contact avec la Hongrie et la Pologne, deux éventuels participants communistes à la commission de surveillance qui, à ce titre, ont vraisemblablement reçu des renseignements de Hanoi. Or, il semble que Varsovie et Budapest envisagent un effectif de beaucoup inférieur à celui d'Ottawa – de 300 à 400 hommes, semble-t-il. Les Canadiens jugent même qu'un contingent d'observateurs de 1,500 officiers taxerait excessivement les ressources de l'armée hongroise.

La Hongrie, semble-t-il, est tière d'avoir été pressentie pour faire partie de la Commission de surveillance. Mais la Pologne, qui a, comme le Canada, quelque expérience dans les missions de cet ordre, est beaucoup plus circonspecte. Quant à l'Indonésie, ses militaires seraient fort heureux d'envoyer des troupes au Vietnam, mais le ministre des affaires étrangères, M. Malik, a prudemment évité jusqu'ici de prendre un engagement quelconque. De toute façon, des dépêches récentes datées de Hanoï laissent croire que le gouvernement nord-vietnamien ne juge plus acceptable l'Indonésie comme participant à la Commission internationale de surveillance.

QUÉBEC

Interrogé par le leader parlementaire de l'Unité-Québec, M. Bourassa a ajouté qu'il voulait prendre connaissance des détails du programme fédéral avant de se prononcer. Au sujet de la consultation de son gouvernement, il a avoué qu'à sa connaissance, il n'y en avait pas eu sur ce programme particulier.

"Il est possible qu'il y ait eu des discussions avec le ministère des Affaires municipales, mais je n'en ai pas été informé", a ajouté le premier ministre.

M. Bourassa a poursuivi en précisant que selon les premières informations "que j'aies sur l'annonce de ce programme, la juridiction du gouvernement du Québec, dans les matières municipales, a été respectée, en ce sens qu'il n'y a pas, de la part du gouvernement fédéral, de condition imposée qui empêche le Québec d'assumer sa juridiction dans les questions municipales".

Revenant sur la question des versements de subventions de la part du Québec aux municipalités, M. Bourassa a précisé à l'intention de M. Paul qu'il pourra probablement répondre, jeudi, après avoir pris connaissance de toutes les conditions et des données de ce nouveau programme.

De plus, a mentionné M. Bourassa, il y a une rencontre de prévue entre les autorités fédérales et le ministre des Finances pour étudier toutes les questions en cause.

A l'invitation de M. Bourassa, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a ajouté qu'il imaginait que cette politique du fédéral tenait compte des consultations qui avaient eu lieu antérieurement.

Répondant à une question de M. Guy Joron PQ–Gouin, M. Garneau a mentionné qu'il prévoyait depuis quelques temps un tel programme de la part du gouvernement fédéral et "nous avons recensé une série de projets qui pourraient démarrer assez rapidement, en ce qui regarde les autorités gouvernementales du Québec".

"Pour ce qui est des municipalités, je n'ai pas une liste des projets qu'elles pourraient faire ou ne pas faire", a souligné M. Garneau.

Pour sa part, le leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy, a demandé si le gouvernement du Québec entendait prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter ce que s'est produit l'année dernière.

Plusieurs municipalités n'avaient pu accepter les propositions du fédéral parce qu'on les obligeait à ce moment-là à faire un déboursé additionnel considérable pour être éligible aux subventions.

M. Bourassa a répondu qu'il était normal qu'on tire des leçons des expériences du passé pour corriger ce qui peut arriver.

SCOLAIRE

Sans aller jusqu'à l'obstruction systématique, la lutte du Parti québécois sera en conséquence assez dure. Le jeune député de Saint-Jacques a précisé que l'opposition péquiste porterait surtout sur le renforcement des mesures pouvant assurer le rattrapage pour les zones défavorisées.

De leur côté, les créditistes se réjouissent de la disparition du bill 28 qu'ils avaient été les seuls à rejeter dans son principe même, l'unification des commissions scolaires.

Le porte-parole du parti, M. Fabien Roy, a répété hier qu'il ne fallait pas minimiser l'importance de la religion dans l'ensemble de l'éducation.

Le parti se prononcera toutefois contre le projet de loi 71 même s'il maintient les commissions scolaires confessionnelles à Montréal. Selon M. Roy, ce projet de loi crée un autre palier dans l'administration, le conseil scolaire de l'île, sans lui fournir les pouvoirs nécessaires pour accomplir son mandat.

Avant l'expression de ce mécontentement, le parrain du projet de loi, M. François Cloutier, député d'Ahuntsic et ministre de l'éducation, avait justifié la nouvelle approche par étapes mise de l'avant pour assurer la restructuration scolaire à Montréal.

A la lumière des échecs des deux tentatives précédentes et à cause du retard de Montréal au point de vue scolaire, M. Cloutier soutient qu'il faut procéder par étapes, sous peine de ne rien faire du tout.

"Il ne s'agit pas d'un compromis, a-t-il ajouté, ni d'une concession à quelque groupe, mais plutôt d'une approche différente. Les tentatives précédentes, qui n'ont pas tenu compte de cette nécessité de procéder par étapes, ont abouti à l'échec".

Cette approche nouvelle découle, selon M. Cloutier, d'une philosophie politique du changement – philosophie qu'il se dit prêt à défendre publiquement – qui vise à ne pas brusquer inutilement les populations.

Pour démontrer l'urgence d'une réforme à Montréal, le député d'Ahuntsic a mentionné cinq points démontrant le retard de la métropole par rapport au reste de la province: le morcellement des commissions scolaires, l'une ayant plus de 200,000 élèves et une autre à peine 500; l'absence de suffrage universel, la majorité des commissaires n'étant pas élus et plusieurs autres l'étant par les seuls propriétaires; la disparité et l'incohérence du mode de taxation; les difficultés administratives provenant du manque de contact entre les diverses commissions; l'impossibilité de prévoir un projet planifié de rattrapage pour les zones défavorisées.

KISSINGER

Kissinger et Le Duc Tho s'étaient réunis en comité restreint, avec leurs seuls adjoints directs, le général Alexander Haig et M. Xuan Thuy pour éviter la rupture totale.

A Saïgon, le conseil national de sécurité s'est réuni sous la présidence de M. Thieu, pour examiner l'évolution des entretiens de Paris.

Sur le plan militaire, le principal événement de la journée a été le bombardement à la roquette de l'aéroport saigonnais de Tan Son Nhut. Pendant une heure, plus de 50 roquettes se sont abattues sur la base et le populeux faubourg contigu de Go Vap. Il y aurait au total 9 morts et 62 blessés dont des écoliers. A ce tir a répondu un barrage de l'artillerie sud-vietnamienne. Saïgon a déclenché l'alerte rouge mais le trafic a repris sur l'aérodrome au cours de la matinée. Plusieurs constructions ont été endommagées sur la partie américaine de la base aérienne ainsi que deux hélicoptères et un dépôt de carburant. Des chasseurs-bombardiers ont arrosé de napalm le village de Tam Binh d'où les artilleurs du vietcong avaient lancé leurs roquettes.

Hier à Paris on s'attendait que les pourparlers secrets se poursuivent encore quelques jours et aboutissent, avant la fin de la semaine, à un compromis sous forme de synthèse des positions en présence.

SOMA

Suite de la page 3

● Que Soma bénéficie d'une subvention qui éliminerait ses dettes et assurerait sa croissance.

● Que Soma devienne une société d'Etat indépendante.

● Que Soma assume la responsabilité du réseau de mise en marché des services et de la vente des pièces au consommateur.

● Que Soma soit dirigée par un conseil d'administration composé d'un nombre de travailleurs élus égal à celui des représentants du gouvernement.

● Que le gouvernement fédéral contingente les importations de véhicules d'outre-mer pour trois ans.

● Que soit établie d'ici trois ans une politique selon laquelle les véhicules importés au Canada devront être assemblés au Canada avec au moins 50% des pièces fabriquées ici.

● Que le Québec crée d'ici dix ans une société d'Etat de fabrication de matériel de transport et de construction de véhicules.

Cournoyer défend la CIC

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC – Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, s'est porté hier à la défense de la Commission de l'industrie de la construction.

Il était interrogé par le député péquiste de Saguenay à l'Assemblée nationale relativement à l'accident survenu aux chantiers de la Compagnie Mannix à Mount Wright.

Evoquant le rapport verbal des enquêteurs, le ministre du travail a laissé entendre que c'est la soudure qui a cédé et provoqué l'écroulement de l'échafaudage.

Le député Lucien Lessard, qualifiant la situation de scandaleuse, exigeait que le gouvernement prenne des mesures immédiates et suggérait de retirer à la Commission de l'industrie de la construction la surveillance des normes de sécurité aux chantiers de la province.

Il est trop tôt pour conclure que la Commission de l'industrie de la construction s'est mal acquittée de sa tâche selon M. Cournoyer.

C'est seulement depuis cette année que la CIC, ajoutait-il, est chargée de la surveillance de la sécurité. Le ministre est convaincu qu'il y a eu amélioration et trouve plus juste d'attendre l'analyse des travaux d'inspection de la Commission avant de se prononcer.

A mesure qu'approche la fin des travaux parlementaires, l'opposition apparaît plus vigilante. En l'absence de MM. Camil Samson et Armand Bois, en tournée dans la province, le Ralliement créditiste est dirigé en Chambre par le député de Beauce, M. Fabien Roy, troisième candidat à la direction du parti.

D'autre part, l'Unité-Québec semble plus que jamais agacé par l'ombrage du Parti québécois. Et M. Gabriel Loubier sait qu'il doit exploiter au maximum toutes occasions et circonstances pour faire la preuve de son leadership. Cette concurrence oblige chaque jour de nombreux ministres à répondre aux plus pertinentes questions.

Ainsi, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a été hier amené à traiter du problème des médicaments nocifs dénoncés par le Collège des pharmaciens du Québec. Il n'est pas convaincu qu'il faille interdire les médicaments douteux et préférerait plutôt un effort particulier à l'information des consommateurs.

Référant à la récente conférence des ministres de la santé tenue à Régina, M. Castonguay dit préférer le témoignage de l'ensemble des provinces pour souligner l'excellent travail de la direction des aliments et drogues du gouvernement fédéral.

Mais quant à une réglementation sur ces médicaments, il fait valoir que le projet de loi du collège des pharmaciens, présentement à l'étude en Chambre, prévoit une liste des médicaments et permettra au besoin de faire des exclusions.

Le ministre des institutions financières et corporations, M. William Tetley, a pour sa part abordé l'aspect plus particulier de la publicité sur les médicaments. Après la publicité destinée aux enfants, a-t-il expliqué au Dr Camille Laurin, le gouvernement s'apprête à introduire une réglementation sur le problème global de la publicité sur les médicaments. Mais il souligne la nécessité d'agir calmement, de travailler de front avec les autres provinces et d'établir des politiques en collaboration avec les industries.

Le ministre de l'agriculture, M. Normand Toupin, ne croit pas utile de se rendre jusqu'à Mont-Laurier pour entendre les griefs et représentations des producteurs agricoles de la région. Répliquant au député Clément Vincent, d'Unité-Québec, le ministre de l'agriculture a expliqué à l'Assemblée nationale que Mont-Laurier ne répond pas aux critères du ministère fédéral de l'agriculture concernant les zones ministrées. Mais les producteurs de Mont-Laurier ont vu leurs récoltes ravagées par les intempéries et le ministre Toupin sollicitera la clémence du ministre fédéral de l'agriculture, M. Olson.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a déclaré que la Commission hydro-électrique du Québec sera invitée, lundi, à publier le contrat intervenu avec la société américaine Bechtel pour la réalisation de travaux vers la région de la baie James.

Le budget sera présenté après la réunion des ministres des finances

OTTAWA (PC) – M. John Turner, ministre des finances, a déclaré hier qu'il songeait à présenter un budget très peu de temps après la reprise des travaux parlementaires prévue pour le 4 janvier.

M. Turner a dit qu'une nouvelle formule d'impôts et de dépenses pourrait être soumise à une conférence qui aura lieu vers la mi-janvier avec les ministres des finances des provinces.

Il espère que la conférence se tiendra les 18 et 19 janvier et qu'il pourra, "peu après", soumettre un budget au Parlement.

La conférence il est vrai, dit-il, n'aura rien à voir avec le budget. Il s'agira d'une de ces réunions périodiques au cours desquelles les ministres des finances des provinces et celui du gouvernement fédéral parlent de priorités et de problèmes mutuels.

Le gouvernement libéral se servira du budget pour annoncer tout amendement fiscal d'importance susceptible de lui valoir des appuis parmi les députés de l'Opposition et d'amadouer le NPD qui tient l'équilibre du pouvoir dans les nouvelles Communes.

Le débat sur le discours du trône prend fin le 17 janvier et le budget pourra être soumis n'importe quand à partir de ce moment.

M. Turner compte-t-il toujours appliquer, à partir du 1er janvier prochain, la majoration prévue de 3 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers? Le ministre a répondu qu'il s'en tenait toujours à la position adoptée au cours des derniers mois.

"Je ne promet pas d'abattements fiscaux, dit-il, mais je ne les exclue pas non plus."

Il a toutefois lâché une allusion sur ce que pourrait contenir le budget. Il a dit, en effet, que le gouvernement espérait avoir "quelque chose à dire" au sujet de l'aide aux petites entreprises, "en termes très concrets".

Il n'est pas absolument certain que M. Turner aura l'occasion de présenter un budget.

Le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré mardi qu'il était probable que le gouvernement libéral soit battu aux Communes peu de jours après la rentrée parlementaire. Dans ce cas, les conservateurs s'attendraient à former un gouvernement, bien qu'ils ne disposent aux Communes que de 107 sièges, contre les 109 des libéraux.

Le tout va dépendre de l'attitude que prendront les 31 députés NPD à l'endroit du discours du trône.

Les conservateurs ont l'intention de présenter une sorte de motion de défiance qui sera mise aux voix après le débat sur le discours du trône. Il s'agit donc de savoir si le NPD leur apportera son soutien, ou si les conservateurs se verront contraints de voter en faveur de toute motion de défiance que pourrait soumettre le NPD.

Le caucus conservateur s'est réuni mardi et mercredi pour établir la stratégie à suivre aux premiers jours de la rentrée parlementaire. C'était la deuxième fois depuis les élections que le caucus conservateur tenait une réunion de deux jours. Il en tiendra une troisième peu avant la rentrée parlementaire.

MARTIN GRAY

Suite de la page 3

langues, vient de vendre 70,000 exemplaires aux USA (sous le titre: "For those I loved") et inscrit dans la collection populaire "Vécu" chez Laffont, co-édité au Québec par la maison de Jacques Hébert, il devrait connaître un sort semblable en Amérique francophone. Nous avons été intrigués, cependant, par le fait que seulement un an après un tel malheur, il puisse se mettre à la rédaction de quatre cents pages. Sa réponse: "je suis le descendant d'un peuple persécuté, qui a survécu pourtant; c'est en pensant à lui que j'ai trouvé cette force. La force d'appartenance permet de faire beaucoup, et le malheur des gens aujourd'hui est peut-être de n'appartenir à rien. Vous, les Français du Canada, vous avez survécu parce que vous vous apparteniez les uns les autres, n'est-ce pas?".

L'ex-président Truman à l'article de la mort

KANSAS CITY (AP) – L'ancien président des Etats-Unis, M. Harry Truman, souffrant de congestion pulmonaire et de bronchite, était hier soir à l'article de la mort au Medical Research Centre.

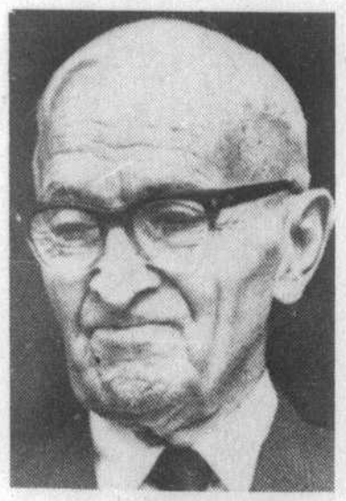
Peu après que l'hôpital eut annoncé que l'état de M. Truman était critique, plus tôt dans la journée, un porte-parole annonçait qu'il y avait eu légère amélioration.

La femme de M. Truman, Bess, était au chevet de l'ancien président, maintenant âgé de 88 ans. Sa fille Margaret Truman Daniel, s'est rendue de Washington à Kansas City dans un avion prêté ar la Maison-Blanche.

Le porte-parole de l'hôpital n'a pas voulu fournir plus de détails sur l'état de M. Truman. On ignore si celui-ci était conscient.

L'ex-président avait été admis à l'hôpital tard mardi. Sa condition avait alors été décrite comme "passable" mais s'était aggravée pendant la nuit.

"Il y a des complications majeures, la mort semble imminente", a déclaré un porte-parole de l'hôpital tard hier soir.



Harry Truman, en 1968.

La Régie des services a pris en délibéré une requête de Télébec

QUEBEC (PC) – Le vice-président de la Régie des services publics du Québec, le juge Yvon Côté, a pris en délibéré à Québec une requête de Télébec Ltée, filiale de Bell Canada, relative à une modification de son tableau de tarifs interurbains trans-Canada, impliquant des changements de tarifs pour ses abonnés des Iles-de-la-Madeleine.

Le juge Côté, au cours d'une conversation avec le directeur général de Télébec, M. P.-André Aubin, a soulevé plusieurs questions dont la possibilité de privilégier les Madelinots étant donné qu'ils représentent fort peu de revenus pour l'empire Bell Canada et qu'ils sont naturellement très isolés par la situation géographique de leurs îles. La communauté de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, bénéficie d'un tel privilège.

Selon le juge, il est clair que les tarifs téléphoniques ont un impact sur le comportement des individus. Il a invité les technocrates des compagnies de téléphone à discuter davantage des questions de structures tarifaires avec le public en général et les autorités.

"Si les tarifs ont d'abord servi les sociétés, a-t-il souligné, on cherche de plus en plus à les orienter vers l'aspect du service à rendre au public". "Une compagnie de téléphone n'a pas à imposer des charges spéciales sur le comportement des individus; a dit le juge Côté, c'est pourquoi, on peut envisager d'assurer certains services à perte."

Pour les clients de Télébec, les nouveaux tarifs auront à la fois des avantages et des désavantages, mais le directeur général, M. Aubin, a affirmé que l'objectif visé n'était pas de procurer de nouveaux revenus pour Télébec. Selon lui, le but est de simplifier l'application des tarifs pour chaque communication et de rendre plus efficace l'utilisation du réseau par l'usage plus grand des appels composés directement.

Les avantages sont les suivants: tarifs réduits pour 76 pour cent des appels, soit ceux composés directement, qui bénéficient de la période initiale réduite de une minute; réductions de tarifs hors des heures de haut volume de trafic pour toutes les distances tarifaires.

Enfin, les inconvénients sont les suivants: 15 pour cent des appels composés directement sont affectés d'une hausse tarifaire pour des distances de moins de 400 milles; hausse aussi dans le cas des appels poste-à-poste établis par l'intermédiaire de la téléphoniste; hausse du coût dans les communications personnelles.

Le réseau Trans-Canada est une association bona fide de compagnies de téléphone qui a pour but de rédiger et d'appliquer les systèmes tarifaires interurbains au Canada. Aucune compagnie à charte québécoise, comme Télébec Ltée et Québec Téléphone, n'est membre de ce réseau. Elles doivent faire approuver ces tarifs interurbains par la Régie des services publics du Québec avant de pouvoir les appliquer à leurs abonnés.

Le débat sur les avions de l'État: le CAQ intervient!

par Gilles Léveillé

Le gouvernement Bourassa a reçu un appui inattendu dans l'affaire de l'utilisation des avions de la province par des ministres du cabinet.

Alors que des députés de l'opposition reprochent au gouvernement le recours exagéré au transport aérien, voire l'utilisation à des fins personnelles par certains ministres des avions appartenant à la province, un organisme étranger au débat, le Conseil de l'aviation du Québec, a émis au communiqué pour vanter le service des avions d'affaires et louer les dirigeants de la province de leur attitude progressiste à cet égard.

Signalant qu'il existe en Amérique du nord une flotte de 30,000 appareils aériens à l'usage des "hommes d'affaires modernes", le CAQ fait valoir que ce service privé de transport augmente l'efficacité des administrateurs en réduisant le temps consacré à leurs déplacements. "Les administrateurs du gouvernement du Québec utilisent leurs avions pour donner plus d'efficacité à leurs déplacements et à leur emploi du temps", affirme le communiqué de l'organisme.

Ces propos s'accordent dans leur esprit à ceux qu'a tenus mardi soir le premier ministre Robert Bourassa, au retour de son séjour d'une semaine à Londres. Répondant aux questions nombreuses des députés de l'opposition, M. Bourassa a affirmé qu'il ne voyait rien d'anormal dans les voyages de ses ministres, à en juger par les dossiers qui lui avaient été soumis.

Le premier ministre a fait remarquer qu'étant donné les responsabilités que doivent assumer les membres de son cabinet, il était normal qu'un ministre cherche à augmenter sa disponibilité au maximum par le recours au transport aérien.

M. Bourassa n'entend donc pas interdire à ses ministres l'utilisation des avions du gouvernement si cela est justifié par leurs responsabilités. Il a par contre déclaré qu'il n'hésiterait pas à corriger les abus dans ce domaine, s'il s'en créait.

La semaine dernière, un communiqué du Parti québécois révélait que le premier ministre et cinq membres de son cabinet avaient utilisé gratuitement en 1971 et 1972 deux appareils du ministère des transports de la province à l'occasion de week-ends aux Etats-Unis. Ces données étaient appuyées par les manifestes de chaque vol déposés à l'Assemblée nationale, à la demande de l'Unité-Québec.

Deux des ministres visés, MM. Garneau et Tremblay, ont reconnu publiquement avoir pris l'avion du gouvernement pour se rendre dans le Maine, en villégiature. M. Garneau, qui est ministre des finances, ne s'est d'ailleurs pas gêné pour dire qu'il considérait la chose normale, en particulier si le recours à un avion gouvernemental lui permettait d'assister aux réunions du conseil des ministres après une fin de semaine passée au milieu des siens.

M. Bourassa a expliqué la situation dans le cas de M. Georges Tremblay, soulignant qu'il avait été malade durant plusieurs mois et que l'avion lui permettait d'aller se reposer à son chalet dans le Maine. Quant aux autres, a poursuivi le premier ministre, il s'agissait de réunions du cabinet, tout simplement.

Le chef du gouvernement québécois a dit avoir discuté de toute l'affaire avec M. Jacques Verreault, ancien sous-ministre des transports de 1960 à 1970. "Il m'a dit que l'attitude du gouvernement actuel n'était pas nouvelle par rapport à l'utilisation des avions", rapporte M. Bourassa. Du même coup, le premier ministre a repoussé l'accusation de dilapidation des fonds publics lancés à cet égard par des députés de l'opposition.

D'autre part, "La Presse", citant le rapport annuel le plus récent du ministère des transports, fait état d'une augmentation considérable des dépenses du service aérien de ce ministère au titre des vols d'affaires, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Bourassa.

Comparant les chiffres de l'exercice 1969-70 (la dernière année du cabinet Jean-Jacques Bertrand) et ceux de l'exercice suivant, le rapport constate, pour divers ministères, un bond dans les dépenses d'avions. Ainsi, pour le ministère des finances de M. Garneau, le chiffre est passé de $1,542 à $17,749; pour le ministère de la justice de M. Choquette, il est allé de $14,251 à 50,577; et pour celui des affaires sociales de M. Castonguay, la différence va de $9,278 à $59,260.

Les heures de vols des avions d'affaires du gouvernement, de même que les distances parcourues et le nombre de passagers transportés sont autant de données qui traduisent également des augmentations dans les deux années étudiées.

En marge du débat sur les vols d'affaires des membres du gouvernement Bourassa, un porte-parole d'une société de transport aérien a émis l'opinion qu'il en coûterait plus cher à la province d'utiliser ses deux appareils à réaction, le DH-125 et le F-27, que de louer des avions semblables à pleine capacité sur des lignes régulières.

Par contre, le Conseil de l'aviation du Québec fait ici entendre un autre son de cloche et soutient que "les lignes aériennes, c'est moins cher seulement si on ne tient pas compte du temps perdu".

Le Conseil scolaire prévu par le bill 71 s'inspire d'une formule créée à Toronto

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Le conseil scolaire de l'Ile de Montréal qui sera mis sur pied au début de 1973, si le projet de loi 71 est adopté avant les fêtes, s'inspire grandement d'un organisme similaire créé à Toronto en 1953.

A part la question linguistique, bien particulière au milieu montréalais – question qui n'apparaît d'ailleurs pas dans le projet de "loi pour favoriser le développement scolaire dans l'Ile de Montréal (bill 71) – Le projet de loi de M. François Cloutier, dont on a commencé le débat en 2ème lecture hier, contient plusieurs éléments empruntés à l'approche suivie à Toronto depuis 20 ans.

Des fonctionnaires du ministère de l'éducation ont d'ailleurs passé plusieurs jours à Toronto durant la période de préparation du projet de loi 71. M. Aimé Nault, ex-président de l'Alliance, prêté au ministère depuis plus d'un an par la CECM, a accepté de dégager les points saillants de cette mission en terre torontoise.

Trois choses ont particulièrement frappé M. Nault: l'approche progressive (lire par étapes) dans la restructuration torontoise, la satisfaction générale régnant au sein des six commissions scolaires regroupées dans le Metropolitan Toronto School Board et la souplesse de ce conseil scolaire qui ne compte que 25 fonctionnaires.

Dans une première étape, le Conseil scolaire fut créé en 1953 en même temps et sur le même territoire que la "communauté urbaine" du Toronto métropolitain.

Une deuxième étape amena en 1967 la réduction des commissions scolaires de 13 à 6 dont deux de plus de 100,000 élèves, une de 80,000, une de 60,000, une de 25,000 et une de 15,000.

La prochaine étape, qui ne devrait pas tarder, entraînera l'annexion des deux petites commissions à l'une ou l'autre des quatre autres. M. Nault souligne que dans tout ce processus, les Torontois ont toujours procédé par annexion ou aggrandissement sans jamais morceler ou découper les territoires existants.

On aura reconnu que le projet de loi 71, qui maintient intact le territoire de la CECM et du PSBGM et qui regroupe en bloc les petites commissions scolaires catholiques, suit la même approche. Contrairement à ses deux prédécesseurs, MM. Jean-Guy Cardinal (bill 62 en 1969) et Guy Saint-Pierre (bill 28 en 1971) qui envisageaient une restructuration totale, M. Cloutier a souvent parlé de la nécessité d'adopter une "approche évolutive", dont la parenté est manifeste avec ce qui a été fait à Toronto.

Bien que le Conseil scolaire de Toronto dessert plus d'élèves que celui qui sera mis sur pied à Montréal (environ 425,000 comparativement à 394,000 à Montréal), M. Nault craint que l'organisme mis sur pied à Montréal sera beaucoup plus lourd que celui de Toronto.

Il attribue ce fait à la tendance québécoise à structurer et à bureaucratiser. A titre d'exemple il mentionne "l'éléphant bleu" de la CECM rue Sherbrooke qui abrite des centaines de fonctionnaires.

Le Conseil scolaire de Toronto ne comprend au contraire que 25 fonctionnaires dont seulement quatre ou cinq cadres. Il s'agit, selon M. Nault, d'un organisme de concertation, d'un "catalyseur qui ne fait que répandre ce qui se fait de mieux dans le territoire".

L'organisme le plus important de ce conseil, qu'on ne retrouvait pas dans les projets de loi 62 et 28 mais qu'on retrouve dans le projet 71 de M. Cloutier, est le Conseil métropolitain des directeur généraux des commissions scolaires.

Bien que ne possédant en théorie qu'un pouvoir consultatif, ce comité, qui se réunit une demi-journée par semaine et plus d'une journée au moment de l'acceptation des budgets, joue, selon M. Nault, un rôle prépondérant dans la planification scolaire à Toronto.

Il est d'ailleurs assez révélateur qu'aucun membre de l'exécutif du conseil torontois n'exerce cette fonction qu'à temps complet.

Quant à la péréquation, la structure torontoise contient deux éléments n'apparaissant pas au projet de loi 71: Les commissions scolaires ont en théorie (en pratique les plafonds établis par le ministère ne permettent pas l'exercice de cette prérogative) le droit d'imposer jusqu'à $0.25 de taxe supplémentaire pour des projets particuliers. Personne ne doit être forcé de reculer pour permettre le rattrapage les autres qui se fait pendant que les plus favorisés marquent le pas.

Le Conseil scolaire de Toronto possède également sa minorité: les écoles séparées (lire catholiques anglaises) qui touchent environ 80,000 élèves.

En résumé, on peut donc affirmer que la nouvelle approche de M. Cloutier, qui semble devoir lui permettre de faire adopter son projet de loi, s'inspire assez grandement de l'expérience de la ville reine.

La grande différence et le gros point d'interrogation proviennent du fait que Toronto ne possède pas comme Montréal un problème linguistique explosif que le gouvernement québécois est en voie de léguer au Conseil scolaire de l'Ile.

Tournée de l'ENAP dans le Québec

QUEBEC – Pour la première fois au Québec, une grande école universitaire d'administration publique sort de ses murs pour aller au devant de stagiaires disséminés sur tout le territoire.

De la mi-novembre 1972 à la fin de janvier 1973, le centre de perfectionnement des cadres scolaires de l'Ecole nationale d'administration publique (l'ENAP) aura rendu visite dans leurs régions, pour des sessions de trois jours, à quelque 180 des 250 directeurs généraux de commissions scolaires régionales, locales et intégrées. La CECM, pour sa part, se chargera de la région de Montréal.

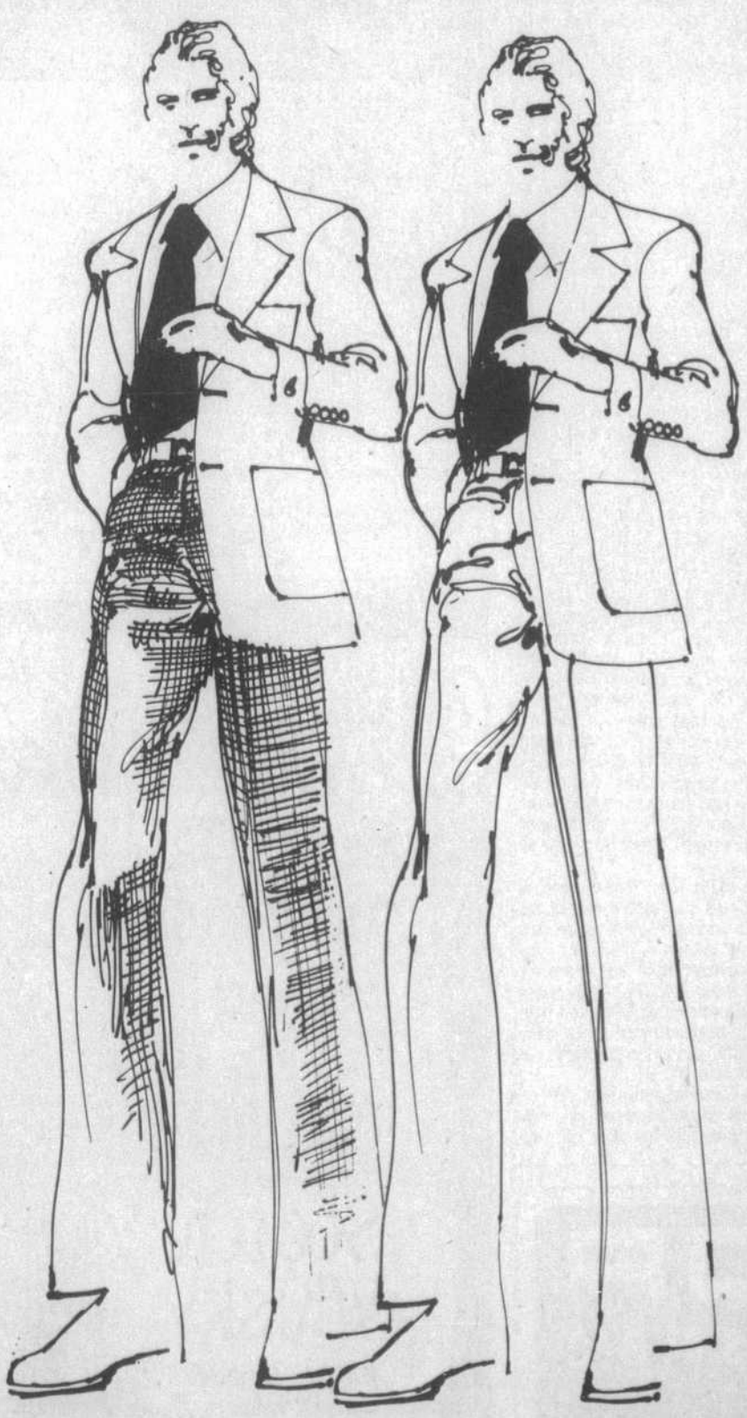
DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

ALLARD Thérèse. A Outremont le 29 novembre 1972, à l'âge de 50 ans, est décédée Thérèse Lefebvre, épouse de Claude Allard. Mère de Francine, Hélène et Diane. Elle laisse également deux frères: Lionel Lefèbvre, C.S.V. et Georges Lefèbvre, ainsi que quatre soeurs: Mmes Margot Aubin, Gaby Diodati, Jeanne Lavigne, et Annette Cadotte. La défunte fut inhumée dans la plus stricte intimité au cimetière Mont-Royal, le 2 décembre dernier. Une messe sera célébrée à son intention à 11:45 heures, le samedi 9 décembre 1972 à l'église des Pères Dominicains, 2715 chemin de la Côte Ste-Catherine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT Fernande: A Outremont 6 décembre 1972, est décédée Mlle Fernande Robert, fille de Victor Robert et de Yvonne Pelletier, décédés. Soeur de Marguerite, Marthe (Mme Henri Doré) et Jeannine (Mme Guy Amideneau). La dépouille sera exposée aux Salons Funéraires Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, à compter de 3:00 heures, jeudi le 7 décembre 1972. Le service aura lieu vendredi à 11:00 heures à la chapelle du sous-sol de l'église St-Viateur.

masculin pluriel



Redoubler d'élégance au même prix, c'est s'offrir un chic complet Pierre Cardin dont le veston peut se porter tout aussi élégamment avec un autre pantalon assorti.

On ne peut pas tout vous montrer, vous devez voir par vous-même.

Armand Boudrias
6818, rue St-Hubert/Place Bonaventure





SM-1094 - CHOEURS D'OPÉRAS CÉLÈBRES - WAGNER Lahengrin, Tanhauser, DONIZETTI - Lucia Lommermoor, Don Pasquale, Verdi, La force du destin - Weber Die Freischutz - Les Choeurs et l'Orchestre de la Scala de Milan.

SM-1015 - BEETHOVEN - Sonates no 23 "Appasionata" no 14, "Clair de Lune" no 8 - "Pathétique" - Adolf Dresher, piano.

SM-1119 - Arturo Toscanini dirige l'Orchestre Philarmonique de New-York - BEETHOVEN - Symph. no 7.

SM-1078 - BIZET - Carmen, suite - L'Arlésienne, suites no 1 et 2 - Orchestre Symphonique de Vienne sous la direction de Hans Hagen.

SM-1082 - DAVID OISTRAKH - TCHAIKOSVSKY - Concerto pour violon LALO - Symphonie Espagnole - Orchestre Philarmonique Nationale sous la direction K. KONDIAS - HIN.

SM-1080 - SVIATOSLAV - RICHTER - J.S. BACH - Concerto no 1 pour piano - Saint-Saens - Concerto pour piano - Orchestre de Moscou sous la direction de K. KONDERS DRASHIN.

Archambault
Disques classiques "Joker"
NOUVELLE COLLECTION
Importée d'Italie

SPÉCIAL 2.69 ch. Rég. 3.49

SM-1000 - J.S. Bach - Concertos brandebourgeois nos nos 1, 4 et 6, Orch. Baroque Hanseatic - dir. Randolph Jones.
SM-1001 - J.S. Bach - Concertos brandebourgeois nos 2, 3 et 5 Orch. Baroque Hanseatic dir. Randolph Jones.
SM-1003 - TCHAIKOVSKY - Capriccio Italien - RIMSKY-KORSA KOV - Capriccio espagnol - BORODINE - Danses polovtsiennes - MUSSORGSKY - Une nuit sur le mont chauve - Orch. Symphonique de Hambourg; dir.: Hans Jurgen Walther.
SM-1004 - LES MAÎTRES FRANÇAIS - RAVEL - Boléro - DUKAS - L'apprenti sorcier - St-Saens - Danse macabre - Orchestre Symphonique de Hambourg sous la direction de Hans Jurgen Walther.
SM-1107 - MENDELSSOHN - Concerto pour violon et orchestre MAX BRUCH - Concerto pour violon et orchestre - Whilhelm, Melcher, violon - Orchestre Symphonique de Hambourg sous la direction de Gabor Otvos.
SM-1008 - TCHAIKOVSKY - Concerto no 1 pour piano et orchestre - LISZT - Concerto no 1 pour piano et orchestre - Sondra Bianca, piano - Orchestre des concerts Lamoureux de Paris sous la direction de Jean Martinon.
SM-1009 - TCHAIKOVSKY - Suite des ballets "Casse-noisettes" et Lac des cygnes - Orchestre Symphonique de Hambourg sous la direction de Hans Jurgen Walther.
SM-1011 - LES OUVERTURES CÉLÈBRES - SUPPE - Poète et paysans - NICOLAI - Les veuves joyeuses de Windsor - ROSSINI - "La Pie Voleuse" - OFFENBACH - Orphée aux enfers - Orchestre Symphonique de Berlin sous la direction de Piero Carli.
SM-1013 - MOZART - Serenade no 13, KV-525 "Petite musique de nuit" HANDEL - Concerto pour orchestre no 25 - Orchestre Baroque Hanseatic sous la direction de J. Randolph Jones.
SM-1014 - Musique romantique - SCHUMANN - Réverie - DEBUSSY - Clair de lune - CHOPIN - Noctune no 2 - Valse no 6 BOCCHERINI - Menuet du quintette pour cordes no 5, op. 13 - GRIEG - Danse d'Anitra de la suite Peer Gynt - Humperdink - Prière de soir de Hansel et Gretel" - SCHUBERT - Sérénade du "chant du cygne" - OFFENBACH - Barcarolle de "Les Contes d'Hoffmann - Orchestre symphonique de Hambourg sous la direction de Hans Jurgen Walther.
SM-1017 - RIMSKY-KORSAKOV - SCHEHERAZADE - Orchestre Symphonique d'Allemagne du Nord sous la direction de Von Leon Szalar.
SM-1019 - TCHAIKOVSKY - Symphonie no 6 - "Pathétique" - Orchestre Symphonique d'Allemagne du Nord sous la direction de Hans Jurgen Walther.
SM-1025 - TCHAIKOVSKY - Concerto pour violon et orchestre - Janine Andrade, violon - Orchestre Symphonique de Berlin sous la direction de Randolph Jones.
SM-1027 - TCHAIKOVSKY - Symphonie no 5 - Orchestre symphonique de Hambourg sous la direction de Von George Hurst.

SM-1039 - MARCHES SYMPHONIQUES - SCHUBERT - Marche Militaire - VERDI - Marche Triomphale de "AIDA" TCHAIKOVSKY - Marche slave - BIZET - Marche des contrebandiers de "CARMEN - MEYERBEER - Marche du sacre - BERLIOZ - Marche Hongroise de "La Damnation de Gaust" - CHOPIN - Marche funèbre - Orchestre Symphonique de l'Allemagne du Nord sous la direction de Hans Jurgen Walther.
SM-1081 - DAVID OISTRAKH - BEETHOVEN - Concerto pour violon et orchestre - MENDELSSOHN - Concerto pour violon et orchestre - Orchestre National de l'U.R.S.S. sous la direction de Kiril Kondrashin.
SM-1083 - DAVID DISTRAKH - BRAHMS - Concerto pour violon - Concerto pour violon et violoncelle - Orchestre Symphonique d'État sous la direction de Kyril Kondrashin.
SM-1084 - SVIATOSLAV RICHTER - SCHUMANN - Concerto pour piano en LA - BEETHOVEN - Fantaisie chorale en Ré mineur - Orchestre de la radio d'État sous la direction de A. Gaouk.
SM-1085 - SVIATOSLAV RICHTER - TCHAIKOVSKY - Concerto pour piano no 1 - RACHMANINOFF - Concerto pour piano no 2 - Orchestre National de Moscou sous la direction de K. Kondrashin.
SM-1087 - SMETANA - "LA MOLDAU" DVORAK - Danse slave no 17 - Orchestre de Vienne sous la direction de G. Singer.
SM-1106 - VERDI "NABUCCO" - (extraits) Nicole Rossi Lemeni - Lawrence Winters - Norma Guisti - Guiseppe Savio - (Album no 1)
SM-1107 - VERDI - NABUCCO" (extraits) Nicole Rossi Lemeni - Lawrence Winters Norma Guisti - Guiseppe Savio (Album no 2)
SM-1109 - PUCCINI - MADAME BUTTERFLY (extraits) Edith Lang Ingrid Schwerin John Modenos.
SM-1112 - ENRICO CARUSO - Vol. I - Extraits de "La Favorite" - Martha - La Juive les Pêcheurs de Perle - La force du destin - Faust - (mono)
SM-1113 - ENRICO CARUSO - Vol. II - Extraits de Rigoletto - Mac Beth - Il Trovatore - Don Carlo - La Traviata-Xerres - La force du destin - Un ballo in Maschera - (mono)
SM-1114 - ENRICO CARUSO - Vol. III - Extraits de Rigoletto - Les Lombards - La force du destin - Un ballo in Maschera (mono)
SM-1115 - FEDOR SCHALIAPIN - no 1 Extraits de "Lucrèce" "Borgia" - Ernani - Don Carlo - Robert le diable - La Sommanbule - Le Barbier de Séville Don Juan (mono)
SM-1116 - FEDOR SCHALIAPIN - no 2 Extraits de Boris Godunov-Faust - La force du mal - SADKO - (mono)
SM-1117 - FEDOR SCHALIAPIN - no 3 Chansons populaires (mono)
SM-1118 - ANTHOLOGIE LYRIQUE - Extraits de Lucia di Lammermoor - La force du destin - Don Pasquale - Les noces de Figaro - TITO - Don Carlo (mono)

Commandes téléphoniques
849-6201
Livraison gratuite de toute commande de 3.00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate, pour cette vente.

COMMANDES POSTALES
S.V.P. ajouter les frais postaux suivants : DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC
1 microsillon . . . . . 27¢
2 microsillons . . . . . 45¢
3 microsillons . . . . . 75¢
4 microsillons . . . . . 85¢
5 microsillons 1.05
Ontario et Maritimes tarif Québec plus .05
Saskatchewan et Manitaba, tarif Québec plus .10
Alberta et Colombie-Britannique tarif Québec plus .15
Résidants du Québec S.V.P. ajouter 8% taxe

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri
2 terrains de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN
849-6201
A la sortie du MÉTRO Berri-Ste-Catherine

TOUS NOS DISQUES à rabais de 25% jusqu'au 9 décembre inclus.

Entrevue avec M. Raul Léon, vice-ministre

Cuba veut tripler ses exportations de sucre au Canada

par Clément Trudel

Cuba aspire à vendre 200,000 tonnes de sucre par an au Canada et espère que le gouvernement canadien réduira le tarif préférentiel concédé à ses partenaires du Commonwealth et à l'Afrique du Sud, et que Cuba pourra dépasser le contingentement actuel. Le canada importe – en temps normal – environ 70,000 tonnes de sucre cubain annuellement.

C'est ce que déclarait hier, dans une entrevue au DEVOIR le président de l'Organisation internationale du sucre (OIS) et premier vice-ministre du ministère cubain du commerce extérieur, M. Paul Leon.

Dans une série de pourparlers qui se termineront demain, M. Leon tente, depuis une semaine, de convaincre ses interlocuteurs canadiens (fonctionnaires fédéraux de l'industrie et du commerce, des finances, banquiers, dirigeants de l'Association des manufacturiers canadiens, Chambre de Commerce et Association des exportateurs) qu'un plus juste équilibre est souhaitable dans la balance commerciale entre les deux pays. Déficit accumulé de cette balance commerciale de 1959 à 1971: environ $390 millions, au détriment de Cuba évidemment.

M. Léon occupera en janvier, au nom de Cuba, la présidence de l'OIS, dont le siège se trouve à Londres; cet organisme formé de 34 pays exportateurs de sucre et d'une quinzaine de pays importateurs est chargé d'administrer l'Accord international sur le sucre (1968) qui sera renégocié en 1973. Une étude récente de l'OIS portant sur l'indice des prix du marché en 1971 – 4.5 cents – pouvait équivaloir à 3.25 cents au niveau des produits manufacturés (en 1954). Le pouvoir réel d'achat tiré d'une production comme le sucre se détériore rapidement.

Le porte-parole cubain dit avoir des raisons de se montrer optimiste. Les discussions qu'il aura avec le nouveau titulaire de l'industrie et du commerce, M. Alastair Gillespie, pourront contribuer selon lui à atténuer, par des mesures incitatives dont Ottawa prendrait l'initiative, le déséquilibre de la balance commerciale de La Havane.

Ottawa est signataire de l'Accord international sur le sucre mais n'a pas de rôle, comme gouvernement, dans l'importation même de ce produit, prérogative du secteur privé. Pour le sucre de canne, il existe cinq compagnies canadiennes importatrices: Atlantic Sugar; Cartier Sugar; St. Lawrence Sugar; Canadian & Dominion Sugar Refineries et B.C. Sugar Refineries, qui doivent se plier à la structure tarifaire établie par le gouvernement fédéral.

Le ministre canadien des finances a sur son bureau, depuis décembre 1971, une étude de la Commission du tarif portant sur le sucre (l'enquête avait été commandée en 1969). C'est de cette analyse exhaustive que pourrait vraisemblablement s'inspirer le gouvernement, confiait hier un porte-parole officieux du ministère de M. Gillespie à Ottawa, qui rappelle que la préférence dite "britannique" se situe pour l'instant à environ 75 cents le cent livres de sucre.

Cuba est membre, depuis octobre 1971, du "groupe des 77" – ils sont maintenant 95 pays membres – qui constitue en quelque sorte un groupe de pression à l'intérieur de l'ONU. Il a participé à ce titre aux rencontres de la Cnuced (Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement) à Santiago du Chili où le Canada collabora avec les délégués cubains pour obtenir la renégociation de l'Accord international sur le sucre. Geste dont prend acte avec satisfaction M. Raul Léon qui souligne l'importance du processus inflationniste dans les divers pays et sa répercussion sur une renégociation "fructueuse" de l'accord.

Le but poursuivi par Cuba est d'obtenir la stabilisation des prix du sucre ainsi qu'une régulation du marché mondial. Dans sa déposition à l'enquête de la Commission du tarif, Cuba avait fait valoir que le sucre constituait "l'âme de l'économie cubaine" et que si l'accès du marché canadien était davantage facilité au sucre cubain, il pourrait y avoir une rapide expansion du commerce entre Cuba et le Canada.

Mais plus de 90% des importations canadiennes de sucre brut provient de pays jouissant de la "préférence britannique" en matière de droits de douanes (Prétoria jouit de cette préférence, même si l'Afrique du Sud ne fait plus partie du Commonwealth).

M. Raul Leon, au cours de cette conversation de quarante minutes dans un hôtel de Montréal, a également abordé divers points relatifs aux échanges commerciaux canado-cubains, esquissant ensuite un aperçu de l'appartenance de Cuba, depuis peu, au Comecon (Conseil d'assistance mutuelle économique regroupant les pays socialistes.

● Tourisme: une vague de touristes canadiens gagne Cuba et va s'amplifiant mais il ne s'agit pas, pour le gouvernement cubain, de faire du tourisme un programme prioritaire, attaché qu'il est à développer ses richesses naturelles et son potentiel industriel. Nous sommes bien satisfaits de cet afflux de visiteurs mais vous comprendrez que dans le passé, Cuba a vécu une expérience peu agréable en matière de tourisme et qu'il n'est pas question d'un retour aux conditions d'avant 1959 (où les Américains avaient converti La Havane en ville de casinos et de maisons closes).

● Association des manufacturiers canadiens: Il est plus que probable que nous obtiendrons des résultats positifs de ces contacts, affirme l'envoyé spécial de Cuba, dont la tâche est de suggérer à son pays (ou de susciter au Canada) les mesures pour accroître les contacts. Avec les manufacturiers, nous ne touchons aucun thème politique. Cuba entend renforcer les contacts avec plusieurs firmes canadiennes importantes qui ont déjà fourni l'outillage pour mécaniser la récolte du tabac, par exemple.

● Comecon (sorte de marché commun des pays socialistes): Nous devons dire, précise M. Leon, que l'appartenance de Cuba a ce conseil consacre les liens étroits qu'il a avec les autres pays socialistes. Notre pays reçoit une aide technique et économique considérable des pays socialistes, en particulier de l'URSS. Pour Cuba, appartenir au Comecon signifie une occasion de développer ses exportations, de profiter de la répartition du travail entre pays socialistes; cela veut dire une croissance économique plus importante. Au cours des années qui viennent, les pays du Comecon (l'URSS surtout) aideront Cuba à mécaniser davantage la récolte de la canne à sucre, à développer l'industrie textile et les installations portuaires cubaines, sans parler de l'aide à une hausse de la production d'énergie et à l'extraction des richesses minérales comme le nickel, le manganèse et le cobalt.

Revenant à la question des échanges canado-cubains, M. Leon dit tenir compte de l'écart existant entre un Canada très développé et un pays qui, comme Cuba, déploie tous les efforts imaginables pour sortir de son sous-développement. Un lien doit être maintenu, dit-il, entre "commerce et assistance".

Le calendrier fort chargé de M. Keon qui, incidemment aura un vice-président représentant le Japon à l'OIS, en janvier comprenait ici des contacts avec l'ACDI (Association canadienne pour le développement international) et la SEE (Société pour l'expansion des exportations).

Le Canada maintient des relations diplomatiques et commerciales suivies avec ce pays des Antilles qui a déjà dépêché plusieurs commissions commerciales ici. Il semble bien que ce soit la première fois qu'un spécialiste détenant de hautes fonctions dans le gouvernement cubain fasse une telle visite-éclair embrassant tous les aspects des échanges canado-cubains.

Il importe aussi de se rappeler que Cuba est un fort bon client du Canada pour la farine de blé et pour les animaux de race. La tournée du vice-ministre cubain au commerce extérieur a pour but d'explorer les moyens de rétablir un certain équilibre dans cet import-export où les transactions se font à ce jour sans conditions de crédit, du moins pas dans une proportion qu'il vaille la peine de signaler.

Ainsi en septembre 1963, l'on annonçait une vente de blé canadien s'élevant à $500 millions; cette commande passée par l'URSS aurait eu pour avantage indirect, selon les dépêches du temps, de permettre à Cuba de se procurer pour $33 millions de ce blé canadien sans avoir à débourser de précieuses devises étrangères.

Il n'est pas interdit de croire que certaines banques canadiennes ouvrent davantage de crédits à la République cubaine une fois terminées les discussions avec l'envoyé cubain. M. Leon regagne son pays demain.



M. Raul Léon, vice-ministre cubain.
(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Matthias Rioux se porte candidat péquiste

M. Matthias Rioux, ancien président de l'Alliance des professeurs de Montréal, a décidé de se présenter au congrès péquiste du 17 décembre dans le comté de Saint-Henri, congrès au cours duquel sera choisi le premier candidat du Parti québécois en prévision des prochaines élections provinciales.

Né en 1934 à Rivière-à-Claude, en Gaspésie, M. Matthias Rioux habite le comté de Saint-Henri depuis 1957. Il a été l'un des fondateurs de Québec-Presse, du Front du Québec français (contre la loi 63) et du Mouvement du Québec français.

Dans Saint-Henri même, il s'est intéressé à la Maison du chômeur et au Front populaire du Sud-Ouest (contre la fermeture des écoles françaises et contre l'ouverture de l'école anglaise James Lyng).

M. Matthias Rioux dit militer dans le mouvement indépendantiste depuis 1958. Il affirme n'avoir "jamais hésité un instant à défendre et appuyer toutes initiatives favorisant l'épanouissement politique, économique, social et culturel des Québécois".

Aux élections de 1970, le Parti québécois avait recueilli 38% des voix dans Saint-Henri, se classant ainsi deuxième dans la bataille.

Springate mécontent du programme de formation de base du policier

QUEBEC (PC) – Le ministre Choquette trouve que le jugement de son collègue libéral George Springate sur son nouveau programme concernant la formation de base des policiers n'est "pas sérieux". "Comment peut-il porter un jugement de valeur sur ce programme, puisqu'il suit à la lettre les recommandations du livre blanc intitulé "La police et la sécurité des citoyens", a notamment déclaré, hier le titulaire de la justice.

Essentiellement, la nouvelle politique du gouvernement, rendue publique la veille, sera appliquée d'ici les cinq prochaines années et obligera les aspirants policiers à obtenir un diplôme du cégep et un autre de l'Institut de police avant d'être embauchés par une municipalité ou par la Sûreté du Québec. Présentement, leur formation professionnelle est donnée par l'Institut de police aux frais des municipalités et de la SQ.

M. Springate, député de Sainte Anne, considère notamment que ce programme portera atteinte à la sécurité d'emploi du policier, "puisqu'il ne sera pas assuré d'avoir son emploi après avoir terminé ses études professionnelles".

Selon M. Choquette, le député de Sainte-Anne tente d'avoir l'appui du caucus libéral pour combattre cette nouvelle politique.

"L'action de M. Springate fait bien rire les autres députés", a conclu M. Choquette, en esquissant un large sourire.

Rencontres d'information pour les chômeurs de la métropole

Le Local populaire du Sud-Ouest, en collaboration avec plusieurs groupes de citoyens, organisera au cours des prochains jours une série de rencontres d'information à l'intention des chômeurs de la région de Montréal.

Cette initiative fait suite aux quelque 500 appels téléphoniques que le Local populaire a reçus en une semaine de travailleurs en chômage qui désirent obtenir des renseignements, qui se plaignent de retards de plusieurs semaines dans le versement de leurs prestations, qui affirment avoir été rabroués par des fonctionnaires, etc.

MM. Jean Pilon et Michel Dansereau porte-parole du Local populaire, affirment avoir été submergés d'appels à l'aide depuis que leur mouvement a dénoncé publiquement "l'inefficacité de l'administration" du régime de l'assurance-chômage.

Hier, ils ont apporté de nombreux exemples de cette inefficacité et ils ont dénoncé la "chasse aux sorcières" que le gouvernement fédéral s'apprête à déclencher contre de prétendus fraudeurs. Selon les dirigeants du Local populaire, il est vrai que plusieurs bénificiaires reçoivent des montants trop élevés mais, selon eux, la grande majorité de ces cas ne sont pas dûs à la fraude mais à des erreurs d'administration.

Par ailleurs, "si les choses ne changent pas", MM. Pilon et Dansereau ont laissé entrevoir la possibilité que les mouvements populaires organisent l'occupation systématique des bureaux de la Commission de l'assurance-chômage dans la région de Montréal.

Sept rencontres d'information auront lieu dans les prochais jours dans divers quartiers de la région de Montréal. Pour obtenir de plus amples informations sur les lieux et les dates, il est possible de communiquer avec le Local populaire (761-1534).

Des experts soulignent l'urgence d'améliorer la condition physique

OTTAWA (PC) – Les quelque 300 délégués à la Conférence nationale sur l'Excellence physique ont approuvé sans discussion une recommandation demandant aux gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral d'encourager la mise en marché d'un programme d'excellence physique pour tous les Canadiens.

Cette conférence qui s'est terminée, hier à Ottawa, après trois jours, aura permis, selon le Dr Gaston Choquette, de l'Institut de cardiologie de Montréal, "de briser les barrières qui existaient entre les médecins et les professeurs d'éducation physique".

Plus d'une centaine des 300 participants provenaient des milieux rattachés à la médecine, les autres des milieux du conditionnement physique en général.

Une seule conférence semble avoir soulevé l'enthousiasme des participants, soit celle de M. Paul De Montigny, de la firme de marketing McCann Erickson.

Ce dernier a soutenu que tout programme d'excellence physique devait se soumettre à toutes les règles de marketing d'un produit.

M. Keith McKerracher, directeur général de Sport-Participation Canada, a admis que le programme de son organisme serait modifié pour respecter les règles du marketing.

Le Dr Choquette craint toutefois que la population n'apprécie pas que les médecins soient débordés de demandes de tests d'aptitudes physiques.

C'est pourquoi, à la suite d'une des recommandations adoptées par l'assemblée générale, hier, il a préconisé l'implantation immédiate de "centres d'excellence physique" à travers tout le Canada.

Ces centres auraient pour but d'informer les individus au sujet des exercices qu'ils doivent faire tous les jours, pour améliorer leur condition physique.

La plupart des conférenciers ont déploré la pauvreté du conditionnement physique au Canada.

Les deux premiers jours de discussions ont porté davantage sur les dangers des maladies coronariennes que sur l'excellence physique.

Pour le moment, toutefois, les délégués ont recommandé que les gouvernements fassent le nécessaire pour pourvoir les Canadiens de tout âge des services dont ils ont besoin pour maintenir leur excellence physique.

À ces recommandations s'ajoute l'espoir qu'on développera des critères de l'excellence physique.

Un seul conférencier, M. McKerracher, a soulevé la question du sport professionnel, mais pour souligner que les athlètes qui en sortaient abandonnaient souvent leur conditionnement physique, ce qui n'était pas là un modèle à suivre.

Selon lui, la population recherche des raisons pour ne pas se conditionner physiquement.

Ces recommandations seront soumises aux organismes intéressés.

Le rapport préliminaire de la conférence devrait être rédigé vers la mi-janvier.

La moitié des Ougandais a déjà un emploi

OTTAWA (PC) – Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, est d'avis que près de la moitié des 2,200 immigrants ougandais asiatiques ont trouvé un emploi au Canada.

Les statistiques révèlent en effet que 1,040 chefs de famille ou célibataires ont trouvé un emploi, alors que des 4,700 Asiatiques de l'Ouganda venus s'établir au pays, on compte 2,500 personnes à charge et enfants. Ces immigrants se trouvaient parmi les 35,000 Asiatiques et apatrides chassés de l'Ouganda par le président Idi Amin.

■ propos

"L'histoire nous montre que les Canadiens français n'ont pas vraiment cru à la démocratie pour eux-mêmes et que les Canadiens anglais ne l'ont vraiment pas voulue pour les autres. Tels sont les fondements sur lesquels les deux groupes ethniques ont eu l'absurdité de prétendre édifier des formes démocratiques de gouvernement. Il n'est pas surprenant dès lors que la structure qui en est résultée ait été peu consistante."

Pierre Elliott Trudeau, "Le fédéralisme et la société canadienne-française", Editions HMH, p. 107.



Sur notre photo Victor Levy Beaulieu est accompagné de M. Robert-Lionel Séguin qui présente "Journal d'exil" le dernier ouvrage publié par les Editions du Jour. C'est un document important de François-Maurice Lepailleur qui raconte la vie quotidienne d'un patriote de 1838 déporté en Australie et qui nous fait mieux connaître l'époque des troubles de 1838.

(publireportage)

COLLÈGE AHUNTSIC

TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

Programme:

310.01 Techniques Policières
310.02 Techniques Correctionnelles
310.03 Techniques Judiciaires.

L'inscription des adultes pour les programmes déjà mentionnés se fera aux dates suivantes:

4 au 8 décembre 1972
de 9.00 à 19.00 heures

au Collège Ahuntsic,
9155, rue St-Hubert,
Montréal

11 au 15 décembre 1972
de 9.00 à 19.00 heures

au Collège de la Police,
4375 est, rue Ontario,
Montréal

Les listes des cours offerts ainsi que les programmes seront fournis lors de l'inscription. Les techniques auxiliaires de la justice s'adressent au policiers (310.01) aux agents de la paix, au personnel pénitentiaire (310.02) ainsi qu'au personnel para-judiciaire (310.03).

BARROS ROSÉ
UN VIN POUR TOUS LES PLATS



$2.20 VIN ROSÉ
AUX MAGASINS DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
CODE 640F
Expédié par: BARROS, ALMEIDA & Cie – PORTUGAL
Representé au Quebec par: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION INC.

STOP
aux pellicules et à la calvitie



Protégez votre chevelure. La lotion capillaire PETROLE HAHN nettoie les pores du cuir chevelu, prévient l'action des bactéries et active la circulation sanguine. Elle convient à tous les cheveux, gras ou secs. Empêche la chute et régénère les cheveux anémiés en vitalisant les racines. LE PETROLE HAHN est marqué du sceau "QUALITE FRANCE". C'est le grand favori en Europe. Tous peuvent l'utiliser, hommes, femmes, adolescents et enfants. PETROLE HAHN pour la beauté et la santé des cheveux. Demandez-le chez votre pharmacien.

Un excellent CHOIX? Le SCOTCH par excellence!
Grand Old Parr
LE Scotch Whisky
VIEILLI À POINT
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.
25 oz: 330 F
40 oz: 330 G



Représenté au Québec par
LES AGENCES DÉSAUTELS INC.
1745 av. Cedar, Montréal. 932-7631

Piraterie aérienne

Cuba fait une contreproposition en réponse au projet du Canada

OTTAWA (d'après CP) – Cuba a récemment rejeté la formulation, proposée par le Canada, d'un traité bilatéral d'extradition relié exclusivement aux détournements d'avions.

En contreproposition, le gouvernement de La Havane, par son ministre des affaires étrangères, M. Raul Roa, aurait soumis à Ottawa un texte simplifié qui serait conforme dans ses grandes lignes à l'esquisse d'entente discutée avec les autorités américaines, par l'intermédiaire de l'ambassade suisse à Cuba.

A Ottawa, on apprenait hier de source officieuse que des collaborateurs de M. Sharp au ministère des affaires extérieures étaient à étudier le document cubain, remis au début de décembre à l'ambassadeur du Canada à La Havane, M. Ken Brown.

Si ces hauts fonctionnaires concluent à la possibilité d'un accord suivant cette nouvelle proposition, il se pourrait alors qu'une délégation canadienne se rende sous peu à Cuba pour y négocier directement avec les autorités de La Havane.

Sporadiquement, le Canada a mené des négociations avec La Havane afin de moderniser un traité qui remonte à 1904. Ottawa veut insérer le "hijacking" ou crime de piraterie aérienne dans l'énumération des causes d'extradition. Des discussions préliminaires avaient été menées au printemps de 1971 à La Havane et une première ronde de négociations devait débuter à Ottawa à l'automne (1971).

Le cabinet fédéral semble avoir tardé à étudier un projet de traité préparé par le ministère de M. Sharp, de sorte que les autorités cubaines ne reçurent ce projet que le 6 mars 1972.

A ce moment toutefois, il semble que les autorités cubaines étaient à repenser l'ensemble de leur politique face à la piraterie aérienne. De part et d'autre on affirme le désir de Cuba de signer un accord bilatéral. Le régime de Fidel Castro a refusé jusqu'à maintenant d'être partie à des accords chapeautés par des organismes internationaux, jugeant qu'il s'agissait de textes décidés unilatéralement.

En mars, le gouvernement canadien avait invité Cuba à désigner des négociateurs qui viendraient à Ottawa discuter du projet de traité. Aucune réponse officielle n'était venue de La Havane.

Il y a deux semaines environ, sur instruction d'Ottawa, un chargé d'affaires canadien, Henry Richardson, obtint une rencontre avec le ministre Raul Roa pour accélérer la discussion de ce dossier.

M. Roa ne fit aucune promesse formelle de répondre à l'invitation canadienne.

C'est alors que, le 4 décembre, l'ambassadeur Brown, lors d'une entrevue avec M. Roa, reçut de ce dernier la contreproposition cubaine en y joignant une invitation à une délégation canadienne de venir discuter de ce sujet à La Havane.

On ne possède pas de détails sur la proposition cubaine mais à Ottawa, les observateurs croient qu'il s'agit d'un texte qui s'en tient simplement à la question de la piraterie, sans aborder l'ensemble des questions touchées dans le traité d'extradition toujours en vigueur entre Cuba et le Canada.

La rumeur veut aussi qu'il ne s'y trouve pas de clause d'extradition proprement dite mais un engagement réciproque de punir sévèrement les auteurs de détournements d'avions ou d'embarcations. Ce qui serait conforme à l'esprit du droit international qui parle d'extradition ou de poursuite en justice des "pirates".

Les ententes internationales sur la piraterie ne couvrent pas les détournement de bateaux cependant. Cuba s'interresse particulièrement à cet aspect depuis que de nombreux exilés ont dérouté des navires vers la Floride (La Havane parle même de mercenaires entraînés à cet effet sur le sol américain ou dans les territoires amis des Etats-Unis).

De Washington, on confirme que le projet d'entente avec Cuba ne ferait pas mention d'extradition mais d'engagement réciproque de poursuivre les auteurs des détournements.

Le contrôle des loyers

OTTAWA (PC) – Selon un spécialiste du logement, des mesures de contrôle des loyers seront imposées dans l'ensemble du Canada.

M. Michel Audain, directeur du programme du Conseil canadien pour le développement social, a déclaré au cours d'une entrevue que certaines mesures ont déjà été adoptées dans diverses provinces tandis que, dans d'autres provinces, se développe un appui énergique pour l'adoption de mesures devant limiter le coût de location des logements.

M. Audain, auteur d'études sur le logement et éditeur du périodique du conseil, House and People, a souligné que des recherches sur les diverses façons de limiter l'augmentation des loyers doivent être entreprises immédiatement afin d'éviter que la réglementation des loyers ne ralentisse les investissements dans le logement.

Où seront les ports pétroliers ?

OTTAWA (PC) – Le Québec et les provinces de l'Atlantique semblent vouloir se lancer résolument – quels qu'en soient les risques – dans la construction de ports capables d'accommoder des superpétroliers pouvant transporter jusqu'à 100,000 tonnes de pétrole.

Et, bien qu'un certain nombre de consultations interministérielles aient déjà été menées au niveau fédéral, il ressort que les deux ministères les plus directement concernés – le ministère de l'environnement et certains services du ministère des transports – n'ont pas encore été approchés.

Six emplacements au moins, deux au Nouveau-Brunswick, deux en Nouvelle-Ecosse, un au Québec et un autre à Terre-Neuve, sont en cours de développement ou sur le point de l'être en raison de leur intérêt du point de vue de la construction de ports en eaux profondes, intérêt qui ne serait rivalisé par aucune région de la côte est des Etats-Unis.

Certains Etats américains, dont le Maine et le Massachusetts, ne désirent pas, d'autre part, avoir de tels ports pour superpétroliers le long de leurs côtes.

Le Conseil du trésor réfute les attaques de l'auditeur général

OTTAWA (PC) – Le Conseil du Trésor a publié hier des chiffres tendant à réfuter les déclarations faites à Calgary, par l'auditeur général du Canada, M. Maxwell Henderson. Ce dernier a soutenu que le gouvernement fédéral entravait son travail et que son rapport annuel serait, cette année encore, retardé à cause d'une pénurie de peronnel.

Le Conseil du Trésor souligne que le budget demandé par l'auditeur général au cours des trois dernières années lui a toujours été accordé en entier, de même que le personnel requis.

Le budget du département était de $4,177,000 en 1971-1972 et il s'élèvera à $5,-819,000 en 1973-74. Quant au personnel, il se composait de 288 employés en 1971-1972 et il sera de 345 en 1974-1975.

Quant aux postes vacants, le Conseil du Trésor précise que le bureau de l'auditeur général est présentement à court de 20 employés, ce qui représente un pourcentage de 6.6 pour cent.

Le Conseil du Trésor ajoute que ces postes vacants sont dans la catégorie de la vérification et de la gestion des finances et que, dans la fonction publique en général, le pourcentage des postes vacants pour ces deux groupes est respectivement de 5.5 pour cent et de 16.5 pour cent.

Le comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes a déjà étudié, en mars dernier, une plainte semblable de M. Henderson qui prétendait que le gouvernement ne lui fournissait pas les fonctionnaires dont il avait besoin.

Après étude, le comité a conclu que le Parlement avait prévu les fonds nécessaires pour répondre aux besoins en personnel de l'auditeur général et que le problème majeur était qu'il est difficile de recruter et de retenir les services d'un personnel qualifié pour remplir les postes approuvés.

Il semble, d'après le comité, que la véritable solution à ce problème est l'adoption d'une loi sur l'auditeur général.

Optimisme aux Postes

OTTAWA (PC) – Les pourparlers entre les postiers et le gouvernement en vue d'un accord se sont poursuivis hier et les représentants des deux parties sont optimistes quant aux résultats.

Un rapport préliminaire du comité de négociation doit paraître sous peu. Ce comité a été formé à la mi-octobre pour régler le conflit et on a abordé la semaine dernière certains points du litige encore en suspens.



DUBO DUBON DUBONNET

DUBONNET BLONDE SEC

Apéritif

DUBONNET BLONDE
est dégusté
• en cocktails (au gin ou à la vodka)
• pour siroter (sur glace, avec du soda)
• nature (toujours très frais)



Le coupé hardtop Centurion.

Améliorer sans cesse, c'est de tradition chez Buick.

Quand on achète une nouvelle Buick, on peut en attendre de nombreux avantages car les ingénieurs de Buick n'ont rien épargné en consacrant beaucoup de temps, d'efforts et d'ingéniosité à construire des Buick sans cesse améliorées.

La suspension avant AccuDrive en est un bon exemple. Elle a été conçue, mise au point et éprouvée par Buick. Grâce à elle, votre nouvelle Buick offrira une remarquable stabilité directionnelle, même sur les routes les plus cahoteuses.

Les ingénieurs de Buick ont pris grand soin des détails. Ils ont mis au point un système de refroidissement semi-fermé qui ne déborde et ne surchauffe jamais. Ils ont doté les nouvelles Buick de soupapes d'échappement nickelées ainsi que d'une génératrice et d'un régulateur de tension intégrés qui augmentent encore la fiabilité de ces voitures.

Cependant, tous les ingénieurs de Buick ne s'occupent pas d'améliorer les éléments mécaniques. D'autres s'efforcent de rendre les nouvelles Buick encore plus confortables. Les sièges Buick de cette année, ainsi que leurs dossiers, sont entièrement en mousse moulée à l'avant et à l'arrière, sans aucun ressort qui risque de se briser ou de s'affaisser!

Les spécialistes de la décoration intérieure de Buick ont examiné des tissus innombrables en recherchant inlassablement ceux qui allient de façon appropriée le luxe, l'élégance et la durabilité.

C'est le travail de tous ceux-là et de nombreux autres spécialistes qui permet la construction des voitures. Ensuite, chaque voiture est soumise à une série d'essais dont la sévérité est rarement égalée dans l'industrie automobile du monde entier.

Tout cela parce qu'améliorer sans cesse, c'est de tradition chez Buick.

GM Canada

Certains des équipements représentés ou décrits ici sont offerts en option, moyennant supplément.

Comment ne pas préférer la Buick?

La Buick 1973.

B-273F

DOMPONNETTE J. Brassard, Prés.

Suggestions pour Noël

Pour celle que vous aimez.



LONGINES

"La montre la plus célèbre au monde"

Rien n'est comparable à la richesse de l'or 14 carats; surtout quand on le retrouve sur une montre-bracelet Longines, superbement conçue, méticuleusement ouvragée par des artisans. Vous pouvez être certain qu'elle sera considérée comme l'un de ses plus précieux trésors. Et précisément parce que c'est une Longines, elle indiquera l'heure avec grande précision et ce, durant plusieurs années.

Chaque modèle or blanc ou or jaune 14 carats.

$175.00 à $350.00

DOMPONNETTE INC.

J. BRASSARD, Pres.

256 est, Ste-Catherine Montréal

Tél.: 861-9293

Allende demanderait une forme d'association du Chili au Comecon

MOSCOU (par l'AFP) – Le président du Chili, M. Salvador Allende, venu demander à l'URSS de l'aider à se défendre contre le boycottage des monopoles américains, a commencé ses conversations avec les dirigeants soviétiques hier après-midi au Kremlin.

Ouvertes à 16 heures locales ces conversations, qui se poursuivront aujourd'hui portent essentiellement sur les problèmes économiques, indique-t-on du côté chilien. Le Chili, prévoit-on dans ces milieux, demandera en particulier à l'URSS de l'aider à se procurer l'équipement minier qu'on lui refuse en Occident depuis la nationalisation des mines de cuivre par le gouvernement chilien d'union populaire. Il est probable que M. Allende demandera aussi de nouveaux crédits soviétiques.

M. Allende est arrivé dans la matinée à Moscou, précédé de rumeurs selon lesquelles le Chili pourrait demander à s'associer sous une forme ou une autre au Comecon des pays d'Europe orientale, comme l'Irak et la Finlande, ou même offrir à l'URSS de se charger de la vente de son cuivre, comme Cuba pour le sucre.

Dans les milieux officiels chiliens, on maintient toutefois pour le moment un silence total.

Au cours d'une brève conférence de presse organisée à son arrivée, le président Salvador Allende a déclaré que la lutte contre l'impérialisme constitue la base du programme du gouvernement d'unité populaire chilien.

Nous avons repris toutes les richesses nationales essentielles, qui se trouvaient entre les mains des capitaux étrangers et nous avons nationalisé le système bancaire, a ajouté M. Allende, dont les déclarations sont citées par l'agence Tass.

Mais le plus important, a-t-il souligné, réside dans le fait que les travailleurs chiliens eux-mêmes participent à la direction de l'Etat.

Pour sa part, M. Nicolas Podgorny a déclaré hier soir que l'arrivée au pouvoir, au Chili, du gouvernement de M. Salvador Allende et les profondes réformes qu'il a entreprises, ont une très grande importance aussi bien pour le peuple chilien que pour tout le mouvement de libération nationale en Amérique latine et sur d'autres continents.

Le président du présidium du Soviet suprême, qui a pris la parole au cours du dîner donné au Kremlin en l'honneur de M. Allende, a affirmé que les peuples de tous les continents trouveront toujours en URSS une défense active de leurs intérêts et un sûr appui dans la lutte pour la libération nationale et sociale.

Une centaine de milliers de Soviétiques avaient applaudi le matin le président de la république du Chili sur son passage alors qu'il se rendait au Kremlin.

Le cortège officiel constitué de plus d'une centaine de voitures avait spécialement réduit sa vitesse en ville afin de permettre aux Moscovites, amenés peu avant par autocars, d'accueillir chaleureusement le président chilien.

Le petit nombre de banderoles rendant hommage à l'amitié soviéto-chilienne semblerait indiquer que la visite officielle de M. Allende en URSS n'avait pas été préparée de longue date. Les dirigeants soviétiques ont compensé cette lacune par la mobilisation des travailleurs des usines moscovites et les sourires et les acclamations de la foule ont amplement contribué à réchauffer l'atmosphère de l'arrivée.

Un communiqué commun algéro-chilien, publié hier soir à Alger après la visite du président Salvador Allende, indique que l'Algérie soutient le Chili dans sa lutte contre les monopoles étrangers, et appelle tous les pays progressistes du monde à se constituer en un front commun anti-impérialiste.

Pour sa part, le président Allende remercie le président Boumediene pour le soutien énergique accordé par l'Algérie au Chili dans cette bataille. Les deux chefs d'Etat se sont accordés pour saluer l'évolution progressiste qui se manifeste en Amérique latine, et expriment leur soutien aux pays latino-américains qui luttent pour sauvegarder leur indépendance nationale. Les deux parties sont convenues de consolider le groupe des pays non-alignés, et d'oeuvrer au succès de la prochaine conférence au sommet des pays non-alignés qui aura lieu à Alger en septembre 1973.

Pas de blocus invisible mais un certain climat

WASHINGTON (AFP) – Le département d'Etat a catégoriquement rejeté hier les accusations de blocus économique lancées à l'encontre des Etats-Unis par le président Salvador Allende du Chili devant les Nations unies.

Certaines références faites dans ce discours nous semblent ambiguës et inexactes et nous démentons catégoriquement, par exemple, que les Etats-Unis se livrent à une sorte de blocus invisible contre le Chili, a déclaré le porte-parole de ce ministère, M. Charles Bray.

A l'appui de ses affirmations, M. Bray a noté que les exportations américaines vers le Chili ont été de l'ordre de 225 millions de dollars en 1971 et en 1972.

En ce qui concerne la suspension des crédits à ce pays, M. Bray a affirmé que les décisions prises à cet égard par les Etats-Unis et par les institutions financières internationales répondent à des motifs purement économiques. Il semble inutile de chercher des raisons exotiques au fait que des créditeurs étrangers hésitent en ce moment à maintenir le niveau des crédits dont le Chili a bénéficié dans le passé, a-t-il dit.

Il serait difficile d'ignorer que le climat pour les investissements étrangers au Chili s'est considérablement détérioré. Il serait difficile d'ignorer que le moratoire unilatéral imposé il y a un an par le gouvernement actuel du Chili sur le paiement de sa dette extérieure a sérieusement endommagé le crédit et la réputation du Chili à l'étranger et on ne peut pas non plus ignorer que le fonctionnement général de l'économie chilienne est un facteur qui entre dans ces considérations, a ajouté le porte-parole américain.

M. Bray a rappelé que les Etats-Unis avaient réduit leur aide au Chili bien avant la prise du pouvoir par M. Allende, en raison de l'état relativement favorable du développement et de l'économie de ce pays pendant la fin des années soixante.

Le dernier prêt accordé au Chili par l'agence pour le développement international (AID) remonte à avril 1970 et, depuis, aucune demande officielle de crédit n'a été formulée par le gouvernement Allende, a-t-il précisé.

Peterson

une dernière mission spéciale

CAMP DAVID (par l'AFP) – Le président Nixon a désigné M. Frederick B. Dent au poste de secrétaire au commerce en remplacement de M. Peter Peterson, qui va quitter l'administration républicaine après une mission spéciale de plusieurs mois en Europe, au Japon et en Amérique latine.

Le départ de M. Peterson consistue l'unique surprise dans le communiqué qui a été lu à Camp David par M. Ronald Ziegler, le porte-parole présidentiel. Ce dernier a confirmé en effet que M. Nixon avait offert au ministère du commerce sortant un poste d'ambassadeur en Europe, puis il a révélé que M. Peterson avait refusé cette proposition car il ne désire pas s'expatrier.

De source proche de la Maison-Blanche, on croit avoir que M. Peterson s'est vu offrir un poste de représentant spécial du président Nixon pour les négociations monétaires et commerciales qui vont s'ouvrir l'an prochain entre l'Europe et les Etats-Unis. M. Ziegler a indirectement confirmé cette rumeur en précisant que les fonctions dont M. Nixon voulait investir M. Peterson étaient taillés sur mesure aux talents particuliers du ministre sortant et qu'il n'était pas question, pour l'instant du moins, d'en charger quelqu'un d'autre.

Selon les observateurs, le départ de M. Peter Peterson s'expliquerait également par un conflit de compétences surgi entre lui et le secrétaire au trésor, M. George Shultz, ce dernier ayant refusé de déléguer une partie de ses responsabilités accrues dans le cadre de la politique économique gtobale des Etats-Unis à M. Peterson. On souligne enfin que M. Peterson ne s'entendait pas très bien avec le conseiller présidentiel aux affaires étrangères, M. Henry Kissinger.

Le ministre du commerce sortant, qui est d'origine grecque et qui fut, avant son entrée à la Maison-Blanche, d'abord comme conseiller de M. Nixon pour le commerce international, puis comme secrétaire au commerce, président de la société Bell and Howell (caméras et projecteurs photographiques), a l'intention de retourner à la vie privée.

La Maison-Blanche a annoncé cependant qu'il a accepté d'entreprendre une mission spéciale pour le compte du président Nixon en Europe, au Japon, dans d'autres pays asiatiques et en Amérique latine. Sa mission consistera à examiner la question de savoir comment les Etats-Unis peuvent améliorer la coordination de leurs politiques économiques avec celles de leurs principaux partenaires commerciaux, a déclaré M. Ziegler. Sa mission l'occupera jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle M. Peterson fera un rapport au président.

M. Ziegler a annoncé d'autre part que le président avait décidé de garder dans son nouveau cabinet l'actuel ministre de l'agriculture, M. Earl Butz, en poste depuis décembre 1971.

Il a annoncé enfin deux nouvelles désignations à la trésorerie, M. William E. Simon succédera à M. Walker au poste de sous-secrétaire au trésor (affaires fiscales et monétaires intérieures) tandis que M. Edward L. Morgan remplacera M. Eugène Rossides au poste de secrétaire au trésor adjoint (commerce extérieur, lutte contre le trafic des drogues et la piraterie aérienne).

Avec la désignation de M. Dent et la confirmation de M. Butz dans son poste, il ne reste plus que deux portefeuilles ministériels sur lesquels M. Nixon doit encore prendre une décision: la justice, poste actuellement occupé par M. Richard Kleindienst, et les transports, ministère qu'occupe M. John Volpe, dont on affirme qu'il sera prochainement désigné ambassadeur américain à Rome.

A noter que M. Frederick Baily Dent, 50 ans, est un industriel du textile, qui n'avait jamais jusqu'ici occupé de fonctions administratives ou gouvernementales.

Après avoir obtenu un diplôme de Yale en 1943, M. Dent a effectué la plus grande partie de sa carrière en Caroline du Sud comme président depuis 1947 des filatures Mayfair.

Général destitué, Peron peut-il devenir président?

BUENOS AIRES (AFP) – Dix-neuf jours après le retour en Argentine de l'ex-président Juan Peron, on ignore toujours si l'ancien chef d'Etat argentin sera ou non candidat aux élections présidentielles de mars 1973.

Du côté gouvernemental, on se montre catégorique: le général Alejandro Lanusse a encore affirmé lundi que Juan Peron ne pourra pas poser sa candidature du fait que celui-ci ne s'est pas conformé au décret imposant aux candidats de résider sur le sol argentin depuis le 25 août dernier.

Dans les rangs peronistes, on n'est pas moins affirmatif: Juan Peron sera le candidat du front justicialiste de libération, a déclaré la nuit dernière le délégué personnel de l'ex-président, M. Hector Campora, en annonçant la constitution de ce groupement.

Quant à l'intéressé, il n'a jusqu'à présent fourni aucune indication sur son intention de refuser ou d'accepter la candidature que lui proposent ses amis.

Cette incertitude donne libre cours aux hypothèses. L'une de celles-ci est l'élection de Juan Pero à la magistrature suprême. Partant de cette éventualité, on souligne la situation qui en résulterait. La constitution argentine stipule, en effet, que le chef de la nation est en même temps commandant en chef des forces armées, ces deux fonctions étant inséparables. Or, l'ex-président se trouve sous le coup d'un jugement du tribunal d'honneur de l'armée prononcé en 1956 qui le destitue du grade de général et lui interdit le port de l'uniforme.

Cependant, ces considérations institutionnelles ne semblent pas gêner l'action des partisans de Juan Peron, qui ont constitué le front justicialiste de libération, qui groupe plus de vingt partis reconnus. Soixante quinze pour cent des candidats présentés par le front seront des justicialistes, a précisé M. Hector Campora.

Très optimiste, le délégué personnel de l'ex-président argentin, a déclaré d'autre part que le décret invoqué par le général Alejandro Lanusse pour empêcher la candidature de Juan Peron était une question qui serait résolue par son parti.

Par ailleurs, l'ancien président argentin, M. Juan Peron, se rendra le 15 décembre au Paraguay, première étape d'un voyage qui se poursuivra ensuite au Pérou, à Cuba et en Roumanie, a annoncé hier le quotidien La Prensa.

Le journal argentin, qui affirme tenir son information des milieux proches du parti justicialiste, ajoute que l'ancien président, lors de son étape en Roumanie, suivrait un traitement dans un service de gérontologie.

La gauche unie s'interroge

Le voyage de Pompidou, une manoeuvre électoraliste?

MOSCOU (AFP) – Le sommet franco-soviétique des 11 et 12 janvier prochain permettra à M. Leonide Brejnev et au président Pompidou de faire le point au moment où des perspectives nouvelles apparaissent, non seulement pour la sécurité européenne, mais aussi peut être en Asie et même au Moyen-Orient, indique-t-on dans les milieux diplomatiques de Moscou.

L'année écoulée a été exceptionnellement riche en évènements d'importance majeure sur la scène politique mondiale, notamment du point de vue de l'URSS. La politique de M. Brejnev a transformé les relations soviétiques avec les Etats-Unis et l'Allemagne occidentale. Ces étapes franchies – et selon toute probabilité alors qu'il se prépare à faire le grand voyage de Washington au printemps – il était logique que M. Brejnev soit désireux de renouer le contact avec le dirigeant d'un pays qui a été le premier à l'ouest à accepter de lui servir de partenaire dans sa politique de détente, comme on le rappelle souvent à Moscou.

MM. Georges Pompidou et Leonide Brejnev se rencontreront en Biélorussie, une des républiques de l'Union soviétique, apprend-on de source bien informée.

L'endroit exact des entretiens, qui auront lieu dans une datcha isolée, n'a pas été révélé.

Au cours de son bref voyage en Union soviétique, le président de la république française ne passera pas par Moscou, ni à l'aller, ni au retour, précise-t-on de même source.

Socialistes et communistes français s'interrogent pour le moment sur le sens du voyage de M. Pompidou en Union soviétique. Les premiers sont portés à croire qu'il s'agit d'une manoeuvre électoraliste visant à briser la dynamique unitaire des partis de gauche. Quant aux seconds, ils estiment dérisoire d'avancer que la rencontre Brejnev-Pompidou à quelques semaines des élections générales pourrait les gêner.

Deux secrétaires nationaux du parti socialiste français, proches de M. François Mitterrand, secrétaire général du Parti, posent la question de savoir si l'annonce du voyage a effectivement trait au succès de la sécurité européenne ou s'il ne reflète pas, au contraire un certain désarroi dans l'esprit du chef de la majorité devant la montée de la gauche.

Élections japonaises

La grenouille ne pourrait pas se faire aussi grosse que le panda

TOKYO (AFP) – Aux élections générales de dimanche, le panda, emblème du LDP, parti gouvernemental libéral démocrate (depuis que Pékin a fait cadeau d'un couple de ces animaux au gouvernement japonais), l'emportera aisément sur ses adversaires. Le LDP, a prédit hier le premier ministre Kakuei Tanaka, obtiendra environ 265 sièges sur les 491 sièges de la chambre basse (contre 288 aux dernières élections de 1969).

Le panda donc dépassera de plusieurs longueurs la grenouille du parti social démocrate (31 sièges en 69) la locomotive du Komeito (bouddhiste-centre droite, 47 sièges) symbolisant le dynamisme, et la flèche du parti socialiste (90 sièges) qui vole vers la gauche. Le symbole choisi par les communistes (14 sièges) figure sur toutes les cartes postales. C'est le mont Fuji représentant l'indépendance raciale du Japon. (les communistes japonais sont fâchés avec Pékin) et l'esprit et la fierté des Japonais. Le mont Fuji, font méchamment remarquer ses adversaires, est également un volcan éteint.

La campagne électorale, dont le résultat est connu d'avance, suscite chez les Japonais, pourtant naturellement curieux et badauds, une indifférence considérable.

La politique, il est vrai, joue un rôle très modeste dans la vie privée des Japonais. Aux dernières élections (1969) les abstentions ont atteint 31,5 pour cent.

La jeunesse, en particulier, ne se passionne pas pour une consultation électorale qui, à ses yeux, ne changera rien. Sur 74,149,167 votants (dont 38,268,546 Japonaises) 20 millions d'électeurs ont de 20 à 30 ans. Pour attirer l'attention d'une jeunesse sur qui les articles étrangers exercent un attrait irrésistible, certains partis politiques ont adopté des slogans en anglais. "Change Japan", proclame une affiche du parti socialiste, "Big Tomorrow" s'écrie la grenouille.

Le taux élevé des abstentions aux dernières élections avait certainement reflété l'ennui des Japonais d'être gouverné depuis plus de six ans par le premier ministre Eisaku Sato. Le premier ministre Kaknei Tanaka, lui, est au pouvoir depuis moins de six mois. Il n'a eu ni le temps de se fatiguer, ni de fatiguer les autres.

Conférence à Londres sur l'indépendance des Bahamas

LONDRES (AFP) – La conférence sur l'indépendance des îles Bahamas s'ouvrira le 12 décembre à Londres, a annoncé hier le Foreign Office.

L'archipel des Bahamas, composé de quelques centaines d'îles et ayant une population de plus de 200,000 habitants, est une colonie britannique qui jouit, depuis 1969, d'une très large autonomie.

La décision de demander l'indépendance a été prise à la suite des élections générales qui se sont déroulées, sur ce thème, en septembre dernier. Elle a été immédiatement approuvée dans son principe par le gouvernement britannique.

La conférence de Londres, qui sera ouverte par le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, fixera les détails de l'octroi de l'indépendance qui sera proclamée l'année prochaine.

La délégation britannique sera dirigée par lord Daniel, ministre d'Etat au Foreign Office. Le gouvernement des Bahamas sera représenté par le premier ministre, M. Lynden Pindling, et l'opposition par son leader, M. Kendal Isaacs.

On s'attend, dans les milieux informés, que les Bahamas resteront une monarchie au sein du Commonwealth dont elles deviendront le trente-deuxième membre. Il est d'autre part probable qu'après l'indépendance, le gouvernement de Nassau renégociera les accords de défense qui permettent aux Etats-Unis de maintenir des bases dans l'archipel.

La brigade de la colère

Quatre peines de 10 ans et quatre acquittements au plus long procès de l'histoire d'Angleterre

LONDRES (AFP) – Le plus long procès dans l'histoire de l'Angleterre s'est conclu hier soir à Londres par les condamnations à dix ans de prison de quatre des huit membres de l'organisation anarchiste, la Brigade de la Colère (Angry Brigade).

James Greenfield, Anna Mendleson, Hilary Creek, tous trois âgés de 23 ans, et John Barker, 24 ans, ont été reconnus coupables de complicité dans une longue série d'attaques et d'attentats à la bombe contre les domiciles de plusieurs ministres conservateurs et des missions diplomatiques à Londres. Le cerveau de l'Angry Brigade, Jack Prescott, avait été condamné à 15 ans de prison en novembre 1971.

En revanche, les quatre autres inculpés – deux femmes et deux hommes âgés de 24 ans en moyenne – ont été acquittés par les douze jurés dont les délibérations duraient depuis lundi midi. Jamais, assure-t-on, jury britannique n'avait délibéré aussi longtemps depuis 1672.

Les huit jeunes en colère étaient accusés de 25 forfaits. L'une des premières manifestations de la brigade fut un attentat manqué à la bombe contre un commissariat de police à Londres. Ce coup d'essai fut suivi d'attaques à la mitraillette contre les ambassades américaine et espagnole, d'attentats à la bombe manqués également contre le vice-consulat d'Italie à Manchester puis contre les domiciles de deux ministères du gouvernement conservateurs, MM. Robert Carr (emploi) et M. John Davies (environnement). Dans ces deux derniers cas, les engins furent découverts avant d'avoir explosé.

A cette liste d'attentats s'ajoutent notamment l'explosion d'une bombe à la banque espagnole de Liverpool, en 1968, l'explosion d'un engin au siège londonien de la compagnie aérienne Iberia et le dépôt d'une bombe à bord d'un avion de cette compagnie. Ce dernier engin avait été découvert par la police de l'aéroport de Londres-Heathrow avant qu'il n'explose

En août 1971, après une dernière explosion signée de la Brigade de la Colère, Scotland Yard fit une descente dans un appartement de Stoke Newington (banlieue sud-est de Londres) où des armes et des documents, qui donnaient une idée des plans du groupe et citaient les noms du premier ministre et de son secrétaire au Foreign Office, furent découverts.

Le procès, dont le coût est estimé à 750,000 livres enquête de police non comprise, débuta le 30 mai. Il devait durer dix semaines. Il aura duré en fait six mois, compte tenu d'une interruption exceptionnelle de trois semaines l'été dernier.

Outre leur condamnation à dix ans de prison pour complot, trois des accusés-Barker, Mendleson et Creek – ont reçu trois ans supplémentaires pour possession d'armes et d'explosifs.

Après la lecture des sentences, le président du tribunal, M. James, leur a déclaré qu'ils avaient été condamnés pour complot visant à saper et à attaquer la société démocratique en Grande-Bretagne.

La police estime cependant que l'Angry Brigade ne s'est pas tue définitivement. Le communiqué numéro 14 qu'elle publiait la semaine dernière déclarait: notre offensive contre la classe dominante continuera de diverses façons. La police craint que les amis politiques des condamnés ne recourent aux enlèvements.

Mais pour les jurés au secret depuis lundi midi, le juge James a tout de même prononcé une parole rassurante: il les a dégagés pour la vie de toute obligation de servir dans un jur

Canberra restitue son passeport à Burchett

CANBERRA (AFP) – M. Gough Whitlam, le premier ministre travailliste d'Australie, a décidé de rendre son passeport au journaliste Wilfrid Burchett, spécialiste des affaires vietnamiennes, qui vit actuellement en éxil.

Le journaliste australien, confident des dirigeants nord-vietnamiens, qui s'était vu retirer son passeport par l'administration libérale précédente, était néanmoins rentré illégalement dans son pays en mars 1970 à bord d'un avion privé. Cette infraction lui avait valu d'être condamné à 15 ans de bannissement d'Australie.

M. Whitlam a donné des instructions pour que l'on établisse un passeport au nom de Wilfrid Burchett dès qu'il en fera la demande.

D'autre part, la nouvelle administration a pris des dispositions pour supprimer les passeports australiens dont se servent, pour voyager, certains représentants de la Rhodésie.

McGovern reste neutre dans le conflit du comité national

WASHINGTON (AFP) – Le sénateur George McGovern, candidat malheureux du parti démocrate aux élections présidentielles du mois de novembre, a décidé de demeurer neutre dans la compétition pour la présidence du comité national du parti.

Dans une interview publiée hier par une agence de presse américaine, M. McGovern a clairement indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'exiger le maintien de Mme Jean Westwood qu'il avait placée au mois de juillet, à la tête du comité national. Quiconque est choisi comme président par le comité national aura mon entier soutien, a-t-il dit.

Le comité national démocrate se réunit samedi à Washington pour choisir un nouveau président bien que Mme Westwood n'ait pas encore démissionné et demeure la favorite de la faction la plus libérale du parti.

Les conservateurs voudraient la remplacer par M. Robert Strauss, avocat du Texas et ancien trésorier du parti qui avait quitté le comité national après la nomination du sénateur McGovern comme candidat à la présidence.

La neutralité du sénateur McGovern réduit les chances de Mme Westwood de conserver son pste, mais il se pourrait qu'un compromis entre les libéraux et les conservateurs ramène M. Lawrence O'Brien, à la présidence du comité national qu'il a déjà occupée à deux reprises.

D'autres mesures d'Idi Amine contre les Britanniques

KAMPALA (AFP) – Le général Idi Amine a annoncé pour la fin du mois des mesures radicales intéressant les Britanniquès vivant en Ouganda. Il leur en fera part lorsqu'il recevra les représentants de cette communauté, a-t-il déclaré hier au cours d'une allocution au quartier général des forces armées ougandaises.

Parmi les problèmes qui se posent encore à l'Ouganda, le président Amine a évoqué la présence dans le pays des impérialistes britanniques.

Le général s'en est également pris à la BBC et a démenti les informations de la radio britannique selon lesquelles les forces armées ougandaises seraient divisées.

Il a mis en garde les militaires contre l'écoute de la BBC et les a invités à suivre les informations de la radio et de la télévision ougandaises qui donnent toujours, a-t-il dit, des informations exactes et complètes sur les événements de la vie nationale.

Comment faire tenir VOTRE DENTIER

Si votre dentier vous gêne lorsque vous, manger, riez ou parlez, employez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH stabilise les dentiers plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

CANADIANA

DEMANDEZ NOTRE DERNIER CATALOGUE

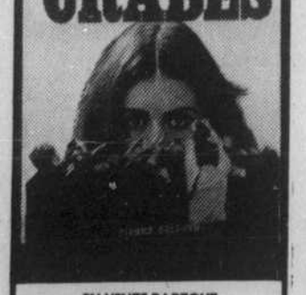
JEAN GAGNON
760 rue ST-JEAN
B.P. 653 HAUTE VILLE
QUÉBEC 4

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.

UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Gabriel Barrault

LA FOIRE AUX CRABES



EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

Région de Trois-Rivières
PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre l'agent-distributeur

Claude Ringuet,
Cap-de-la-Madeleine,
374-8558

Complices des plaisirs de la bonne chère
MACON
Collin & Bourisset
BEAUJOLAIS
Collin & Bourisset
HANAPPIER
HAUT-SAUTERNES
IMPERIAL-HANAPPIER
BORDEAUX
LA COUPE DE FRANCE
RÉSERVE SAINT-ÉMILION

Une force spéciale à Belfast pour démasquer les tueurs de l'ombre

BELFAST (AFP) – M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, a annoncé hier la création d'une nouvelle force de police qui sera chargée d'enquêter sur les nombreux crimes et règlements de compte entre catholiques et protestants qui se sont produits cette année en Irlande du Nord, principalement à Belfast.

Cette équipe sera formée à la fois de membres de la police de l'Irlande du Nord, la Royal Ulster Constabulary, et de membres de la police militaire. L'aide de la population sera indispensable pour en finir avec ces crimes inhumains, forcenés, calculés et dont beaucoup sont inspirés par un sectarisme extrême, a déclaré M. Whitelaw.

On estime qu'il y a eu depuis le début de cette année, plus de cent de ces meurtres aux motivations parfois mal définies. Le dernier en date a eu lieu à Belfast dans la nuit de mardi à mercredi, et il y en avait eu trois particulièrement tragiques au cours du week-end dernier.

Samedi, une jeune femme avait été tuée dans le quartier est de Belfast alors qu'elle se trouvait dans sa cuisine. Le même jour, toujours dans le même quartier, un catholique de 30 ans avait été découvert mort, portant des traces de tortures et l'inscription IRA gravée sur la poitrine, tandis que le lendemain c'était un homme de 50 ans qui était tué de plusieurs balles dans la tête. Le 23 novembre, trois autres crimes avaient été signalés en seulement vingt-quatre heures.

Par ailleurs, onze soldats britanniques ont été blessés, hier à Belfast alors qu'ils patrouillaient dans le quartier catholique de Falls Road. Le véhicule blindé dans lequel ils se trouvaient a té atteint par une roquette anti-char.

Le conducteur a cependant réussi à conduire son véhicule jusqu'à l'hôpital le plus proche. Selon les premières informations, l'un des soldats aurait eu un bras arraché par l'explosion.

Trois soldats ont d'autre part été blessés par balles à Bally Murphy, l'un des autres quartiers catholiques de la capitale de l'Ulster. L'un deux serait dans un état grave.

Trente paras affectés à l'Ulster quittent l'armée

LONDRES (AFP) – Une trentaine de parachutistes britanniques dont le bataillon doit partir en mars prochain pour l'Irlande du Nord, ont annoncé leur intention de quitter l'armée, apprend-on à Londres.

Les démissionnaires, parmi lesquels figurent plusieurs sous officiers, représentent environ 5 pour cent des effectifs du 2ème bataillon du régiment parachutiste actuellement stationné à Aldershot, le principal centre de formation et d'entraînement militaire d'Angleterre. Engagés pour des périodes de 3 ans renouvelables, les parachutistes devront payer à l'armée des sommes allant de 50 à 250 livres, selon le temps qu'ils ont déjà accompli. Tous sont âgés de moins de 25 ans.

Le bataillon a déjà été quatre fois en Ulster pour assurer le maintien de l'ordre. Récemment rentrés de leur dernière mission, les soldats n'avaient pas été autorisés, pendant sa durée, à présenter leur démission et l'on souligne de source militaire qu'il est donc normal qu'il y ait aujourd'hui un certain embouteillage de demandes.

Pour le reboisement

Le ministère des terres et forêts du Québec a fourni 11 millions de plants d'arbres en 1972, pour le reboisement des terres privées.

En annonçant le nombre de plants fournis dans chaque district du ministère, M. Kevin Drummond, a souligné que la politique de son ministère favorise toujours le reboisement des terres privées qui seraient autrement incultes, en distributant des plants, en prêtant des équipements spécialisés et en dispensant de l'assistance technique.



Un soldat britannique fouille le sac à main de Mme Whitelaw, à la recherche d'explosifs, dans une rue de Belfast. La rançon de l'incognito . . .
(Téléphoto AP)

Laird rassure les alliés atlantiques

BRUXELLES (par l'AFP) – M. Melvin Laird, secrétaire d'Etat américain à la défense a donné aux ministres de la défense de l'OTAN l'assurance que les Etats-Unis ne procéderaient pas à une réduction unilatérale de leurs forces en Europe, et qu'ils ne négocieraient pas avec l'URSS par-dessus la tête de leurs alliés.

Au cours de la réunion, hier, du comité des plans de défense, M. Melvin Laird a indiqué que c'était un leurre de croire que procéder à des réductions de forces unilatérales faciliterait les négociations avec l'URSS. Aussi, si les Etats-Unis, comme il est prévu dans le budget américain, retiraient d'Europe une partie de leurs effectifs, ils les remplaceraient, a indiqué le secrétaire d'Etat, par des troupes plus aguerries revenant du Vietnam.

Selon les observateurs, M. Melvin Laird, en donnant de telles assurances à ses partenaires de l'OTAN, veut tout d'abord rassurer les pays membres de l'Alliance qui souhaitent le maintien des troupes américaines en Europe. Mais il veut aussi donner un avertissement aux Américains favorables à un retrait et notamment au sénateur Mike Mansfield, qui a déposé au Congrès un projet qui va dans ce sens.

Par ailleurs, les pays situés sur le flanc sud de l'Europe, notamment la Grèce et la Turquie, ont exprimé le souhait que l'OTAN se soucie davantage des problèmes posés par la présence de la flotte soviétique en Méditerranée.

A l'issue de la réunion du comité des plans de défense, M. Melvin Laird a réaffirmé dans une conférence de presse qu'il serait désastreux que des membres de l'OTAN procèdent à des réductions de forces unilatérales. Il a salué en outre les travaux de l'Eurogroupe, et particulièrement de la RFA et de la Grande-Bretagne, qui ont décidé d'augmenter en 1973 leurs budgets militaires de 5%. Il a rappelé pour conclure que l'URSS, pour sa part, poursuivait la réalisation d'un programme de missiles balistiques, construisait massivement des navires et des avions, et entreprenait la construction de son premier porte-avions.

La République fédérale d'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas, qui ont décidé comme la Grande-Bretagne d'équiper leurs armées de fusées américaines sol/sol Lance, ont décidé de charger lord Carrington, ministre de la défense de la Grande-Bretagne, de négocier l'achat de ces engins aux Etats-Unis. L'Italie, qui a déjà engagé des négociations à cet effet, se joindra aux quatre autres pays lorsque les discussions qu'ils mèneront seront arrivées au stade actuel des conversations italo-américaines, apprend-on dans les milieux de l'OTAN.

Les cinq pays agiront en commun pour les questions de maintenance et d'entraînement relatives à la fusée Lance.

La fusée Lance, qui peut être dotée de têtes conventionnelles ou nucléaires, est de courte portée, soit quelque 70 milles. Elles sera prête l'année prochaine et remplacera les fusées Honest Jones et Sargeant, dont sont actuellement équipées les armées de ces pays.

D'autre part, quatre vingts stations, sur les 84 que comporte le système de défense aérienne de l'OTAN NADGE (Nato Air Defense Ground Environment), seront opérationnelles à la fin de l'année 1972. Le système est destiné à prévenir toute attaque aérienne contre les pays occidentaux. Le réseau s'étend de la Norvège à la Turquie.

Les quatre stations encore manquantes fonctionneront au courant de 1973. C'est ce qu'on a appris hier après la présentation d'un film sur le fonctionnement du système. Le 23 novembre dernier, la dernière des installations du réseau de l'OTAN en RFA était remise à la Luftwaffe.

Le coût du programme total a été évalué a environ $300 millions. La France, bien qu'elle ne soit pas membre de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, a participé au financement du programme pour 12% (les Etats-Unis 30% et la Grande-Bretagne 11%). La France dispose de son propre réseau Strida, mais deux stations de Strida collaborent à NADGE. La compagnie française Thomson-CSF a fourni tous les grands radars du système.

Hier soir enfin, sir Alec Douglas-Home, MM. Walter Scheel et Maurice Schumann, ministre britannique, allemand et français des affaires étrangères, se sont retrouvés à l'ambassade de France à Bruxelles, avec M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, pour le rituel dîner des Quatre consacré aux affaires allemandes.

La conversation a porté, principalement, sur la reconnaissance de la République démocratique allemande, après la signature du traité fondamental entre les deux Allemagnes. Les quatre se consulteront sur ce sujet aujourd'hui avec les autres ministres de l'Alliance atlantique.

Rogers au Collège européen: ne pas rendre les négociations plus difficiles

BRUXELLES (AFP) – Le secrétaire d'Etat William Rogers a été reçu hier après-midi par le président de la Commission européenne, M. Sicco Mansholt, entouré de plusieurs membres du collège européen. L'entretien a duré exactement une heure et a été qualifié par M. Rogers de très utile.

Les Etats-Unis, a-t-il dit à la presse à l'issue de la rencontre, ont particulièrement bien accueilli la volonté exprimée par les Européens au sommet de Paris d'avoir avec Washington un dialogue constructif.

Le secrétaire d'Etat a précisé qu'il avait exprimé, au cours de sa rencontre avec les membres de la commission européenne, sa satisfaction devant le désir de la CEE et des Etats-Unis de conduire à bonne fin, durant les négociations commerciales de l'année prochaine, la libéralisation des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges, dans les domaines industriel et agricole.

Puisque nous sommes en train d'avancer vers des négociations capitales pour réformer l'ordre économique qui existe depuis 25 ans, il est important, a dit M. Rogers qu'aucun d'entre nous ne prenne des décisions qui rendraient ces négociations plus difficiles.

J'ai cité plusieurs cas – la politique méditerranéenne de la communauté, l'agriculture – à propos desquels nous devons discuter nos politiques en profondeur pour nous assurer que nous avancons de concert et éviter un conflit.

Une coopération franco-britannique à l'ONU qui inquiète Jérusalem

JERUSALEM (AFP) – On se montre préoccupé, dans les milieux politiques de Jérusalem, par l'attitude que la France et la Grande-Bretagne paraissent vouloir adopter devant le projet de résolution sur le Moyen-Orient présenté par dix-huit pays non alignés à l'assemblée générale de l'ONU.

Le correspondant politique à Jérusalem de la radio d'Etat, qui cite ces milieux, a souligné hier soir que la France et la Grande-Bretagne paraissent prêtes à soutenir cette résolution, avec des modifications relativement mineures qui ne lui enlèveraient pas son caractère pro-arabe et anti-israëlien.

Cette coopération de la Grande-Bretagne avec la France, qui se produit à la veille de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, est considérée, dans les milieux cités par le correspondant de la radio, comme ne pouvant qu'avoir des résultats négatifs pour Israël.

Référendum en république d'Irlande

Abolir un article pour apaiser les protestants

DUBLIN (AFP) – Le gouvernement de Dublin convie les électeurs d'Irlande du Sud à approuver aujourd'hui par référendum l'abolition de l'article 44 de la constitution qui reconnaît la position spéciale de l'Eglise catholique dans le pays.

Cette initiative du gouvernement, qui a déjà fait adopter des dispositions législatives permettant de lutter plus efficacement contre les terroristes de l'IRA, est motivée par le désir du premier ministre Jack Lynch de lever un obstacle supplémentaire à une éventuelle réunification pacifique des deux Irlandes.

L'article 44 est en effet tenu par les presbytériens du nord comme la preuve que toute réunification ferait d'eux une minorité religieuse opprimée par l'Eglise de Rome.

L'abolition de cet article ne paraît faire guère de doute, les trois principaux partis politiques du sud et la hiérarchie de l'Eglise catholique y étant favorables. Le référendum ne changera en effet rien à la position réelle de cette Eglise dans un pays catholique à 95 pour cent, alors qu'il aura peut-être l'avantage de calmer les esprits au Nord.

Il est certain, estiment les observateurs, qu'un vote massif renforcerait la position de M. Lynch, et rendrait évident le désir du peuple irlandais d'oublier les querelles religieuses pour se consacrer à la réconciliation.

Le référendum ne tranchera pas pour autant le problème de l'interdiction du divorce et de la contraception, dans laquelle les protestants du Nord voient d'autres raisons de refuser la réunification. M. Lynch a cependant eu l'occasion de souligner que la question de la contraception pourrait être résolue par le Parlement, ou par la Cour suprême qui examine actuellement le problème.

Le référendum, dont le résultat sera connu demain, porte également sur l'abaissement de l'âge de la majorité politique civile de 21 à 18 ans.

L'OR, L'ENCENS ET... UN LIVRE

et le livre venait du scorpion.

quelques suggestions pour noël:

1- L'ODYSSÉE (en photos) $40.00

2- LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE (de Jehane Benoit) $16.50

3- GRAVURES (de Rembrandt) $22.50

4- COUSTEAU (les 4 livres de la mer) $12.15 chacun

P.S. chaque achat vous donnera droit de participer au tirage de la grande encyclopédie Larousse en 60 volumes une valeur de $700.00. (le tirage aura lieu le 30 décembre.)

le scorpion centre laval 688-5422

Quand on a les moyens



Distribué par
J. M. Douglas et Cie Ltée de Montréal.
Une filiale de Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

A. Gold & Sons

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI SEULEMENT

$10

PEUT VOUS PROCURER UNE MAGNIFIQUE

CHEMISE

D'UN PRIX COURANT S'ÉCHELONNANT DE

$14.95 à $22.50

LIMITE DE QUATRE CHEMISES PAR PERSONNE





Voilà une occasion exceptionnelle pour tout homme ayant désiré avoir de magnifiques chemises d'une valeur de $20 ou plus, sans pouvoir se les offrir, de réaliser enfin ce désir — et — tout en réalisant une véritable économie.

- Notre offre de chemises de qualité, au cours de cet événement bien spécial, comprend des chemises sélectionnées parmi notre plus élégante collection, De plus, ces chemises feraient d'excellents cadeaux pour les Fêtes.
- Ces chemises d'excellente qualité dernier cri sont coupées dans les plus beaux tissus importés d'Europe. Nous disposons de tout modèle, motif, coupe et couleur que vous pouvez concevoir et cela dans toutes les tailles.
- Cependant, nous vous suggérons d'agir promptement pour vous éviter des déceptions — cette offre étant faite jusqu'à l'épuisement des stocks.

● 388 o. Ste-Catherine ● ANJOU ● FAIRVIEW ● 960 o. Ste-Catherine.

A. Gold & Sons

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 7 décembre 1972

À la clinique Troisième ligne, 14 jeunes tentent de briser l'emprise de la drogue

Texte : Solange CHALVIN
Photos : Alain RENAUD

"Je suis venue ici parce que j'étais "au bout", complètement "au bout"; en dehors de ça, y restait le suicide ou ben la prison. J'suis allée dans les salles d'urgence des hôpitaux au moins dix fois parce que je faisais des mauvais "trips" et que j'étais en train de crever. . .Partout, on m'a donné du Valium ou une injection pour me calmer, puis on m'a jetée à la porte, une fois la crise finie."

Celle qui parle a 15 ou 16 ans. Ils sont ainsi 14 jeunes de 15 à 25 ans à subir volontairement une cure de désintoxication des drogues à la clinique Troisième ligne, centre unique au Québec, mis sur pied à la suite du cri d'alarme des jeunes médecins Serge Potvin et Jean Huot, au sujet des adeptes des amphétamines et de l'héroïne.

"Pas de la petite drogue comme la mari, m'explique Alain, mais de la drogue dure". . .ce qui signifie dans leur langage le "speed", les amphétamines dans 80% des cas et l'héroïne. Des drogues qu'on prend en pilules ou qu'on s'administre avec des seringues qu'on peut se procurer très facilement au prix de $0.15 dans plusieurs pharmacies du centre-ville..

A la suite de décès de jeunes de moins de 20 ans ayant succombé à l'absorption de surdoses de drogue, le Dr Potvin avait lancé, en juillet dernier, un SOS aux autorités gouvernementales, réclamant l'ouverture rapide d'un centre de désintoxication pour les jeunes.

Depuis trois mois, à l'intérieur des murs de Domrémy (centre de désintoxication des alcooliques) situé dans une ancienne abbaye des Pères de Sainte-Croix à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, une unité de 16 lits est réservée aux jeunes adeptes des drogues.

Ils sont actuellement 14 garçons et filles qui y demeureront de trois à huit ou neuf mois, selon leur capacité à se débarrasser de la drogue et à réintégrer un monde meilleur. Ils vivent en contact permanent avec un psychiatre, Antoine Gagnon, un médecin, Serge Potvin, deux infirmières psychiatriques qui se relaient auprès d'eux et deux éducateurs spécialisés qui les occupent à certaines activités manuelles ou artistiques et à l'amélioration de leur conditionnement physique.



Leur chambre n'a rien à voir avec une chambre d'hôpital. Ils l'ont aménagée, comme bon leur semble, selon leurs goûts et leur fantaisie.

Dans la salle à manger qui leur sert également de salle commune, centre de loisirs et d'activités, nous les avons rencontrés hier en compagnie de l'équipe médicale et paramédicale.

En dehors de la drogue, ils ont en commun plusieurs points: ils ont abandonné l'école à 13,14 ou 16 ans; certains ont fait des fugues; ils ont tous eu faim et froid à un moment donné parce que leurs parents les ont mis à la porte ou bien parce qu'ils étaient sans travail; certains ont commis des vols pour obtenir la drogue dont ils avaient besoin; d'autres ont échangé tout ce qu'ils avaient, même de plus intime, pour obtenir leur manne d'espoir. Ils sont arrivés à troisième ligne (centre d'accueil pour jeunes drogués) après avoir eu des expériences malheureuses avec leur famille, les médecins ou les hôpitaux, sans compter bien sûr le milieu scolaire.

"Ici, m'explique l'un d'entre eux, ce qui est important, c'est qu'on mange à sa faim tous les jours, qu'on dort la nuit au lieu du jour, qu'on peut travailler pour soi plutôt que pour un "boss et se refaire une santé. Ca faisait longtemps que je ne m'étais pas senti bien comme ça. J'avais toujours mal au coeur, au ventre, à la tête... Pour que ça se passe, je reprenais de la drogue!"

Les médecins expliquent de leur côté qu'il s'agit d'une véritable cure médicale de désintoxication, qui s'appuie en premier lieu sur le désir des jeunes d'abandonner la drogue. "Ceux dont la motivation n'est pas suffisante ne peuvent pas être soignés", dit le Dr Gagnon.

On ne donne aucune drogue à la Clinique troisième ligne; on donne le moins de médicaments possible sauf au début de la cure où les tranquillisants sont indispensables pour permettre aux jeunes de récupérer le sommeil dont ils ont besoin et une certaine apathie pour combattre les crises aigues résultant de la dépendance aux drogues.

Cette cure médicale surveillée doit s'accompagner d'une réinsertion dans la réalité de la vie quotidienne. L'évasion recherchée par les jeunes et obtenue dans la drogue est toujours le résultat d'une profonde insécurité affective, familiale, émotive, financière, selon les cas.

Pendant leur séjour à la clinique Troisième ligne, les jeunes sont invités à organiser leur décor, à prévoir le programme d'activités de la journée et de la soirée, à trouver des solutions à leur retour à une vie normale.

Les moyens mis à la disposition de l'équipe de la Clinique sont beaucoup trop restreints, en dépit de la bonne volonté des autorités de Domrémy qui ont puisé à même leur budget pour accorder à cette unité différents services.

Quelques pots de peinture pour décorer les chambres qui n'ont plus rien à voir avec des chambres d'hôpital, de la cire pour fabriquer des bougies, une table de billard et $100 donnés par une compagnie privée à la suite de 27 lettres envoyées aux plus grandes entreprises afin d'obtenir un fonds de dépannage, constituent l'unique équipement de la Clinique. Il faudrait de l'argent pour amener les jeunes à la piscine, défrayer le transport en commun pour aller voir un film, acheter des outils et du bois pour bricoler, équiper une cuisine où les filles s'occuperaient de certains repas.

Les éducateurs, conscients que la désintoxication ne s'arrête pas aux portes de la Clinique, voudraient également trouver pour ces jeunes des emplois qui répondent à leurs aspirations, à leur besoin de sécurité, ou des cours de rattrapage leur permettant de retourner aux études, pour ceux qui le désirent.

En attendant, les éducateurs spécialisés ont présenté un projet dans le cadre du programme fédéral des Initiatives locales afin de permettre à ces jeunes de travailler durant leur cure.

"Non seulement travailler mais recevoir un salaire même très petit – me permettant de payer mes dettes avant de retourner dehors", ajoute Moustache ou Marcel.

Le cercle de la drogue est quasiment impossible à briser, explique Ginette ou Sylvie. "On emprunte pour obtenir de la drogue; on fait des dettes qu'on ne peut rembourser ou bien on vole... on se retrouve un jour non seulement malade comme un chien mais bourrée de dettes ou avec un casier judiciaire."

"Retourner dans le monde, oui, ajoute Marcel, mais à la condition de travailler... pas de traîner du matin au soir et du soir au matin dans les rues... être sur l'assurance-chômage ou le bien-être social."

Il y a eu de la casse à certains moments à la clinique Troisième ligne. La méthode utilisée par les médecins qui s'inspire de l'anti-psychiatrie prévoit des affrontements mais tout est maintenant rentré dans l'ordre. Actuellement, les jeunes sont prêts à mener le combat avec leurs médecins et éducateurs pour sortir de la drogue et obtenir des subventions leur permettant de travailler, de fréquenter la piscine, de payer leurs moyens de transport et de s'habiller.

Considérer la clinique Troisième ligne comme un hôpital où l'on paie X dollars par jour par lit est incompatible avec la vocation réelle de ce centre. Jusqu'ici le ministère des affaires sociales n'a rempli que le côté médical de l'expérience.

Y a-t-il quelques mécènes ou gens de bonne volonté prêts à aider cette équipe à améliorer les conditions de vie de ces jeunes qui ont décidé de sortir du réseau de la drogue?



Ginette trouve que la drogue "dure" devrait être non seulement interdite mais impossible à se procurer. "C'est un cercle infernal, un suicide à petit feu".



Serge et Denis ont déjà commencé à faire des projets d'avenir. Serge voudrait retourner en classe, mais pas dans une école ordinaire. Il veut apprendre beaucoup de choses, a-t-il Denis est plus secret. Il a assisté, rêveur, à l'entretien. À droite, le psych e, le docteur Antoine Gagnon, que certains considèrent comme le "père adoptif" de la bande.

LES COURS DU SOIR
DU CEGEP D'AHUNTSIC

PROGRAMMES MENANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

ARTS - LANGUES
Art et Esthétique 103
Anglais intermédiaire 201
Espagnol élémentaire 201

SCIENCES HUMAINES
Anthropologie sociale et culturelle
Civilisation grecque III
Géographie du Canada 901
Macroéconomie 920
Monnaie et Banque 925
Psychologie scientifique 101-201
Comportement humain 900
Psychologie sociale 903
Science politique 940
Sociologie de la sexualité 978

SCIENCES PURES
Biologie 931
Survie de l'humanité 998
Chimie organique 202
Mathématiques 101-103-105-111
203-307-317
Physique 102-202

PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE
- Poésie, Théâtre, Roman, Essais, Linguistique
- Poésie Québécoise
- Introduction à la Philosophie
Relation au monde
Condition humaine
Conduite humaine

COURS D'APPOINT
Mathématiques PRÉ-CEGEP 001-002
003-004

*TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Administration 102
Comptabilité I-II-III
Droit des affaires 107
Droit du travail 108
Négociation collective 134
Prix de revient 118
Personnel 112
Gestion du personnel 130
Marketing 215
Structure de l'Entreprise 116
*Si les cours ci-haut sont directement reliés ou connexes à votre travail, ils peuvent être gratuits.

INFORMATION
Admission des nouveaux étudiants
Date limite : 15 décembre
Inscription des anciens étudiants
Date limite : 20 décembre
Début des cours:
29 janvier 1973

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES,
adressez-vous AU SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE, 9155 rue ST-HUBERT
ou 389-5921, postes 210 ou 213.

"C'est sur les longs trajets qu'on apprécie le mieux l'hospitalité d'Air Canada."

Le Canada, c'est grand. Pour se rendre d'une ville à l'autre, il faut souvent quelques heures de vol. C'est une bonne occasion de s'octroyer quelque répit. D'oublier durant quelques heures les soucis du métier pour ne plus penser qu'à la détente. La chaleureuse hospitalité d'Air Canada nous y aide. Les hôtesses sont sympathiques et toujours prêtes à satisfaire le moindre de nos désirs. Et quand vient le moment du repas, l'on est surpris de trouver devant soi un plateau fort appétissant. Tout au long du voyage, mille et une petites attentions viennent nous rappeler combien Air Canada apprécie notre compagnie. Et c'est cette hospitalité qui fait qu'on apprécie, en retour, Air Canada.

On y va? On y va!

AIR CANADA

On y va à Vancouver!

Chaque jour, Air Canada vous offre plusieurs vols Montréal-Vancouver.

LE MATIN
en DC-8—une seule escale
Départ: 7 h 45
—heure de Montréal
Arrivée: 11 h 35
—heure de Vancouver

L'APRÈS-MIDI
en DC-8 avec correspondance à Toronto pour le 747
Départ: 17 h 30
—heure de Montréal
Arrivée: 21 h 25
—heure de Vancouver

plus 5 autres vols quotidiens Montréal-Vancouver.

Les anglo-catholiques montent une campagne contre le projet 71

L'opposition des catholiques anglophones au projet de loi sur la restructuration scolaire de l'Ile de Montréal continue de se manifester. Les responsables de l'éducation de la communauté catholique anglophone montent une campagne pour faire échec à cette loi qui placerait les catholiques de langue anglaise sur le même pied que ceux de langue française.

Le bill 71, qui est débattu à l'Assemblée nationale, créerait six commissions scolaires catholiques et deux protestantes sur l'Ile de Montréal. Avant de présenter ce projet de loi, le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, a déclaré s'opposer à la création de commissions scolaires catholiques anglophones séparées.

Une pétition, appuyée par le Committee for the Co-ordination of Anglophone Catholic Education, et réclamant des commissions scolaires séparées, sera présentée au ministre sous peu.

M. Don Peacock, président de la Montreal Teachers Association, appuie cette campagne et précise qu'il comprend la crainte des catholiques de langue anglaise.

M. Cloutier, qui entend faire adopter la loi avant Noël, a promis aux catholiques anglophones, plus tôt cette semaine, qu'ils seraient assurés d'au moins un siège au Conseil, organisme qui fixera le taux des taxes et approuvera les budgets scolaires à la grandeur de l'Ile de Montréal.

Trois des 16 membres du Conseil seront nommés par le gouvernement. Mardi soir, lors d'une réunion de parents à Notre-Dame-de-Grâce, M. Noël Herron, un administrateur de langue anglaise de la Commission scolaire catholique de Montréal, a rejeté l'offre du gouvernement. Il a déclaré devant quelque 300 parents réunis que les catholiques de langue anglaise voulaient élire leurs représentants siégeant au Conseil, de même qu'ils voulaient une représentation "directe" à chacune des six commissions scolaires catholiques et au comité métropolitain des directeurs-généraux.

L'assemblée de mardi soir à l'école Marymount était suivie hier soir d'une réunion semblable à l'école William Hingston et ce soir, à l'école James Lyng.

Les parents réunis à ces assemblées ont l'impression que leur opposition au bill 71 fera comprendre au ministère de l'éducation qu'il y a 73,000 élèves dans les écoles catholiques anglophones sur l'Ile de Montréal.

M. Goldbloom apporte des retouches au projet de loi sur l'environnement

QUEBEC (d'après CP) – Ainsi qu'il s'y était engagé la veille en commission parlementaire des affaires municipales, M. Victor Goldbloom a déposé hier la nouvelle version des articles du projet de loi 34 sur la qualité de l'environnement. Cette nouvelle version, fruit des échanges et débats en commission, confie des pouvoirs plus étendus au ministre, pouvoirs qui relevaient dans la version originale d'un haut fonctionnaire.

Certains pouvoirs discrétionnaires, comme l'émission d'ordonnances, qui étaient exercés par un directeur des services dans la première version du bill 34, seront ainsi rapatriés sous l'autorité du ministre d'Etat responsable de l'environnement.

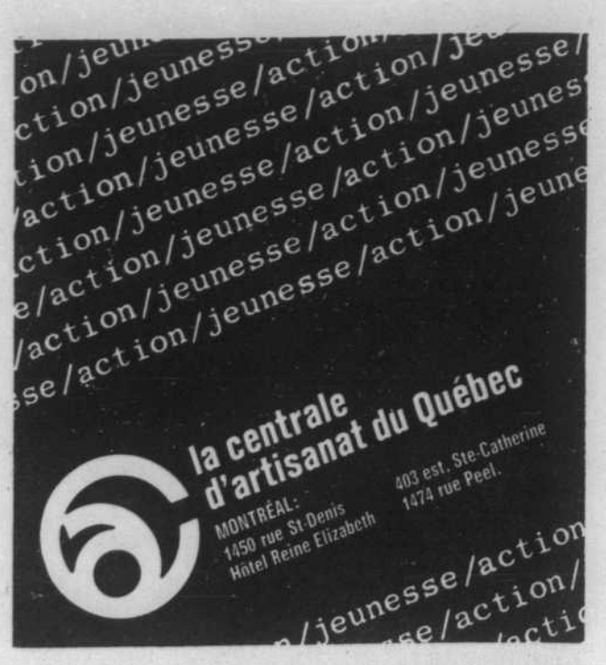
C'est ce qu'a fait savoir devant la Commission permanente des affaires municipales, le ministre Victor C. Goldbloom, se rendant ainsi aux demandes du leader de l'Opposition officielle, M. Rémi Paul, qui reprochait au gouvernement de créer un grave précédent en remettant entre les mains d'un directeur de service, des pouvoirs normalement exercés par un ministre.

Le Dr Goldbloom a précisé que le projet de loi sera modifié pour permettre au ministre d'exercer certains des pouvoirs actuellement dévolus au directeur, dans le cas où ceux-ci sont des pouvoirs discrétionnaires et que dans ce cas, le directeur sera désigné pour voir à l'application des règlements qui seront adoptés en vue d'encadrer l'exercice de ces pouvoirs.

Le ministre s'était jusqu'ici opposé aux demandes de l'opposition en ce sens, en indiquant que les décisions prises alors par le ministre devenaient sans appel et qu'on privait ainsi certains individus, industries ou municipalités d'un droit de recours que leur garantit la première version du projet de loi.

Le bill 34 prévoit en effet à l'article 88 que "toute municipalité ou personne visée par une ordonnance émise par le directeur en vertu de la présente loi peut interjeter appel de la décision devant la Commission municipale du Québec, si les motifs de fait ou de droit invoqués au soutient de la décision sont erronés, si la procédure suivie est entachée d'une irrégularité grave ou si la décision n'a pas été rendue avec impartialité".

Les modifications qu'on entend apporter au projet de loi annuleront vraisemblablement cette disposition.



Création d'un service pour faire échec aux faillites frauduleuses

QUEBEC (PC) – Le ministre de la justice a annoncé la mise sur pied d'un service des faillites et des fraudes qui fera la lutte au crime "économique" sous toutes ses formes, faillites frauduleuses et fraudes contre le gouvernement.

L'équipe se compose d'une quarantaine de personnes dont quatre conseillers juridiques, quatre comptables et plusieurs enquêteurs. Elle coûtera environ un demi million pour la première année, salaires inclus. Des crédits affectés aux enquêtes, le ministère estime que 85 pour cent seront consacrés à la région de Montréal.

Dans le domaine des faillites, le nouveau service verra à déterminer s'il n'y a pas des actes frauduleux à l'origine de la faillite, avant la déclaration de faillite. Il n'est pas rare en effet que des hommes d'affaires peu scrupuleux s'empressent de liquider tout leur actif avant de faire une déclaration de faillite.

A l'heure actuelle, note un communiqué du ministère, on estime que 10 pour cent des faillites du Québec sont reliées d'une façon ou d'une autre au crime organisé. En 1970, il y a eu au Québec, 2,429 faillites représentant un montant de près de $71 millions. Le total des pertes est estimé à 43 pour cent des pertes similaires encourues au pays.

L'équipe d'enquête s'attaquera également aux fraudes commerciales venant à l'encontre de la Loi sur la protection du consommateur et la Loi du courtage immobilier. A titre d'exemples, le ministre a parlé des ventes pyramidales, de la vente de terrains, des valeurs mobilières et des cours de personnalité.

On suivra aussi de très près l'agiotage à la bourse et sur les marchés financiers du Canada et à l'étranger, de même que la fraude contre le gouvernement, notamment dans les domaines de la taxe de vente, l'assurance-maladie, le bien-être social et l'agriculture.

Le nouveau service deviendra un centre de contrôle et d'acheminement de l'information, qui travaillera en collaboration avec les forces policières et les divers ministères concernés.

Carmichael est contraint de rentrer aux É.U.

Stokely Carmichael, leader du Parti révolutionnaire panafricain, s'est vu refuser l'accès au Canada et a été déporté aux Etats-Unis.

Carmichael, qui devait paraître mardi soir à l'université McGill pour l'enregistrement d'une émission de la série "Under Attack", a reçu l'ordre de reprendre l'avion pour Washington après que ses avocats se fussent entretenus pendant deux heures et demie avec les autorités de l'immigration canadienne.

Les autorités canadiennes l'avaient déclaré inadmissible dès son arrivée et il avait immédiatement fait appel de cette décision.

Son refoulement devait toutefois être confirmé après un second examen de son cas.

M. John Martin, producteur de l'émission "Under Attack" pour Screen Gems of Canada, a déclaré de son côté que Carmichael était déjà venu à Montréal, dans le passé, pour l'enregistrement d'émissions de cette série. Sa dernière visite à Montréal remonterait à 1968.

Des porte-parole de l'immigration ont déclaré que Carmichael avait été déporté en vertu de la section 5 de la Loi sur l'immigration qui déclare inadmissible toute personne reconnue coupable d'un crime impliquant une turpitude morale, sans toutefois donner de détails sur la nature de la condamnation dont Carmichael a été l'objet.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir: **670-6748** J.N.O.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MOBILIER de salle à dîner, 9 morceaux, chêne sculpté, parfaite condition $700. Tél: jour **276-4991** ou soir **487-6978.** 11-12-72

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 1-1-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

ORGUE antique, valeur marchande $900. laisserais pour $125. Peintures à l'huile, style canadien prix très raisonnables. Tél. **637-4992.** 8-12-72

ARMOIRES, armoirette, buffet-2 corps, bahuts, table et chaises, coffres, berçeuses, horloge, Tél.: soir **1-584-2631.** 11-12-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées, sun-deck.
Visites après 3:00 P.M.
3½ - $170.
Tél. 273-4451
J.N.O.

COTE-DES-NEIGES: 5614 Gatineau app. 2, 3½ chauffé, eau chaude, taxes payées, cuisinière électrique, réfrigérateur. $115. Décembre Tél.: **733-8420** 11-12-72

COTE-DES-NEIGES: près Outremont, 3½, complètement meublé, balcon, libre immédiatement. $260. par mois. Dwelling Location Services, courtiers, **844-3941.** 8-12-72

ARTISANATS

EBENISTE FRANCAIS vous fera décapage, réparation, polissage de meubles toute finition. Fabrication de belles bibliothèques. Travail très soigné. Aussi vente d'antiquités. Tél.: **467-2223** (après 1 p.m.) 1-1-73

ASSOCIÉS DEMANDÉS

HOMME D'AFFAIRES désirant investir dans un petit commerce en plein essor. Ecrire Case 355, Le Devoir, 12-12-72

AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1967, très bonne condition, radio, $700. Tél.: soir **871-9217;** jour: **873-4611** poste 274 (R. Léger) 9-12-72

PEUGEOT 504, 1970, 38,000 milles, gris métallisé, intérieur rouge, toit ouvrant, bon état. Tél.: **843-4120.** 8-12-72

PEUGEOT 304
1971
Sedan, traction avant, pneus Michelin. **$1,795.00**
PEUGEOT 504
1970
Sedan, 4 vitesses, toit ouvrant, radio. **$1,995.00**
PEUGEOT 204
1969
Sedan, traction avant, pneus Michelin. **$895.00**
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél. 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
9-12-72

FORT CHAMBLY AUTOMOBILES: 2575, Bourgogne, Chambly. Tél.: **658-6623.** Dépositaire Volvo-Fiat, vente – pièces, – service. Prix en-dessous de toute compétition, soit pour automobiles ou accessoires. 16-12-72

AUTOS A VENDRE

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE
VOLVO 1969, 164 Aut., radio parfaite condition **$2595.**
VOLVO 1970, 144S Tout équipée **$1895.**
VOLVO 1968, 1800S Tout équipée **$2095.**
VOLVO 1970, 142S Automatique, radio **$2195.**
up-town automobiles ltée
400, boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 5-12-72

BUREAU A LOUER

BOUL. ST-JOSEPH et Christophe-Colomb: grand local pour bureaux, salle de réunion, libre. Tél. **663-6180.** 11-12-72

BUREAUX DISPONIBLES le 1er janvier. Boul. St-Joseph, ouest. Stationnement. Pour visiter téléphoner **270-4629.** 9-12-72

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: face pente-ski, luxueux Bavarois, neuf, 5½, chauffé, toit cathédrale, meubles Thibault, cheminée pierre, télévision. Semaines: ski après 13 janvier. Tél.: **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 3-1-73

CHALETS A VENDRE

SPACIEUX, près Ste-Agathe, occupation immédiate pour saison ou année. Pouvant accommoder famille nombreuse ou 2 couples. Equipé comme maison-ville, tous services. Désire locataires fiables, termes à discuter. Tél.: Montréal **731-2743** 18-12-72

STE-AGATHE SUD: près lac à la truite, chalet hiver-été, système chauffage, 3 chambres à coucher, salle de famille, foyer, à 3 milles de 5 centres de ski. Comptant seulement. Tél. **527-2481.** 13-12-72

CHAMBRES ET PENSION

DEUX PIECES pour personnes âgées et pension. Dans maison moderne, salle de séjour, TV-couleur, foyer naturel. Excellente nourriture. Service d'infirmière, docteur au besoin. Tél.: **325-7741.** 7-12-72

MONTREALAIS D'EXPRESSION ANGLAISE, cadre, dans la quarantaine, cherche chambre et pension dans famille canadienne-française, afin d'y perfectionner son français. Durée: 3 mois. A compter de la mi-janvier. Tél. **861-6811** poste 2342. 9-12-72

COMMERCES A VENDRE

BUANDERETTE à vendre, 20 laveuses, 9 sécheuses en parfaite condition. Tél.: **277-4278.** 11-12-72

DUPLEX A LOUER

OUTREMONT: très beau duplex, bas: 3 chambres à coucher, très grand salon-salle à manger, 1½ salle de bain, spacieuse cuisine avec dinette, salle de jeux avec foyer, jardin clôturé, garage. On demande $375. non chauffé. Occupation immédiate. Dwelling Location Services, courtiers **844-3941.** 8-12-72

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, chauffage, réparons tout trouble, spécialité calorifère, rénovation de sous-sol, à bas prix. Tél.: **336-2252.** 18-12-72

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547.** 3-1-72

FEMMES DEMANDEES

FILLES DE TABLE, à temps partiel. Se présenter au Restaurant Chez Vito, 5412 Côte des Neiges, demander Mlle Edith. 9-12-72

FOURRURES

MANTEAU de mouton de perse brun/cuir brun, grandeur 12 ans. Complètement neuf. $225. Particulier. Tél: **738-0580** après 6 p.m. 11-12-72

AUBAINE: manteaux vison sauvage, Alaska Seal Matara, grandeur 16 ans, modèles classiques. Départ pour la Floride. Commerçants s'abstenir. Tél: **739-4666** 11-12-72

GARDERIES

A cause de fermeture de garderie subventionnée, jeune mère divorcée recherche famille heureuse pouvant garder ses 2 fillettes de 2 et 5 ans à la semaine. Gens intéressés à remplir maison de sourires et d'un peu d'argent, communiquez au **739-6759.** 11-12-72

HOMMES DEMANDES

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉS À FAIRE UN REVENU ÉLEVÉ plus boni en argent et voyages de convention? C'est possible si vous êtes un homme sérieux et demeurer dans la région de Montréal. Très peu d'expérience. Écrire par avion au: Président, Dépt. AG., P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario. 9-12-72

LOGEMENTS A LOUER

VILLE ST-LAURENT: rue Couvrette, près station, grand 5½, chauffé, bien éclairé, haut-duplex, près de parc. Garage-petite voiture. Libre immédiatement. $170. Tél.: **667-6488.** 9-12-72

COTE-DES-NEIGES: près de l'Université de Montréal, 3837 Lacombe, haut-duplex, 6½ chauffé, non meublé, pas de garage. Libre le 1er janvier. $200. Tél.: **733-4314.** 11-12-72

QUARTIER COTE-DES-NEIGES: bas duplex, 6 pièces, sous-sol fini, garage, chauffé, cuisinière électrique, sécheuse. Occupation immédiate. Tél, soir **342-1397.** 9-12-72

PROPRIETES A VENDRE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER BROKER

N.D.G.
AVENUE NORTHCLIFFE
Son propriétaire étant transféré à Québec, cette habitation unifamiliale vous est proposée pour occupation en mai 1973. Elle comporte 10 pièces dont 5 chambres à coucher, une cheminée naturelle au salon, un sous-sol complet et beaucoup d'autres atouts. NOUVELLE EXCLUSIVITÉ WESTMOUNT. Guy Labrecque, 935-8541 ou le soir à 488-3770.

CÔTE-DES-NEIGES
POUR RÉGLER SUCCESSOIN
• Maison unifamiliale détachée construite en 1956
• Salle à manger et salon séparés, grande cuisine et "powder-room" au rez-de-chaussée.
• Salle de jeux, chambre à coucher et salle de bains au sous-sol.
• Terrasse de 21 pieds au-dessus du garage.
• Déjà offerte à $44,000.00, elle vous est proposée, pour vente rapide à $36,500.00. UNE AUBAINE À NE PAS NÉGLIGER. Une exclusivité Westmount. Guy Labrecque, 935-8541 ou 488-3770.

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., les lettres. Tél.: **288-2332** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

SEUL (E) laissez l'agence Marie-Josephe, fondée en 1953, vous apporter un amour durable. Tél.: **321-6785** Québec **683-7961** (6 à 9 p.m.) 8-12-72

DU BONHEUR ENRG., Agence, but amical, social, matrimonial, veufs (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: **729-0680.** 9-12-72

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC: cottage, 9 pièces, terrain 45' x 95', garage; doit régler rapidement succession. Tél. **272-1038** ou soir **270-3550.** 11-12-72

MAISON QUEBECOISE à vendre. Tél: **672-2189** 11-12-72

ST-BASILE: Bungalow de luxe aux limites de St-Bruno, beau site. Construction supérieure, 2 foyers grande chambre des maîtres. Faut voir $32,500. Appelez Rose St-Cyr Slough **653-2496** ou **653-6807.** - Immeubles Westgate, courtiers. 8-12-72

ST-BRUNO: Maison canadienne d'antan, immense cuisine, 7 pièces, 4 chambres, 11,000 pieds carrés de terrain, sapins, érables, haie dans site résidentiel. $12,500. Appelez Mme H. Girouard, **653-2496** ou **653-0947.** Immeubles Westgate, courtiers. 8-12-72

PROPRIETES A VENDRE

MENTANA 5220: face parc Laurier, triplex détaché, rez-de-chaussée et sous-sol transformés et équipés pour bureau d'architectes ou d'ingénieurs. Tél. **274-4449.** 9-12-72

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

LAURENTIDES: style canadien et style ranch, 3 et 2 chambres à coucher, foyers naturels, caves cimentées. 30,000 pi.ca. (SENTIER DU SOMMET) Ste-Marguerite. Tél.: **727-3749.** 11-12-72

PROPRIÉTÉS À VENDRE OU À LOUER

BROSSARD
Libre immédiatement
Magnifique cottage, 4 chambres à coucher, 2½ chambres de bains, tapis salon et salle à diner, piscine extérieure creusée, clôturé. $27,500. ou $325. par mois.
Propriétaire: A. Guérin
352-2380
9-12-72

CONSULTEZ NOS CLASSÉES ANNONCES

ÉDUCATION

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA
requiert pour le 3 janvier 1973, les services de:
PROFESSEURS QUALIFIÉS
pour enseigner les matières suivantes:
• **Français,** 12e et 13e année,
• **Chimie,** 12e année et **biologie,** 10e année,
• **Sciences domestiques** (couture) pour 3 mois.
Prière d'adresser vos demandes à:
Monsieur R. Sauvé,
École Secondaire Charlebois,
2525, Promenade Alta Vista,
Ottawa, Ont. K1V 7T3
Tél: 731-7212
11-12-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

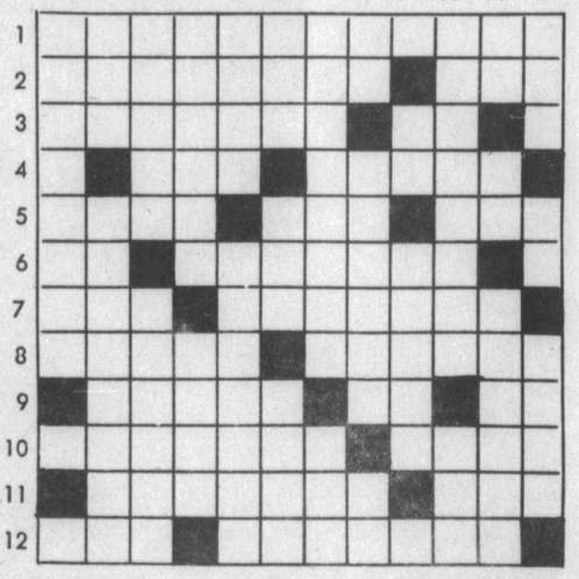
CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES
INFIRMIERS(ÈRES) PSYCHIATRIQUES
$8,890. - $10,900.
Service Canadien des Pénitenciers
LAVAL, P.Q.
FONCTIONS : Sous la supervision du Directeur des soins infirmiers pourvoit aux soins prescrits aux détenus d'un centre psychiatrique, assiste les divers spécialistes de l'institution dans l'exercice de leurs fonctions et assure la sécurité du personnel et des détenus. Ce travail se fait sur des équipes de roulement. Certains de ces postes demandent la surveillance de personnel hospitalier.
QUALITÉS: Infirmiers(ères) autorisés(es), ou l'équivalence de préférence avec une expérience en psychiatrie démontrant une aptitude à travailler avec des détenus.
La connaissance du français est une exigence essentielle.
Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:
Commission de la Fonction publique du Canada
Place du Canada, Suite 1360
1010 ouest, rue Lagauchetière
Montréal 101, P.Q.
Mentionner le numéro de concours: 72-M42.


sculpture — côte-d'ivoire

venez voir nos collections d'art indien, africain et esquimau: elles sont les plus complètes au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Paul BOUVRETTE dir. gen.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Celui qui porte le drapeau d'un régiment.
2 – Gardien qui se tient à la porte d'un haut personnage pour annoncer et introduire les visiteurs. – Connus.
3 – Petit rire d'enfant. – Actinium.
4 – Saison. – Gaz rare.
5 – Roche sédimentaire. – Selle d'une bête de somme. – Etat physiologiqué des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.
6 – Or. – Milieu favori.
7 – Dit qu'une chose n'est pas vraie. – Ligne saillante formée par l'intersection latérale de deux pans de couverture.
8 – Action d'un oiseau qui prend son vol. – Causez une grande peine.
9 – Poisson abondant dans la Manche et la mer du Nord. – A lui. – Fleuve d'Italie.
10 – Elire une seconde fois. – Le roi des animaux.
11 – Garnira d'acier un instrument de fer pour le rendre tranchant. – Tente avec audace.
12 – Change de poil, en parlant de certains animaux. – Alcaloide de la fève de Calabar.

Verticalement

1 – Insecte névroptère.
2 – Affirmation. – Petit cours d'eau.
3 – Moquerie. – Genre.
4 – Mouche africaine. – Filet sous les oves d'un chapiteau.
5 – Suit une action en justice. – Chez les Romains, chapelle des dieux lares.
6 – Convenu. – Berceau. – Beaucoup.
7 – Nouvel examen. – Epoque.
8 – Altesse Royale. – Taillas la tête des arbres. – Altesse Royale.
9 – Quatre saisons. – Relatif à la neige.
10 – Accompagner pour faire honneur. – Atome électrisé.
11 – Or. – Sans vêtement. – Délasse.
12 – Utilise. – Titane. – Espace limité d'un pays.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	L	O	T	T	I	Q	U	E	■	G	D
2	A	U	D	E	S	S	U	S	■	A	N	E
3	N	■	O	T	A	R	I	E	■	D	O	L
4	T	A	R	E	R	A	■	R	E	M	U	A
5	E	P	A	R	S	E	■	E	P	I	■	I
6	L	U	T	E	■	L	E	Z	A	R	D	■
7	E	R	■	Z	A	I	N	■	V	E	A	U
8	T	E	L	■	S	T	E	R	E	■	N	S
9	■	M	O	N	T	E	R	A	■	L	O	I
10	G	E	R	E	R	■	V	I	L	A	I	N
11	U	N	I	P	A	R	E	■	U	■	S	E
12	E	T	■	E	L	A	R	G	I	R	■	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Sainte-Scholastique: les travaux de la phase I seront complétés à temps

par Clément Trudel

La première phase de la réalisation du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique devrait être complétée au moment prévu, soit à la fin de 1974 ou au printemps de 1975 – ce qui comprend deux pistes, une aérogare, la tour de contrôle, la gare de fret, les aires des stationnement pour avions ainsi que les services connexes.

Coût approximatif de ces travaux dont la responsabilité incombe au BANAIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal): $215 millions.

Le BANAIM prolonge en quelque sorte le ministère fédéral des transports. Pour aider cet organisme paragouvernemental à accomplir sa tâche, un consortium a été formé qui obtint en 1970 un contrat pour la "direction des travaux de planification, de conception et de construction de tous les éléments de la première phase du projet". Ce consortium, formé de deux firmes d'ingénieurs conseils et d'un bureau d'architectes, c'est CAIM (Consultants en aéroports internationaux de Montréal Ltée), dont les bureaux sont sis au 1550 ouest Boul. de Maisonneuve.

A la fin d'octobre 1972, CAIM inscrivait encore dans sa comptabilité une somme de $5,437,925 non encore approuvée par les autorités fédérales, plus précisément au poste "Management Services" ou si l'on préfère services administratifs. Et la courbe de l'estimation du coût de la phase du projet et confiée à CAIM oscille depuis janvier 1972 de moins de $170 millions à plus de $190 millions.

Il faut donc s'en remettre à un état comparatif des dépenses réelles et des prévisions budgétaires pour tenter d'expliquer cette disparité. Au poste construction, CAIM a engagé au 23 octobre 1972: $13,290,641 (8.46% du total prévu). Au poste "consultants", à la même date, $3,125,579 avaient été adjugés (26.90% de ce que l'on prévoit pour toute la phase 1).

Au poste "administration", CAIM s'est déjà engagé pour une somme de $7,521,157 au 23 octobre 1972 selon une estimation de coût de $17,605,000 – soit dans une proportion de 42.72%. Cette proportion atteint toutefois la proportion de presque 62% si l'on se reporte au "commitment ledger" ou registre des engagements financiers qui lui s'en tient au $12,-167,000 autorisé par Ottawa. Zone grise ou présomption, de la part de CAIM, que le ministère des transports avalisera ces dépenses non encre approuvées?

C'est à l'ingénieur Ghislain M. Gauthier, directeur adjoint du projet pour CAIM, que nous avons demandé d'expliquer le "cheminement critique" du plan de réalisation de Sainte-Scholastique. Il rappelle d'abord que le consortium CAIM agit en tant que gérant du projet, doit voir à ce que le "job" se fasse puis souligne que la méthode choisie fait chevaucher "design" et construction – comme c'est maintenant le propre des projets d'envergure (Place Ville-Marie par exemple).

Il y avait environ 615 travailleurs sur les chantiers de Saint-Scho à la fin d'octobre, rappelle M. Gauthier et nous prévoyons qu'à l'été 1973, la construction sera terminée dans l'ordre de 90%. Quant à contrôler, à réviser les coûts, nous avons des contacts très étroits avec les clients (le BANAIM) et nous lui recommandons la solution "tout en sachant ce qui a des chances d'être accepté".

Pour mieux surveiller la progression du projet, déclare M. Gauthier, CAIM a morcelé en une quarantaine de "paquets" (design packages) l'ensemble du plan. Nous essayons de réduire les dépenses inutiles et ce qui peut paraître coûter plus cher sur le coup peut s'avérer meilleur marché si nous sauvons un mois de travaux, par exemple.

Quant à la question précise des "dépassements" ou des coûts plus élevés que ceux prévus initialement, M. Gauthier affirme qu'ils sont possibles mais que la question est complexe puisque les spécialistes en "management research", en congrès récemment à Toronto, ne pouvaient pas s'entendre sur le pourcentage idéal à accoler aux frais d'administration: ça variait de 1% à 25%. Pour nous (CAIM) nous donnons au client (BANAIM) les services qu'il nous demande... je ne peux pas vous dire à ce stade-ci si l'ensemble coûtera plus cher que prévu.

Tous les éléments de facturation (charge) de CAIM sont tout de même codés sur ordinateur et à la fin de la phase I nous serons plus à même de répartir les coûts, souligne encore l'ingénieur qui ajoute: "Les points de contrôle sont très fréquents".

Quant à la date d'entrée en service de l'aérogare et du nouvel aéroport (avec deux pistes prêtes – les plans prévoient six pistes si les autorisations sont accordées ultérieurement) nous visons le milieu de 1975 – date où les clients des vols internationaux pourront commencer à délaisser Dorval pour gagner Sainte-Scholastique.

Les zones grises? Les contingences? Si nous arrivons "en-dessous" pour certains "paquets", nous devons nous serret la ceinture sur d'autres. Tout au long de ces explications, M. Gauthier prend bien soin de rappeler qu'il est prévu que CAIM consacrera environ $150 millions à la construction "pour telle date", mais qu'un certain montant est aussi prévu pour les risques. Nous n'avons pas le pouvoir final sur le facteur temps, car il se peut que le client demande un surplus ou change d'idée.

L'administrateur délégué, M. Benoit Baribeau, tient au nom de BANAIM un langage similaire. Au cours d'une brève conversation téléphonique, il explique que les "rubriques" sont très peu explicatives si l'on s'en tient aux estimations fournies au Parlement avant l'acceptation globale du projet. "Pour nos besoins", dit M. Baribeau, nous avons peut-être 2,000 postes dont nous tenons compte mais il m'est impossible de vous morceler en détail le coût de la phase I. M. Baribeau serait-il inquiet des "dépassements" éventuels dans les coûts de cette phase? Il est possible qu'il y en ait, répond-il car on ne peut prévoir quelle sera la courbe des salaires dans la région de Montréal d'ici la fin des travaux. Non plus que le montant exact des soumissions à venir.

M. Baribeau confirme que le coût de la construction de Sainte-Scho est de l'ordre de $160,000,000 tout en retenant que l'achat d'appareils électroniques n'est pas inclus dans ces chiffres (équipement de la tour de contrôle, par exemple). Au total, il s'agit d'un "système très complexe et suivi continuellement par le BANAIM".

Au 23 octobre 1972, CAIM enregistrait un solde impayé de près de $2,236,000 sur les contrats déjà accordés pour l'aéroport de Sainte-Scholastique. Trois mois plus tôt, ce solde impayé dépassait à peine $80,000. C'est dire que le rythme de la distribution des contrats s'accélère. Chaque fois, il y a appel d'offres, évidemment, et l'un des plus gros entrepreneurs impliqués dans ce projet est Montcalm Construction qui doit terminer les deux pistes au coût respectif de $9,398,000 et de $7,597,000. Lavasseur Construction a soumis un prix de $5,548,000 pour construire l'aérogare (travaux de bétonnage).

Les sommes sont donc de taille. La méthode veut que l'on n'ait pas eu recours à un seul entrepreneur général mais n'aurait-on pas pu éviter que les services de microfilms (et services connexes) s'élèvent à plus de $310,000 alors que le projet est relativement peu avancé et que Data Reproduction Co. Ltd est liée par un contrat de $621,000?

A la direction du planning ou Bureau d'ordonnancement du BANAIM, l'ingénieur André Gravelle confirme que la majeure partie des travaux de terrassement est terminée, que le bétonnage est commencé – malgré un été pluvieux, les retards encourus ne seraient pas considérables – et que l'aire de stationnement des avions ainsi que la piste de raccordement progressent. Ces derniers travaux représentent une infrastructure importante puisqu'il s'agit de doter l'aéroport de ses services d'aqueduc, d'électricité, d'égouts et de vastes réservoirs de carburants.

Un contrat préliminaire a été accordé récemment pour le terrassement et trois contrats pour la bâtisse principale de l'aérogare dont le "cheminement critique" reporte les planificateurs à avril 1975. Toujours, l'on fait chevaucher le planning et la construction "pour économiser du temps", souligne M. Gravelle.

Environ $15 millions ont servi depuis 1969 à l'acquisition des 88,000 acres sur lesquels vivaient environ 3,500 personnes (seuls restent 30 dossiers non fermés qui pourraient faire l'objet de contestation en Cour sur le prix de l'expropriation, rappelle le directeur de l'information du BANAIM).

Pour l'arpentage, la relocalisation des voies ferrées et des conduits électriques de l'Hydro, on a dépensé $10 millions environ. Le terrassement final accaparera $2 millions tandis que l'aménagement côté pistes devrait signifier des déboursés de $60 millions (2 pistes, une aire de stationnement des avions, une aire de raccordement et la pose d'aides visuelles en bordure des pistes de 200 pieds de largeur). $60 autres millions servent à l'aérogare, au stationnement et aux trois "linéaires" (on a prévu un stationnement pour transport en commun).

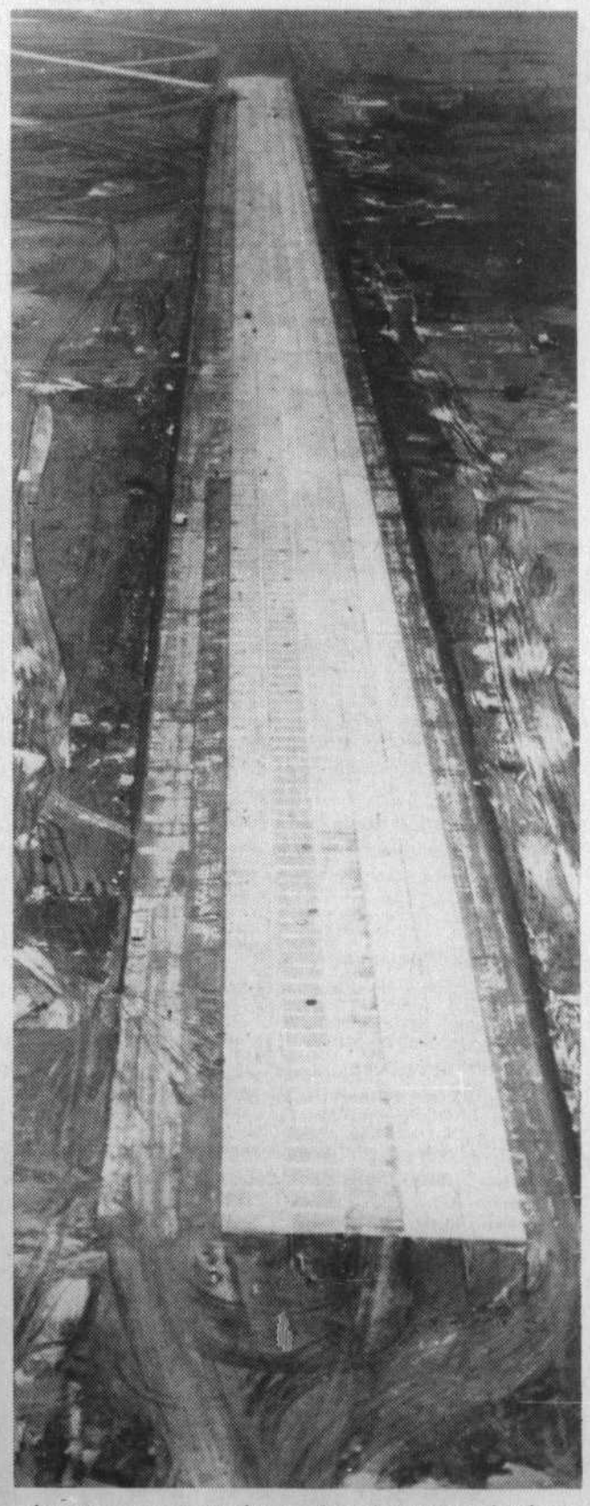
$20 millions permettent la mise en place d'une infrastructure dont certaines parties serviront aux phases subséquentes. Une dizaine de millions sont à prévoir pour la tour de contrôle (200 pieds de hauteur; celle de Dorval a 82 pieds mais à Sainte-Scholastique, six pistes sont prévues et la tour n'est pas imbriquée à l'aérogare); ce même groupe de dépenses comprend l'immeuble qui logera les services du ministère fédéral des transports et l'équipement des sapeurs-pompiers ainsi que les souffleuses à neige pour dégager les pistes et les voies d'accès.

Pour contingence, ajoutons $10 millions. Pour l'ensemble des coûts d'administration, retenons $25 millions environ (dans la mesure du possible, les administrateurs veulent maintenir ces frais d'administration à un niveau qui ne dépasse pas 15% du coût total de la phase I).

"Aucune crainte pour l'instant", affirme l'ingénieur Gravelle interrogé sur la possibilité de débordements ou de dépassements des coûts anticipés mais il cite la norme du 6% de hausse annuelle (escalation), l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre et divers autres facteurs qui pourraient modifier quelque peu le chiffre final mais le BANAIM "regarde ça de près".



L'inauguration de l'aérogare du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique est prévue pour le printemps 1975. Cette photo aérienne prise le 23 novembre donne une idée de l'état des travaux. L'immeuble aura 1160 pieds de longueur sur 300 de largeur; il sera de béton armé, avec murs-rideaux. La tour de contrôle n'est pas incorporée à l'aérogare. Une piste de raccordement et deux pistes sont également en voie de parachèvement, ainsi que l'aire de stationnement des aéronefs. (Photo : BANAIM)



Les travaux ne reprendront qu'au printemps sur les deux pistes en construction à l'aéroport de Sainte-Scholastique. À la fin d'octobre, la piste "B", (sur la photo) au sud de la future aérogare, était déjà bétonnée. L'autoroute des Laurentides se trouve à moins de deux milles du bout de cette piste, à l'est. La piste "A", qui doit être terminée l'été prochain, est orientée vers le nord-ouest de l'aire de l'aéroport, en direction de Lachute. (Photo BANAIM)

Le nouvel aéroport

Quelques données générales sur le nouvel aéroport international de Montréal (Sainte-Scholastique):

● Le 27 mars 1969, le gouvernement fédéral annonce le choix de Sainte-Scholastique (il y avait cinq emplacements possibles) et dépose les plans d'expropriation d'un territoire de 85,000 acres au nord de Montréal.

● Trois organismes s'occupent principalement de voir à la bonne marche des plans: BANAIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal), logé à la Cité du Havre et dépendant d'un sous-ministre fédéral du ministère des transports; CAIM (Consultants en aéroports internationaux de Montréal Ltée), consortium formé des ingénieurs conseil Surveyer, Nenniger & Chênevert, du bureau d'architectes Bland, Lemoyne, Shine et Victor Prus et d'une autre firme d'ingénieurs conseil: Beauchemin, Beaton & Lapointe; EZAIM (Ecologie de la zone de l'aéroport international de Montréal) recruté dans cinq universités et susceptible de faire modifier quelque peu certains plans et devis (quand il s'agit par exemple d'éviter que le toit de la future aérogare ne devienne un cimetière d'oiseaux).

Sans parler de quelques organismes de liaison avec différents ministères québécois intéressés au premier chef à ce territoire fédéral.

● Environ 150 familles ont été affectées par ce projet qui est censé tenir compte, pour l'avenir, du niveau le moins haut possible d' "agression sonore" ou pollution par le bruit (on calcule de toutes manières qu'il y a six heures sur 24 qui servent intensément dans un tel projet qui devrait permettre, en 1985, d'accueillir cinq millions et demi de visiteurs (vols internationaux) desservis par un personnel de 14,000 personnes environ).

En tenant compte des vols domestiques et des passagers en transit, Sainte-Scholastique accueillerait en un an, dès 1985, près de 17 millions de voyageurs, comparativement à Dorval: 3,650,000 visiteurs en 1985 (près de 4.8 millions en 1969).

● Au moment où l'on annonçait le choix de Sainte-Scholastique pour le futur aéroport international, 3,500 locataires et propriétaires vivaient sur l'aire de l'aéroport. La plupart des agriculteurs visés sont maintenant détenteurs d'un bail avec le fédéral, certains pouvant quitter aussi tard que 1984 s'ils le désirent.

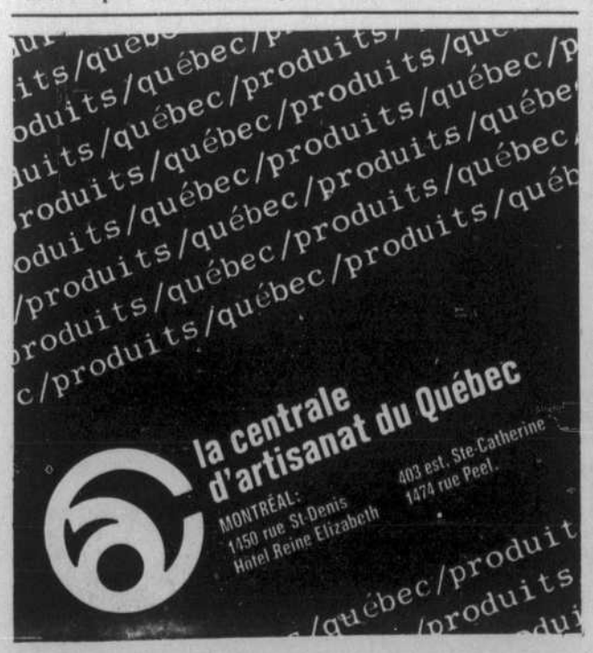
● L'administrateur délégué du BANAIM, M. Benoît Baribeau, a déjà fait partie de la firme d'ingénieurs SNC de 1946 à 1954 (SNC est l'une des trois firmes formant le consortium CAIM; ses ingénieurs sont actuellement consultants pour des projets à Taïwan, en Grèce, en Turquie, en Allemagne et ailleurs dans le monde).

● A la carrière Mirabel, au nord-ouest de l'aire de l'aéroport, un camion de sable peut être chargé en 40 secondes grâce à un convoyeur des plus perfectionnés.

● Le futur aéroport revêtira une très grande importance par la quantité de fret qui y passera: 3,600 tonnes par jour.

● Un ingénieur du BANAIM, André Boudreau, publiait dans "L'ingénieur" (avril 1972) un article où il notait que les deux facteurs dominants de la méthode d'évaluation retenue par Sainte-Scholastique était: 1) coût total; 2) efficacité des concepts.

● Un examen de la liste du personnel de CAIM a révélé (coïncidence, nous a-t-on dit) que 28 des 56 inscrits étaient nés au Québec, les 28 autres étant des Néo-Canadiens ou citoyens nés dans d'autres provinces que le Québec. Le salaire horaire moyen (septembre 1972) du personnel de CAIM variait suivant leur appartenance à l'une ou l'autre des trois firmes: pour SNC ($6.97); pour BBL ($4.95) et pour BLSP ($4.64). Firme dont l'intégration est complète au sein de CAIM.



télévision

CBFT 2

9.05 Ouverture et horaire
9.10 Education physique
9.30 Les Oraliens . . . c
9.45 Les 100 tours de Centour . . . c
10.00 Minute Moumoute
10.15 En mouvement . . . c
10.30 Histoires sans paroles
11.00 Le gourmet farfelu . . . c
11.30 Les Corsaires . . . c
12.00 Laurel et Hardy
12.30 Boubou . . . c
1.30 Téléjournal . . . c
1.35 Femme d'aujourd'hui . . . c
2.30 Cinéma:
"Frédérica" (comédie – français 1962)
4.00 Bobino . . . c
4.30 Le major Plum-Pouding . . . c
5.00 Alerte dans l'espace . . . c
6.00 Lance lot, agent secret . . . c
6.30 Actualités 24 . . . c
7.30 Les grands films:
"La Modification" (drame psychologique – franco-italien 1969) . . . c
9.30 Consommateurs avertis . . . c
10.00 Dossiers:
"La garde côtière canadienne" . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
11.00 Appelez-moi Lise . . . c
12.00 Nouvelles du sport . . . c
12.05 Cinéma:
"La marquise de Brinvilliers" (film historique – Allemand 1970) . . . c
1.30 Téléjournal

CBMT 6

8.15 Standby Six . . . c
8.30 Mr Dressup
9.00 Pardon my french . . . c
9.30 Quebec School Telecasts . . . c
10.00 Canadian School Telecasts . . . c
10.30 Friendly Giant . . . c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street . . . c
12.00 Courtship of Eddie's father . . . c
12.30 Ellwood Glover's luncheon date . . . c
1.00 One o'clock report
1.30 Audubon . . . c
2.00 The galloping gourmet . . . c
2.30 Coronation street
3.00 Take thirty . . . c
3.30 The Edge of Night . . . c
4.00 Family Court . . . c
4.30 Drop-In . . . c
5.00 What's new . . . c
5.30 Get Smart . . . c
6.00 Reach for the top . . . c
6.30 Hourglass . . . c
7.30 A Christmas Carol . . . c
8.00 The Carol Burnett Show . . . c
9.00 Telescope . . . c
9.30 Bandwagon . . . c
10.00 The market place . . . c
10.30 Encounter . . . c
11.00 The National . . . c
11.22 Viewpoint . . . c
11.30 Night Report and Sports Final . . . c
11.48 Cine-Six:
"The set-up" (drame – 1949)
1.19 Final report and weather

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue . . . c
7.45 Les P'tits Bonshommes . . . c
8.00 Bonjour Montréal . . . c
8.45 36-24-36 . . . c
9.00 Les "Tannants" de Chez-nous . . . c
10.00 Pour vous Mesdames . . . c
10.30 Personnalités . . . c
12.00 Le 10 vous informe . . . c
12.15 Y'a du Soleil . . . c
1.00 Ciné-Jeudi:
"Ecumeurs du Mont Apache" (western – Américain 1951)
2.30 Ciné-Jeudi:
"Musique en tête" (comédie musicale – Français 1951)
4.00 Les bouts d'chou . . . c
4.30 Le Cirque du Capitaine . . . c
5.30 Studio 10 . . . c
6.00 Madame est servie . . . c
7.00 Le 10 vous informe . . . c
7.30 Cinéma Kraft:
"Trafic dans la terreur" (aventures – Américain 1967) . . . c
9.00 Découvertes 72 . . . c
9.30 Au secours mon amour . . . c
10.00 Comme tout l'monde . . . c
10.15 Loto-Perfecta . . . c
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 La Couleur du Temps . . . c
11.15 En Pantoufles:
"Chemises rouges" (drame parodique – franco-italien 1963)
12.45 Le 10 vous informe . . . c
12.50 Fin des émissions . . . c

CFCF 12

5.57 Sign-On
6.00 University of the air . . . c
6.30 Romper Room . . . c
7.00 Canada AM . . . c
8.30 Hercules
9.00 Yoga . . . c
9.30 The trouble with Tracy . . . c
10.00 Eye bet . . . c
10.30 The home front . . . c
11.00 The community . . . c
11.30 McGowan and Co . . . c
12.00 The Flintstones . . . c
12.30 Matinee with Joe Van:
"Rhapsody in blue".
2.00 Somerset . . . c
3.00 Another world . . . c
3.30 What's the good word . . . c
4.00 Anything you can do . . . c
4.30 The Flintstones . . . c
5.00 Truth or consequences . . . c
5.30 The new beat the clock . . . c
6.00 Pulse . . . c
7.00 Christmas with the Bing Crosbys . . . c
8.00 Streets of San Francisco . . . c
9.00 Half the George Kirby comedy hours . . . c
9.30 Here come the seventies . . . c
10.00 As it is . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
11.50 Loto-Perfecta . . . c
12.00 Thursday night feature movie:
"The empty Canvas" (drame – 1964)

cinéma

ALOUETTE: "Sadist Erotica" 1.15, 4.05, 6.55, 9.40 et "Concerto de la peur" 2.40, 5.30, 8.15
ARLEQUIN: "Une femelle" 12.40, 3.35, 6.35, 9.35 et "L'indiscret" 2.05, 5.05, 8.05
ATWATER: Cinéma II "Joe Kidd" 12.45, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40
ATWATER: Cinéma I) "Ulzana's raid" 1.00, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20
BERRI: "Une belle tigresse" 2.30, 6.00, 9.40 et "Le gang Anderson" 12.40, 4.10, 8.00
BIJOU: "Des roses blanches pour ma soeur noire" 1.40, 4.20, 8.00 et "Steve à toi de crever" 2.16, 5.56, 9.36
BONAVENTURE: "Does Size really count" 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25
CANADIEN: "Sissi I" 12.30, 4.10, 8.00 et "Sissi II" 2.15, 6.05, 9.55
CAPITOL: "C.C. and compagny" 2.15, 6.35, 9.55 et "Mancho Callanban" 2.35, 4.55, 8.15
CHAMPLAIN: "Frenesie" 2.00, 6.00, 10.05, et "Le clan des irréductibles" 12.05, 4.00, 8.00
CHATEAU: "Cosa Nostra le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30
CHEVALIER: "La Mandarine" 12.20, 3.37, 6.34, 9.51 et "Cain de nulle part" 1.48, 5.05, 8.22
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "Butterflies are Free" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "Young Winston" 8.30
CINEMA V: "Quiet days in Clichy" 7.30, 9.30
CREMAZIE: "Un violon sur le toit"
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00 (Salle McLaren) "Ça n'arrive qu'aux autres" 7.30, 9.30
ELECTRA: "On est toujours trop bon avec les femmes" 1.15, 4.00, 6.50, 9.40 et "La maison des amants" 2.35, 5.25, 8.15
ELYSEE: (Salle Renais) "Dr. Popaul" 7.30 9.30 (Salle Eisenstein) "Les Malheurs d'Alfred" 7.30, 9.30
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
IMPERIAL: "Folies sur glace" 12.45, 4.15, 7.45 et "La grande mafia" 2.35, 6.05, 9.35
JEAN-TALON: "Le p'tit vient vite" 6.00, 8.00, 10.00
KENT: "George" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LOEWS: "Valachi Papers" 10.00, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30
LUCERNE: "Dirty Harry" et "Portnoy's complaint" 6.15
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MERCIER: "Il était une fois la révolution" 8.00
MIDI-MINUIT: "Baby Vichy" 12.30, 3.05, 5.45, 8.25 et "Aventures d'un producteur de film roses" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45
MONKLAND: "French connection" 2.55, 6.20, 9.55 et "Sasburg connection" 1.15, 4.40, 8.15
OUTREMONT: "La horde sauvage" 7.00 et "The ballad of Cable Hogue" 9.30
PALACE: "Rage" 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20
PAPINEAU: "Chicago 1929" 2.45, 6.10, 9.30 et "Les jambes en l'air" 1.00, 4.20, 7.40
PARISIEN: "Aux yeux du sort et des humains" 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20
PIERROT: "La vraie nature de Bernadette" 5.16, 7.14, 9.12
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: "You'll like my mother" 7.30, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "The ruling class" 1.00, 3.35, 6.20, 9.00
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Slaughter house five" 12.15, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.55
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "The pleasure game" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The pleasure machines" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00
SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40, 4.20, 8.00 et "Des roses blanches pour ma soeur noire" 2.24, 6.04, 9.44
RIVOLI: "Les colombes" 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30
SEVILLE: "The great waltz" 8.30
SNOWDON: "Pulp" 12.50, 2.25, 4.05, 5.40, 7.20, 9.00
VAN HORNE: "The great Ziegfeld" 1.30, 4.45, 8.00
VENDOME: "Private party" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15
VERSAILLE: (Salle rouge) "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 7.10, 9.30
VERSAILLES: (Salle bleue) "Jeunes filles chez le gynécologue" et "L'amour par la porte de service" 6.40
VERDI: "On achève bien les chevaux" en français 7.30, en anglais: 9.30
VERDUN: "Les machines du diable" 6.20, 9.45 et "Chaudes amours d'une mineure" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Le manuscrit trouvé à Saragosse" 7.00
STUDIO B: "Szinbad" 7.00, 9.00
VIDEOGRAPHIE: "Eusebe et Melanie" et "Le temps d'une prière" 8.00
VILLERAY: "Decollage" 7.30, 9.30
WESTMOUNT: "Lady sings the blues" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00
WESTMOUNT SQUARE: "Wedding in white" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
YORK: "The Godfather" 1.30, 5.00, 8.30
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Beauty" de Johan Van der Keuden (Hollande 1971) – 20h. et "Diary" de Johan van der Keuden – (Hollande 1972) – 20h.

théâtre

LA CASANOUS: (Association espagnole): Syrille Lepage, du nom de l'Immaculée Conception – 22h30.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Don Juan" de Molière 19h30
LE PATRIOTE: Claude Léveillé – 21h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Ni professeur ni gorille" – 20h.
LA POUDRIERE: "The man most likely to..." J. Rayburn – 20h30.
REVUE THEATRE: "Corybantus" d'Arleigh Peterson – 21h.
RIDEAU-VERT: "Knock" de Jules Romains – 20h.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: "L'otage" de P. Claudel – 20h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "Aujourd'hui peut-être" de S. Sirois – 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: relâche
THEATRE MAISONNEUVE: Manitoba theatre centre: "Sleuth" de A. Shaffer – 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "La grande patente" de Gilles Richer – 20h30.

Le conflit à l'Hydro-Québec: la commission parlementaire reconvoquée?

QUEBEC (PC) – Le ministre Jean Cournoyer songe à ramener dès cette semaine à la commission parlementaire les deux parties en cause dans le conflit de l'Hydro-Québec, si les négociations en cours piétinent trop longtemps.

En réponse à M. Paul A. Latulippe, député créditiste de Frontenac, le titulaire du travail a d'ailleurs indiqué mercredi a l'Assemblée nationale que la partie patronale était à étudier une contre-proposition syndicale sur la question salariale.

Il a de plus informé la Chambre que le syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ, lui avait demandé vendredi dernier de convoquer la commission parlementaire.

Mais, les pourparlers ont repris en fin de semaine et le syndicat a présenté aux représentants de l'Hydro leur contre-proposition.

Le 23 novembre dernier, les deux parties sont allées devant la commission parlementaire pour faire état de leurs négociations. Comme il était alors permis d'espérer un règlement imminent, les députés ont consenti à ajourner cette commission sine die.

Depuis, les deux équipes de négociateurs poursuivent leurs discussions malgré quelques arrêts sporadiques. Le ministre Cournoyer, invité à faire le point sur la situation, a affirmé laconiquement qu'il faudra convoquer la commission parlementaire, "si les choses ne se règlent pas".

Il a refusé également de dire si une intervention du gouvernement deviendrait nécessaire devant un échec absolu des négociations.

En ordonnant le 15 novembre le retour au travail des 8,500 syndiqués de l'Hydro par une loi spéciale adoptée unanimement par l'Assemblée nationale, M. Cournoyer avait précisé qu'il remplaçait le droit de grève des employés par la commission parlementaire, comme outil de pression auprès de l'employeur.

Il avait, avec d'autres députés formulé le voeu que le conflit de l'Hydro, qui traîne depuis plusieurs mois, aboutisse finalement à une entente négociée, à la satisfaction des deux parties.

GM répond au ministre Gillespie

OSHAWA (PC) – General Motors of Canada Ltd. a fait savoir hier qu'elle a "continuellement travaillé et avec succès, à réduire l'écart de prix entre les prix des véhicules au Canada et aux Etats-Unis depuis l'entrée en vigueur de l'accord canado-américain sur l'automobile en 1965.

GM répliquait ainsi au nouveau ministre de l'industrie et du commerce M. Alastair Gillespie, qui a invité la compagnie à reviser les augmentations de prix qu'elle a annoncées pour 1973.

Selon GM "la hausse des prix qui est entrée en vigueur le 4 décembre 1972 ne vise qu'à récupérer le coût des pare-chocs améliorés et des autres dispositifs de sécurité et de contrôle des gaz d'échappement sans marge de profit".

L'augmentation de $52 des prix de GM Canada faisait suite à une augmentation de $54 aux Etats-Unis.

La filiale canadienne étudie présentement "ces autres facteurs reliés au coût de fabrication ainsi qu'à la situation concurrentielle" et doit d'ici quelques semaines prendre une décision quant aux prix finals des voitures vendues par GM of Canada.

M. Gabriel Loubier lance un défi

QUEBEC (PC) – Le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier a mis au défi MM. Bourassa et Lévesque d'accepter de débattre publiquement leur position sur la réforme électorale sur les ondes de Radio-Canada.

M. Loubier a lancé ce défi au chef du gouvernement et au chef du Parti québécois, mardi, les invitant à discuter la question "dès cette semaine" à l'émission "Présent" édition québécoise. "Nous verrons bien alors si MM. Bourassa et Lévesque pourront s'esquiver plus longtemps derrière des justifications boiteuses et contradictoires qui renient tout ce qu'ils ont dit depuis deux ans."

Dans le communiqué où il lance son défi, M. Loubier s'en prend particulièrement au silence du PQ, à son attitude passive dans le débat sur la refonte de la carte électorale qui se poursuit à l'Assemblée nationale.

M. Loubier cite de nombreux articles de journaux dans lesquels tant M. Bourassa que Lévesque déclaraient qu'une refonte de la carte électorale ne saurait être bonne sans une révision du mode de scrutin, qui est actuellement le point défendu par son parti.

NE L'OUBLIEZ PAS



LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

PLACE DESJARDINS INC.

recherche

UN ARCHITECTE

Le candidat recherché est un architecte possédant une longue et fructueuse expérience dans le domaine immobilier. Il devra posséder la compétence administrative essentielle à la planification ordonnée des travaux architecturaux et à la coordination de la production des plans et devis. Il devra avoir fait ses preuves tant comme concepteur que comme exécutant.

Relevant du directeur général, il devra présider les réunions groupant les représentants des bureaux d'architectes affectés au projet et contrôler la qualité de leurs travaux. Il devra avoir la souplesse nécessaire au travail d'équipe et l'initiative et l'autorité naturelle requises pour faire respecter les objectifs du propriétaire. Il devra bien connaître les méthodes administratives utilisées pour les grands projets, notamment la formule de gérance, le contrôle des coûts, le cheminement critique, etc.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae sans délai sous pli confidentiel au:

Directeur général,
PLACE DESJARDINS INC.,
1253, avenue McGill College,
10e étage,
Montréal 110, Qué.

Traitement généreux et bénéfices marginaux intéressants.

Les candidatures seront traitées avec une discrétion absolue.

Carrières et Professions

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

REQUIERT LES SERVICES DE

GENDARMES SPÉCIAUX

qui seront employés à titre de Gardes de sécurité aux aéroports internationaux de Gander, Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Qualités de base:
— être citoyen canadien ou sujet britannique;
— avoir complété une 11e année ou avoir une connaissance pratique et une expérience équivalentes;
— bonne condition physique;
— conduite exemplaire;
— salaire initial: $7,260

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie royale du Canada ou écrivez à:

Le Commissaire,
Gendarmerie royale du Canada,
Ottawa, Ontario
K1A OR2

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE-LONGUEUIL-ST-LAMBERT

Offre d'emploi

POSTE:

Agent d'administration (gérant)

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur des services financiers: Assurer l'exécution, la distribution et la coordination de travaux dans le cadre des services financiers incluant l'approvisionnement.

QUALIFICATIONS REQUISES:
– Diplôme de secondaire V dans une discipline se rapportant à l'administration ou aux sciences commerciales.
– Dix (10) années d'expérience pertinente.

ou

– Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou l'éuvalent.
– Cinq (5) années d'expérience pertinente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon les termes de la politique administrative salariale du Ministère de l'Education (personnel de gérance)

N.B. Toutes les demandes doivent nous parvenir au plus tard vendredi, le 15 décembre 1972 et être adressées comme suit:

Claude Provost
Directeur des services du personnel
32, rue Lorne
St-Lambert, Qué.

ADJOINT AU VICE-RECTEUR AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TÂCHES:

Sous la direction du Vice-recteur
— Seconde le Vice-recteur dans la coordination et la surveillance de plusieurs activités administratives et académiques;
— participe à l'élaboration de politiques en collaboration avec les autorités des facultés et des services;
— recommande des solutions ou règle lui-même, selon les cas, des problèmes administratifs et académiques soumis au Vice-recteur;
— participe à la préparation et à la présentation de nouveaux programmes et suit l'évolution des dossiers;
— prépare à l'intention du Vice-recteur des documents de travail concernant toute question relevant des fonctions de ce dernier;
— vérifie et fait le lien entre les différentes décisions consignées au Secrétariat Général en regard des divers services, facultés et écoles;
— représente le Vice-recteur à des réunions de comités et à des fonctions officielles;
— prend connaissance de toute la correspondance; en établit les priorités, compose des lettres de réponse et donne toute suite requise.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire de préférence en Droit ou en sciences administratives; un certain nombre d'années d'expérience pertinente dans une institution d'enseignement ou dans une grande entreprise publique ou privée;
— aptitudes marquées pour l'analyse et la synthèse;
— aptitudes à rédiger bien et rapidement en français;
— bonne connaissance de la langue anglaise.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

DIRECTEUR,
SERVICE DU PERSONNEL,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
CASE POSTALE 6128,
MONTRÉAL, QUÉBEC.

ÉCOLE SECONDAIRE ALGONQUIN DU CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

sollicite des demandes d'emploi pour:

PROFESSEUR DE SCIENCES

(10e et 11e année - biologie)

pour le 3 janvier 1973

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

R.R. Perron, Directeur,
École Secondaire Algonguin,
Avenue Algonquin,
North Bay, Ont.

ANALYSTE EN SYSTÈMES ET PROCÉDURES

Une importante firme de comptables agréés recherche un analyste pour l'évaluation de systèmes et procédures existants ou l'établissement de méthodes nouvelles chez sa clientèle.

FONCTIONS PRINCIPALES:
— En collaboration avec le personnel de vérification, il devra analyser et évaluer les procédures principalement comptables en fonction de critères de contrôle interne;
— En collaboration avec le personnel de vérification et celui du service d'informatique, il devra préconiser à la clientèle toute modification de procédures;
— En collaboration avec le personnel du service d'informatique, il devra créer, rédiger et mettre en application toute procédure nécessaire lors de l'installation de systèmes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire;
— Avoir acquis une expérience d'au moins deux (2) années dans un poste similaire.

CONDITIONS:
— Le salaire sera déterminé selon la compétence.
— Les demandes seront confidentielles.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Case 1923, Le Devoir, Montréal

fonction publique municipale

AGENT D'INFORMATION

Service des Sports et Loisirs

Devoirs de la fonction Sous la direction générale, le titulaire assume la responsabilité de la rédaction, de la publication et de la diffusion de textes, articles, bulletins, brochures, etc. destinés à renseigner l'administration municipale, les organismes publics, agences de presse et d'information sur les différents programmes des activités offertes au public par le service des Sports et Loisirs. Il effectue également de la recherche documentaire en vue de la préparation de rapports annuels, administratifs ou autres et agit comme agent de liaison avec la presse, la radio, la télévision et autres agences de publicité.

Qualités requises Posséder un baccalauréat ès-arts ou avoir suivi des cours universitaires en journalisme, ou posséder une formation équivalente. Un certain nombre d'années d'expérience en journalisme, travaux de publicité, relations extérieures. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pourra aussi être considérée. Au moins 25 ans à la date de la nomination. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

Conditions de travail Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Traitement: $11,409 - $13,148.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au **Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal 127 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.**

VILLE DE MONTRÉAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Fonctions:
Dans les cadres d'un organisme s'occupant de régulation des naissance par l'action de couples bénévoles spécialement formés à cette fin:
– assister la secrétaire générale;
– assumer la responsabilité de la succursale du service à Montréal;
– animer des groupes de bénévoles;
– représenter le service auprès de certains organismes.

Formation et expérience:
Formation universitaire en sciences de l'homme et/ou de l'expérience dans l'un ou l'autre des scecteurs d'activités suivants:
– recherche;
– administration;
– animation;
– organisation communautaire.
La connaissance de l'anglais serait un acquis.

Aptitudes requises:
– Capacité de s'identifier aux buts poursuivis par l'organisme.
– Habilité à travailler avec des bénévoles.
– Confiance en soi et initiative.

Salaire:
Négociable selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae complet d'ici le 15 décembre 1972 au Secrétariat national:

Mme Marie-Paule Doyle, t.s.p.,
Secrétariat national de Seréna,
55 Parkdale,
Ottawa, K1Y, 1E5, Ont.

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

demande

UN RÉDACTEUR

FONCTIONS:
Sous l'autorité du responsable du service, le rédacteur devra :
– Rédiger, en collaboration avec les directions concernées, les textes de matériel publicitaire requis par la Société;
– Voir à la bonne qualité des textes conçus et/ou imprimés pour le compte de la Société;
– Participer à la rédaction des diverses composantes des programmes d'information internes et externes élaborés par la Direction générale.

QUALIFICATIONS REQUISES:
– 16 années d'études dans une des disciplines des sciences de l'homme
ou
– une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'information.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de la Fonction publique du Québec pour agent d'information.

Les candidats doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae, le ou avant le 15 décembre 1972 au:

Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
C.P. 666,
Hull, P.Q.

Officiers francophones.

Les Forces armées canadiennes ont immédiatement besoin de 140 officiers francophones, pour diriger des hommes dans les Forces de Terre et de Mer.

Les candidats doivent être ambitieux et dynamiques, avoir des qualités de chef, être âgés de 17 à 35 ans, et être prêts à suivre le cours des aspirants-officiers. Ce cours commence à Chilliwack, en Colombie-Britannique, et dure environ un an.

Le Secondaire V, ou un diplôme équivalent, vous permet de devenir ensuite officier avec le grade de lieutenant et le salaire approprié: $6,960.

Un diplôme universitaire, ou de CEGEP professionnel, vous permet d'atteindre plus rapidement les grades et les salaires supérieurs, avec un salaire minimum de base allant de $7,560 à $8,760.

Outre les nombreux avantages sociaux, la vie d'officier vous permet d'exercer vos fonctions dans des disciplines extrêmement progressives et variées.

Si vous êtes intéressé, présentez-vous ou téléphonez à votre Centre de recrutement des Forces canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, (tél.: 283-6518), ou envoyez votre candidature au Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2.

Les Forces armées canadiennes

Il faut être quelqu'un pour en être.

féminin singulier

par Renée Rowan

Au Musée des Beaux Arts, le "Noël de tous les pays du monde" cède cette année la place au "Noël des jeunes".

Comme chaque année en décembre, le public est invité à une exposition qui, en principe, doit rester dans l'esprit des fêtes.

Or, cette fois-ci, on a invité des étudiants de cégeps et du niveau secondaire à créer des pièces à deux et trois dimensions qui seront animées de couleurs, de sons et de lumières.

Quelques étudiantes de langue anglaise ont imaginé, rien de moins, de donner vie à une "Bunny" de Noël en papier mâché. Carole, de son petit nom, a 13 pieds et 8 pouces de haut: ses mensurations sont 76-36-76! Lèvres rouges, costume traditionnel... même les bas en mèche noire, rien ne manque.

Quelle drôle d'idée! Ce qu'on est loin des Noël d'antan.

L'étudiant ou le groupe d'étudiants qui aura démontré le plus d'imagination et d'originalité se verra décerner deux billets pour Zurich. Le prix sera attribué par vote populaire ce soir, à la réception d'ouverture de l'exposition.

Une initiative du comité bénévole du Musée des Beaux-Arts de Montréal, le "Noël des jeunes" sera ouvert au public à compter de demain et jusqu'au 17 décembre inclusivement, sauf les lundis. Les heures d'ouverture: mardi, jeudi et samedi, de 10h à 16h45; mercredi, 10h à 21h45; dimanche, midi à 16h45.

●

A ne pas manquer... la maison Dida-sciences Inc., écoule actuellement au détail et à prix modiques un stock important de verrerie de laboratoire qui se vendait précédemment aux hôpitaux et laboratoires de chimie.

On y trouve des ballons de Florence, boîtes de Pétri, ballons à distillation, cylindres de toutes tailles en verre épais, bassins de verre, mortiers et pilons en porcelaine, creusets et toutes sortes de bouteilles et flacons aux formes originales. Donc, beaucoup de possibilités de cadeaux de fin d'année pour décorer la cuisine ou la maison de campagne.

Le magasin est situé au 350 avenue Victoria, à Westmount. Il est ouvert de 9h à 17h, tous les jours, sauf le samedi.

●

Décidément, la mode est aux produits naturels. Si jadis les grandes dames prenaient de longs bains dans du lait d'ânesse, il existe désormais des produits trop pratiques pour continuer à employer du lait, même de vache.

Par contre, après le bain comme après la douche, il est indiqué pendant les mois d'hiver de se servir d'une crème pour le corps. Nos maisons étant surchauffées, la peau devient sèche comme du parchemin. Essayez la nouvelle émulsion au lait pur d'Estee Lauder. Quelques jours seulement, et vous noterez une amélioration sensible: votre peau sera plus souple, plus douce. Une restriction toutefois: le produit est assez cher. Un tube de six onces coûte $6.50.

●

A lire et à méditer avant de faire vos achats de Noël: un article fort intéressant sur les jouets paru dans la dernière livraison de la revue d'information de l'IPIC: "Le réveil du consommateur".

"Dans une société moins "spécialisée", les jouets perdraient leur signification. Ils constituent un palliatif dont les enfants seraient les premiers à se passer si notre mode de vie leur laissait plus d'occasion de jouer, affirme l'auteur, Michel Carbonneau, directeur de la section d'éducation préscolaire et d'enseignement élémentaire à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal. Donnez-leur accès à vos choses, faites-les participer à vos activités, laissez-les créer leur "petit coin" et vous verrez diminuer leur intérêt pour les jouets... Dites-vous bien que le plus important c'est de s'occuper de ses enfants et que l'on peut trouver dans une cuisine, dans un sous-sol, dans une remise ou dans les rues et ruelles de quoi remplacer bien des jouets."

Toutefois, si vous voulez ou si vous devez acheter des jouets, essayez de bien les choisir et pour bien les choisir, le premier principe à observer est d'acheter des jouets qui laissent une grande part d'initiative à l'enfant.

●

Huit femmes se présentaient comme candidates dans différents comtés du Québec lors du scrutin du 30 octobre. "Femme d'aujourd'hui" les a rencontrées. Dans une émission spéciale, elles brosseront un tableau des différents styles de campagne qu'elles ont menées et des principaux problèmes qu'elles ont abordés.

Afin de souligner l'importance de la présence de la femme à la Chambre des communes et le rôle qu'elle est appelée à y jouer, l'animatrice Francine Montpetit s'entretiendra avec Pierre Elliott-Trudeau, premier ministre du Canada, Robert Stanfield, chef de l'opposition, Réal Caouette, chef du crédit social, Raymond Laliberté, chef du NPD-Québec, et le sénateur Thérèse Casgrain.

Réalisée par Louis-Philippe Beaudoin, cette émission spéciale sur les femmes dans la politique sera présentée lundi prochain, à 13h30, à "Femmes d'aujourd'hui".

vient de paraître

Elégie à la reine de coeur, René Lord (Editions des Forges, 1972, 50 p.). Poèmes. **Présages de la mer**, Gérard-Claude Fournier (Editions des Forges, 1972, 58 p.). Poèmes.

●

Littérature d'Israël, Liberté (1972, Volume 14, numéro 4-5). La dernière livraison de la revue met en relief la production littéraire et poétique d'Israël.



Vous êtes à l'affût du manteau de fourrure qui n'a rien de conventionnel ? Voici une suggestion si votre compte en banque vous le permet : le manteau jeune, d'allure sportive, en Swakara blanc. Il est gansé de cuir rouge, et se porte sur un ensemble en jersey bleu marine. Le feutre est rouge : le ruban marine comme le sont les chaussures.

Jeannette dessinatrice

Une jeannette de 10 ans, Suzanne Jakab, de Mont Saint-Hilaire, est la gagnante du concours de dessin organisé récemment par la commission des relations extérieures des Guides catholique du Canada (secteur français).

Il s'agissait de choisir le dessin qui servira à illustrer la publicité de la semaine guide qui aura lieu en février prochain.

Le dessin reproduit sous forme de poster sera affiché dans quelque 5,000 édifices publics d'un bout à l'autre du pays. Le thème de l'année est "Hors-zone".

Plus de quatre cents jeannettes et guides ont participé à ce concours. Le jury était composé de Percival Broomfield, Jean-Marc Béchard, Mme Madeleine Couillard, Bernard Dussault, et Mlle Léonne Dussault.

Hudson Antiques

VENTE À RABAIS

Dès maintenant et jusqu'à Noël

Tous les jours (Fermé les mercredis)

Jonction de la route Trans-Canada et de la 17

Sortie 17, HUDSON

voyez, laissez-vous aller! 'halcyon days' à ste-lucie

L'Halcyon Days est un hôtel. Mais c'est bien plus encore. C'est le bonheur de vivre que vous partagerez avec les habitants de Ste-Lucie, île enchantée où l'été est arrivé un beau jour . . . pour n'en plus repartir.



Ste-Lucie c'est, ramassé en une seule île, tout le charme des Antilles. Et pour apprécier ce charme, c'est à l'Halcyon Days qu'il faut aller. Ste-Lucie et l'hôtel Halcyon Days: votre part de plaisir vous attend.

2 SEMAINES À STE-LUCIE – PARADIS DES TROPIQUES – À L'HALCYON DAYS, L'HÔTEL OÙ LE PLAISIR EST DE RIGUEUR

2 SEMAINES $399. TARIF NORMAL – $538 VOUS ÉCONOMISEZ – $139

Dans notre tarif, tout est compris:
Vol aller-retour en DC 8 d'Air Canada.
Séjour dans un hôtel de luxe, l'Halcyon Days.
Transport terrestre aéroport-hôtel et retour; inscription préalable à l'hôtel.
Transfert de vos bagages et un cocktail au rhum pour vous accueillir.
(parmi bien d'autres choses comprises dans notre tarif spécial).

NE PERDEZ PAS UN INSTANT POUR APPELER L'AGENT "COURT TOURS" (un programme Tourinter)

Court Tours Canada Limited, membre du groupe mondial Court Line

Départs pour Noël encore disponibles
Pour renseignements et dépliants appelez 514-843-8814 ou consultez votre agent de voyages.

Agences de Voyages de Montréal

Agence de Voyages Vias, 3428, rue St-Denis - Tél. 842-1751
Robt. Bergeron Voyages Inc., 7725, rue St-Denis - Tél. 273-3301
Agence de Voyages Gingras, 1966, Boulevard Graham - Tél. 735-2782

Agences de Voyages de Verdun

Verdun Travel Service, 6049, Avenue Verdun - Tél. 761-5561

Agences de Voyages de LaSalle

Agence de Voyages LaSalle, 388, rue Lafleur - Tél. 366-8262

La traditionnelle "Fête Parisienne" organisée ces jours derniers par l'Association France-Canada s'est déroulée dans une atmosphère exceptionnellement brillante.



De gauche à droite: Madame A.D. Archambault, Président France Canada, Son Excellence Monsier J. Viot, Ambassadeur de France, Madame Gilles Francoeur, gagnante des billets Montréal-Paris, aller-retour offerts par Air Canada, Monsieur G.H. Lesage, Directeur de la Promotion des comptes spéciaux d'Air Canada. Madame Pierre MESSMER, épouse du Premier Ministre de France, était venue spécialement pour présider cette soirée. Monsieur Gérard D. Lévesque, Vice-Premier-Ministre et Ministre des Affaires Intergouvernementales du Québec et Madame G.D. Lévesque, Son Excellence Monsieur d'Iberville Fortier, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Extérieures et Madame Fortier et Son Excellence Monsieur J. Viot, Ambassadeur de France au Canada et Madame J. Viot, rehaussaient par leur présence cette manifestation où assistèrent plus de 300 personnes. L'Association France-Canada remercie ses aimables invités et tout particulièrement Monsieur Lesage de la Compagnie AIR-CANADA, de leur apport chaleureux qui contribuera aux activités socio-culturelles dans le cadre des échanges des étudiants-stagiaires et jeunes travailleurs.

UNE IDÉE!



Médaille Zodiaque $450.

Grandeur réelle 2¼" x 2¼" Or 14K

Nous avons créé une superbe médaille en or 14K, sur laquelle nous vous présentons tous les signes du zodiaque, ou sur commande, tout emblème qui vous serait plus personnel. (Ceci, moyennant un léger supplément).

Edgar Charbonneau

Place Ville Marie 861-8169 — Place Bonaventure 861-2214 — 1487 est, Ste-Catherine 526-4933

L'enseignement du français sera rénové dans les écoles de France

PARIS (AFP) – Apprendre à lire et à écrire est une formule trop sommaire. L'enseignement du français est destiné avant tout à aider l'enfant à communiquer et à penser. Quatre millions d'écoliers français ne frémiront plus à l'énoncé de mots insolites et de tournures desuètes si leurs maître suivent, comme ils y sont invités, les nouvelles instructions relatives à l'enseignement du français à l'école élémentaire.

Ces instructions, présentées par M. Joseph Fontanet, ministre français de l'éducation nationale, concernent d'abord les activités de communication et en particulier l'entraînement oral. Le maître doit s'efforcer de susciter des dialogues entre élèves pour que la classe devienne un lieu de communications multiples.

Autre problème: beaucoup d'enfants lisent mal. Y porter remède doit être un souci majeur. Il est souhaitable que le maître se garde d'appliquer systématiquement telle ou telle méthode. S'il veut donner la priorité à l'enseignement des syllabes, il doit se souvenir que c'est dans la phrase que réside le sens. Quant aux méthodes improprement appelées globales, il est très difficile de les manier sans déformation grave, estime le ministre. Quoiqu'il en soit, la grande affaire est la lecture silencieuse, qui rend plus aisée l'anticipation de la compréhension et n'intimide pas le jeune lecteur. Enfin, la lecture est la grande pourvoyeuse de mots. Les listes de vocabulaire traditionnelles sont bannies et il est conseillé aux maîtres d'initier les enfants à l'étymologie.

En ce qui concerne l'apprentissage de l'écriture, la cursive doit être préférée à la calligraphie. On se servira surtout du crayon à bille et de la pointe feutre. Le but est que l'écriture devienne aisée, régulière et bien lisible. Les pensums à copier sont en tout cas proscrits. Les instructions du ministre conseillent de faire travailler précocement les élèves sur des rédactions, qui peuvent être des créations individuelles ou collectives. On signale au passage les mérites des textes libres.

Le ministre insiste également sur l'importance de l'orthographe. Là aussi, c'est par la réflexion qu'on parviendra à bannir les fautes et non pas par un usage immodéré de la dictée. Mais des exercices orthographiques spécialisés sont nécessaires. Enfin, la grammaire doit être pratiquée des le cours préparatoire, mais il doit s'agir d'un enseignement pratique qui exclut les énoncés abstraits considérés comme le fléau de notre enseignement grammatical. Les instructions suggèrent des méthodes actives qui constituent des exercices structuraux.

Les textes ministériels préconisent également l'appel à la poésie bien que la récitation traditionnelle soit désormais proscrite. Il est conseillé aux maîtres d'amener les enfants à l'expression poétique autonome et sincère.

Ainsi, l'enseignement du français doit être un et continu dans sa diversité, et constituer un apprentissage d'ensemble dans la recherche d'un équilibre entre les principes d'ordre et d'unité et les besoins d'expression spontanée de l'enfant.

Laboratoire pour apprendre à lire

La maison SRA (Société de recherche appliquée à l'éducation), filiale de IBM, a lancé, récemment le Laboratoire de lecture de M. René Serge Larouche de l'université de Sherbrooke.

Cette méthode d'apprentissage de la lecture a été mise au point en 1957 sur la base des travaux de psycho-pédagogie du professeur américain Donald H. Parker. Plus de 40 millions de jeunes, dans 49 pays, l'ont utilisée au cours des 15 dernières années.

M. Larouche, assisté d'une trentaine de personnes, vient de l'adapter pour l'apprentissage de la lecture de la langue française comme langue première ou seconde.

Le laboratoire de lecture a d'ailleurs déjà été expérimenté au Québec et on l'introduit actuellement en France.

Il s'agit d'une boîte de matériel ("kit") visant à l'apprentissage individualisé de la lecture. La méthode repose sur trois principes de base: l'élève doit participer activement à son apprentissage et en être le principal agent; il doit être constamment informé de ses succès et de ses échecs; il doit être libre de progresser au rythme correspondant à ses capacités.

Le laboratoire comprend 72 fiches de compréhension / recherche en deux exemplaires et autant de clés de réponses, 72 fiches de compréhension / vitesse en deux exemplaires et un livret de réponses en 40 exemplaires, un guide du maître, un cahier de travail pour chaque élève et des crayons à colorier.

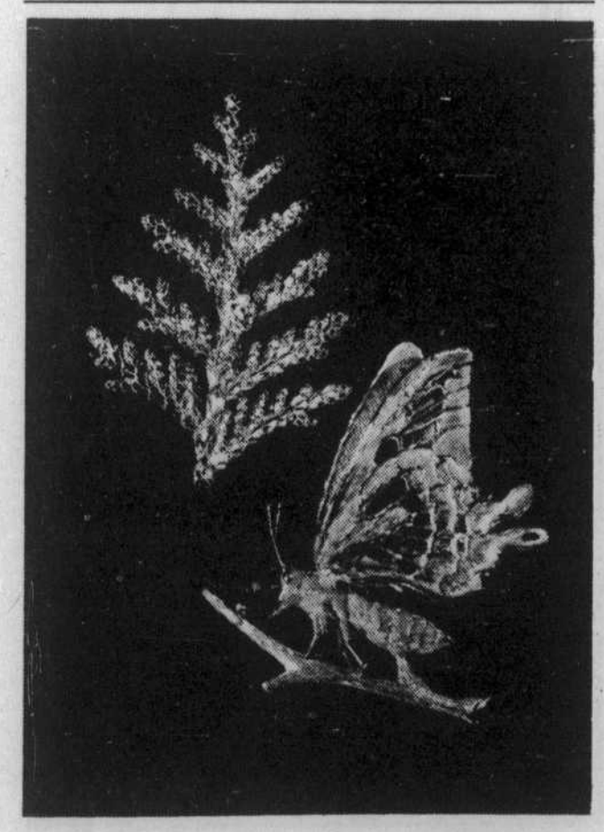
Conçu en vue d'un enseignement individualisé, la Laboratoire comprend une quantité de textes présentant à l'élève des difficultés graduées. Il s'adresse aux enfants de 10 à 12 ans.

Dans ces textes il est question des cinq continents, de toutes sortes d'animaux, des hommes de toutes races. On voyage aussi dans le passé, mais pour en venir aux événements les plus récents et même aux promesses de la science-fiction.

"Nous avons voulu, explique l'auteur, placer l'élève dans des situations courantes de lectures, lui offrir un matériel adapté aux circonstances de la vie moderne. C'est pourquoi le Laboratoire présente des textes descriptifs, techniques ou scientifiques provenant de journaux, de revues ou de livres, et quelques contes et biographies.

Le guide du maître explique en détail l'utilisation du Laboratoire et propose un échéancier très détaillé afin que le principe de renforcement joue pleinement son rôle.

Le "test de classement" permet au maître d'établir le niveau auquel se situe l'élève par rapport au Laboratoire et de le classer dans la gamme appropriée.



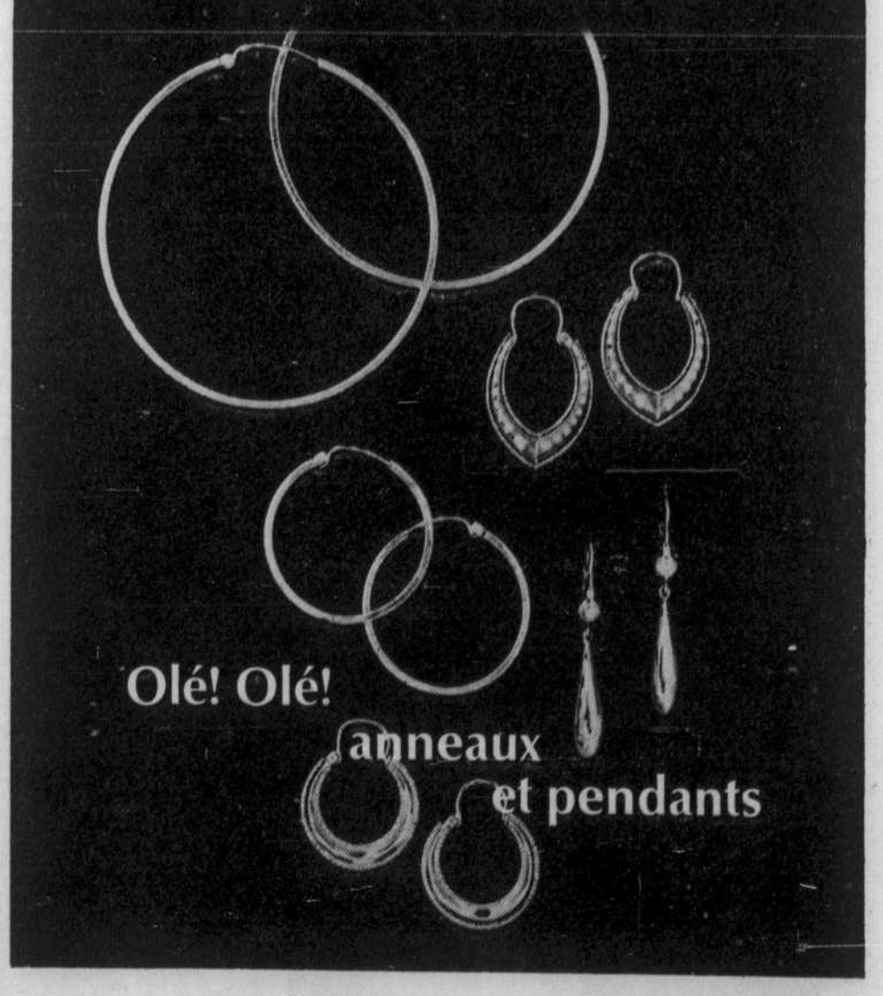
Faune et flore de notre jardin d'or

Un diamant niché dans un rameau de cèdre... et un papillon aux ailes d'or. Ce sont deux broches en or jaune 18 carats de Birks, conçues et réalisées dans les studios de nos joailliers.

Rameau de cèdre avec diamant, $150.
Papillon, $150.

BIRKS JOAILLIERS

Nouveautés en or Birks



Des boucles d'oreilles qui donnent à la femme une allure altière. Anneaux simples ou de style créole et pendants dans tout un choix de motifs et de dimensions.

Les modèles de notre illustration sont en or jaune 18 carats, pour oreilles percées, de $22.50 à $50.

BIRKS JOAILLIERS

Une pléiade d'artistes fêtera le "patriarche" du cinéma, Adolph Zukor

HOLLYWOOD (Reuter) – Des projets sont mis en oeuvre pour célébrer le centième anniversaire du "patriarche" de l'industrie cinématographique de Hollywood, Adolph Zukor, fondateur de Paramount Pictures.

Une pléiade de grands noms du cinéma participeront à un spectacle théâtral, le 7 janvier, au cours duquel on offrira un gâteau couronné de 100 bougies à Zukor, un Hongrois qui était arrivé à New York en 1888 avec $25 en poche.

Les organisateurs ont mentionné que Bob Hope, Bing Crosby et Dorothy Lamour chanteraient l'un de leurs numéros de la série des films "Road".

Mae West, qui fêtera son 80ème anniversaire l'an prochain, interprétera l'une des chansons scabreuses tirées de ses films qui avaient contribué à sauver la firme Paramount de la banqueroute durant les années de dépression.

Frank Yablans, président du conseil d'administration de Paramount, ne prévoit pas que Marlon Brando assistera à la fête.

La vedette du film "The Godfather" est en partie responsable de l'actuelle prospérité de la compagnie.

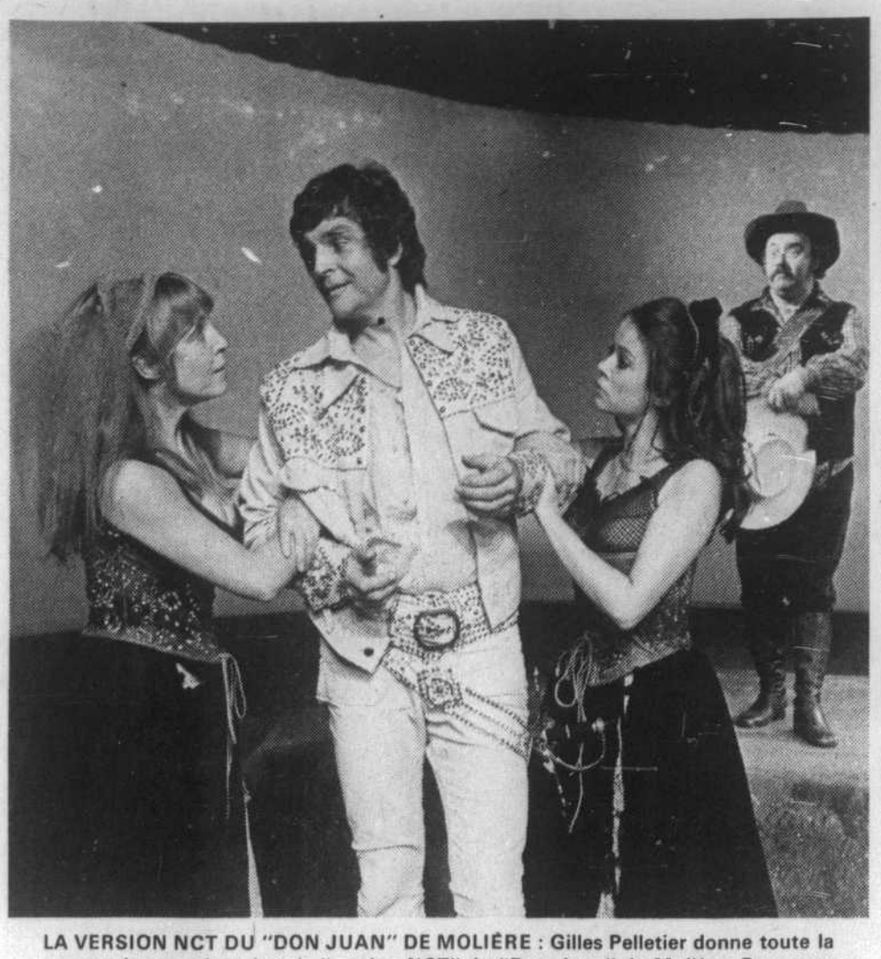
"Il faudrait que le spectacle ait lieu à Tahiti", a commenté M. Yablans.

Marlon Brando passe une grande partie de son temps sur une île polynésienne qu'il est en train de transformer en attraction touristique.

Les recettes du spectacle, qui seraient d'environ $500,000, seront versées pour les oeuvres de bienfaisance de Variety Clubs International. Chacune des 100 bougies sera vendue $1,000 pièce.

Adolph Zukor, encore actif bien que souffrant de troubles de la vue, habite six mois à New York et le reste de l'année à Los Angeles. Il doit prononcer un petit discours le jour de son anniversaire.

Cet ancien commerçant en fourrure avait commencé sa carrière dans l'industrie du cinéma au début du siècle, en achetant des arcades de distributeurs automatiques de projections. En 1912, il fondait la compagnie Famous Players, laquelle cinq ans plus tard était fusionnée avec d'autres firmes pour former la Société Paramount.



LA VERSION NCT DU "DON JUAN" DE MOLIÈRE : Gilles Pelletier donne toute la mesure de son talent dans la "version NCT" de "Don Juan" de Molière. Pour ceux qui sont friands des versions personnelles et pour les autres, c'est là une production à ne pas manquer. On y verra, entre autres, les personnages de Molière en gauchos et Gilles Pelletier dans ce que l'on peut d'ores et déjà appeler le "rôle de sa carrière". À l'affiche de la Nouvelle Compagnie Théâtrale jusqu'à la fin décembre.

Les disques en bref

Les "Poèmes pour Mi" et les "Chants de terre et ciel" de Messiaen ont été écrits en 1936 et 1938. Accompagnée par le pianiste Robert Sherlaw Johnson, le soprano Noelle Barker rappelle opportunément l'existence de ces cycles aux discophiles, mais le timbre de sa voix n'est peut-être pas tout à fait celui qui convient. Rappelons, ici, que "Harawi, chant d'amour et de mort" est le dernier des trois grands cycles chantés de Messiaen. Sur Argo: ZRG-699.

●

Le jeune pianiste russe Alexandre Slobodyanik vient de consacrer deux disques à Chopin: le premier réunit les Etudes op. 10 et la Fantaisie op. 49, le second comprend les Etudes op. 25 et le Scherzo no. 3 op. 39 (Melodiya-Angel: SR-40204 et SR-4-20-5). Ses interprétations sont comparables à celles de John Browning (Rca) ou Tamas Vasary (Deutsche Grammophon), mais on attend toujours qu'un interprète de la classe d'un Askenazy s'y attache.

●

Un nouvelle version du troisième concerto pour piano de Prokofiev permet à une jeune pianiste israélienne, Israela Margalit, de faire ses débuts discographiques en compagnie de Lorin Maazel et le New Philharmonia Orchestra (London, phase 4:SPC-21-079). Elève de Cortot et Wührer, mariée à Maazel depuis bientôt trois ans, cette interprète est pourvue d'une personnalité non-négligeable, mais son apport discographique n'est pas indispensable. Ce disque est complété par une version des "Portraits d'une exposition" de Moussorgsky-Ravel qui n'est pas non plus indispensable lorsqu'on possède l'excellente version de Karajan sur Deutsche Grammophon.

●

Maurizio Pollini est un jeune pianiste italien qui gagnait certainement à être connu. Venant de signer un contrat d'exclusivité avec Deutsche Grammophon, son premier disque comprend une version pour piano du "Petrouschka" de Stravinsky et de la septième Sonate de Prokofiev (2530 225). Sa fougue est à la mesure des oeuvres en présence, et ses prochains disques seront bien venus s'ils nous apportent autant de bons moments.

Ceux que les bandes sonores de films intéressent seront ravis de posséder un programme comprenant la musique que Chostakovitch a signée pour "Michurin" et "A Years is Worth à Lifetime" (Melodiya-Angel: SR-40181). Son fils Maksim dirige le choeur et l'orchestre symphonique de la radio de Moscou.

●

On doit au Quatuor Lasalle une intégrale prestigieuse des quatuors de Schoenberg, Berg et Webern (sur DG). De ce fait, on s'attendait à ce que leurs interprétations des quatuors de Debussy et Ravel soient intéressantes (DG: 2530 235), mais les versions du Quatuor Juilliard (sur Columbia) figurent toujours en tête de lice.

●

Soulignons enfin, la parution d'un choix d'ouvertures d'oeuvres peu ou pas connues du dix-huitième siècle, avec Richard Bonynge et l'English Chamber Orchestra (London: CS-6735). Ces ouvertures sont signées Kraus, Gassmann, Boiekdieu, Paër, Grétry, Sacchini, J. Haydn et Salieri. Pour les très, très curieux.

J.T.

Création d'un centre d'artisanat des pays francophones à Paris

PARIS (AFP) – Un centre d'artisanat international des pays francophones a été inauguré, hier matin, à Paris par M. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat à la fonction publique, entouré de nombreux diplomates représentant les pays de la francophonie et de MM. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris et Yves Michaud, haut commissaire de la coopération du Québec.

Dans son allocution, M. Malaud a souligné que ce centre, créé par l'Agence de coopération des pays francophones, aidera ces pays à donner une structure à leur artisanat.

qui?

Sept ans après son dernier film, "La comtesse de Hong-Kong", Charlie Chaplin se prépare, à l'âge de 83 ans, à en réaliser un autre, "The Freak", dans lequel il s'est réservé un petit rôle et a confié les deux principaux à deux de ses filles, Joséphine et Victoria.

●

Aux enchères de l'art à Londres: un tableau de Goya appartenant à la famille Van Horne, de Montréal, a été vendu pour la somme de $384,000; deux panneaux de peintre italien du 15e siècle Fra Angelico, vendus $20,000 il y a 15 ans, ont été acquis pour $575,000; enfin une statuette en bronze doré de saint Jean l'Evangéliste, trouvée en mai dernier par un ouvrier agricole qui arrachait des mauvaises herbes, a été cédée à $94,627.

●

Ce soir à 14h30 à la salle Maisonneuve de la Place des arts, le Ladies Morning Musical Club présente le Trio Beaux-arts dans des oeuvres de Beethoven et Mendelssohn.

●

En ce troisième centenaire de la mort de Marie de l'Incarnation, le Musée du Québec en collaboration avec les Archives nationales présentent au public québécois une exposition de masucrits, de livres rares et d'objets rappelant le souvenir de l'auguste fondatrice des Ursulines de Québec. Jusqu'au 5 janvier.

●

La Guilde graphique annonce la parution de plusieurs albums pour collectionneurs: "Premier jardin", 5 eaux-fortes en noir et blanc de Sindon Gécin; "La nuit des anges", 7 sérigraphies en plusieurs couleurs d'Anne Trèze; "Souvenirs", 6 eaux-fortes en plusieurs couleurs de Tin Yum Lau.



La chanteuse Patsy Gallant a quitté Montréal hier pour Paris où elle présentera son premier disque à être distribué en France. La tournée en Europe de Patsy se poursuivra en Belgique et en Angleterre. Pour faire suite à ses succès "Get That Ball" et "Tout Va Trop Vite" elle préparera, dès son retour au Canada, une tournée avec le "Patsy Gallant Show".

un film de CLAUDE CHABROL — 14 ANS
EN 5 SEMAINES, DR. POPAUL A DEJA FAIT RIRE PLUS DE 400,000 PARISIENS
Quel dur Métier..!
Docteur Popaul
JEAN-PAUL BELMONDO • MIA FARROW
élysée 35 MILTON / 842-6053 SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
4e mois EASTMANCOLOR
LES MALHEURS D'ALFRED
UN FILM DE PIERRE RICHARD

18 ANS ADULTES
"Quiet days in Clichy" 6e MOIS
d'après le roman de Henry Miller
Version originale
CINÉMA V 489 5559 5550 Sherbrooke.w
FESTIVAL 525 8600 1206 St-Catherine.e

COULEUR
Annie Girardot Philippe Noiret 14 ANS
La Mandarine
Un film de Edouard Molinaro
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier
SECOND FILM EN COULEURS

Micheline Lanctôt — Donald Pilon 14 ANS
la vraie nature de BERNADETTE BROWN
Un film de Gilles Carle EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222 pierrot
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
À L'AFFICHE À TRAVERS LE QUEBEC
3e mois POUR TOUS
yvon deschamps denise filiatrault DANS le p'tit vient vite
UN FILM DE louis-georges carrier
SCÉNARIO ET DIALOGUES yvon deschamps
Moins de 12 ans $1.00
JEAN-TALON FLEUR de LYS MAISONNEUVE CINEMA de PARIS

4 HEURES D'AMOUR 5e sem. POUR TOUS
D'une série de trois films, voyez maintenant . . .
BIENTOT 2ème épisode: "SISSI face à son destin"
Moins de 14 ans $1.00
SISSI I et II au même programme!
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ SHAQ
5e salon des métiers d'art du québec
entrée libre
PLACE BONAVENTURE
du 8 au 23 décembre - de midi à 22:30 hres.
Demain, journée de l'ouverture officielle, le Salon ouvrira exceptionnellement à 20 h.

Cinémas ODEON
DÈS DEMAIN!
UN FILM DE SERGIO LEONE 14 ANS
le bon, la brute ET LE truand
EN COULEURS
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
DERNIER JOUR: "DÉCOLLAGE"
UN FILM DE SERGIO LEONE POUR TOUS
IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION 3e MOIS
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224 CE SOIR 8:00
Renoir UN FILM DE SERGIO LEONE 14 ANS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
CE SOIR: 8:00 EN COULEURS
McLaren CATHERINE DENEUVE MARCELLO MASTROIANNI
ça n'arrive qu'aux autres POUR TOUS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 CE SOIR 7.30 - 9.30
un Violon sur le Toit POUR TOUS
EN COULEURS
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
MERCREDI 2:00 - 8:00 UN - MAR - JEU - VEN A 8:00 SEULEMENT

La CASANOUS boite overground
in Pierrot Léger from Francine Tellier
Les chansonniers du Vieux-Montréal
CYRIL LEPAGE pour l'IMMACULÉE CONCEPTION
itou: "Embarke mon amour c'est pas une joke"
jeudi, vend., sam., 7, 8 et 9 décembre à 22h.30 - $1.00
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)
au-dessus de l'Association espagnole
521-1945, 844-3691
les mercredis: CASANOUS-PERCUSSIONS

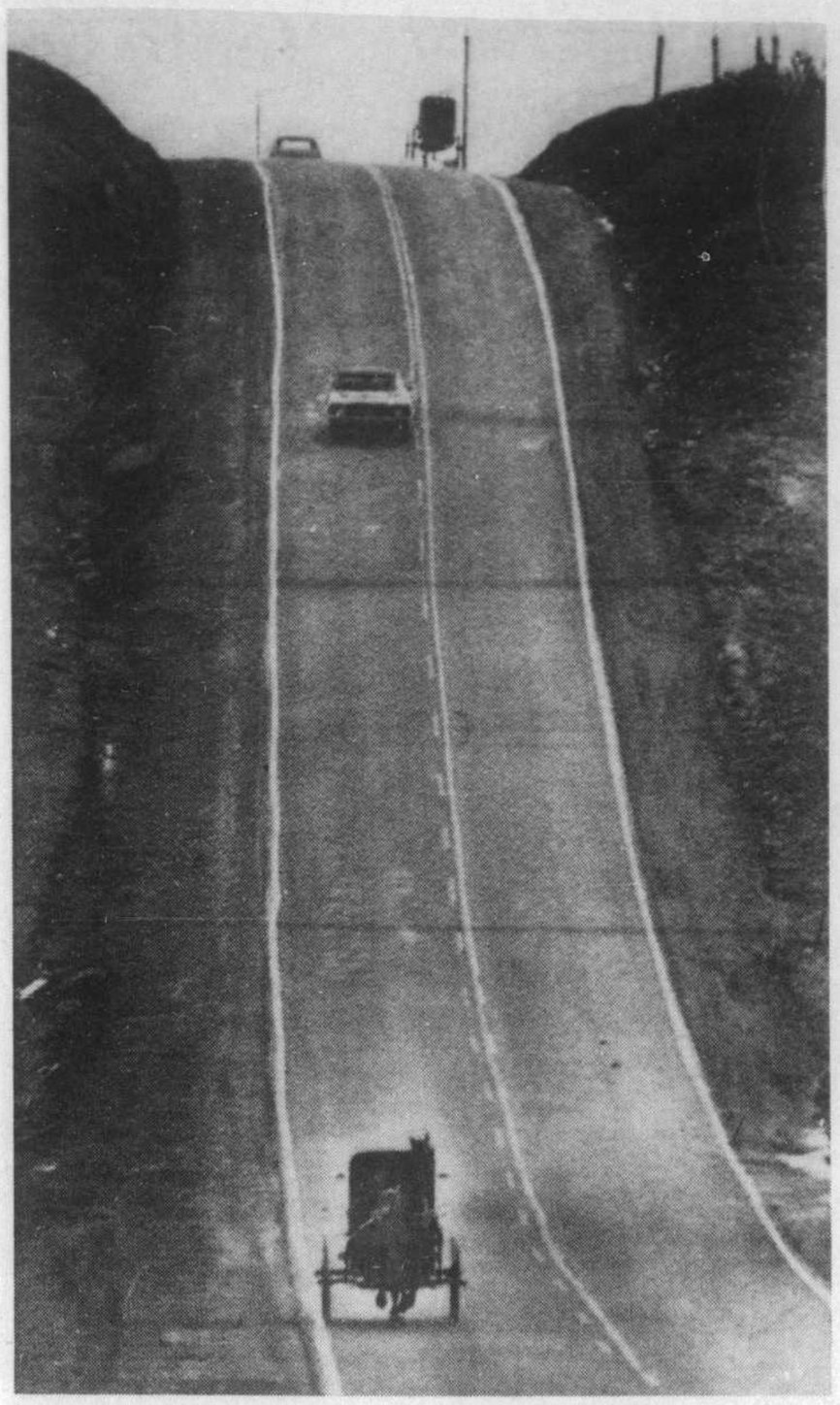
Dernières chances de voir DOM JUAN
jeudi à 7 h 30
samedi à 8 h 30
COMPLET ENSUITE
NCT ÉTUDIANTS NCT
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
DOM JUAN de Molière
du 17 octobre au 13 décembre
1200 Bleury 866-1964
NCT ETUDIANTS NCT!

SMCQ Société de Musique Contemporaine du Québec
Jeudi 7 décembre, à 20 h 30
47e concert
Messiaen La Rousserolle effarvate — 4e livre du Catalogue d'Oiseaux
Boone A Cool Glow of Radiation
Aitken Kebyar
Tremblay "...le sifflement des vents porteurs de l'amour..."
Messiaen Couleurs de la Cité Céleste
Raoul Sosa, pianiste
Robert Aitken, flûtiste
John Wyre, percussionniste
Ensemble de la SMCQ
Direction: Serge Garant
Salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy (chemin Bellingham)
Billets: $3.
(Il reste encore quelques abonnements aux 4 concerts de la saison, à $10.)
En vente:
Place des Arts
Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 3219, Côte-des-Neiges
et à l'entrée, le soir du concert
Commandes postales:
SMCQ - 4858, Côte-des-Neiges, app. 1403, Montréal 247
Renseignements: 739-5329 (de 10 h à 15 h, du lundi au vendredi)

PLANETARIUM DOW
L'AUTRE CIEL
JUSQU'AU 10 dec.
RENSEIGNEMENTS 872-4210

dès DEMAIN! 14 ans
JACK NICHOLSON
FIVE EASY PIECES
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
Dernier soir:
"On achève bien les chevaux"
LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR, JEUDI 7 DÉCEMBRE
7:00 LA HORDE SAUVAGE
9:30 THE BALLAD OF CABLE HOGUE
DEMAIN, VENDREDI 8 DÉCEMBRE
7:00 STRAW DOGS
9:30 DIRTY HARRY
MINUIT: "PLAY MISTY FORME"
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

DU PRIMITIF... AU CIVILISÉ... AU PRIMITIF EN 24 HEURES
SAVAGES
UN FILM HYPNOTIQUE de James Ivory
version originale américaine
7:00 — 9:00 p.m. 14 ANS
Zbigniew Cybulski dans MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE de W.J. Has
v.o. polonaise - sous-titres français
UNE COMÉDIE FANTASTIQUE, PEUPLÉE DE FANTÔMES, DE SORCIÈRES, DE DÉMONS, QUI VOUS RÉSERVE UNE SURPRISE ABSOLUE!
CE FILM DURE 3 HEURES UNE SEULE REPRÉSENTATION 7:00 pm
Les Cinémas du Vieux Montréal
Devenez membre de notre KINOCLUB 100 films pour $18



Cette photo au télé-objectif, prise sur une route de Pennsylvanie, offre un contraste saisissant entre deux genres de vie. Les deux voitures à traction animale appartiennent à des membres de la secte Amish qui se glorifie de préférer le cheval au cheval-vapeur . . . (Téléphoto AP)

La société Radio-Canada s'oppose à l'expansion du réseau Télémédia

La société Radio-Canada a fait état de son opposition, devant le Conseil de la radio-télévision canadienne, au projet de création d'un réseau d'information radiophonique par la firme CKAC.

L'avocat de Radio-Canada, M. Jacques Aline, a déclaré que deux des stations qui participent au projet de réseau, CHLN à Trois-Rivières et CHLT à Sherbrooke, sont affiliées à la radio-télévision d'Etat.

La firme CKAC Limitée fournit déjà le service d'information à ces deux stations ainsi qu'à la station CKAC de Montréal et à la station CKCH de Hull, grâce à un permis temporaire accordé par le CRTC. Le réseau est connu sous le nom de Télé-media.

M. Aline a affirmé à M. Pierre Juneau, président du Conseil, que les stations affiliées à Radio-Canada devaient, aux termes de leur contrat, diffuser certaines émissions, dont celles d'information, telles que préparées par Radio-Canada. Il a ajouté que CHLN et CHLT n'avaient pas voulu, ces derniers temps, transmettre certaines émissions spéciales. Si le CRTC leur permet l'affiliation à un autre réseau, a-t-il ajouté, cela pourrait créer un conflit d'intérêt encore plus grave.

M. Aline a déclaré, également, que les règlements du Conseil ne permettaient pas aux stations l'affiliation à plusieurs organisations différentes.

Le président de CKAC, M. Philippe de Gaspé Beaubien, a affirmé devant le Conseil que l'horaire des bulletins de nouvelles du réseau proposé serait différent de celui des émissions semblables de Radio-Canada. Il a ajouté que le public aimait avoir le plus d'information possible.

Mardi, plusieurs autres organismes s'étaient opposés à l'octroi d'un permis pour le nouveau réseau, en particulier l'Association des journalistes professionnels de l'Outaouais, l'Association des journalistes professionnels de l'Outaouais, l'Association nationale des techniciens en radio-diffusion, et l'Assemblée générale de Hull.

D'autre part, la discussion du problème de la télévision dans le nord-est du Nouveau-Brunswick a détendu l'atmosphère aux audiences du CRTC.

Les participants ont éclaté de rire lorsqu'un député du Nouveau-Brunswick, M. Frank Kane, leur a décrit la programmation d'un samedi récent à la station CKAM-TV d'Upsalquitch Lake.

Pendant environ dix heures sur douze, aux dires de M. Kane la station transmettait des émission sportives, en particulier du tennis et du curling qui se jouaient dans l'ouest du pays. Il y avait deux items non sportifs: un "Bugs Bunny" en reprise, et un documentaire vieux de cinq ans sur l'évangéliste américain Oral Roberts, qui inaugurait un collège en Oklahoma.

M. Kane et d'autres personnes de la région ont déclaré au CRTC qu'ils voulaient de meilleures émissions et une meilleure réception, ainsi qu'une deuxième chaîne.

M. Kane a accusé le Conseil, au cours de son exposé, d'être hypocrite, antidémocratique et de manquer d'impartialité à l'endroit des citoyens du nord-est de sa province, qui ont, selon lui, le pire service de télévision au Canada.

Le vice-président du CRTC, M. Harry Boyle, a déclaré que le Conseil s'était penché, à plusieurs reprises depuis sa fondation, sur le problème du nord-est du Nouveau-Brunswhick. Il a ajouté que sans une aide financière adéquate, il serait très difficile à une société de mettre sur pied une deuxième chaîne dans cette région.

La discussion a eu lieu à l'occasion de la demande de renouvellement de permis, demandé par la firme Moncton Broadcasting, pour ses stations de télévision d'Upsalquitch Lake, de Newcastle et de Campbellton.

L'arbre de Noël artificiel offre une forte concurrence

En dépit de la forte concurrence de l'arbre de Noël artificiel, les producteurs québécois d'arbres de Noël améliorés ou cultivés vont accroître sensiblement cette année la vente ou l'exportation de leur produit de qualité.

Le marché de l'arbre de Noël en effet subit depuis quelques années des fluctuations importantes, selon la qualité du produit offert aux consommateurs. Avant l'arbre artificiel, les marchands ne vendaient pratiquement que des sauvageons ou des arbres sauvages coupés au hasard sur leur terre à bois; quant aux consommateurs, ils avaient souvent un choix difficile à faire entre les arbres naturels plus ou moins beaux, gros ou petits, fournis ou non, etc.

Il est sûr que l'arbre de Noël "sauvageon" est appelé à disparaître, car il ne peut rivaliser avec l'apparence et la qualité d'un arbre cultivé en plantation. Par ailleurs, à cause des avantages indiscutables sur le plan de la sécurité, du coût et même de l'apparence de nouveaux arbres artificiels, les producteurs d'arbres cultivés doivent rivaliser d'ingéniosité et de travail pour offrir encore un meilleur produit.

Trois vins réputés
issus de grands vignobles bourguignons

Grille-Cailloux

Un bourgogne rouge au bouquet riche et plein de rondeur.



Chaleureux et corsé, ce vin plaira aux connaisseurs les plus avertis.

1969 No de code 436 — Prix $4.50 ble

BOURGOGNE ALIGOTÉ

Un blanc finement bouqueté qui fera honneur à votre table. Frais et sec,



étoffé à souhait, il séduira les palais les plus raffinés.

1970 No de code 449G — Prix $3.40 ble

Château du Monteau

Un beaujolais-villages frais et agréable au goût. Un vin



gai, plein d'esprit, qui mettra du soleil sur votre table.

1971 No de code 436B — Prix $3.90 ble

Pour les meilleures tables du monde, pour votre table



Cygne X-3 : le mystère persiste...

LONDRES (d'après Reuter) — Les radio-astronomes s'interrogent depuis quatre mois sur la nature exacte du phénomène le plus spectaculaire dont ils ont été témoins jusqu'à maintenant. Le phénomène a été signalé à l'attention du monde entier pour la première fois le 2 septembre dernier et l'honneur de sa découverte revient à des astronomes de l'université de Toronto.

La source de ces signaux extraordinaires est l'objet stellaire baptisé Cygne X-3. On ne peut le voir avec un télescope optique, vraisemblablement parce qu'il est caché par un nuage de poussières stellaires. Les radioastronomes connaissent son existence depuis six ans et cette source était jusqu'à maintenant considérée comme "petite et assez faible".

Brusquement, le 2 septembre dernier, l'observatoire canadien du Parc Aigonquin captait des signaux mille fois plus puissants que la normale en provenance de Cygne X-3. De tels signaux avaient déclenché un signal d'alarme et, la même nuit, la plupart des gros radio-téléscopes du monde entier étaient déjà orientés vers ce nouveau phénomène.

Au début, on a cru qu'il pouvait s'agir de l'explosion d'une supernova, dernière étape cataclysmique dans la vie d'une étoile. Les espoirs des astronomes d'observer pour la première fois un tel phénomène avec des instruments modernes devait vite être déçu: l'intensité des signaux diminua rapidement, au lieu d'augmenter comme on s'y attendait.

Au moment de sa détection, le 2 septembre, Cygne X-3 était devenu le troisième objet le plus "brillant" (au niveau des ondes radio) dans le ciel mais, dès le 12 septembre, les signaux étaient devenus tellement faibles que seuls les plus grands instruments pouvaient encore les détecter.

Une semaine plus tard, le 18, nouveau coup de théâtre: les signaux reprenaient de la force et devenaient même plus puissants que la première fois au bout de quelques jours. Cette fois, on avait pu observer l'ensemble du phénomène beaucoup plus attentivement.

Cela a permis d'établir que la source a approximativement une journée-lumière de diamètre, c'est-à-dire la distance parcourue par un rayon lumineux en une journée (environ 28 milliards de milles). On semble aussi s'être mis d'accord pour dire qu'il s'agit vraisemblablement d'une grosse bulle en expansion rapide de protons et d'électrons à haute énergie.

A mesure que ce nuage énergétique grossit dans le vide presque parfait de l'espace, les particules tourbillonnent autour des lignes de forces entremêlées d'un champ magnétique. Le cheminement des électrons dans cette sorte de "spaghetti magnétique" émet alors des radiations électromagnétiques en énormes quantités.

Pourtant, on ignore toujours la cause exacte de ce phénomène sensationnel. S'agit-il d'un nuage de gaz qui s'est suffisamment contracté pour qu'une nouvelle étoile puisse s'allumer? S'agit-il de la mort d'une très vieille étoile? S'agit-il d'un autre phénomène encore inédit? Pour répondre à ces questions, les hommes de science attendent avec impatience une nouvelle "saute d'humeur" de Cygne X-3.

Plaisirs de la Table

VOUS ÊTES GOURMET ?
ESSAYEZ, ESSAYEZ BIEN . . .
Un petit restaurant français unique en son genre qui saura plaire à tous les amateurs de bonne cuisine.
SPÉCIALITÉS :
Coq au Vin
Lapin sauté Chasseur
Cailles Bourguignonnes
Nous vous y attendons ce soir même
Licence complète
AUX DEUX CHAINES
1218 St-Catherine est
Sortie Métro Beaudry
522-4882

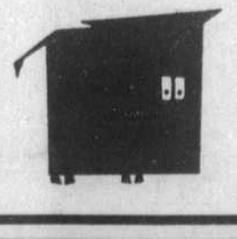
Thomcliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par :
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00



CHIANTI
Votre restaurant italien
5016 boul. Décarie (Au sud de Queen Mary) Stationnement intérieur gratuit
RÉSERVATIONS: 486-7805

L'art de vivre c'est aussi l'art de bien manger

Tél.: 523-2858
le Cocher RUE BERRI
BOUL. ST-JOSEPH
MONTRÉAL
Salle à manger (style empire) cuisine bourgeoise et française



Au Bouillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél. : 733-2125

Pour un vrai Festin
un Bifteck
chez
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Moishe's
STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

La Picholette
Restaurant Français
Quartier Latin
Déjeuners d'hommes d'affaires
à partir de $1.50
1731 rue St-Denis, Montréal Tél.: 843-8502
stationnement du Palais du Commerce

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron au fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.: 655-4239



LA PETITE BOÎTE FRANÇAISE OÙ L'ON MANGE BIEN"
2063 rue Victoria (près Eaton's)
Réservations : Montréal 844-1624
À partir de 10.90 à 20.70
12 menus gastronomiques différents pour deux personnes
LE CAVEAU
Dîners à la chandelle pour un tête-à-tête discret
Table d'hôte : $1.50 - $1.95 - $3.75 - $5.25 - $5.50
Salons privés, licence complète
Retrouvez l'ambiance et l'hospitalité française par excellence à Montréal
cartes de crédit acceptées
Renseignez-vous sur nos spécialités

D'où proviennent les meilleurs vins de France? De Bourgogne, de Bordeaux ou des Côtes du Rhône? Facile! par H. R. Barton

Il est facile de répondre à cette question puisque chacune des régions mentionnées produit d'excellents vins. De même que ces régions diffèrent entre elles par leurs accidents géographiques aussi bien que par leurs conditions climatiques, de même les vins qui en proviennent refléteront par leur robe, leur bouquet, leur goût, les caractéristiques de ces régions.

La Bourgogne et ses vins prodigieux

La Bourgogne élève depuis toujours des vins supérieurs. C'est pourquoi la maison Barton & Guestier a pris soin d'y acquérir les meilleurs vignobles, pour s'assurer d'offrir des vins de haute qualité comme le Beaujolais St-Louis, un rouge de classe.

Le Beaujolais St-Louis, de Barton & Guestier, a des qualités remarquables: il est léger et a passablement de chair. Son agréable fraîcheur en fait un vin rouge idéal pour accompagner les mets épicés.

C'est grâce aux soins attentifs des cavistes de Barton & Guestier, qui ont réuni les meilleurs éléments de Bourgogne, qu'on peut dire du Beaujolais St-Louis que c'est un vin gai, jeune, complet.

Les Côtes du Rhône et ses vins ensoleillés

Un peu au sud de la Bourgogne se situe la vallée du Rhône, caractérisée par un sol rocailleux et sec, un climat chaud et sec aussi. C'est là que nous élevons les vins de plaisir et de soleil comme le sont le rosé et le rouge de notre Domaine de la Meynarde.

Ces vins offrent les meilleures caractéristiques des Bordeaux et des Bourgogne. Le Domaine de la Meynarde rouge sera à la fois léger sans être fade: il a du corps, une saveur agréable et bien définie. C'est un vin jeune, bouqueté et assez généreux. Il peut accompagner à peu près tous les mets et on devrait toujours en avoir à portée de la main.

Bordeaux . . . toujours Bordeaux

Les amateurs de bons vins connaissent bien cette région pour la multiplicité de ses vins. Parmi son énorme production se retrouvent des bijoux qui font l'orgueuil des éleveurs et la joie des connaisseurs. Bordeaux produit en abondance des vins de classe auxquels on peut toujours se fier.

Barton & Guestier est fier de pouvoir offrir en provenance de l'un de ses domaines, un rouge qui ne le cède en rien à tous les autres de sa catégorie: il s'agit du Château Cantegrive.

Le Château Cantegrive est un très bon vin. Il a perdu rapidement son astringence et est considéré comme un vin très velouté. On le recommande naturellement avec toutes les viandes: jamais il ne vous fera faux bond et vous aurez le plaisir de voir vos invités apprécier votre bon goût.

La réponse vous appartient

Que vos préférences se portent vers notre Beaujolais St-Louis de Bourgogne, notre Domaine de la Meynarde rouge des Côtes du Rhône ou encore vers notre Château Cantegrive de Bordeaux, personne ne saurait discuter votre goût. Ce qui importe c'est que vous puissiez être sûr d'obtenir des magasins de la Société des Alcools du Québec un excellent produit où que ce soit et quand vous le désirez: c'est ce à quoi s'emploient, depuis 1725, en France les employés de la maison Barton & Guestier.

Château Cantegrive #394H, $2.85.
Beaujolais St-Louis #435, $3.10.
Domaine de la Meynarde Rouge #549H, $2.50.



Barton & Guestier
Agent: International Wines & Spirits Ltd.,
Téléphone: Montréal: (514) 878-3367
Québec: (418) 653-5118

Imasco acquiert Arlington

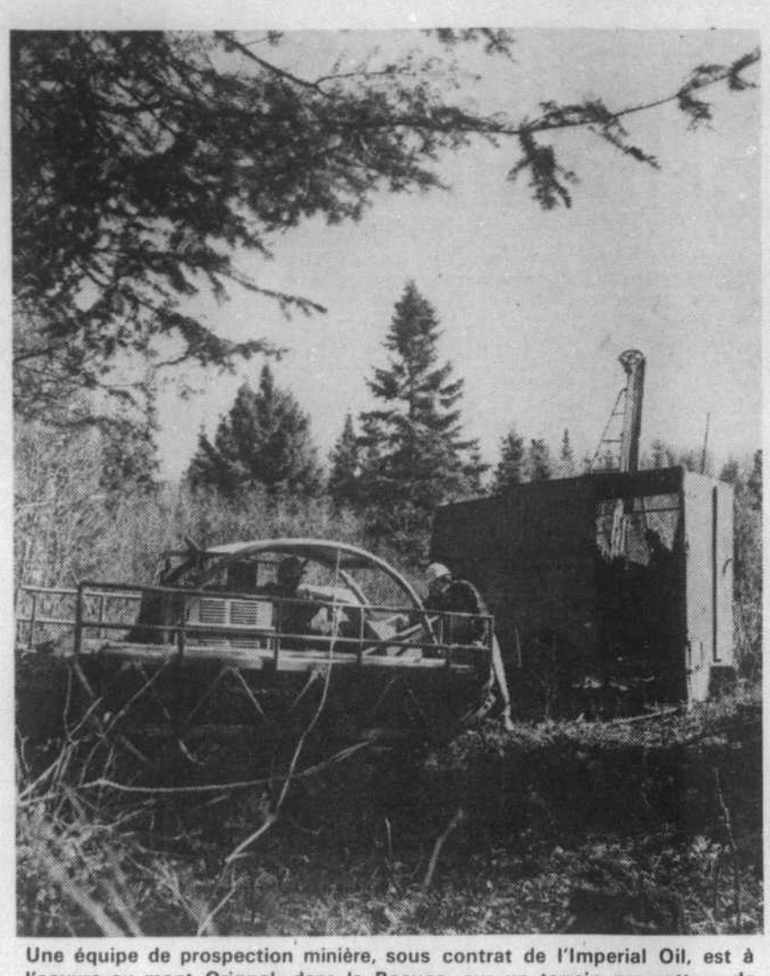
La société Les Produits Associés Imasco, une filiale d'Imasco Limitée, a annoncé hier qu'un accord de principe a été conclu pour faire l'acquisition de toutes les actions en circulation de la compagnie Arlington Sports Limited qui exploite cinq magasins d'articles de sports dans la région de Montréal.

La société Les Produits Associés Imasco a récemment acquis la firme Collegiate Sports (Wholesale) Company Limited qui opère deux magasins d'équipement de sports à Toronto.

Découverte de Shell

Shell a découvert une zone d'hydrocarbures à une profondeur de 2,500 pieds lors de l'exploration de son puits Shell Niglintgak H-30 dans le Delta du Mackenzie. L'importance de cette zone demeurera inconnue jusqu'à l'achèvement des travaux de forage et des essais.

Les travaux de forage du puits Shell Unipkat 1-22 ont atteint une profondeur de 9,765 pieds. Les deux puits, qui sont situés dans le Delta du Mackenzie, font partie d'une superficie détenue conjointement par Shell Canada Limited et Shell Explorer Limited, filiale entièrement détenue par Shell Oil Company de Houston.



Une équipe de prospection minière, sous contrat de l'Imperial Oil, est à l'oeuvre au mont Orignal, dans la Beauce, sur un terrain prometteur de cuivre et d'amiante. Depuis cinq ans, l'Imperial Oil a consacré quelque $13 millions - dont $2.6 millions dans le Québec - à une vaste exploration minérale du Canada. Elle participe activement aussi à la prospection d'autres régions du Québec et doit la poursuivre intensément en 1973. Dans les années 1950, elle a également réalisé une exploration pétrolière d'envergure dans la province.

Parmi les institutions bancaires

La Banque Provinciale a connu en 1972 la plus forte croissance de son actif

par Marcel Clément, collaboration spéciale

C'est mardi le 12 décembre que les actionnaires de la Banque Provinciale du Canada seront appelés à approuver, lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu ce jour-là à l'Hôtel Reine Elizabeth à quinze heure et trente, le rapport annuel qui leur a été envoyé sur la fin mois, terminé la semaine dernière. L'actif sans précédent de $1,828,590,606 vs $1,416,052,504, represente une hausse de 29.1 pour cent, soit la plus forte parmi les institutions bancaires qui ont publié leur bilans à date. Il en fut de même de ses revenus, laissant voir une hausse de 26.6 p.c. par rapport à 1971. Si l'on considère que la Banque Provinciale affichait un actif de seulement $447,876,-107 il y a 10 ans, c'est dire que le chiffre actuel se trouve 4 fois plus considérable. Une telle hausse, durant le court espace d'une décennie, dénote non seulement que cette banque jouit de plus en plus de la confiance de nos hommes d'affaires (elle a prêté à ce chapitre près de $1 milliard durant le dernier exercice) mais, encore, de la population en général, qui lui a confié $1,734,571,620 en dépôts en 1972. Comme les actionnaires ont reçu en dividendes, durant l'exercice qui vient de se terminer, 76 cts l'action vs 59 cts antérieurement, rien d'étonnant que ses actions aient doublé à la bourse en 1971-72, ayant passé d'un bas de 9 3-4 à un haut de 18 1-2.

Il ne fait aucun doute que ces derniers rééliront, le 12 décembre, les administrateurs sortant de charge. Les membres de la direction actuelle, reconnue pour son dynamisme, comprend à sa tête M. Léo Lavoie, président et M. Raymond Primeau, vice-président et directeur-général. Il ne faudrait pas oublier les 7 directeurs généraux adjoints dont l'agressivité et la dextérité ont permis à cette institution d'enregistrer depuis quelques années des progrès incomparables, bien qu'elle fut notre plus jeune banque jusqu'à ces derniers temps.

La Survivance

La SURVIVANCE, compagnie mutuelle d'assurance-vie, dont M. Ls-Edouard Morier, est le président et M. Lucien Brosseau, est le vice-président et directeur général, est une compagnie d'avant-garde. N'a-t-on pas fait ressortir dans ces pages plusieurs de ses innovations et voici qu'elle a tenu à l'Hôtel de ville de la Cité de St-Hyacinthe, le 22 novembre dernier un séminar d'information fort intéressant pour les détenteurs de polices d'assurance-collective. Parmi les sujets traités, mentionnons "l'assurance-maladie du Québec et ses répercussions sur l'avenir" par M. Serge DeLarochelle directeur des Relations Publiques de la régie de l'assurance-maladie; "l'assurance-chômage, adaptée aux nouvelles contingences sociales", par M. Raymond Ouellette, agent des relations publiques Gouvernement du Canada: "l'assurance-médicaments répond adéquatement aux besoins actuels" par M. le Docteur Comtois, président de l'Association Québécoise des Pharmaciens Propriétaires et enfin, "les avantages sociaux, face à l'impôt", par M. André Lesage, C.A. spécialiste en la matière, de Samsom, Bélair, Côté, Lacroix & Associés. Comme chacun est à même de le constater, voilà autant de sujets qui étaient de nature à intéresser non seulement, les invités, mais encore le public en général.

Potins financiers

Canadian Investment Fund Ltd paiera le 18 décembre 1972 à ses actionnaires immatriculés le 28 novembre un dividende égal à 3 cts l'action. Il provient du gain en capital réalisé cette année et c'est le 1er du genre effectué par ce fonds mutuel progressif. Il sera payé en actions, à moins que les actionnaires préfèrent le recevoir comptant. Tout montant qui est moindre que la valeur d'une action de CIF sera payé en espèces. Ce fonds mutuel aura donc payé cette année 20 cts l'action, contre 17 cts en 1971.

cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.2840
Allemagne	Deutsche Mark	.3123
Angleterre	Livre	2.3389
Argentine	Peso	.1013
Australie	Dollar	1.1906
Autriche	Schilling	.0433
Belgique	Franc	.0226
Brésil	Cruzeiro Novo	.1650
Danemark	Couronne	.1451
Espagne	Peseta	.0159
France	Franc étranger	.1974
France	Franc financier	.1974
Hollande	Florin	.3091
Italie	Lire	.001707
Japon	Yen	.003308
Mexique	Peso	.0797
Etats-Unis	Dollar	.99 23/32
Norvège	Couronne	.1513
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1964
Suède	Couronne	.2099
Suisse	Franc	.2845

les bénéfices

Fleet Manufacturing Ltd., trimestre finissant le 30 sept., déficit de $21,000 ou 1 cents; 1971, profit de $21,000 ou 1 cent.

Bramalea Developments

Le président de Bramalea Consolidated Developments, M. Arthur S. Armstrong, a annoncé que cette compagnie avait reçu un engagement de la part de la Massachusetts Mutual Life Insurance company, de Springfield, Mass., touchant une hypothèque de $24 millions (E.U.) devant être appliquée au nouveau complexe commercial City Centre, de Bramalea, situé en Ontario.

Ce centre commercial de deux étages s'étend sur une superficie de 1,000,000 de pieds carrés. Il abritera 102 magasins, notamment ceux de T. Eaton Company Limited et de La Compagnie de La Baie D'Hudson, ainsi que ceux de Miracle Mart, Food City, Shopper's Drug Mart et Beaver Lumber Company. Le centre est déjà loué dans une proportion de 87 pour cent et son ouverture est prévue pour la fin de mars 1973. Le magasin Eaton est déjà ouvert depuis octobre 1971.

Ce montant de $24 millions avancé par la Massachusetts Mutual Life, comme financement permanent, remplacera le financement de construction fourni à même les ressources de Bramalea et les services de crédit de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

L'argent

TORONTO – Handy and Harmann of Canada Ltd., a évalué l'argent canadien hier à $1.937 l'once de Troyes.

La Banque d'Épargne: l'actif se chiffre à $701.7 millions

Au 31 octobre 1972, l'actif global de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal atteignait le chiffre record de $701,795,673 comparativement à $627,462,809 au 31 octobre 1971, soit une augmentation de 11.8%.

Le solde des revenus s'élevait à $10,-650,310 comparativement à $7,787,941 pour l'exercice précédent, soit un gain de 36.7%.

Après provision pour impôts et virement aux réserves pour pertes, le gain par action s'établissait à $1.59 par comparaison à $1.29 l'an dernier.

Au cours du dernier exercice financier, les dépôts sont passés de $588,-401,591 à $657,935,651 soit une hausse de $69,534,060 ou 11.8 p. cent.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de $15,014,592, pour atteindre le chiffre record de $336,943,712.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Banque, mercredi, le 13 décembre 1972, à midi.

Montreal Trust élargit ses services de fonds mutuels

Fundservice Limited, de Toronto, une filiale à part entière de la société Montréal Trust spécialisée en services administratifs aux fonds mutuels, vient d'acquérir les actifs de C.A.P. Limited, de London, Ontario.

La firme C.A.P. (Capital Accumulation Plan) Ltd. a été fondée en 1956 et offre des services d'administration par ordinateur de contrats d'achat par versements d'actions de fonds mutuels. Ces services sont présentement utilisés par 81 courtiers canadiens négociant les actions de 55 fonds mutuels qui ne sont pas en mesure d'offrir un tel programme.

M. Donald Kester, directeur de Fundservice, a déclaré que cette acquisition a été faite "dans le but d'améliorer les services en ajoutant l'administration automatisée des contrats par versements". Il a précisé que les ententes présentement en vigueur entre C.A.P. et d'autres entreprises ne seront nullement touchées par cette acquisition.

C'est la deuxième expansion cette année des services rendus aux fonds mutuels offerts par le Montréal Trust.

Le Montréal Trust a offert pour la première fois en 1964 des services administratifs aux fonds mutuels. Les premiers clients étaient établis à l'étranger. A cette époque, de dire M. Kester, ces fonds étrangers drainaient quelque $2 milliards d'investissements vers les Etats-Unis chaque année. Pour profiter de certaines réductions d'impôts, ils devaient cependant être administrés à l'extérieur des Etats-Unis. Même si certains paradis fiscaux étaient en mesure d'offrir de tels services, le Canada était un choix populaire à cause de sa proximité et du fait qu'on y parle le même langage financier.

Les services d'administration de fonds mutuels connurent donc une expansion rapide au Canada et, en 1970, le Montréal Trust mis sur pied Fundservice à Toronto. La compagnie a ajouté "Priceservice" à ses activités cet été.

Priceservice s'occupe de comptabiliser et d'évaluer les titres et l'encaisse des fonds alors que les contrats des actionnaires relèvent de Fundservice. L'acquisition de C.A.P. Ltd. permettra en outre à Fundservice d'offrir aux acheteurs d'actions de fonds mutuels un service d'administration de contrats par versements.

Michelin

HALIFAX (PC) - Le premier ministre Gerald Regan a affirmé mardi que les deux usines de pneus de la compagnie Michelin en Nouvelle-Ecosse profiteront de l'expansion de cette compagnie aux Etats-Unis.

Selon lui, les nouvelles installations américaines, qui coûteront $200 millions, aideront à diluer le "lobby" des Etats-Unis dans l'industrie du pneu, mais n'auront aucun effet néfaste sur les usines de la Nouvelle-Ecosse.

Michelin a annoncé mardi, à Lake Success dans l'état de New York, qu'elle sera en mesure de commencer la production au début de 1975 aux Etats-Unis. L'on n'a pas encore décidé où seront situées les nouvelles usines.

Vente de gaz par Gulf Oil

Gulf Oil Canada, de Toronto, Alberta and Southern Gas Co., de Calgary et Pacific Lighting Gas Development Co., de Los Angeles, ont signé hier un accord de financement et un contrat d'achat englobant jusqu'à quatre trillions de pieds cubes de gaz provenant de la part de Gulf Canada des réserves de gaz qui pourraient être mises en valeur dans la région du Delta du Mackenzie.

Gulf canada obtient une option, mais elle n'y est pas liée, de vendre aux sociétés deux trillions supplémentaires de pieds cubes de gaz.

Alberta and Southern et Pacific Lighting détiennent une participation égale dans l'achat et, en vertu de l'accord de financement, les acheteurs accorderont conjointement des prêts sans intérêts s'élevant jusqu'à $60 millions répartis sur une période de cinq ans en vue des programmes d'exploration et de mise en valeur de Gulf Canada dans le delta. Une fois qu'on aura obtenu les approbations sur les exportations et les projets, des prêts supplémentaires seront accordés, selon les volumes approuvés.

Le prix du gaz pour les livraisons de la première année sera fondé sur le meilleur prix en vigueur dans la région à cette époque et il sera revisé à tous les deux ans.

La transaction, qui comprend des provisions en vue du remboursement des prêts, est sous réserve de l'approbation des organismes gouvernementaux régissants.

Gulf Canada, Pacific Lighting et Alberta Natural Gas Company, société affiliée à Alberta and Southern, sont des participants dans le consortium d'exploration du gaz de l'Arctique formé de sociétés canadiennes et américaines, lesquelles effectuent présentement des études de génie et d'écologie en vue de la construction d'un important pipe-line de gaz naturel des régions du nord pour desservir les marchés de l'ouest, du centre et de l'est du Canada et des Etats-Unis.

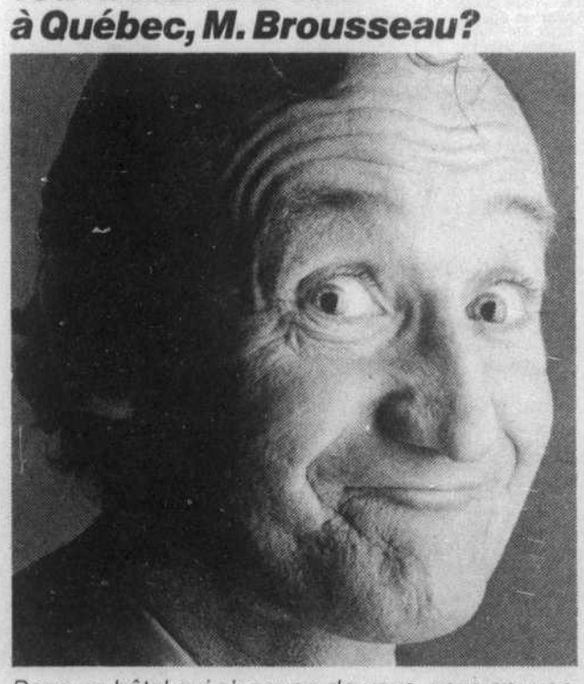
Alberta and Southern achète du gaz au Canada principalement pour le marché du nord et du centre de la Californie de la Pacific Gas and Electric Company, de San Francisco. Pacific Lighting Gas Development Co. est à la recherche de réserves de gaz dans plusieurs régions d'approvisionnement possibles pour sa filiale, la Southern California Gas Co., qui distribue du gaz dans le sud et le centre de la Californie.

NE L'OUBLIEZ PAS



LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

Tout a bien marché à Québec, M. Brousseau?



Dans un hôtel qui s'occupe de vous, vous pouvez voir à vos affaires à tête reposée. A Québec, c'est Le Château Frontenac.

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

CP Hôtels



La Boutique pour Hommes Seulement

Messieurs — La Boutique Eaton P.H.S. se met à votre entière disposition. Vous y serez reçu en grand seigneur. Apportez-nous votre liste de cadeaux de Noël — et détendez-vous en buvant une bonne tasse de café ! Une de nos charmantes hôtesses P.H.S. se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos cadeaux. Laissez-nous votre liste de cadeaux et votre hôtesse saura choisir le cadeau qui plaira, en tenant compte de votre budget. Vos cadeaux seront prêts pendant que vous vous détendez, ou revenez les voir le lendemain. Tous vos cadeaux choisis seront élégamment emballés et livrés sans frais supplémentaires. Nous vous attendons - chez Eaton Centre-ville, 2e étage, au coin des rues Sainte-Catherine et Victoria, ou, si vous préférez téléphoner, nous prendrons en note votre liste de cadeaux. 842-9331 — poste 1418, 1419 ou 1420.

EATON

place dupuis

BERRI-de MONTIGNY

PLACE DUPUIS est reliée directement à la station de métro Berri-de Montigny. Le plus important échangeur de lignes du réseau métropolitain.

PLACE AU PROGRÈS



- Luxueux hall d'entrée
- Construction de béton armé à l'épreuve du feu et insonorisé
- Plancher de tuiles vinyle amiante
- Plafonds acoustiques suspendus
- Fenêtres périphériques teintées
- 15,000 pieds carrés par étage
- Flexibilité d'aménagement des étages
- Climatisation contrôlée, périphérique et centrale
- 6 ascenseurs rapides, à commande électronique
- Stationnement pour 350 voitures

BUREAU DE LOCATION, 800 est, boulevard de Maisonneuve

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE MAINTENANT

Germain C. Gagnon, f.r.i.
Directeur de la Location Commerciale
800 est, boul. de Maisonneuve 284-3565

Ces valeurs ayant été vendues, cette annonce n'apparait que pour fin d'information.

Émission d'actions en cours

600,000 Actions ordinaires Classe A
(sans valeur au pair)

TÉLÉ-CAPITALE LTÉE

Prix: $8.25 l'action

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

Dominion Securities (Québec) Limitée — Pitfield, Mackay Ross & Compagnie Limitée — A. E. Ames & Cie Limitée — Greenshields Incorporée — Crang & Ostiguy Inc.

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée — Molson, Rousseau & Cie Limitée — Tassé & Associés, Ltée — Brault, Guy, Chaput Inc — Grenier, Ruel & Cie Inc.

J. T. Gendron Inc.

new york

Le D-J grimpe de 4.59

La tendance a été modérément soutenue à Wall Street hier. Après une ouverture irrégulière, une demande sélective s'est manifestée et a permis à la cote de progresseer. Les blue chips ont été toutefois les principales bénéficiaires du mouvement et une certaine irrégularité a continué à affecter le reste du marché, en raison de prises de bénéfices. Les affaires ont été actives.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a pris 4.39 à 1,027.54; celui de la Bourse de New York, 0.24 à 54.60 et la bourse américaine 06 à 26.7.

Le volume à la Bourse de New York s'est inscrit à 18.51 millions d'actions, contre 17.80 millions mardi.

Dans les canadiennes, à la Bourse de New York, Alcan a gagné 1-2 à $23 1-4; Dome Mines, 3-8 à $66 3-4; Distillers Seagrams, 1-4 à $44 1-4; Genstar Ltd, 1-4 à $17 1-8; Granby Mining, 1-4 à $20 1-9 et International Nickel, 1-4 à $32 3-8. McIntyre Porcupine a cédé 1 à $46 et Walker Gooderham, 3-4 à $51.

Les gains l'ont emportés sur les pertes par 826 contre 638 alors que 369 valeurs demeuraient inchangées.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	19	14	49⅜	49	— ¾
Adrs .60	610	16	35¾	34⅝	35⅛— 2⅜
Admirl	347	10	19¾	19¼	19½+ ¼
Alcan .80	151	13	23⅜	22⅝	23¼+ ½
AllegC .28e	112	12	14	13⅞	14 + ⅛
AllisC .20e	122	21	13¼	13	13⅛.....
Alcoa 1.80	71	16	55⅜	55	55⅛— ⅛
AHess .22r	262	19	48¼	47	48¼+ ¾
AAirl	302	..	29¼	28⅛	29⅛+ ⅛
ABrnd 2.29	69	10	44¾	44⅛	44¾+ ⅜
AmCan 2.20	178	11	32	31⅝	31⅞.....
ACyan 1.25	358	15	34⅛	33¼	33⅜— ⅜
AHome 1.77	96	37	119½	118¾	118¾.....
AmMot	744	15	9⅝	9¼	9⅜+ ¼
ASmelt 1.20	196	11	19⅞	19⅜	19⅞.....
AmSoAfr .70	58	..	45⅞	44½	45 + ⅞
AmStd .40	112	31	13¾	13½	13¾+ ⅛
AT T 2.80	1502	12	52⅛	52	52⅛.....
Ampex	95	..	7	6¾	7.....
Anacon .12e	262	13	20⅝	20⅜	20⅜— ⅜
Armco 1	222	12	25⅞	25½	25⅝+ ⅛
ArmC .80	477	21	34⅝	33½	33⅝— 1¼
AtlRich 2	394	23	77	75¾	77 + 1⅛
Avco	370	9	17⅞	17⅛	17⅞+ ⅝
Avnet .30	154	11	13¾	13⅜	13¾.....
Avon 1.35	167	63	134⅜	129⅝	133 + 3
Babck .55	118	14	27⅛	26½	26½— ¼
Bath .20	125	14	40	39¾	40 + ¼
Beech .66	603	15	22⅞	22¼	22⅞+ ⅛
BellH .60a	50	19	57	56¼	56¾+ ⅜
BenF 1.10	131	13	54	53¼	53⅜— ¼
BethSt 1.20	250	10	31	30½	30⅞— ⅛
Boeing .40	278	23	25⅞	25⅛	25⅝+ ½
BoisC .19p	1787	..	11¾	10⅝	11¼+ ⅜
Bordn 1.20	75	14	30½	30¼	30⅜+ ⅛
BorgWa 1.25	60	13	38	37⅜	37¾.....
Brnswk .16	83	20	36¾	35¾	36¼+ ⅜
Bucy 1.20	43	12	27	26⅞	27.....
Burlin 1.40	60	19	36½	36	36½+ ½
Burrghs .64	238	49	222¾	220½	222⅜+ 1⅜
CallahnM	64	33	11	10⅞	10⅞+ ¼
CmpRL .45	21	33	34½	33¾	34 + ⅛
CampS 1.10	78	18	33⅝	33⅜	33½.....
CdnBr .30p	9	19	5¾	5½	5½— ⅛
CdnPac .66e	158	14	15¾	15½	15½— ⅛
CatTr 1.40	168	21	68⅛	67¾	67¾— ½
Celanese 2	247	12	40¾	39¾	40⅝.....
Cencoln .20	461	17	23	22⅝	22⅞+ ¼
ChesO 3e	45	11	49¼	48⅝	49⅛+ ⅜
ChrisCft	88	..	7⅛	6⅞	7⅛+ ⅛
Chrslr 1	1561	12	41⅜	40¼	41⅜+ ½
CITFn 2	144	13	52⅜	52¼	52⅜— ¼
CitSv 2.20	188	12	46⅞	46⅜	46⅜— ⅜
ClarkE 1.50	102	18	54¼	53¾	53⅞— ½
ClarkO .40	69	27	24	23⅜	23⅝— ⅜
Clorox .52	265	42	45¼	44½	45¼+ 1¼
CocaC 1.64	137	46	146	145	146.....
CBS 1.46	276	19	51¾	50⅝	51¾+ 1
Comsat .56	355	26	63⅞	62½	63⅞+ ⅜
ConEd 1.80	205	10	25⅛	25⅜	25⅜— ¼
Con C 1.60	128	11	32⅝	32¼	32¼— ⅛
ContData	344	18	67⅜	65⅛	67 + 2
CopRng	30	..	18½	18	18¼.....
CPCIntl 1.70	220	12	33¼	32⅝	33¼+ ½
CrwnZ 1.20	86	18	30¼	29⅞	30.....
CurtWr	717	56	39	37¼	38⅞+ 1⅝
Darti .30b	110	21	50⅜	50	50⅜+ ¼
Deere 1.08	367	13	46⅜	45⅝	46⅝+ ¼
DennMf .70	15	13	38	37⅞	37⅞.....
Digital	227	60	93¾	91	93 + ¾
Dome .80	17	32	67¼	66½	66¾+ ⅜
DowC 1.80	199	25	101¾	101¼	101½.....
duPon 5.45e	365	20	175	174	174⅜+ 1
EastK 1.08a	577	46	142¼	139½	142⅛+ 2½
Eatn 1.50a	220	11	42¼	41	42¼+ 1
EG G .10	79	33	19⅜	19⅛	19¼— ⅜
ElPasNG 1	587	8	20⅞	20½	20½— ¼
Eltra 1.28	38	11	36½	36⅛	36½+ ¼
ESB 1.28	200	14	33½	33¼	33⅜— ⅛
Essexl 1.20	6	13	52⅜	52⅜	52⅝.....
ExCel .80	115	25	22¼	21½	22 + ½
Exxon 3.80e	678	13	88¼	87⅜	88 + ¼
Fairch	720	..	52	49¾	51⅞+ 1⅝
Firest .83	457	11	24⅞	24½	24⅞+ ⅜
FMC Cp .85	102	13	25	24½	24⅞— ⅛
Ford 2.70	752	9	78	77⅜	77⅞+ ⅛
Frueh 1.70	93	11	34⅝	34⅛	34½.....

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GenEl 1.40	407	24	69¾	68⅞	69⅜— ⅛
GFd 1.40	422	13	29¾	29⅜	29¾+ ⅛
Genl .50t	271	33	27⅜	25⅜	27⅜+ 1⅝
GMC 4.45e	620	11	81⅜	80⅜	81⅜.....
GPCem .80	19	13	22¾	22½	22¾+ ¼
GTelE 1.60	425	12	32½	31⅞	32¼+ ½
GTire 1b	198	8	29⅜	27½	27½— 2⅛
GaPac .80b	237	19	43⅜	42⅜	43 — ⅛
Goodrh 1	150	10	31⅛	30½	30⅝— ½
Gdyr .88	556	12	32¼	31½	32 — ⅜
Gould .94	36	14	34½	34	34½+ ½
GranbyM .60	7	20	20¼	20	20⅛+ ¼
GtA&P .80	100	..	16⅜	16⅛	16⅛— ⅜
GrnGt 1	27	11	26⅜	25¾	26 — ¼
GulfO 1.50	1934	10	26¼	26⅛	26⅛+ ⅛
Hecla .33t	59	27	14⅞	14½	14⅜.....
Heinz 1.04	68	15	44⅛	43¾	43⅞— ⅜
HewPack .20	69	55	76¾	75¼	76⅜+ ⅜
HighVolt	58	..	9⅜	9¼	9½— ¼
Hmstk .40	57	34	24¾	24	24¼+ ¼
Hnywl 1.40	266	31	129⅜	124⅝	129 + 4
HFC .86	146	16	38¼	37⅜	37½— ½
IllCnt 1.22	123	9	29⅜	29	29 — ½
IngRd 2.08	130	17	67⅜	66¼	67⅜— ⅜
Inliki 1.80	7	9	29½	29¼	29½.....
IBM 5.40	320	36	399	396	397 — 1
IntMng	48	..	8⅜	8⅛	8⅛+ ⅛
INCO 1	243	26	32⅜	31⅞	32⅜+ ¼
IPap 1.50	374	19	40¼	39¾	40⅛+ ¼
JnMan 1.20	308	12	34¾	34¼	34¼+ ¼
KaysRo .60	274	9	21⅛	20¾	21 + ⅜
Kellogg 1.08	88	19	32½	31⅞	32¼— ½
Elks Stores	750	20.25	20.25		
Europa	21000	.69	.55		
G B Fontaine	1000	.30	.30		
Fort Norman	200	4.05	4.05		
Hammond Inv	1000	1.50	1.50		
Hartland Mns	19100	1.50	1.00		
Henninger Brew	600	5.50	5.375		
Initiative	200	3.50	3.50		
Intl Mariner	1000	.19	.19		
Intl Video	3600	1.10	1.01		
Island T 71/4P	500	20.25	20.25		
Kupfer	1000	.65	.65		
Mns Iberville	2000	.40	.39		
Lewis Red LK	1000	.58	.58		
London Life	100	94.00	94.00		
Main Oka	3250	.14	.10		
Mandarin	2000	.15	.15		
Marval	8250	.50	.47		
Mns Wagosik	1000	.25	.25		
Modern Plastic	500	5.00	5.00		
Moffatt	1000	12.02	11.625		
Multico	2100	1.20	1.10		
Naganta	6000	.20	.18		
Nemrod	3500	.18	.16		
New Miller Pip	1000	.05	.05		
North Point	47000	.27	.25		
Ready Foods	400	2.00	1.90		
Revenue Prop	1200	1.05	1.00		
Rochelom	4500	.48	.48		
Santa Maria	3000	.47	.065		
Santa Maria	500	.45	.45		
Senoca	1000	.67	.67		
Somex	500	.87	.87		
Teksac	100	1.20	1.20		
Tele Capital	4400	8.875	8.75		
Triton Expl	1000	.20	.20		
Unity Bank	200	8.00	7.625		
West Intl Expl	1000	1.25	1.25		
Yvanex	1000	.45	.45		

L'indice Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	1023.78	1031.16	1018.29	1027.54	+4.59
Transport	238.78	241.64	236.61	239.44	+0.58
Services publics	123.05	123.63	121.93	122.83	−0.22
Ensemble	335.73	338.43	333.39	336.58	+0.98

LE BÉTAIL

offre les possibilités

• D'UN BON PLACEMENT
• D'UN DÉGRÈVEMENT D'IMPÔT

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE L'INDUSTRIE DU BÉTAIL AU QUÉBEC

(Titres offerts au Québec seulement par prospectus N° 1, de la Société en commandite Bovinex, en date du 14 février 1972.)

Consultez votre courtier ou

BOVINEX

BUREAU 2701, 1110 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL
TÉL.: (514) 285-1321

MAIN LINE auto leasing



$104 PAR MOIS

• Location de 33 mois
• Sans obligation d'achat
• 50,000 milles gratuits
• 5¢ du mille additionnel

Entretien et assurance non inclus
$300.00 et le premier paiement à la livraison

Chevrolet 1973, Impala Custom Coupé, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, air climatisé, radio, pneus à flanc blanc, vitres teintées. Toit de vinyle dégivreurs de vitre arrière.

Livraison immédiate

MAIN LINE AUTO LEASING OF CANADA LTD

3585, rue Berri, Montréal
Nord de Sherbrooke
514-844-1058

Ottawa 44, Bayswater
613-722-8379

Ouvert le samedi, jusqu'à midi

23 centres de location au Canada et aux États-Unis pour mieux vous servir

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Acari	4000	.20	.20
A G F Special	500	3.55	3.55
A G T Data	200	1.60	1.50
Alberta East G	300	8.50	8.50
Aurox	1000	.55	.55
Aztec Iron	2000	.18	.18
Belore	5000	.145	.145
Bodi Gard	4700	2.00	1.625
Cessland Corp	200	1.25	1.25
Charlor	13000	.45	.35
Chibex	2000	.40	.39
Cinevision	3500	6.125	5.75
Clairtone	4000	.0125	.01
Clearwater	1000	.05	.05
Cons Computer	100	3.625	3.625
Cons D L P	1000	.95	.95
Corner Prop	100	4.25	4.25
Cumex Oil	1000	.50	.50
Cuvier	9000	.22	.20
Dom Jubilee	8900	.45	.35
East Prov Air	1000	6.25	6.25
Eden Ind	1400	1.00	.90
Elks Stores	750	20.25	20.25
Europa	21000	.69	.55
G B Fontaine	1000	.30	.30
Fort Norman	200	4.05	4.05
Hammond Inv	1000	1.50	1.50
Hartland Mns	19100	1.50	1.00
Henninger Brew	600	5.50	5.375
Initiative	200	3.50	3.50
Intl Mariner	1000	.19	.19
Intl Video	3600	1.10	1.01
Island T 71/4P	500	20.25	20.25
Kupfer	1000	.65	.65
Mns Iberville	2000	.40	.39
Lewis Red LK	1000	.58	.58
London Life	100	94.00	94.00
Main Oka	3250	.14	.10
Mandarin	2000	.15	.15
Marval	8250	.50	.47
Mns Wagosik	1000	.25	.25
Modern Plastic	500	5.00	5.00
Moffatt	1000	12.02	11.625
Multico	2100	1.20	1.10
Naganta	6000	.20	.18
Nemrod	3500	.18	.16
New Miller Pip	1000	.05	.05
North Point	47000	.27	.25
Ready Foods	400	2.00	1.90
Revenue Prop	1200	1.05	1.00
Rochelom	4500	.48	.48
Santa Maria	3000	.47	.065
Santa Maria	500	.45	.45
Senoca	1000	.67	.67
Somex	500	.87	.87
Teksac	100	1.20	1.20
Tele Capital	4400	8.875	8.75
Triton Expl	1000	.20	.20
Unity Bank	200	8.00	7.625
West Intl Expl	1000	1.25	1.25
Yvanex	1000	.45	.45

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.49	1.64
A.G.F. Special	3.65	— —
All Canadian Com	8.79	9.61
All Canadian Div	9.56	10.45
All Canadian Ven	4.40	4.81
All Canadian 4000	5.51	6.02
American Growth	6.83	7.50
Andreae Equity	5.44	5.95
Associate Investors	6.23	6.29
Canada Growth	6.60	7.25
Canagex	15.79	17.35
Cdn Gas Energy	15.85	17.42
Cdn Investment	5.32	5.84
Cdn Scudder	6.22	6.22
Cdn Security Growth	5.84	6.42
Cdn South African Gold	6.30	6.89
Cdn Trusteed	5.12	5.62
CSM Japan	11.43	12.56
xChase Fund	11.56	12.63
Commonwealth Intl	4.38	4.81
Commonwealth Intl Lev	11.42	12.35
Commonwealth Venture	8.52	9.36
xCompetitive Capital	6.68	7.32
Corporate Investors	6.34	6.97
Corporate Investors Stock	5.48	6.02
xDreyfus Inc.	13.45	14.74
xDreyfus Intl	13.71	15.02
Eaton Viking	6.31	6.86
Educator's Equity	8.60	9.06
Entarea Investment	6.75	7.42
Executive Fund Cda	6.73	7.38
Executive Intl Inv	2.27	— —
xFidelity Trend	28.56	31.21
Fonds Collectif A	7.39	8.07
Fonds Collectif B	5.68	5.86
Fonds Collectif C	9.61	10.50
Fonds P.E.P.	4.03	4.38
Fraser Growth	3.56	3.91
Growth Equity	9.01	9.90
Guardian Growth	10.57	— —
Harvard Growth	7.73	8.47
Industrial Growth	7.88	8.66
International Growth	5.95	6.54
Keystone Cda	9.10	9.98
xKeystone Cust S-1	24.06	26.37
xKeystone Cust S-4	6.37	6.98
xKeystone Cust K-2	7.46	8.18
xKeystone Polaris	5.46	5.97
xLexington Research	18.24	19.93
xManhattan	5.08	5.55
Maritime Equity	3.63	3.96
Marlborough	5.77	6.31
Natrusco	17.05	17.65
Natural Resources	7.79	8.51
N. W. Equity	7.29	8.01
N. W. Canadian	5.69	6.25
N. W. Growth	6.34	6.97
xOne William Street	19.58	19.58
xOppenheimer	9.60	10.49
Pacific Dividend	6.26	— —
Pacific U.S.	5.21	— —
Pension Mutual	9.55	10.47
Phillips, Hager North	15.99	16.31
Planned Resources	4.94	5.43
Prudential Growth	7.13	7.79
xPutnam Growth	12.34	13.49
Regent Growth	10.80	11.87
Regent Venture	5.17	5.68
Royfund Venture	5.17	5.68
Royfund	7.20	7.49
Sav Inv Pret et Rev	7.21	7.92
Sav Inv am Pret	10.73	11.79
Scudder North American	6.22	6.22
Taurus Fund	4.01	4.41
xTech	7.78	8.53
Templeton Growth	8.75	9.56
Timed Investment	8.93	— —
United Accumulative	5.92	6.51
United Horizon	3.46	3.80
United American	2.33	2.56
United Venture	4.40	4.84
Universal Savings Equity	8.19	9.00
Xanadu Fund	4.02	4.41
York Fund of Canada	5.47	5.95

x — Fonds américains

Cours de l'or

LONDRES – L'once d'or cin cotait à $63.10, hier sur le marché européen de l'or, comparativement à $63.00 mardi.

PROVIDENT MUTUAL FUND LTD.
DIVIDENDE NO 42

AVIS est donné par la présente qu'un dividende de 10¢ par action a été déclaré sur le capital action en circulation de la Compagnie, payable le 30 novembre 1972 aux actionnaires inscrits aux livres le 29 novembre 1972.

Autorisé par:
Le Bureau des directeurs
P. M. DAFOE,
Secrétaire

16 novembre 1972.
Winnipeg, Manitoba.

montréal

Fléchissement général

Les cours fléchissaient dans tous les compartiments, à l'exception des services et des rapatières, dans un marché faiblement animé hier à la Bourse de Montréal.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal, s'est inscrit à 1,151,300 actions contre 1,315,000 mardi.

Dans les industrielles, Corpex a pris 1 point à $13 1-2 sur un volume de 54.925 actions et dans les minières, Aroll a perdu 2 cents à 90 cents sur un volume de 71,738 actions.

A la Bourse de Montréal, Canada and Dominion Sugar a avancé de 1 1-2 à $36 4-2; Dofasco, 1 1-4 à $39 3-4 et Francana Oil and Gas, 1 à $13 1-2, tandis que Canada Cement Lafarge fléchissait de 1 point à $45.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	6100	$10½	10¼	10½	+ ¼
Alta Gas T	2200	$16⅜	16¼	16⅜	
Alcan	21255	$23⅜	22¾	23¼	+ ⅜
Alcan pr	275	$25	25	25	
Algoma St	1800	$12¾	12⅜	12¾	
Andres Wn	250	$42	41¼	41¼	— ¾
Anglo—Cn	250	$7½	7⅜	7½	+ ⅜
Aquitaine	160	$27½	27½	27½	
Argus C pr	250	$13⅛	13	13	— ⅜
Asbestos	625	$17	16¾	17	
Astral	100	155	155	155	—5
Atl Sugar	210	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Bank Mtl	5405	$23⅜	23¼	23¼	
Bank NS	2090	$40	39¾	39⅞	+ ¼
Banq CN	1751	$16½	16⅜	16⅜	
Bq Deprg	1100	$21¾	21	21¾	+ ¾
Bq Pv Can	500	$17	16¾	17	+ ¼
Bell Canad	2650	$44⅞	44¾	44¾	+ ⅛
Bombrder	400	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Border C	450	$6⅛	6	6⅛	— ¼
BP Can	858	$18⅛	17⅞	18	— ⅛
Brascan	29345	$21⅛	20¾	21	+ ⅜
Brinco	287	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅛
CAE Ind	1400	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Calgary P	2050	$27½	27½	27½	
Campeau	1025	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Can Cem L	309	$55¾	55	55	—1
CD Sugar	725	$26½	25¾	26½	+1½
C Packrs	125	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Can Perm	359	$23¾	23¾	23¾	— ⅜
Cdn Brew	2450	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
C Brew A p	115	$28¼	28¼	28¼	+1
Cdn Cable	200	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
C Im	3160	$32⅛	31¾	32	+ ¼
CIL	125	$16¼	16¼	16¼	+ ⅜
C Int Pw	675	$13	12½	12¾	+ ½
C Javin	3101	840	825	825	—25
CPI pr	3400	$24½	24¼	24½	+ ⅜
CP Inve w	2225	240	240	240	—5
Cdn Tire	2000	$63	63	63	+4
Cdn Tire A	323	$61¾	61¼	61¼	— ¾
Canron	1725	$25¼	25	25⅛	+ ⅜
CPLtd	11825	$15⅝	15⅜	15½	
CP A p	300	$11	11	11	
Celanese	5475	325	315	320	—5
Cent Dyn	1000	100	100	100	
CHUM B	1400	$11¾	11½	11½	— ¾
Con Bath	1425	$16¼	16⅛	16⅛	
CBath Pr	400	$19½	19¼	19¼	
C Text	1100	430	425	425	—10
Cons Gas	3120	$18	17⅞	17⅞	
Con Glass	100	$13¾	13¾	13¾	
Copind	2600	230	220	225	—5
Corpex	54920	$14	12¼	13½	+1
Crain RL	250	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Cr Fonc	50	$99	99	99	— ½
Distl Seag	5200	$39⅝	39¼	39⅜	+ ¼
Dome Pete	700	$45	45	45	+ ⅛
D Bridge	120	$32	32	32	
D Coal pr	350	$35	35	35	
Dofasco	2900	$29⅞	29¼	29¾	+1¼
Dom Lime	200	$8¼	8	8	— ¼
Dom Store	29450	$15	14⅜	14⅜	— ⅛
D Textile	570	$9⅜	9⅜	9⅜	
Domtar	2035	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ¼
Donohue Pr	160	$17½	17½	17½	
D Mc a	200	$12¼	12	12	— ½
Du Pont	640	$32	31⅞	32	
Ea Svgs	600	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Fairview	3550	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Fal Nck	440	$58¼	58	58¼	+ ⅛
Fic Fund	300	$11	11	11	
Fin Coll	1565	$14	13⅞	14	
Francana	1720	$13½	12½	13½	+1
Genstar L	3700	$17⅛	17	17	+ ⅛
Glengair	2000	180	175	180	+10
Gngr Pr B	2900	305	300	305	+5
GL Paper	965	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Gt W Life	300	$76¼	76¼	76¼	+1¼
Gulf Can	570	$37⅞	37¾	37¾	— ¼
Hand An	100	350	350	350	—25
Hawker S	840	370	365	370	+5
Hollinger	5100	$39	38½	39	+ ½
Home A	3430	$41½	41⅜	41½	+ ½
Horne Pit	160	350	350	350	+10
Huds Bay	1895	$21¼	20¾	21⅛	— ⅛
H Bay Co	740	$18	17¾	17¾	— ¼
HB Oil Gas	400	$54½	54½	54½	+ ¾
Husky Oil	11400	$19	18⅞	19	
IAC	1813	$21	20⅞	21	— ⅛
Imp Oil	4625	$45	44⅜	44⅜	— ⅜
Imasco Ltd	924	$27	27	27	
Inglis	400	$18	18	18	+ ½
Int Nickel	7850	$32⅜	31⅞	32¼	+ ¼
Int Util	1600	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
Intpr Pipe	1800	$28	28	28	
Inv Grp A	3300	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅜
Irwin	500	$14½	14½	14½	+1
Ivaco	300	$22¾	22¾	22¾	
Kaiser Re	350	190	190	190	—5
Keen	800	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Labatt	500	$30	30	30	
Labatt pr	50	$30⅝	30⅝	30⅝	+ ⅛
Lacroix	1500	$6¼	6	6	— ½
Lau Fin	2550	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Lob Co B	200	$6½	6½	6½	
Loeb M	450	410	390	410	+15
Logistec C	100	$14	14	14	
Mac HA	2030	$16	16	16	
MB Ltd	11660	$24½	24	24½	+ ⅜
Magnason	150	$15¼	15¼	15¼	
Maislin	1500	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Martim E	5000	$30	30	30	—1
Maritime	262	$23⅜	23½	23½	— ⅛
Mrtm a	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Mass Fer	3795	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Melchers	1300	$7½	7	7½	+ ⅛
Mercanti	1067	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
MBk Rts	3181	585	575	575	—20
Micc Inv	100	$31	31	31	— ½
Micrsyst	2458	$10½	10¼	10½	
Miron A	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Mitch A	200	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Molson A	2778	$29¾	29¼	29¼	— ⅜
Molson B	170	$29½	29½	29½	
Mnt Trst	1500	$20½	20¼	20¼	+ ¼
Moore	905	$50¾	50	50	— ¾
Morse A	1300	$11	11	11	+1½
Murphy	700	$9½	9	9½	+ ⅜
N b cook	680	$40	40	40	+39
NB Tel	500	$15	15	15	— ⅛
Noranda	835	$39⅜	39½	39⅜	+ ⅛
Nordair	10700	$5¾	5½	5¾	— ⅛
Nor Ctl G	1600	$11⅞	11¾	11⅞	
Nowsco	1250	$10½	10	10	— ¾
Orangeroof	200	285	285	285	
Oshawa A	400	$11½	11⅜	11⅜	
Pac Pete	3000	$43	43

toronto

Forte hausse des cours

Les cours n'ont pas cessé de grimper hier à la Bourse de Toronto, pour clôturer en forte hausse, dans un marché animé.

L'indice des industrielles, qui a progressé de .85 à 218.69, a battu, pour la troisième journée consécutive, un record de hausse.

Le volume s'est inscrit à 3.40 millions d'actions d'une valeur globale de $28.50 millions, contre 3.02 millions d'actions d'une valeur de $30.51 millions, mardi.

Les boissons, les manufacturières, les sidérurgiques et les communications ont été parmi les compartiments qui ont enregistré les hausses les plus sensibles, tandis que les matériaux de construction, les raffineries de pétrole, les alimentaires et les bancaires fléchissaient légèrement.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 307 contre 261 alors que 268 valeurs demeuraient inchangées.

Chrysler Corp. a pris 1-2 à $41 1-2; Oil Patch Equipment, 10 cents à $4.20; Noranda Mines, 1-4 à $39 3-4; Mattagami, 1-4 à $36 1-4.

Falconbridge Nickel a gagné 1 7-8 à $59 7-8; Inglis, 1 1-4 à $19; Stelco, 1 1-8 à $37; Simpsons Sears, 1 1-8 à $45 et Peoples Credit A, 1 à $27.

Pacific Pete a reculé de 1 1-8 à $43; Mindustrial, 1 à $5 1-2; Scott-Lasalle, 1-2 à $5 1-4; Royal Bank, 1-2 à $38 et Imperial Oil 1-8 à $44 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi .	19306	$10½	10⅛	10½	+ ⅜
Acklands	700	$12⅝	12¼	12¼	— ⅜
Acklnd 2p	z65	$14⅛	14⅛	14⅛	
Acres Ltd	2077	$17½	17⅛	17½	+ ⅜
Acres A pr	112	$46⅜	46⅜	46⅜	+ ⅜
Acres wt	1867	415	405	415	+10
Admiral	100	$19¼	19¼	19¼	+ 2
A.G.F.M	668	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Agra Ind	1325	$14½	13¾	14	— ⅞
Ahed M	200	385	375	375	—15
Alta Gas A	6375	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
Alta Nat	1300	$20½	20⅜	20⅜	+ ⅛
Alcan	16521	$23⅜	22⅜	23⅜	+ ⅜
Alcan pr	1075	$25	24⅜	24⅞	+ ⅜
Algo Cent	2360	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Algoma St	4685	$12¾	12½	12½	— ⅛
Allarco Dv	2500	$6⅜	6	6	— ⅛
Alliance B	1980	$9¼	9	9	— ¼
Alpa Ind	1700	$14¼	14	14	— ¼
Alumin pr	500	$19½	19½	19½	+ ⅛
Almin 2p	100	$36¾	36¾	36¾	
Andres W	435	$41½	41½	41½	— ½
Anglo-cn	900	$7½	7½	7½	+ ⅜
Anglo-c pr	250	$14⅜	14¾	14⅞	
Ang CT 4½	150	$29½	29½	29½	
Ang CT 315	75	$40	39½	39½	— ¾
Aquitaine	823	$27⅝	27¼	27½	
Args 260 p	50	$33½	33½	33½	
Argus B pr	200	$35¾	35¾	35¾	+ ¾
Argus C pr	3275	$13⅜	13	13⅜	+ ¼
Asbestos	400	$17	16¾	17	+ ¼
Ashland C	5976	$13½	13	13¼	+ ⅛
Atco Ind	300	$13	12⅜	12⅞	+ ⅛
Atl Sugar	3375	$6¼	5⅜	6¼	+ ⅜
Atl Sug pr	z20	$62½	62½	62½	
Atl Sug w	7000	115	110	110	
Auto El	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Auto Hard	300	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅜
Bad Boy	1100	$16⅝	16¼	16¼	
Bk Mtl	20790	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ¼
Bank N S	6013	$40	39¾	39¾	
B Cdn Nat	1065	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
Barciona	500	50	50	50	+ 5
Baton B	5915	$12¾	12⅜	12⅝	+ ¼
Beavr Eng	z25	$6½	6½	6½	
Becker B p	350	$9¾	9½	9½	— ⅜
Belding L	1177	$9½	9¼	9¼	— ½
Beldng w	300	110	105	105	—25
Bell Canad	5665	$44⅞	44¾	44⅞	+ ⅜
Bell A pr	516	$50¼	50	50⅛	— ⅛
Bell B pr	375	$52	52	52	+ ⅛
Biltmore	400	$6	5½	6	+ ¾
Biltmore A	1400	$5½	5¼	5½	+ ½
Biltmore 2b	650	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Black P	4600	$8½	8	8⅜	+ ⅜
Block Bros	5900	300	295	295	+ 5
Bombrdier	1100	$7⅜	7¼	7⅜	
Bovis Cor	3325	210	205	205	— 5
Bow Valy	5385	$40¾	40	40¾	+ ¾
Bowater	z20	455	455	455	
Bow-m pr	50	$35	35	35	
BP Can	5081	$18⅛	17⅞	17⅞	— ⅜
Bral R	14600	260	240	250	+20
Bramalea	8505	450	430	440	+10
Bramal w	700	285	280	280	+10
Brscn	16614	$21¼	20⅝	20⅞	+ ⅜
Bright	210	$22⅛	22	22	— ⅛
Brinco	1355	$5¾	5½	5½	— ¼
Br Am Bnk	z25	$14¾	14¾	14¾	
BC Frest p	3350	$39½	39	39	
BC Sugar	1790	$22⅞	22	22¾	— ⅛
BC Phone	z10	$58¼	58¼	58¼	
BCPh 6 pr	25	$75⅛	75⅛	75⅛	+ ⅛
BCPh 4¾ p	100	$60⅛	60	60	
BCPh 4½ p	z5	$56⅜	56⅜	56⅜	
BCPh 4¾ p	155	$56	56	56	
BCPh 1956	160	$61	60	61	— ⅛
BCPh 5¾ p	75	$73⅛	73⅛	73⅛	— ¾
BCPh 4.84	760	$16¼	16	16¼	+ ¼
BCPh 5.15	50	$64¾	64¾	64¾	— ¾
BCPh 6.80	300	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅝
BCP 7.04 p	200	$23	23	23	+ ½
Budd Auto	3100	$15⅛	15	15	— ⅛
Budd A w	345	960	960	960	
Burns Fds	750	$19	18⅞	19	
Bushnell	950	$8	7½	8	+ ½
Cad Dev	28705	$11⅜	11	11⅜	+ ⅜
CAE Ind	2350	$10⅜	10⅛	10⅛	
Calgary P	760	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
Calgy 540 p	60	$97½	97½	97½	—1½
Calvrt Dle	1700	220	220	220	— 5
Cambridg	750	$11	10⅞	10⅞	+ ⅜
Campeau	2900	$7½	7⅛	7½	+ ¼
CD Sugar	625	$26½	25¾	26½	+ ½
Can Cem L	210	$55½	54½	54½	—1½
C Cem L p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
Can Malt	125	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅛
C Packrs	775	$22½	22¼	22¼	
Can Perm	3165	$24⅛	23¾	24	— ¼
Cdn Brew	8230	$5½	5¼	5⅜	
C Brew Ap	175	$28¼	28	28	+ ½
C Brew Bp	150	$32¼	32⅛	32⅛	+ ½
C Cablesy	750	$19⅞	19⅜	19⅝	— ⅜
C Cable w	1420	580	575	580	+15
Cdn Can A	150	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ¼
C Curtis	1000	80	78	80	— 5
Cdn Equty	760	$17½	12⅜	12⅜	+ ⅜
CGE pr	115	$31½	31½	31½	+ 1
CG Invest	435	$81	80¾	81	+ ¼
C Goldie	5200	$8½	8¼	8¼	
C Hydr	2650	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
C Imp Bank	9380	$32¼	31¾	32	+ ⅜
CGOL	12299	$11⅛	10⅞	11	
C Ind Gas p	100	$26	26	26	+ 1
CIL	2295	$16¼	15¾	16¼	+ ¾
C Intrurb p	717	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
C Manoir	980	430	425	430	
C Marconi	1800	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
C Occidental	650	$11¼	10¾	11¼	+ ⅛
CP Inve pr	4220	$24¾	24¼	24⅜	
CP Inve w	9855	245	240	240	— 5
CP Ltd	25021	$15⅜	15⅜	15½	+ ⅛
CPL A p	2100	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
CPL $3. pr	390	$8¾	8¾	8¾	
CPR Can	600	$63½	63¼	63½	+ ½
Cdn Tire A	1364	$61¾	61¼	61¼	— ½
C Utilties	z80	$13¼	13¼	13¼	
C Util 5 pr	100	$68	67¼	68	
C Util w	14900	550	545	545	— 5
Canron	5165	$25¼	24¾	25⅛	+ ⅜
Capit Div	2438	58	58	58	— 1
Cara	825	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Carma D	1600	$8	8	8	— ¼
Carrier JD	300	$6½	6½	6½	
Carrier w	100	370	370	370	
Cassidy L	z10	$7	7	7	
Cassidy p	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
CC Yachts	2300	440	435	440	
Celanese	1950	330	315	315	— 5
Celanes 1 p	200	$9½	9½	9½	—1⅜
Celan 175 p	115	$16	16	16	
Ctl Fund A	125	$8½	8½	8½	+ ¼
CFCN	1425	$10¼	10	10¼	+ ¼
Chat-Gai	300	$31½	30⅛	31	— ½
Chrom	160	160	160	160	+10
Chrysler	4676	$41	40½	41	+ ½
CHUM B	325	$11¾	11½	11¾	— ½
City Sav T	1600	$13¼	12⅜	13	+ ¾
Columbia	2000	62	60	60	
Columbi p	1650	130	125	130	+ 5
Cominco	4426	$24¾	24⅜	24¾	
C Holiday I	1280	$12¾	12⅜	12¾	
Compro	450	440	440	440	
Compr Ap	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Comb Ins	z2	$19¾	19¾	19¾	
Computel	600	$12	12	12	
Comtech	600	435	425	435	+ 5
Conn Chm	400	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Con Bath	1978	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Con Bath p	600	$19½	19½	19½	+ ¼
Con Bath w	1700	65	65	65	
C Bath 68 w	700	595	595	595	+ 5
Con Bldg	1550	225	225	225	
Con Textle	1950	430	425	425	
Con Distrb	9000	$31⅜	31	31½	+ ½
C Gas	10967	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Control F	2700	275	270	275	
Corby vt	150	$22	22	22	
Cornat Ind	1200	225	220	225	+ 5
Costain R	1850	$9	8¾	8¾	— ⅛
Costin R w	100	375	375	375	
Crain R L	200	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Crestbrk	200	360	360	360	
Crwn Life	50	$57	57	57	
Crow Nest	100	$26	26	26	+ ⅜
Crush Intl	2295	$16	15½	16	+ ½
Cygnus A	500	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	300	$7¾	7¾	7¾	
Dale-R	300	$8½	8½	8½	
Dale-R pr	200	$7½	7½	7½	— ¼
Dawson D	3925	$7	6⅞	7	
Debhld B p	25	$80	80	80	+ ⅜
Delta Ben	1400	$6½	6¼	6¼	— ¼
Distl Seag	3990	$39½	39¼	39½	+ ⅜
Doman I	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Dome Pete	3055	$45¼	44¾	45¼	+ ½
D Bridge	588	$32	31¾	32	
D Citrus	2775	$13	12	13	+ ⅜
Dofasco	6263	$29⅞	28⅞	29½	+ ⅝
Dofasco p	25	$73	73	73	+1¼
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	
Dom Lime	100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Dom Store	2150	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Domtar	14900	$17⅞	17½	17¾	+ ⅛
Domtar pr	135	$14⅜	14⅜	14⅜	
D Textile	5475	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Donlee M	300	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Douglas L	150	335	335	335	—10
DRG Ltd	330	$8½	8½	8½	
Drumon A	3120	$12	11½	11½	— ½
Du Pont	2855	$32	31⅞	31⅞	
Dustbane	550	$6¾	6¾	6¾	
Dylex Ltd	1154	$22½	22	22⅜	+ ⅜
Dylex A	13262	$22½	22	22	+ ½
Estn Can S	525	$18	18	18	
Econ Inv p	100	$31¼	31¼	31¼	—1¾
E-L Fin	2046	$11¾	11⅜	11¾	+ ¼
E-L Fin p	100	$13¾	13¾	13¾	+1¼
E-L Fin w	2077	415	410	410	— 5
Leons Frn	100	$17⅝	17⅜	17⅜	+ ⅛
Levy	225	$15½	15½	15½	+ ¾
Levy A pr	550	$5½	5¼	5½	— ⅛
Livingsto	z50	$11	11	11	
Living w	804	700	700	700	— 5
Lob Co A	200	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Lob Co B	1300	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Lob Co pr	530	$30⅜	30½	30⅜	+ ⅜
Lob G A pr	210	$19½	19⅜	19⅜	
Lob G B pr	325	$21	20¾	20¾	— ¼
Lo Groc	50	$100	100	100	
Loeb M	2515	410	390	410	+20
Maclarn A	1200	$19½	19¼	19¼	— ½
Mclan H A	z50	$15⅝	15⅜	15⅜	
MH Cable	1235	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
MB Ltd	8059	$24½	24	24⅛	
Magna Ei	550	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Magnason	375	$15½	15¼	15½	
Magnetcs	600	100	100	100	
Maher	305	$36¼	36	36	
Maislin I	775	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Major H D	400	240	230	230	—10
M Lf Mills	z7	$18	18	18	
M L Mills p	1005	$85	85	85	+ 3
Maritime	502	$23½	23½	23½	
Martim A p	112	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Markboro	1800	$8⅜	8¼	8⅜	
Mas-F	11328	$19½	19¼	19⅜	
McGraw H	6800	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
McLaghin	1225	$15⅜	15⅛	15⅜	— ½
McLagn w	1050	820	820	820	+20
MEPC	725	$8⅞	8⅞	8⅞	
MEPC w	3500	345	340	345	
Melchers	z50	$7½	7½	7½	
Mercantil	2920	$24⅜	24⅜	24½	
Mercant r	1758	610	570	575	—20
Met Stores	490	$23¾	23¾	23¾	
Met Stors p	100	$18	18	18	
Met Trust	446	$22½	22¼	22½	+ ½
MGFM	z38	375	375	375	
MICC	775	$31½	31	31¼	— ¼
Microsyst	7059	$10½	10⅛	10½	
Micrsys w	1350	550	530	530	—20
Mindustrl	1100	$6¾	6½	6½	— 1
MLW Wor	z25	$15⅞	15⅞	15⅞	
Mobil Oil	200	$71¾	71¾	71¾	+ 6
Molson A	7227	$29¾	29¼	29¼	— ⅛
Molson B	1700	$29½	29¼	29½	
Monenco	100	$10	10	10	
Mnt Trst	340	$20½	20⅜	20½	+ ½
Moore	3250	$50¾	49¾	49⅞	— 1
Morse A	200	$11	11	11	
Morse pr	200	$32	32	32	+ 1
MTS Inter	100	71	71	71	— 2
Murphy	100	$9¼	9¼	9¼	
Murritt P	2500	380	375	375	— 5
Nabrs Dlg	200	$14	14	14	+ ¼
NaChrs I	2550	$6⅜	6	6	— ¼
Nat Drug	100	$6¾	6¾	6¾	
Nat Groc p	300	$23	23	23	— ¼
N B Cook	1225	205	205	205	— 5
Neonex	13990	55	485	5	+15
NPro D	56900	32	30	30	— 1
Trans PPL	100	$12½	12½	12½	
Trimac	340	$12⅞	12¾	12¾	
Trizec Crp	424	$19	18¾	19	+ ¼
Trizec w	500	60	60	60	+ 2
Tru-Wall	400	310	310	310	+ 5
Turbo R	2015	160	155	155	+ 5
Uap Inc	200	$24½	24½	24½	— ½
Unicorp F	7700	260	230	250	+25
Un Carbid	275	$16	15¾	16	+ ½
U Gas	14880	$12½	12⅛	12½	+ ⅜
UGas B pr	30	$38½	38½	38½	—3½
Union Oil	710	$19¾	19½	19¾	
U Cdn Shar	1400	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
U Corp B	285	$16⅝	16⅜	16⅝	
Un Fn Mgt	200	490	490	490	—10
Un Tire	4250	290	270	270	—20
Uni Trust	6390	$12¼	11½	12¼	+ ½
Un Wburn	133	450	450	450	
UWbn 6¼p	40	$39½	39½	39½	—1⅜
U Sections	200	$8½	8½	8½	+ ¼
Van DH	18825	$10⅞	10½	10¾	+ ¼
Van Ness	200	58	58	58	— 2
Venpower	1000	120	120	120	
Versatile	325	$6⅛	6	6⅛	
Versati A	4925	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Vic G Tr	275	$32¼	32½	32¾	— ¼
Wajax	2450	$12	11¾	11⅞	
Wainoco O	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
Walk GW	6960	$51⅜	50¾	51	
WCI Can	700	$19½	19½	19½	— ⅛
Weldwod	2750	$14	13⅞	14	+ ⅛
Wstburne	455	$16	15¾	16	
Wbur A p	250	$48	48	48	— ½
Wburn wt	z110	$11	10⅜	11	
Wcoast Pt	2925	$10	9⅞	10	
W Pet A p	360	$30⅞	30¾	30¾	— ¼
Westc'st	7774	$23¼	23	23¼	— ¼
Wcoast w	4675	485	450	450	—20
Westfair	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Westeel	1950	$26¾	26	26¾	+ 1
W Brdcast	1300	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
W Bcas A p	100	$44⅛	44⅛	44⅛	+1⅛
W Cdn Seed	300	$6⅞	6⅜	6⅞	— ⅛
W Realty	1725	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅛
W Realty w	7000	325	320	325	+10
WSupplx A	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Westnhse	100	$26	26	26	— ¼
Weston	1575	$21	20⅜	20½	— ⅜
Wstn 4½p	60	$65⅛	65⅛	65⅛	— ⅜
Wstn 6pr	z20	$84	84	84	
White Pas	400	$11½	11½	11½	— ⅛
White P w	700	2	2	2	
Whonok A	2250	$18½	18	18½	+ ½
Wiley Oil	2550	$21½	21	21½	+ ½
Winco S	200	$9¾	9¾	9¾	
Wix Corp	100	$8	8	8	— ¼
Woodwd A	1075	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
YR Prop	500	$12	12	12	— ⅜
Zellers	625	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Zenith	150	270	270	270	
Mines					
Acme Gas	9000	25½	25	25	— 1
Advocate	200	134	134	134	—16
Aetna In	300	150	150	150	
Agnico E	2575	285	285	285	— 5
Allied Mng	1152	315	315	315	
Am Larder	2000	43	43	43	+ 2
Ang R	133075	109	95	102	+ 8
Ang U Dev	6800	131	128	128	— 1
Argosy	z100	23	23	23	
Armore	1500	12	12	12	
Bnkno	11350	855	815	825	—20
Barex	8000	10	10	10	— 1
Betim	3483	$15¾	15½	15½	— ¾
Big Nama	500	6½	6½	6½	
Bl Hawk	9800	104	100	104	+ 8
Bounty Ex	z307	9	9	9	
Brameda	2500	85	80	80	—10
Brenda M	2685	385	375	375	—10
Broul Reef	2700	33	33	33	
Brunswk	3350	335	330	335	
Calmor IB	700	46	46	46	
Cam Mine	4400	20	19	20	— 1
Camflo	1600	400	395	395	—10
Cam Chib	700	595	585	595	+15
Camp RL	300	$31	30½	30½	— 1
Elect	10585	$20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅜
Emp Life	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Erie D	100	$8½	8½	8½	
Erie D A	200	$7	6¾	6¾	+ ¼
Exquisite	100	365	365	365	+10
Fair C	26280	$15⅜	15	15	
Falcon	4487	$59⅞	58	59⅞	+1⅞
Fed Grain	100	$8½	8½	8½	
Fed Pion	250	$21	21	21	+ ½
Fed Pion P	z20	$8½	8½	8½	
Fidelty M S	700	$11½	11½	11½	+ ¼
Fields S	4200	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ½
Finning T	1350	$14	14	14	+ ¼
F City Fin	200	$16	16	16	
Fleet	26250	235	210	220	+25
Foodex S	4730	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
Ford Cnda	280	$102	102	102	
F Seasons	400	$9¼	9¼	9¼	
F Sea A pr	300	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
F Season w	100	570	570	570	
Fraser	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Fruehauf	100	$12¾	12¾	12¾	
Galt Mi Irn	100	$7½	7½	7½	
Gaz Metr	450	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gaz 5.40 p	155	$70	70	70	
Gaz 5½ p	175	$71	71	71	+ ½
Gaz M 63w	1200	40	40	40	— 1
Gaz M 66w	1000	125	125	125	—25
Gdn Mang	515	$8½	8⅛	8⅛	— ⅜
Gen Distrb	1225	$33½	33	33	— ⅜
GMC	577	$81¼	80¾	81¼	+ ¾
Genstar L	7195	$17⅛	17	17	
Gnstar L w	400	645	645	645	+ 5
Gerin 1st p	1000	$9½	9½	9½	— ¼
Gesco Dis	700	$8	8	8	
Glendale	1980	$13	12½	13	+ ¼
Glengair	1100	175	175	175	
Gleng B p	500	305	305	305	+ 5
Gleng B w	z50	49	49	49	
Goodyer	10	$263	263	263	+ 3
Godyear p	75	$37¾	37¾	37¾	
Graft G	100	$36	36	36	
Greb I B	z50	$8¾	8¾	8¾	
GL Paper	1505	$16½	16¼	16½	+ ½
GL Power	100	$23	23	23	
GN Cap	10630	$7⅞	7½	7⅞	+ ⅜
Gt W Life	200	$76¼	76¼	76¼	
Gt West S	1790	$7	6⅞	6⅞	
Grey G	1800	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Greyhnd C	300	120	120	120	
Greyhnd	480	$24⅝	24½	24½	— ⅛
GSW Cl A	300	$19	18½	19	+ ¼
GSW Cl B	z50	$18½	18½	18½	
GSW C pr	30	$84½	84½	84½	+ 2
Guar Trst	1786	$15½	15¼	15½	
Gulf Can	3125	$38⅛	37⅝	37¾	— ¼
Halifax D	1550	205	200	200	— 5
H Group	850	$14½	14¼	14½	
Ham Tr	400	$19	18¾	19	+ ½
Hand Chm	100	375	375	375	
Hardee	200	110	110	110	+ 5
Hard Carp	25	$25½	25½	25½	+ ¼
Hard Crp A	1200	$25½	25¼	25½	+ ¼
Harlequin	2820	$14¾	14½	14½	— ¼
Harris J S	600	300	300	300	+ 5
Harveys F	1500	120	120	120	+ 5
HWood A	z10	140	140	140	
Hawker S	800	370	365	365	
Hawker pr	z15	$67⅜	66	67⅜	
Hays Dna	1514	$11⅞	11¾	11¾	
Home A	3900	$41½	41⅛	41½	+ ⅛
Horne Pit	1800	350	345	345	+ 5
Hoden DH	150	$6¾	6¾	6¾	
H Bay Co	3875	$18	17¾	18	+ ¼
HB Oil Gas	2600	$54½	53⅞	54½	+ ¾
HB Oil G pr	425	$55	55	55	
Huron Eri	1000	$34⅞	34½	34¾	+ ¼
Husky	10040	$19⅛	18⅞	19	
Husky A pr	z10	$42¼	42¼	42¼	
Husky B pr	1000	$42¼	42¼	42¼	
Husky D w	1600	545	530	540	+ 5
Husky E w	1300	700	690	700	
IAC	4745	$21	20⅞	20⅞	— ¼
IAC w	300	900	900	900	— 5
Imasco	2000	$27¼	26¾	26¾	+ ¼
Imp Gen	800	$5½	5½	5½	
Imp Gen w	800	100	100	100	
Imp O	13755	$44⅞	44⅜	44⅞	— ⅛
Indal Can	100	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Indusmin	300	$13½	13½	13½	+ ¼
Ind Adhes	275	$16½	16½	16½	— ¼
Inglis	1800	$19	17⅞	19	+1¼
Inland Gas	914	$11⅞	11¾	11⅞	
Inland G p	375	$13¾	13¾	13¾	
Inter-City	877	$10	10	10	— ⅛
Inter C B p	100	$20	20	20	+ ¼
Inter C A w	600	575	560	560	—20
Inter C B w	1100	605	600	600	
Intrmetco	2969	385	375	385	+10
IBM	475	$395¼	394	394	+ 1
Inco	28820	$32⅜	31⅞	32⅜	+ ½
Int Util	4298	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ⅜
Interpool	300	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Int Div	1800	315	310	315	+ 5
Intpr Pipe	5243	$28	27¾	28	
Int Pipe w	2485	$11¾	11½	11½	— ½
Ipsco	6605	$15¼	15	15¼	+ ¼
Inv Group	400	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Inv G A	27555

En l'honneur de Toe Blake, les Canadiens battent Minnesota 6-3

par MARC THIBEAULT

Perdre devant un Toe Blake dont c'était "la soirée" était, hier soir au Forum, impensable pour le Canadien. Et perdre devant d'anciens as du hockey qui étaient là tels que Aurèle Joliat, Doug Harvey, Emile Bouchard, Armand Mondou, Walter Buswell, Buddy O'Connor, Jean Béliveau, Elmer Lach, Dickie Moore et Ken Mosdell, pour n'en nommer que quelques-uns, l'était encore plus.

Les Canadiens y allèrent donc d'un effort général très acceptable pour assez facilement vaincre les North Stars du Minnesota au compte de 6-3 devant 16,009 spectateurs.

C'était leur première victoire au cours de leurs 7 derniers matches et le moment de l'enregistrer était bien choisi.

Yvan Cournoyer (2 buts), Jacques Lemaire (2 buts) et Pete Mahovlich (1 but de toute beauté) ont été choisis les trois étoiles de la rencontre. On pourrait certes accorder des mentions honorables à plusieurs autres, particulièrement à un Guy Lafleur jouant avec l'intelligence d'un... Joliat:

L'excellente offensive du Tricolore mise à part, il faut signaler le fait que sa défensive fut peut-être encore plus impressionnante, surtout lorsque l'équipe locale était à court d'un joueur, ce qui survint à 5 reprises. Le Minnesota ne sut profiter de ces avantages qu'à une seule occasion. De fait, Pete Mahovlich marqua son but magnifique alors que son frère Frank, à la 2ème période, était assis sur le banc des punitions.

Après avoir soutiré le disque à un rival le long de la clôture entre la ligne bleue et la ligne rouge, Pete M. pivota pour se trouver devant 3 adversaires. Croyez-le ou non mais il les évita d'une seule formidable poussée pour ensuite déjouer le jeune gardien Gilles Gilbert aux applaudissements d'une foule plus ou moins en extase devant cet exploit.

Deux lignes d'attaque ont été particulièrement efficaces pour le Canadien, celles formées par les rapides Cournoyer - Lemaire - Lefley et Lafleur - Houle - Tardif. Sauf pour avoir essayé de remplacer Lefley par Murray Wilson au début, l'instructeur Scotty Bowman, pour faire changement, ne changea pas ces deux trios. Les résultats furent heureux.

Cournoyer, en cours de match, eut un total de 6 lancers et deux trouvèrent le fond du filet de Gilbert. Quant à Lemaire, il n'en gaspilla que 3 sur 5, Lafleur 1 seul sur 2 et, enfin, Pete Mahovlich, 2 sur 3. Ce dernier, incidemment, a joué sa meilleure partie depuis le début de la saison.

Le match commença à 8h27 à la suite des présentations, brèves et éloquentes, faites à Toe Blake, ses filles Mmes Joan McDonald et Mary-Jane Stewart et son fils Bruce avant la mise au jeu de la rondelle. Tous reçurent des cadeaux impressionnants et inutile de dire que Blake fut ovationné lorsqu'on le présenta. En fait, la foule se leva pour l'applaudir pendant de longues minutes. En anglais puis en français. Blake, ému, sut choisir des mots très adéquats pour remercier ce public montréalais qui le connait depuis 1936-1948 comme joueur et, comme instructeur hors pair, depuis 1955-1968 alors qu'il remporta pas moins de 8 coupes Stanley dont cinq d'affilée.

Nathalie Richard, 5 ans, fille d'Henri, et Nancy Mahovlich, 6 ans, fille de Frank, présentèrent les fleurs d'usage pendant que Harvey, Bouchard, Henri Richard, Lach et Béliveau (et Ted Harris au nom du club Minnesota) présentaient les cadeaux et trophées.

L'après-midi, à l'hôtel Champlain, la direction du Canadien avait réussi à réunir autour de Blake pas moins de 300 joueurs ayant joué avec ou contre lui ou, encore, sous sa direction à Houston, Buffalo, Valleyfield et Montréal. Une seule ombre au tableau: l'absence (au moins à l'hôtel) du grand Maurice Richard dont Blake (c'est Maurice qui nous l'avoua lui-même un jour) avait été première idole. Peu de temps après, Richard formait avec Lach et Blake cette célèbre "Ligne Punch" qui a laissé derrière elle plus d'un record.

1ère période
1—MONTREAL: Cournoyer (17) Savard, Lemaire. 3:10
Punitions: Gibbs Min., Tardif M. 4:02, Larose M 5:54, Lapointe M 18:17.
2ème période
2—MONTREAL: Lemaire (22), Cournoyer. 6:02
3—MINNESOTA: Drouin (10), Parizé. 10:27
4—MONTREAL: P. Mahovlich (7). 11:03
5—MINNESOTA: Parisé (8), Drouin. 16:12
6—MONTREAL: Cournoyer (18), Lefley, Savard. 18:23
Punitions: F. Mahovlich M 10:41, Murdoch M 13:19.
3ème période
7—MONTREAL: Lemaire (23) Cournoyer. 6:43
8—MINNESOTA: Gibbs (4), Hextall, Grant. 16:45
9—MONTREAL: Lafleur (6), P. Mahovlich, Murdoch. 19:08
Punitions: Lefley M 7:41, Parisé Min. 18:48.
Lancers par:

Minnesota	8	13	6	27
Montréal	6	15	9	30

Gardiens: Gilbert (MIN); Dryden (M).
Assistance: 16,009.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est

	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	16	4	7	115	65	39
RANGERS NY	16	8	3	103	72	35
BOSTON	15	7	3	113	84	33
BUFFALO	12	8	7	96	83	31
DETROIT	11	11	2	83	80	23
TORONTO	9	13	4	84	84	22
VANCOUVER	8	15	2	74	104	18
ISLANDERS NY	3	19	2	51	121	8
Ouest						
MINNESOTA	14	9	3	86	72	31
CHICAGO	14	9	3	91	72	30
LOS ANGELES	12	11	4	93	87	28
PITTSBURGH	13	11	2	99	83	28
PHILADELPHIE	11	11	4	72	92	26
ATLANTA	10	13	5	66	88	25
ST. LOUIS	8	11	5	61	74	21
CALIFORNIE	4	15	5	61	101	13

Avant-hier soir
Toronto 5, Vancouver 2
Los Angeles 6, Islanders de N.Y. 1
St-Louis 2, Détroit 1
Hier soir
Montréal 6, Minnesota 3
Buffalo 3, Rangers 2
Los Angeles à Chicago
Pittsburgh à Californie
Ce soir
St-Louis à Boston
Détroit à Buffalo
Vancouver à Atlanta
Minnesota à Philadelphie

AVANT-HIER SOIR

Blues 2, Red Wings 1

1ère période
1—St-Louis, Unger (11), Murphy. 6:27
Pun. Roberto SL 6:40, Lajeunesse D 15:16, Lajeunesse D (majeure) et Sabourin SL (min. et maj.) 17:30.
2ème période
Aucun pointage.
Pun. Collins D 2:06, St-Louis (banc) 18:41.
3ème période
2—Détroit, Dionne (12), Libbett. 15:16
3—St-Louis, Murphy (8), Unger. 17:14
Aucune punition.
Lancers par:

Détroit	13	8	9—30
St-Louis	8	9	8—25

Gardiens: Edwards, Détroit; Stevenson, St-Louis.
Assistance: 17,939.

Leafs 5, Canucks 2

1ère période
1—Toronto, Keon (13), Monahan. 0:56
2—Toronto, Jarry (5), Glennie, Ferguson. 7:39
3—Toronto, Monahan (4), Ellis, Keon. 12:53
4—Vancouver, Schmautz (15), Tallon. 18:38
Pun. Sittler T et Kurtenbach V (majeures) 11:24.
2ème période
5—Toronto, Jarry (6), Ferguson, McKenny. 2:54
6—Vancouver, Tannahill (6), Guévremont. 10:10
7—Toronto, Sittler (11), McKenny. 14:30
Pun. Ferguson T et Wilkins V (majeures) 3:16, Pelyk T 5:02, O'Flaherty V 8:53, McKenny T 10:41, Schmautz V (2 min.) et Glennie T 12:16, Guévremont V 19:06.
3ème période
Aucun pointage.
Pun. Pelyk T 5:46, Schmautz et Kurtenbach V, Sittler et Pelyk T (majeures) 7:47.
Lancers par:

Toronto	9	10	7—26
Vancouver	4	14	7—25

Gardiens: Plante, Toronto; Dyck, Vancouver.
Assistance: 15,570.

ASSOCIATION MONDIALE

Est

	g	p	n	bp	bc	pts
CLEVELAND	16	10	1	97	73	33
N.-ANGLETERRE	16	9	1	111	83	33
NEW YORK	15	13	0	120	94	30
QUEBEC	13	10	1	86	80	27
OTTAWA	12	11	1	87	99	25
PHILADELPHIE	6	18	0	72	114	12
Ouest						
WINNIPEG	18	12	2	118	92	38
MINNESOTA	13	11	1	75	83	27
LOS ANGELES	13	14	1	93	97	27
ALBERTA	12	14	2	85	98	26
HOUSTON	11	13	1	83	87	23
CHICAGO	6	16	1	59	81	13

Avant-hier soir
Québec 4, Winnipeg 2
Cleveland 4, Philadelphie 3 (prolong.)
Chicago 3, Minnesota 2 (prolong.)
New York 6, Houston 4
Hier soir
N.-Angleterre 4, New York 3
Winnipeg 7, Chicago 1
Ce soir
Cleveland à Québec
N. — Angleterre à Ottawa
Houston à Minnesota

Avant-hier soir

Nordiques 4, Jets 2

1ère période
1—Winnipeg, Beaudin (14), Rousseau, Bordeleau. 1:56
Pun.: Roy Q 1:12, Asmudson W 4:44, Golambosky Q 8:56, Hull W 13:58, Lacombe Q 17:33.
2ème période
2—Québec, Bergeron (6). 0:43
3—Québec, Payette (8) Caron, Tremblay. 4:50
4—Québec, Roy (2) Parizeau, Gendron. 13:14
5—Québec, Gendron (8), Gergeron, Parizeau. 19:49
Pun.: Cuddie W 9:36.
3ème période
6—Winnipeg, Hull (10), Gratton, Johnson. 19:51
Pun.: Woytovich W 1:37, Lacombe Q 9:08, Desjardins Q 18:08
Lancers par:

Québec	9	13	6	28
Winnipeg	9	9	15	33

Gardiens: Aubry, Québec; Wakely, Winnipeg.
Assistance: 4,181.

RAIDERS 6, AEROS 4

1ère période
1—NEW YORK, Ferguson (13). 1:59
2—NEW YORK, Ward (24), Ferguson. 4:40
3—HOUSTON, Popiel (7), Hale, Hughes. 8:00
4—NEW YORK, Peacosh (10), Ward, Ferguson. 15:25
5—NEW YORK, Ward (25), Rivers. 16:11
Punitions: McCallum H 4:40, Brandley NY 7:11, Grierson H et Peters NY 12:36, MacDonald H 15:18, Hall H 19:39.
2ème période
6—HOUSTON, Labossière (16), McCallum, Popiel. 12:51
Punitions: Speer NY 5:37, Hale H 8:08, Ward NY 12:26, Larose H 12:36, Grierson H et Morenz NY 19:38.
3ème période
7—NEW YORK, Peacosh (11), Sheehan. 8:38
8—NEW YORK, Peacosh (12), Sheehan. 11:57
9—HOUSTON, Hall (11), Labossière. 17:04
10—HOUSTON, MacDonald (4), Lund, McCallum. 18:51
Punition: Sheehan NY 9:13
Lancers par:

New York	13	10	7	30
Houston	6	10	7	23

Gardiens: Donnelly, New York; McLeod et Hughes, Houston.
Assistance — 3,618.

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
CORNWALL	28	21	6	1	153	100	43
QUEBEC	24	20	3	1	172	89	41
SOREL	25	11	11	3	139	140	25
LAVAL	26	12	13	1	117	143	25
T.RIVIERES	27	11	14	2	134	135	24
SHERBROOKE	25	00	13	1	113	126	23
SHAWINIGAN	25	10	14	1	102	118	21
DRUMMOND	25	6	18	1	119	173	13
MONTREAL	21	5	15	1	87	112	11

Avant-hier soir
Cornwall 4, Shawinigan 3
Trois-Rivières 9, Sherbrooke 5
Ce soir
Sorel à Cornwall
Québec à Laval

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO

	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	21	2	2	159	76	44
OTTAWA	16	3	4	132	79	36
PETERBOROUGH	16	6	3	117	89	35
LONDON	11	10	4	118	109	26
ST. CATHERINES	11	11	3	128	130	25
OSHAWA	8	12	3	101	110	19
HAMILTON	6	17	3	100	139	15
KITCHENER	5	14	5	107	136	15
SAULT ST. MARIE	5	19	3	98	163	13

Ce soir
Ottawa à Peterborough

LIGUE AMERICAINE

Est

	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	14	6	7	105	70	35
BOSTON	15	8	3	92	81	33
ROCHESTER	13	8	5	96	93	31
PROVIDENCE	9	8	3	85	78	21
SPRINGFIELD	7	13	4	84	96	18
NEW HAVEN	4	18	3	78	130	11
Ouest						
CINCINATI	17	8	1	116	85	35
TIDEWATER	14	8	5	102	90	33
HERSHEY	9	9	6	82	77	24
CLEVELAND	8	12	6	82	77	24
RICHMOND	10	12	2	88	87	22
BALTIMORE	4	14	5	69	106	13

Avant-hier soir
Hershey 1, Boston 1 (égalité)
Cincinnati 9, Rochester 1
Hier soir
Richmond 6, Providence 1
N.-Ecosse 2, Tidewater 2

LIGUE METROPOLITAINE

Hier soir
Pte-Claire 5, St-Lambert 4



UNE SOIRÉE INOUBLIABLE - Chaleureusement applaudi par les nombreux spectateurs qui lui ont rendu un bel hommage, hier, Hector "Toe" Blake, au centre, reçoit des mains de Elmer Lach, à g., et de Jean Béliveau, à d., une coupe en argent, réplique de la coupe Stanley, un trophée que les Canadiens ont remporté à huit reprises sous sa direction. (Photo Le Devoir par Delor)

À cause de son recrutement de joueurs américains...

Loyola s'attire les foudres de l'U. Laval

QUEBEC (PC) — Après l'Université de Sherbrooke, le Service des activités sportives de l'université Laval vient de faire connaître, à son tour, sa décision de ne pas opposer son équipe masculine de ballon-panier à celle du collège Loyola selon le calendrier prévu.

Pour expliquer son geste, la direction des sports de Laval souligne qu'en alignant 11 joueurs américains et en écrasant ses quatre premiers adversaires par une marge de 60 points en moyenne, Loyola place les autres universités devant le dilemne suivant: ou ces universités s'engagent dans un recrutement intensif aux Etats-Unis avec tous les excès et toutes les dépenses qui en découlent suite à l'expérience des Américains, ou elles participents sans espoir d'être véritablement compétitives et elles acceptent alors de voir l'intérêt et l'enthousiasme des joueurs et des spectateurs diminuer quand ils sont à leur plus haut point présentement au Québec.

Des subventions inutiles?

Le communiqué de la direction des sports de Laval rappelle également que le gouvernement du Québec verse à l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ) la somme de $25,000 dans le but de promouvoir la pratique du sport dans nos universités, et le gouvernement du Canada verse des sommes de l'ordre de $45,000 en 1971-72 pour la tenue de championnats nationaux dans le but de favoriser le développement de l'élite universitaire canadienne.

"Nous savons déjà, poursuit le communiqué, que Loyola s'est rendu au championnat universitaire canadien de football avec de nombreux joueurs américains et qu'il ira probablement au championnat universitaire canadien de ballon-panier avec 11 Américains".

La direction des sports de Laval fait aussi valoir qu'en recrutant des joueurs de basket aux Etats-Unis, on prive de jeunes Québécois de la possibilité de jouer et de se perfectionner dans ce sport.

"De plus, le basket universitaire est le meilleur laboratoire de formation pour nos entraîneurs, puisque ce sont ces mêmes joueurs qui, une fois leurs études terminées, reviendront dans le milieu et encadreront techniquement nos programmes aux niveaux secondaire, collégial et civil".

Un porte-parole du service des activités sportives de Laval, Jacques Loiselle, a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une mesure discriminatoire face à des Américains ou à des joueurs de langue anglaise, mais bien une contestation de l'attitude de Loyola face à la philosophie du sport universitaire au Québec.

Les Sabres surprennent les Rangers

NEW YORK (PA) — Des buts réussis en troisième période par la recrue Hugh Harris et le vétéran Gerry Meehan ont procuré aux Sabres de Buffalo une surprenante victoire de 3-2 sur les Rangers de New York, hier soir au Madison Square Garden.

Meehan a été à l'origine du but de Harris à 8:23, avant qu'il ne compte lui-même le troisième filet des siens.

C'était la première victoire des Sabres sur la patinoire des Rangers, et leur seconde d'affilée cette saison contre les joueurs d'Emile Francis.

Les Rangers ont d'abord pris les devants quand Bill Fairbairn a déjoué Dave Dryden à 8:05 de la première période. Les Sabres n'ont pas toutefois tardé à compter puisque 18 secondes plus tard, Randy Wyrozab avait raison de Gilles Villemure.

Jean Ratelle devait cependant redonner aux Rangers une priorité d'un but avant la fin de la période médiane. Mais les Sabres sont revenus à la charge au cours des 20 dernières minutes pour finalement arracher la victoire. Les Rangers ne subissaient que leur deuxième défaite en 14 parties cette saison à domicile.

1ère période
1—NEW YORK: Fairbairn (11), Tkacsuk, Irvine. 8:05
2—BUFFALO: Wyrozub (2), Ramsay, Robitaille. 8:23
Punitions: Robitaille 16:06, Rolfe R 18:10.
2ème période
3—NEW YORK: Ratelle (12), Gilbert. 18:54
Aucune punition.
3ème période
4—BUFFALO: H. Harris (3), Meehan. 8:23
5—BUFFALO: Meehan (3), Lorentz. 17:17
Aucune punition.
Lancers par:

Buffalo	10	5	13-28
New York	10	10	13-33

Gardiens: Dryden (B); Villemure (R).
Assistance: 17,500.

Hawks-Kings

1ère période
1—CHICAGO: White (7), Koroll. 1:47
2—CHICAGO: Maki (7), Angotti. 12:57
Punitions: Corrigan LA, Maloney C, (majeures), 2:08, Magnuson C 4:01, Kozak LA, (majeure), Russell C, (mineure, majeure), 11:40.
2ème période
3—CHICAGO: Martin (13), Hull, White. 4:04
4—CHICAGO: Hull (15), Martin, White. 10:09
Punitions: Russell C 1:42, Marotte LA 2:39, Redmond C 12:33, Mikita C, (mineure, majeure), Maloney C, (majeure, inconduite de match), Harper LA, (mineure, majeure), Magnuson C, (mineure double inconduite de match).

Association Mondiale

Whalers 4, Raiders 3

BOSTON (PA) — John Danby a obtenu une passe sur le but égalisateur, puis a lui-même marqué celui de la victoire avec 3:24 à jouer alors que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont défait les Raiders de New York 4-3.

Cette victoire des Whalers leur a permis de se hisser sur un pied d'égalité avec les Crusaders de Cleveland au sommet de la section Est de l'association Mondiale. Outre Danby, Kevin Ahearn et Richard Sarrazin, avec deux buts, ont compté pour les Whalers, tandis que Ron Ward, avec son 26ème, Craig Reichmuth et Kent Douglas marquaient pour les Raiders.

1ère période
1—NEW YORK: Reichmuth (4), Peters, Laughton. 18:29
Punitions: Speer NY 4:01, French NE 4:28, Peters NY 9:35.
2ème période
2—N.-ANGLETERRE: Sarrazin (3), Williams, Selwood. 5:11
3—NEW YORK: Douglas (2), Ferguson, Peacoah. 6:31
4—N.-ANGLETERRE: Sarrazin (4), Hyndman, Selwood. 11:02
5—NEW YORK: Ward (26), Peters, Reichmuth. 14:37
Punition: Green NA 12:29.
3ème période
6—N.-ANGLETERRE: Ahearn (6), Danby, Earl. 10:06
7—N.-ANGLETERRE: Danby (6), Ahearn, Selwook. 16:46
Aucune punition.
Lancers par:

New York	5	6	6	17
N.-Angleterre	9	16	15	40

Gardiens: Donnelly (NY); Landon (NA).
Assistance: 7,513.

Jets 7, Cougars 1

1ère période
1—WINNIPEG: Gratton (4), Zanussi, Rousseau. 5:26
2—WINNIPEG: Bordeleau (20), Gratton, Cuddie. 10:20
3—WINNIPEG: Hornung (8), Beaudin, Bordeleau. 15:16
Punitions: Hull W, Fleming C 0:49, Popeil C 6:58, Cuddie W 11:11, Mavety C 13:15, Black W 16:35.

Football

LIGUE NATIONALE

Avant-hier soir
Los Angeles 26, San Francisco 16
Samedi
Cleveland à Cincinnati, 1h
Washington à Dallas, 4h
Dimanche prochain
Atlanta à San Francisco, 4h
Baltimore à Kansas City, 4h
Chicago à Philadelphie, 1h
Détroit à Buffalo, 1h
Green Bay à Minnesota, 2h
Los Angeles à St-Louis, 2h
Miami à Géants de N.Y., 1h
N.-Angleterre à N.-Orléans, 1h
Pittsburgh à Houston, 2h
San Diego à Denver, 2h
Lundi prochain
Jets de N.Y. à Oakland, 9h

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Windy Spectator (2) et Two Mountains Ding (4): $47.80.

1ère quiniela: Flicka Express (6) et Auswyn Brook (7): $217.60.

2ème quiniela: Raider City (3) et Bolton Command (5): $14.00.

3ème quiniela: West River Harry (4) et Potent Yankee: $31.50.

Exacta: Handy Lad (9) et Vivi Noc (2): $38.60.

Mutuel: $464,165.

Assistance — 6,512.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Hier, notre pronostiqueur n'aura pas connu l'une de ses meilleures soirées, ne choisissant que deux vainqueurs. Notre sélectionneur possède maintenant un dossier de 275 gagnants en 1,106 courses pour une moyenne de 24.7%.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Jan Van (5); 2-Special Treet (2); 3-Cornish Horm (6).
2ème: 1-Carben Bunter (9); 2-Side Effects (3); 3-Blandville (4).
Paris doubles suggérés: 5-9, 5-3, 2-9, 2-3.
3ème: 1-Keystone Song (5); 2-Mark Herbert (7); 3-Oliver Twist A (2).
4ème: 1-Uncle's Mon (1); 2-Primo Hanover (4); 3-Tina Silk (3).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-4.
5ème: 1-Countess Mir (1); 2-Spangler Frost (2); 3-Cécile Mir (6).
6ème: 1-A, C.'s Yosemite (3); 2-Special Mixture (8); 3-Queen's Lafayette (2).
Quinielas suggérées: roulette 2-3-8.
7ème: 1-Jocelyn Bunter (1); 2-Curiosity A. (6); 3-Born To Conquer (2).
8ème: 1-Major Killy (3); 2-Yvonne Coloniale (9); 3-Ring Twice (7).
Quinielas suggérées: roulette 3-7-9.
9ème: 1-Frisky Chip (7); 2-Caswell N. (4); 3-Reddy Camp (8).
10ème: 1-John Watts (1); 2-Shadydale Vision (5); 3-Pleasant Emma (3).
Exactas suggérées: 1-5, 1-3.

Les sports à la pige

LES SKIEUSES CANADIENNES ont été favorisées par le tirage au sort qui a eu lieu hier à Val d'Isère, en vue de la première descente de la saison comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin féminin qui a lieu aujourd'hui. En effet, Laurie Kreiner et sa soeur Kathy, de Timmins (Ont.), et Judy Crawford, de Toronto, partiront en tête devant la championne olympique, Marie-Thérèse Nadig, de Suisse, et l'Autrichienne Brigitte Totschnig. Caroline Oughton, de Calgary, a hérité de la 8ème position. La Française Jacqueline Rouvier, qui a réalisé le meilleur temps hier dans la descente d'exercice, partira de la 13ème place, tandis que la détentrice de la Coupe pour la saison dernière, l'Autrichienne Anne-Marie Proell, prendra le départ en 10ème position.

***

JOHNNY BENCH, l'as-receveur des Reds de Cincinnati, vient de révéler qu'il souffrait d'une lésion au poumon droit depuis septembre dernier et qu'il devra en toute probabilité subir une intervention chirurgicale lundi prochain. Bench a ajouté que les chirurgiens lui avaient promis qu'après l'opération, qui nécessitera une hospitalisation d'une dizaine de jours, il sera de nouveau en parfaite santé et prêt à poursuivre sa carrière.

***

UNE LIGUE INTERNATIONALE de hockey sur patins à roulette, comprenant quatre équipes canadiennes et six américaines, devrait commencer ses opérations dès janvier prochain. Jim Mells, détenteur de la concession de Woodstock (Ont.), a indiqué qu'en plus de son équipe, les villes ontariennes de London, Stratford et Leamington faisaient aussi partie du circuit. Il a précisé que ce sport, appelé "rink-hockey" dans le reste du monde, se joue un peu comme le hockey sur glace mais en diffère du fait que les contacts corporels sont interdits et qu'il n'y a pas de hors-jeux.

***

LE PAVILLON JEAN-BELIVEAU, érigé au coût de $615,000 par la municipalité de Victoriaville, sera inauguré dimanche en présence du vice-président du Canadien, qui prête ainsi son nom à sa ville natale, et du maire Denis Saint-Pierre. Le pavillon fera partie d'un complexe communautaire de loisirs dont le coût total atteindra $3 millions.

***

EDDIE MATHEWS, nommé gérant des Braves d'Atlanta en cours de saison dernière, semble avoir emprunté une page au livre d'entraînement de son vis-à-vis Gene Mauch, des Expos de Montréal. En effet, Mathews a déterminé un poids maximum pour chacun de ses joueurs lorsqu'ils se rapporteront à l'entraînement printanier en mars prochain. De plus, un joueur devra verser $50 d'amende pour chaque livre de surplus à son arrivée, et $100 la livre pour tout surplus après deux semaines d'exercices.

***

LES FABRICANTS de voitures de courses de la série Grand Prix devront atténuer leurs exigences financières, sinon ils risquent de ne participer à aucune épreuve de Formule Un en 1973 parce que toute la série serait simplement annulée. Les fabricants exigent une garantie de $200,000 par épreuve, tandis que les organisateurs du championnat offrent $110,000. C'est Henri Treu, directeur français de Grand Prix International, l'union des propriétaires de pistes de courses, qui a fait cette déclaration hier à Londres, à la suite de pourparlers avec les représentants des fabricants.

***

GARY WASLEWSKI, qui a déjà lancé pour les Expos, vient d'être cédé à leur club affilié de Tucson par les Athlétiques d'Oaklans, récents vainqueurs du Cincinnati en Série Mondiale. Waslewski, qui avait été acquis des Yankees de New York l'an dernier par Oaklans mais qui a très peu joué pour les champions, cède sa place en faveur de Rich McKinney, un jeune qui n'a frappé que pour .215 avec les Yankees l'an dernier et qui a récemment été obtenu dans l'échange qui a envoyé Matty Alou à l'équipe newyorkaise.

***

LES RAMS de LOS ANGELES ont conservé des chances mathématiques de remporter le titre, dans la section Ouest de la division Nationale, en battant les 49ers de San Francisco 26-16, lundi soir devant 61,214 amateurs au Candlestick Park de San Francisco, lors d'un match de la ligue Nationale de football. Les deux équipes ont maintenant une fiche identique de 6 victoires, 5 défaites et un match nul, et accusent une demi-partie de retard sur les nouveaux meneurs, les Faucons d'Atlanta.

***

"MOLSTAR, DU SKI POUR TOUT LE MONDE" est le thème du programme de ski de récréation qui entreprendra sa 3ème année d'existence et qui promet d'être plus populaire que jamais. Les autorités de la brasserie Molson ont décidé de tripler le budget de Molstar qui rejoindra 9 zones régionales du Québec, des Laurentides à la Gaspésie. On prévoit que près de 130 journées Molstar seront présentées dans une soixantaine de stations de ski à travers le Québec donnant ainsi à "tout le monde" l'occasion d'établir leur propre marge d'erreur comme cela se fait au golf. On sait que le programme consiste en la présentation de descentes contrôlées faciles. Tous les skieurs, quelque soit leur calibre, peuvent donc y participer. Les meilleurs peuvent mériter des médailles d'or, d'argent et de bronze. Le programme de cette saison comprendra aussi des tirages pour des paires de ski et des voyages dits "Skifari" dans les Rocheuses par Air Canada.

RADIO COMMUNICATIONS MOBILES
Pour renseignements sans obligation, appelez
866-6921
TAS communications - services

À coeur joie Ski dans l'est
Une heure à l'est de Montréal

• Plus de 100 milles de pistes • 32 monte-pentes (plus de 15 télésièges doubles) • Elévation jusqu'à 4,000 pieds avec dénivellation verticale jusqu'à 2,100 pieds • Livrets de billets interchangeables • Semaines de ski interchangeables aux six centres de ski (ci-dessous) • Ecoles de ski certifiées • 150-250 pouces de neige (moyenne annuelle) • Pistes entretenues quotidiennement
Mont Sutton, Sutton, Québec
Mont Orford, Magog, Québec
Jay Peak, Jay, Vermont 05859
Bromont, Bromont, Québec
Owl's Head, Mansonville, Québec
Mont Echo, Knowlton, Québec
Pour dépliant explicatif, écrire à Association Ski dans l'Est 300 Carré Youville, Montréal 125

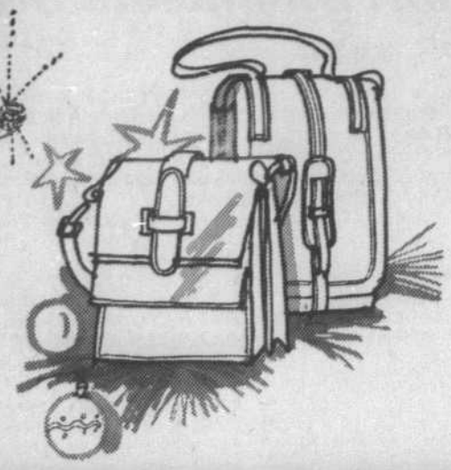
QUÉBEC
MOTEL Voyageur
2250 Boul. Ste-Anne
le seul "MOTOR HOTEL"
Air climatisé
Piscines intérieure & extérieure
Restaurant, salon bar, danse
Salle de congrès
Tarifs spéciaux pour "ski week et ski weekend"
661-7701

Aubaines spectaculaires pour débutants
Cadeaux fantastiques pour Noël
Boutique Oberson inc.
ENSEMBLE DÉBUTANT
Ski Fischer
Bottines Nordica
Harnais Salomon
Bâtons Colin
Valeur régulière: $159.95
$89.95
COUVRE TOUT "WARM UP"
Anba
Caporricci
Fusalp
White Stag
Topher
RÉDUCTION DE 50%
MONTRÉAL - 632 Cathcart, 875-5628 (à l'arrière de l'édifice Birks)
COWANSVILLE - 128 rue Principale 263-0303
ST-JEAN - 353 Richelieu 347-1467
CHARGEX
OÙ, les skieurs avancés et experts trouvent CHOIX - QUALITÉ - BAS PRIX
Plan Mise de côté

la Baie D'HUDSON

Votre magasin d'un Joyeux Noël

Encore des étrennes à faire? Sacs unisexe à bandoulière



En pécari brun. Les deux à bandoulière réglable.

(A) $40

(B) Avec poche extérieure. $57

La Baie — Au rez-de-chaussée Centre-Ville

UN NOUVEAU COMPLET SUR MESURE! UNE AUBAINE



... parce que La Baie a fait un achat géant de coupons de tissus de qualité aux motifs et couleurs populaires.

Mais il y a plus qu'une économie. Vous obtenez aussi une excellente confection, une coupe confortable et seyante. Vous serez fier de votre complet, que vous choisissiez un tissu pure laine cardée toute saison ou un mélange Fortrel*/laine léger. Un beau choix de motifs et de tons unis vous attend, mais parce que ce sont des coupons, certains sont limités à la taille 42. Ã ce prix, nous devons demander un léger supplément pour les détails mode et 15% de plus à partir des tailles 46.

** Marque déposée*

$83

facilités de paiement sur demande

La Baie - Complets de ville, rayon 301, au rez-de-chaussée, Centre-ville.

DU NOUVEAU, PRESTO!

avec un compte La Baie

Composez 844-1515 poste 214

... votre compte est tout prêt quand vous en avez besoin.

LES SIX MAGASINS LA BAIE SERONT OUVERTS

Aujourd'hui et vendredi de 9h30 à 9h p.m. Samedi de 9h à 5h p.m.